Guide/Les meilleurs disques

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14264 – 5 F JEUDI 6 DÉCEMBRE 1990 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Nouveaux pouvoirs pour M. Gorbatchev

FACE à toutes les crises qui ont jalonné l'histoire de la perestroïka depuis cinq ans, M. Gorbatchev a généralement réagi en demandant plus de pouvoirs, et il a démontré son talent politique en les obtenant à chaque fois. C'est ce qui vient de se produire à nouveau au Soviet suprême de l'URSS, qui a approuvé, mardi 4 décembre, à une écrasante majorité, le plan de concentration des pouvoirs que lui soumettait le président soviétique.

Ce plan devra être encore examiné en commissions, puis ratifié par le Congrès des députés de l'URSS, mais M. Gorbatchev est autorisé à le mettre en œuvre sans attendre ces formalités. Cette désinvolture serait secondaire (les institutions parlementaires mises en place en 1989 sont incroyablement lourdes et complexes) si du moins l'Union soviétique savait où elle allait et sur quoi vont s'exercer les pouvoirs de son président. C'est loin d'être le cas, en l'absence de ce « traité de l'Union », ou nouveau pacte fédéral, sur lequel les Républiques sont encore fort loin d'être d'accord et dont certaines d'entre elles – notamment les Républiques baltes, qui estiment qu'elles n'ont jamais adhéré, sinon par la contrainte, à l'URSS – ne veulent même pas entendre parler.

M. GORBATCHEV a pris les devants en précisant que le Conseil de la Fédération, où chaque république sera représentée, prendra ses décisions à la majorité des deux tiers. Une disposition qui sera bien difficile à faire appliquer, même et surtout par la Russie, principal membre de la Fédération. Celle-ci ne vient-elle pas d'adopter, sous la présidence de M. Eltsine, un système de propriété privée des terres que rejette M. Gorbatchev?

De toute manière, ces nouveaux pouvoirs présidentiels ne peuvent remplacer le programme concret que tout le monde attend pour sortir de la crise. Ainsi l'immense bureaucratie d'Etat, désignée à bon droit comme l'un des principaux obstacles à l'assainissement de la distribution et au passage à l'économie de marché, ne verra pas son statut changer fondamentalement du seul fait qu'elle sera soumise à l'autorité du président. D'autant que son chef réel, le premier ministre Nikolaï Ryjkov, dont la démission était annoncée – et réclamée par tous les réformateurs – depuis des mois est toujours en place, jusqu'à nouvel ordre.

EN attendant, M. Gorbatchev est condamné à s'appuyer de plus en plus sur les deux seuls piliers de son ancien pouvoir qui semblent encore obéir à ses ordres : l'armée et les forces de sécurité. Il l'a confirmé en nommant un de ses proches à la tête du ministère de l'intérieur, flanqué d'un militaire à poigne, le général Gromov. Une des toutes premières missions confiées à ces forces sera de veiller à la distribution de l'aide d'urgence que les pays occidentaux commencent à envoyer vers une URSS de plus en plus frappée par les pénuries. Un signe qui en dit plus long que tous les « pleins pouvoirs » sur la déroute du système.

Lire nos informations page 6

M 0147 - 1206 0 - 5,00 F



En marge des futures rencontres américano-irakiennes

Les Douze veulent être associés aux discussions sur le Golfe

Souhaitant être associés aux discussions sur le Golfe, les douze pays de la Communauté économique européenne ont emboîté le pas mardi 4 décembre à M. George Bush en invitant le ministre irakien des affaires étrangères, M. Tarek Aziz, à venir discuter de la crise après la visite qu'il effectuera à Washington la semaine prochaine. De son côté, le président américain a sensiblement durci ses propos en affirmant qu'il n'était pas question de négocier le retrait irakien du Koweït et que la menace d'une intervention militaire contre l'Irak demeurait toujours nécessaire.

Washington a par ailleurs mis en doute les informations au sujet d'une éventuelle proposition de compromis irakienne qui permettrait de mettre fin à la crise du Golfe.

A Paris, MM. Dumas et Chevènement, ministres des affaires étrangères et de la défense, se sont prononcés à nouveau pour une conférence internationale. Le ministre français de la défense a par ailleurs affirmé qu'afin d'éviter le déclenchement d'un conflit militaire, il fallait *« que l'Irak affirme son intention de se retirer du Koweït et qu'une connexion souple soit posée avec les autres problèmes »* de la région.

La France étudie plusieurs solutions pour renforcer son dispositif « Daguet » en Arabie saoudite en le dotant notamment de nouveaux moyens de feu avec des chars AMX-30 et une artillerie tractée de 155 mm.

Lire nos informations ainsi que les articles de JAN KRAUZE et d'YVES MAMOU pages 3 et 4

Le programme de M. John Major

Londres s'engagera davantage dans la construction de l'Europe

Parlant à la Chambre des communes, mardi 4 décembre, le nouveau premier ministre britannique, M. John Major, a indirectement présenté son programme politique. Il a pris ses distances vis-à-vis de Mme Thatcher et a affirmé, à propos de l'Europe, qu'il était « de notre intérêt national d'aider à construire et à façonner la Communauté européenne à mesure qu'elle évolue ». Un signe d'assouplissement confirmé le même jour à Bruxelles par M. Douglas Hurd, secrétaire au Foreign Office.



Un contre-feu pour les banlieues

Le chef de l'Etat a annoncé, à Bron, un plan de cinq ans pour la rénovation des quartiers défavorisés

par Henri Tincq

La crise lycéenne avait montré, par défaut, les vertus d'une certaine décentralisation. La crise des banlieues ramène au contraire le pays à une cure de recentralisation : création d'un grand ministère d'incitation, chargé des banlieues défavorisées ; délégation de pouvoir étendu aux préfets, notamment dans quatre cents quartiers sensibles ; péréquation entre communes riches et communes pauvres, etc. Un tel dispositif en dit sans doute long sur la persistance, sept ans après le vote des lois de décentralisation, des réflexes jacobins, mais plus encore, sur le désarroi des élus locaux, animateurs de quartiers, éducateurs, policiers, magistrats, face à la démesure des problèmes liés au mal vivre et à la violence des banlieues. L'inertie – relative – du maire de Montfermeil n'a d'égal que le découragement du maire de Vaulx-en-Velin et, tout en se plaignant de fonctionnaires trop zélés, M. Michel Noir reconnaisait à Bron que *« localement, dans la décision, on n'est pas bon »* et il approuvait le plan du chef de l'Etat.

Lire la suite ainsi que les articles de JEAN-LOUIS ANDRÉANI FRANÇOIS GROSRICHARD et JEAN-LOUIS SAUX page 12 - section B

Les « années Thatcher » s'estompent...

LONDRES

de notre correspondant

Les « années Thatcher » s'estompent ~~rapidement et, mis à part quel~~ques nostalgiques, personne ne s'en offusque vraiment. Le nouveau premier ministre parle d'un ton tellement doux et d'une voix tellement égale qu'on remarque à peine qu'il a réussi à prendre, en quelques jours, une distance considérable avec l'héritage de la « Dame de fer ». M. John Major présente comme naturelles et allant de soi des attitudes face à l'Europe et à l'évolution de la société britannique qui ne sont plus du tout celles de Mme Thatcher. Il n'a pas l'humeur combative, et encore moins l'esprit de croisade de cette dernière. Le plus jeune premier ministre de ce siècle ne dénigre rien ni personne. Il appelle ses compatriotes à une grande réconciliation, entre eux lorsqu'il souhaite un pays *« à l'aise avec lui-même »* et avec ce continent décrit par le régime précédent comme bardé de règlements autoritaires rédigés par des bureaucrates pleins de suffisance.

M. Major ne reprend pas à son compte la grande querelle de Mme Thatcher avec Bruxelles. Ce n'est pas lui qui irait proclamer par monts et par vaux, comme cette dernière, que le véritable objectif des fonctionnaires européens est tout simplement d'abolir la démocratie...

DOMINIQUE DHOMBRES

Lire la suite page 6

« Exodus 90 »

Des dizaines de milliers de juifs soviétiques affluent en Israël

JÉRUSALEM

de notre envoyé spécial

Sur la piste de l'aéroport de Lod, entre deux passerelles, on a tendu une banderole « Exodus 90 ». Des adolescentes chantent pour se réchauffer, agitant dans la nuit de petits drapeaux israéliens. Le comité d'accueil a aussi disposé des chaises en plastique, et une estrade pour l'inévitable allocution de bienvenue. Et quand apparaît, au bout de la piste, le Boeing 757 en provenance de Budapest, il faut contenir la petite foule, qui s'approche irrésistiblement de l'appareil.

D'abord descendent les passagers « ordinaires », pressés et indifférents. Et arrive enfin le grand moment, cet instant de gloire qu'Israël désespérait de revivre un jour, et qui fait frissonner tout le pays d'un douloureux bonheur. Cet instant qui fait tout oublier : les hôtels désertés par les touristes effrayés, les masques à gaz, et la mort qui fauche aux frontières, jour après jour, comme aux périodes les plus noires, les soldats de Tsahal. On oublie tout. A présent, dans la lumière de la porte de l'avion, jetant sur la terre promise le regard incrédule des immigrants de tous les temps, s'encadrent les juifs d'URSS, les revenants du miracle.

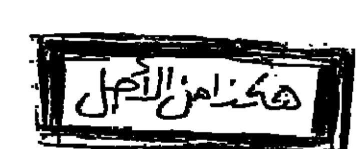
Lentement, sous les acclamations des Israéliens qui viennent chaque nuit s'offrir ce plaisir-là – il y a davantage d'enterrements que de fêtes, par les temps qui courent – aux accents d'une sono qui hurle un chant de bienvenue, c'est un tableau de Chagall qui descend alors la passerelle, dans la lumière des projecteurs.

Ce sont de vieilles « babou*chkas » aux jambes gonflées*, encombrées de béquilles et de sacs en plastique. Ce sont des bébés endormis sur l'épaule de leur mère, que toutes les caresses de la foule ne réveillent pas. Ce sont toutes les générations mélangées, chiffonnées d'émotion et de fatigue dans leurs vêtements soviétiques d'un autre âge, harassées par un voyage qui a parfois duré trois jours – aucune ligne directe n'existe encore entre Moscou et Tel Aviv. C'est le peuple juif, tellement juif qu'on dirait une photo en marche, arrachée à de vieux livres, qui titube de la passerelle aux chaises, et des chaises au bâtiment de l'aéroport, où les accueille le buste de Ben Gourion.

DANIEL SCHNEIDERMANN

Lire la suite page 7

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



DÉBATS

Golfe

L'Occident tel qu'en lui-même

par Alain de Benoist

QUELLE que soit l'issue de la crise du Golfe, on peut déjà en tirer deux leçons. La première est que, pour la conscience occidentale, Saddam Hussein a parfaitement le droit de s'en prendre à ses voisins... quand il s'agit de l'Iran. En septembre 1980, l'Irak déclenchait en effet une guerre, qui allait faire plus d'un million de morts, contre un pays doté pourtant d'une autre légitimité historique que celle du Koweït, pure création artificielle de l'administration coloniale britannique. Saddam Hussein ne fut alors nullement condamné par les puissances occidentales. Il fut au contraire encouragé et armé par nos soins.

La seconde, c'est que les violations du «droit international» ne sont apparemment vraiment sanctionnées que lorsqu'elles affectent les lieux saints pétroliers.

Ces deux faits suffisent à démontrer l'hypocrisie de l'Occident. Car tel est bien le mot qui s'impose.

A l'époque de la guerre de Sécession, on disait : *«Ils parlent Bible, ils veulent dire coton.»* Aujourd'hui, ils parlent morale internationale, et c'est tantôt pour massacrer la population civile du Panama (y a-t-il encore quelqu'un pour croire que les Etats-Unis ont bombardé Panama pour «lutter contre la drogue»?), tantôt pour déployer leurs *«boys»* dans le désert. Ils parlent de «valeurs», mais ils n'agissent que selon leurs intérêts: le canal de Panama, le pétrole.

En France, autres temps, autres mœurs: ce n'est plus le Politburo qui est chargé de dénoncer la *«vipère lubrique»* ou la *«hyène dactylographe»*, mais un aréopage de présentateurs de télévision qui organisent dans la meilleure tradition orwellienne un «quart d'heure de haine» quotidien contre le vampire de Bagdad, façon de montrer sans doute que l'appel à la guerre sainte n'est pas une exclusivité de l'islam.

La manière dont la télévision avait rendu compte du pseudo-soulèvement roumain et de la triste profanation provocatoire de Carpentras avait déjà montré que ce média mérite bien d'être financé par le mensonge publicitaire. On y a vu ces derniers temps des semi-cultivés donner le mot à des incultes, tandis que la plupart des hommes politiques s'alignaient docilement et que les journaux disaient tous la même chose. La conclusion qui s'impose est qu'aucun régime totalitaire n'a jamais bénéficié d'un consensus comparable à celui qui résulte du conditionnement médiatique.

Tout cela se déroule sur fond de totale démission de l'esprit critique, d'absence d'analyse, de slogans simplistes, d'images manipulées. Les mêmes fins observateurs qui font de subtils distinguos entre l'occupation du Koweït et celle du Liban – pour ne rien dire de l'occupation britannique de l'Ulster, de Gibraltar ou des Malouines – affirment froidement que Saddam Hussein, que vingt ans d'irakophilie française faisaient plutôt comparer jusqu'ici au général de Gaulle, est à la fois Hitler et Nabuchodonosor réincarnés, à moins bien sûr qu'il ne soit le dernier rescapé du *génocide des Amalécites. (On remarquera qu'on ne cite jamais Staline, sans doute parce qu'il n'a jamais fait main basse que sur une douzaine de pays européen).*

Munich ou Suez ?

Personne ne se demande pourquoi la France a pris dans cette affaire une position de pointe aussi manifestement contraire à ses intérêts. Personne ne se demande non plus ce que la majorité des otages faisaient en Irak avant les événements. Personne enfin ne s'étonne que les plus acharnés à dénoncer la puissance militaire irakienne soient aussi ceux qui l'ont créée. Quand nous vendions des armes à Saddam Hussein, pensions-nous qu'il en faisait seulement collection ?

Cela n'empêche pas évidemment les collabos de l'ordre américain d'attribuer à leurs adversaires des sentiments « munichois ». Le terme est d'un usage pratique, mais il est vide de sens. Est certes « munichois» celui qui capitule par avance devant un adversaire déclaré ou se dérobe à ses responsabilités dans une conjoncture intéressant la zone d'influence ou, l'ensemble géopolitique auquel il appartient, mais non celui qui refuse de s'octroyer un droit d'ingérence unilatéral dans les affaires du monde. Ceux qui s'affirment aujourd'hui « antimunichois » à bon compte et, pour éviter un nouveau Munich, sont prêts à se lancer dans un nouveau Suez, ne restaient-ils pas d'ailleurs l'arme au pied quand l'Union soviétique occupait l'Est européen, faisait massacrer à Budapest et construire un mur à Berlin ?

Mais cette affaire est surtout un prodigieux révélateur dans l'ordre symbolique. En faisant exploser les nouveaux clivages, l'événement révèle de nouvelles frontières.

Extraordinaire spectacle, en effet, que celui qui permet de voir les anciens adversaires de l'impérialisme reconvertis en soutiens frénétiques des Etats-Unis ; les déçus du tiers-mondisme, désormais prêts à « casser du bougnoule », tourner en dérision les idéaux qu'ils ont trahis et se mobiliser pour défendre cette ville au nom si spécifiquement arabe de Koweït-City ; les ex-gauchistes, passés du maoïsme à la voiture avec chauffeur, expliquer doctement pourquoi la guerre bourgeoise s'impose au profit des milliardaires du pétrole ; les tenants du cosmopolitisme accuser de trahison ceux qui refusent d'entrer dans la logique du tribalisme occidental ; les « jeunes gaullistes » accepter que les soldats français puissent devenir les harkis de l'US Army ; les socialistes donner dans l'atlantisme au moment où la fin de la guerre froide exige la dissolution des blocs ; les intellectuels abandonner toute position critique pour se rallier à l'idéologie dominante ; et enfin, tandis que les ringards et globuleux amis de Laurent Fabius s'efforcent de faire de Jean-Pierre Chevènement le premier mort du conflit franco-irakien, les « autorités morales » voler au secours des pétro-monarchies : Touche pas à mon émir ! Je n'ai pour ma part aucune sympathie pour Saddam Hussein ni pour le régime baasiste irakien. Je me souviens avec horreur, surtout, de la façon abominable dont ce régime a gazé des populations kurdes en août-septembre 1988. Il est vrai que l'événement n'a pas suscité de mobilisation internationale. Vu de Wall Street, le martyre kurde pèse aussi peu que le sang des enfants de Palestine sur la conscience de Shamir ou la mort de Bobby Sands sur celle de la Thatcher. Normal : les Kurdes n'ont pas de pétrole.

Aussi bien ne s'agit-il pas d'apporter à l'Irak un soutien que, du reste, plusieurs Etats arabes sont les premiers à lui dénier. Il s'agit bien plutôt d'opter pour un règlement politique du conflit par les seuls pays de la zone concernée, et de refuser que la puissance américaine intervienne partout dans le monde à sa guise en obligeant l'Europe à s'aligner sur elle. Il s'agit de savoir aussi si la raison d'être de l'ONU est de faire respecter les partages coloniaux. Et si, plutôt que favoriser l'homogénéisation de la planète par un nouvel ordre international américanocentré – considérer la Terre comme une entité politique unique, c'est nier l'essence même du politique, qui implique la pluralité, et en même temps rentrer dans l'état de guerre permanent, – il ne vaudrait pas mieux œuvrer à la naissance d'un «plurivers» de grandes régions mondiales autocentrées et de peuples libres de disposer d'eux-mêmes selon l'idée qu'ils se font de leur destin.

Les habits neufs du colonialisme

Ayant déjà réduit les Noirs en esclavage, génocidé les Indiens, atomisé les Japonais et napalmé les Vietnamiens, il était évidemment logique que les Etats-Unis veuillent un jour où l'autre s'occuper des Arabes. Devenu le meilleur *supporter* de Gorbatchev, George Bush – l'homme sans qualités – se devait également de trouver un « empire du mal » de rechange pour poursuivre à l'échelle mondiale le racket à la protection à quoi se résume depuis longtemps la politique étrangère de son pays.

Au vrai, en saisissant le prétexte de l'annexion du Koweït, dont l'histoire dira sans doute comment ils l'ont encouragée en sous-main, les Etats-Unis poursuivent, dans cette affaire, cinq objectifs complémentaires :

1) Remédier à leurs problèmes économiques et conjurer le spectre de la récession par la fuite en avant dans une logique de guerre.

2) S'installer de façon durable dans le Golfe pour y contrôler les puits de pétrole.

3) Abattre au Proche-Orient une puissance régionale, au bénéfice de ceux qui en demandent depuis des mois l'élimination.

4) Détériorer durablement les relations, jugées préjudiciables à leurs intérêts, entre une Europe unie et le monde arabe.

5) Profiter de la transformation de l'URSS en « puissance occidentale » pour faire d'un Conseil de sécurité de l'ONU dominé par les Occidentaux un embryon de gouvernement mondial en même temps qu'une nouvelle source de légalité internationale, et instaurer un ordre mondial qui marginaliserait les pays du Sud, soumettrait le politique au juridique, et placerait finalement le juridique dans le sillage d'une morale bien particulière vouée à légitimer les intérêts occidentaux.

Vieille prostituée décatie qui n'obéit qu'à la loi du fric et, depuis des siècles, n'a cessé de déposséder les peuples d'eux-mêmes, l'Occident a très bien compris que la résurgence identitaire du monde arabo-musulman est aujourd'hui la force principale qui menace son hégémonie monopolistique.

C'est pourquoi il fait tout pour l'abattre et la diaboliser, confirmant ainsi, une fois de plus, qu'il est incapable de vivre son rapport à l'autre dans un registre qui ne serait pas celui de la conversion. Car l'«évidence» des droits de l'homme s'appuie aujourd'hui sur la même bonne conscience qui a successivement permis de dominer les « indigènes » au nom de la « vraie foi », de la « supériorité de la race blanche », du «progrès» et du «développement». Dans tous les cas, il s'agit de légitimer par l'idéologie dominante un droit d'ingérence dans les affaires des autres. Et la méthode employée est toujours la même : l'ethnocentrisme occidental *présente son particularisme comme la* voix de l'universel et en tire la conclusion qu'il est fondé à imposer son modèle. La méthode a jusqu'ici bien fonctionné, et le colonialisme n'en finit pas de se tailler des habits neufs. Mais l'Histoire, qu'on enterrait il y a encore quelques mois, a déjà commencé à faire retour. L'Occident gagnera toutes les guerres, sauf la dernière. Et s'il doit un jour y avoir une troisième guerre mondiale, elle opposera les Etats-Unis au continent européen.

▶ **Alain de Benoist est écrivain.**

TRAIT LIBRE



Lycées

Proviseurs au rabais

par Philippe Gérard

LES Français et le gouvernement semblent découvrir tout à coup ce que les proviseurs de lycée s'épuisent à répéter – sans être entendus – depuis plusieurs années : que la situation dans les lycées est alarmante, que toute une classe d'âge est désormais présente en seconde sans qu'horaires ni programmes aient été adaptés, que les classes sont surchargées, que l'exiguïté et l'état de délabrement des bâtiments ne permettent pas une pédagogie nouvelle, à laquelle les enseignants ne sont d'ailleurs pas toujours préparés, que l'encadrement éducatif, administratif, le personnel d'entretien, sont très insuffisants au regard des besoins.

Le ministre de l'éducation nationale réunit tous les proviseurs de France pour leur redire qu'en cette période de mutation profonde et indispensable à la nation ils seront, avec leurs adjoints, la cheville ouvrière et la clé de la réussite ou de l'échec de l'effort proposé à tous.

Trouvera-t-il dans les caisses de l'Etat – apparemment encore remplies lorsqu'il s'agit de cause nationale impérative – les quelques fonds permettant de reconnaître financièrement le travail spécifique demandé aux proviseurs de lycée ? L'effort consenti a jusqu'ici haussé les indemnités des proviseurs de lycée professionnel et des principaux de collège à hauteur de celles des proviseurs de lycée, qui n'ont rien obtenu, à part quelques promotions internes.

Les conditions financières sont si peu alléchantes qu'un certain nombre de postes mis au concours de chef d'établissement ne sont pas pourvus. Il vaut mieux, financièrement, être professeur de classe préparatoire ou assurer quelques heures supplémentaires qu'être proviseur.

A titre d'exemple, vingt-deux professeurs, dans le lycée de deux mille soixante-dix élèves que je dirige, ont un salaire supérieur à celui du proviseur, pourtant agrégé au dernier échelon. Toutes les indemnités confondues représentent un peu plus de trois heures supplémentaires par enseignant et par semaine. N'évoquons pas le logement dit de fonction, qui représente bien souvent, avec des sujétions, plus une calamité à fuir qu'un avantage en nature.

La fonction de direction est devenue au fil des ans une fonction délicate de gestion matérielle, de gestion humaine et de relations publiques : chef d'entreprise si l'on veut, le proviseur n'en a pourtant ni les moyens ni les revenus matériels. Il demande qu'on reconnaisse la réalité de ses tâches et de ses efforts en le payant de façon décente.

Peu nombreux et discrets par devoir de réserve, les proviseurs ne descendront pas réclamer des milliards dans la rue. Mais on se méprendrait à croire qu'on trouvera des dirigeants de qualité en les payant au rabais et en s'en remettant, année après année, à leur dévouement au service public. Rapidement et sûrement, les éléments de valeur refuseront d'entrer dans la fonction ou la quitteront.

Le ministre de l'éducation nationale a su «écouter» les lycéens. Peut-être saura-t-il entendre les proviseurs de lycée et les revaloriser enfin de façon significative ?

▶ **Philippe Gérard est proviseur du lycée d'Etat Paul-Cézanne à Aix-en-Provence.**

BIBLIOGRAPHIE

Raminagrobis hexagonaux

NAISSANCE D'UNE NATION
de Yann de L'Ecotais.
Grasset, 224 p., 89 F.

A l'heure où l'Europe n'a jamais paru si nécessaire, les «étatistes nombrilistes» donnent à Yann de L'Ecotais une poussée d'adrénaline. Ceux qui chipotent sur la marche vers l'union politique ne se rangent pas tous derrière la bannière de Mme Thatcher. On en trouve aussi en France sur presque tout l'*échiquier politique* : Front national, une fraction du RPR, aile gauche du PS, Parti communiste. Sans doute leurs réactions ne sont pas concertées, mais leurs fidèles se rangent, selon notre auteur, en cinq catégories : le *moderniste* (pourquoi faire l'Europe puisque l'économie se mondialise) ; le *rétro* (la concurrence est un piège qui conduira l'industrie française à la casse) ; le *narcissique* (la culture française est la meilleure, protégeons-la) ; l'*écolo* (les Vikings vont venir déposer leurs papiers gras dans notre jardin) ; le *paranoïaque* (la terre entière nous en veut et d'abord nos partenaires européens).

Ayant repéré ces tribus, Yann de L'Ecotais ferraille brillamment contre leurs mensonges politiques et économiques, puis explique qu'ils refusent l'Europe, non pour défendre la France mais les privilèges qu'ils détiennent dans l'ordre du pouvoir de l'argent ou de leurs «statuts». A moins qu'ils ne luttent pour préserver l'idée qu'ils se font de la Nation.

Sur ce dernier point, Yann de L'Ecotais troque la plume du polémiste contre celle de l'analyste. Il n'a pas de mal à marquer la différence entre les abandons et les transferts de souveraineté et à justifier le «principe de subsidiarité» : il convient que le pouvoir s'exerce au plus bas niveau possible, mais il est des fonctions que seule l'Europe peut assumer pour le bénéfice des nations qui la composent (sécurité extérieure, aide au développement du Sud de la planète, immigration, lutte contre la pauvreté, préservation de l'environnement, bioéthique).

Yann de L'Ecotais a choisi pour titre de son livre celui d'un film de Griffith. Mais, pour lui, la «naissance d'une nation», ce n'est pas du cinéma. Il sent que l'on peut «transmuter, par le biais de l'Europe, le concept de Nation». Sans doute, beaucoup des fervents défenseurs d'une confédération européenne (qui devient une fédération lorsqu'elle réussit) ne le suivront pas sur un terrain aussi brumeux. Mais «il n'y a que la foi qui sauve» et notre auteur avait besoin de cet élan pour mener sa croisade contre les Raminagrobis hexagonaux.

PIERRE DROUIN

Le gouvernement américain navigue entre plusieurs écueils

Le président George Bush a maintenu, mardi 4 décembre, une position de fermeté face à l'Irak, affirmant qu'il n'était pas question de négocier le retrait irakien du Koweït et que tous les moyens seraient employés pour faire plier Bagdad. M. Bush a d'autre part apporté son soutien aux déclarations du secrétaire à la défense Dick Cheney, qui avait affirmé lundi qu'une intervention militaire contre l'Irak, plutôt que des sanctions, était le moyen le plus sûr d'obtenir un retrait du Koweït. Lors d'une conférence de presse à Montevideo, M. Bush a également réaffirmé qu'il s'opposait à l'établissement d'un lien entre la crise du Golfe et la question palestinienne.

WASHINGTON

de notre correspondant

Froid, chaud, froid... Depuis quelques jours, l'administration Bush envoie à l'Irak une succession de signaux, moins contradictoires que complémentaires, mais qui, aux Etats-Unis même, suscitent des craintes aussi bien chez ceux qui souhaitent la guerre que chez ceux qui la refusent.

Au terme d'un long et puissant effort diplomatique, Washington avait obtenu, jeudi 29 novembre, le vote d'une résolution du Conseil de sécurité très menaçante pour l'Irak. Le lendemain, un petit air de flûte succédait aux roulements des tambours : M. Bush annonçait l'envoi du secrétaire d'Etat à Bagdad, et d'une manière plus générale se montrait disposé à parler avec les Irakiens. Mais, presque immédiatement après, le ton montait à nouveau, comme si l'administration voulait dissiper tout malentendu dans le monde et toute illusion en Irak. Avec un bel ensemble, le secrétaire d'Etat, le secrétaire à la défense, M. Dick Cheney, et le Conseiller pour les affaires de sécurité, M. Brent Scowcroft, apparaissaient aux différents débats télévisés du week-end pour répéter qu'il n'était pas question de la moindre concession à l'Irak, mais que le seul but du voyage à Bagdad était de faire comprendre de vive voix à Saddam Hussein à quel point la menace était sérieuse.

Cela, M. Bush l'avait en fait déjà dit, mais il fut jugé utile de le répéter haut et fort, et le lendemain, lundi, le chef du Pentagone franchissait un pas de plus en affirmant que l'embargo à lui seul ne suffirait pas à faire reculer l'Irak. Conclusion : il faudra faire la guerre, à moins que Saddam Hussein ne cède sur toute la ligne. Mardi 4 décembre, au cours d'une conférence de presse donnée en Uruguay, seconde étape de sa tournée en Amérique latine, M. Bush poursuivait dans la même veine : *« Je ne suis pas d'humeur à négocier »* (avec le dictateur irakien). Tout cela forme un tout et sert un objectif bien défini : rappeler à l'Irak que s'il ne saisit pas la toute petite carotte tendue le 30 novembre par M. Bush, le bâton, – et un très gros bâton – lui sera administré.

Mais si clair qu'il puisse paraître, ce message est encore jugé trop ambigü par certains, trop chargé de dangers cachés. Si l'offre de dialogue lancée par M. Bush a suscité une très large approbation (90 % des Américains, selon un sondage ABC), quelques voix discordantes se sont fait entendre, en particulier parmi les amis traditionnels d'Israël (et en Israël même). Henry Kissinger, sur un ton lugubre, a paru voir dans l'annonce de ces entretiens le premier pas menant inéluctablement à la capitulation. Une double crainte a été exprimée, plus ou moins explicitement selon les cas. D'une part que l'administration soit amenée, bon gré mal gré, à offrir à Saddam Hussein un petit quelque chose lui permettant de sauver la face : par exemple accepter d'envisager, après l'évacuation du Koweït, l'examen du problème palestinien dans un cadre international. Les responsables de l'administration, M. Baker en tête, ont juré leurs grands dieux qu'il n'en était absolument pas question, et ces assurances seront sans aucun doute réitérées à l'occasion de la visite du premier ministre israélien Itzhak Shamir à Washington, au début de la semaine prochaine. Mais un certain doute subsiste malgré tout chez ceux qui veulent éviter toute remise en cause du *statu quo* dans les territoires occupés, et qui accusent M. Bush de tiédeur à l'égard d'Israël.

L'autre souci est la perspective de laisser intacte la puissance militaire irakienne – et la personne de Saddam Hussein. Et cette crainte-là n'a pas été dissipée par M. Baker. Le secrétaire d'Etat a, au contraire, expliqué que si l'Irak se pliait aux conditions définies par l'ONU, sa « récompense » serait de ne pas être attaqué par les Etats-Unis.

Manière de prendre date

Mais, en sens inverse, « l'ouverture » surprise pratiquée par M. Bush n'a pas non plus calmé les appréhensions de ceux qui considèrent que, en envoyant des renforts massifs dans le Golfe, l'administration s'est engagée beaucoup trop précipitamment sur une voie menant à la guerre. L'annonce du voyage à Bagdad a certes provoqué, de ce côté-là, un réel soulagement, mais les craintes ont rapidement repris le dessus. Les auditions de la commission des forces armées du Sénat, qui sont entrées dans leur deuxième semaine, témoignent de cet état d'esprit, et le sénateur Nunn, président de cette commission, et personnage incontournable au Congrès, continue à émettre de sérieuses réserves sur la politique de l'administration. Après avoir entendu le secrétaire à la défense exposer les inconvénients et les limites des sanctions imposées à l'Irak, le sénateur a par exemple reproché à M. Cheney de ne s'être pas livré *« à une analyse aussi poussée des coûts d'une guerre »*. Un autre sénateur démocrate, M. Claiborne Pell, président de la commission des affaires étrangères, a entonné un refrain bien connu : la Constitution ne permet pas au président d'engager le pays dans une guerre sans en référer au Congrès (ce que la Maison Blanche conteste). Mardi, 54 membres démocrates de la Chambre des représentants ont entamé une action en justice pour contraindre l'exécutif à respecter la loi fondamentale – action symbolique car elle sera à coup sûr jugée irrecevable. Parallèlement, les représentants démocrates ont voté à une très forte majorité une motion – non contraignante – enjoignant le président de consulter les élus avant de passer à l'offensive dans le Golfe.

Pour l'heure, les récriminations en provenance du Capitole n'expriment pas une opposition résolue à la politique de M. Bush, mais plutôt une manière de prendre date, au cas où les choses tourneraient mal. Après tout, la majorité démocrate a tout à fait la possibilité de convoquer le Congrès et de se prononcer sur la politique à suivre dans le Golfe, mais elle se garde bien de le faire. Les auditions, qui permettent de se démarquer, directement ou par invités interposés, des positions de l'administration, sont pour l'instant jugées beaucoup plus adéquates, et leur impact est indéniable. On a ainsi entendu mardi l'ancien secrétaire à la défense, Robert McNamara, grand partisan, naguère, de l'engagement américain au Vietnam, plaider avec passion contre le déclenchement prématuré d'une guerre qui serait forcément *« sanglante »*. Et l'historien libéral Arthur Schlesinger a caustiquement fait remarquer que les Etats-Unis s'étaient trop souvent trompés au Proche-Orient pour être *« si sûrs, aujourd'hui, d'avoir raison »*.

JAN KRAUZE

L'embargo affecte inégalement l'Irak

A quelques semaines de l'ouverture de négociations ou du déclenchement des hostilités, l'embargo contre l'Irak se poursuit. Quatre mois après sa mise en œuvre, qu'a-t-il donné ? Réponse des experts gouvernementaux : « Çà marche, mais il est difficile d'en mesurer précisément l'impact. »

L'embargo contre l'Irak fonctionne. Les renseignements collectés par la défense nationale française et comparés à ceux obtenus par les services spécialisés des Etats-Unis ou de Grande-Bretagne dessinent l'image d'un pays durement touché... mais nullement à genoux.

Dans le domaine alimentaire, l'Irak était dépendant à plus de 50 % des importations. Aujourd'hui, la capitale irakienne semble regorger de nourritures variées, mais nul ne sait s'il s'agit d'une vitrine à l'intention des observateurs occidentaux ou d'un état représentatif de l'approvisionnement moyen du pays.

Néanmoins, sur les produits de base, le rationnement instauré le 3 septembre a été renforcé en novembre. Neuf produits essentiels, comme le savon, le riz, les féculents, les céréales, la lessive... sont aujourd'hui contingentés. Sur un produit de base comme le riz, l'Irak n'avait, le 2 août dernier, que deux mois de réserves. Les rations ont donc été réduites au minimum.

Sur les céréales, la capacité de résistance du pays semble plus importante, d'autant que seuls les magasins d'Etat sont en droit de les commercialiser. En matière de fruits et légumes, en revanche, les récoltes suffiraient aux besoins du pays. Preuve qu'un climat de pénurie s'est toutefois instauré : le marché noir est florissant. Malgré les peines sévères encourues par les spéculateurs, le prix du sac de riz de 50 kilos s'établit à 75 dinars, au lieu de 6 habituellement. Beaucoup de boulangeries ont également fermé, faute de farine.

Manque de médicaments

Prenant les risques de rationnement au sérieux, le gouvernement irakien a conseillé à la population de planter des haricots, d'utiliser les fèves plutôt que le riz et l'orge à la place du blé. Des reconversions agricoles ont également eu lieu, mais il faudra plusieurs mois avant que les rizières ne deviennent productives. Commentaire d'un spécialiste : *« Si la distribution de produits alimentaires est efficace, il n'y aura pas de famine. »*

Bien entendu, c'est la population la moins riche, celle qui n'a pas accès au marché noir, qui souffre le plus. Bien que l'embargo n'ait pas pour objet d'affamer la population, les autorités irakiennes font sporadiquement état de morts par carence alimentaire ou médicamenteuse. Le 3 décembre, le ministre de la santé, M. Abdel-Salam Mohamed Saïd, a ainsi annoncé que 1 416 enfants irakiens étaient morts, faute de médicaments (*le Monde* du 5 décembre).

Or, l'embargo ne porte pas sur ce type de produits. Cent tonnes de nourriture (dont des laits pour bébé) et des produits médicamenteux ont été récemment acheminés en Irak. Si l'on y ajoute tout ce qui a été dérobé dans les hôpitaux du Koweït, l'Irak ne devrait pas souffrir de pénurie... A moins, estiment certains observateurs, que celle-ci ne soit artificiellement entretenue pour des besoins de politique intérieure. Les pharmacies n'auraient pas été réapprovisionnées depuis le 2 août et quinze produits vitaux ne seraient plus délivrés que par les magasins d'Etat. Quant aux médicaments disponibles, ils paraissent avoir été réservés aux hôpitaux et à l'armée.

Dans le secteur industriel, l'embargo semble avoir fait mouche. L'extraction pétrolière, principale richesse de l'Irak, a été réduite de 75 %. Ce qui est logique : l'embargo gêne l'exportation et les cuves de stockage sont pleines à ras bord. En revanche, les produits raffinés manquent. Les adjuvants nécessaires au raffinage ne peuvent plus être importés et la pénurie d'essence menace. Pas pour l'armée, qui est servie en priorité, mais pour les véhicules civils et utilitaires. Dans les villes, par mesure d'économie, la vitesse a été réduite.

Contrebande sur des produits courants

D'autres produits vitaux, comme les pneumatiques (avions, automobiles...), ne peuvent plus être importés non plus ; les stocks seraient inexistants et l'usure d'autant plus grande que les pneus habituellement importés n'avaient pas de carcasse radiale. Faute de pneumatiques de rechange, les missions d'entraînement des chasseurs irakiens auraient également été réduites.

Dans les usines, presque toutes construites clés en main par les pays occidentaux, les pannes classiques (roulements à bille ou turbines pour les unités hydrauliques) entraînent, faute de pièces de rechange, une paralysie progressive. Paralysie accentuée par le fait que l'encadrement était parfois constitué par du personnel étranger.

Bien entendu, la contrebande vient atténuer la pénurie de produits courants, mais, selon tous les experts, elle ne joue qu'à la marge. Enfin, sur le plan militaire, l'effet de l'embargo est quasi nul. Les Irakiens disposent de stocks d'armes et d'engins blindés en abondance ; une industrie de munitions pour blindés et infanterie a même été développée, mais les renseignements sur ses capacités de production manquent cruellement.

Les experts de tous les pays espèrent qu'au 15 janvier prochain les effets de l'embargo favoriseront l'enclenchement des négociations.

YVES MAMOU

M. Ryjkov se prononce contre une participation militaire soviétique

Le premier ministre soviétique, M. Nikolaï Ryjkov, s'est déclaré *« catégoriquement opposé »* à une intervention militaire soviétique dans le Golfe, dans un entretien publié, mardi 4 décembre, par l'agence non officielle Interfax. *« Nous ne devons en aucun cas prendre part à une action militaire au Proche-Orient (...) ni avec des troupes ni par aucun autre moyen. Le pays ne le comprendrait pas. L'Afghanistan nous suffit »*, a déclaré le chef du gouvernement soviétique.

M. Edouard Chevardnadze avait brandi, samedi, la menace d'une opération militaire soviétique dans le Golfe si la sécurité des Soviétiques en Irak était menacée. M. Ryjkov a, par ailleurs, estimé que l'Union soviétique ne verserait probablement pas de compensation à l'Irak pour les quelque 3 300 ressortissants soviétiques en rupture de contrat dont Bagdad a annoncé mardi la prochaine libération, tenant le Kremlin pour responsable de toute rupture de contrat occasionnée par leur rapatriement (*le Monde* du 5 décembre). – *(AFP, AP.)*

Washington dit tout ignorer d'une éventuelle proposition de compromis irakienne

Un porte-parole du département d'Etat américain a fait savoir, mardi 4 décembre, que les Etats-Unis ne disposaient d'aucune information sur une éventuelle proposition de compromis irakienne qui permettrait de mettre fin à la crise du Golfe. Le porte-parole commentait une information rapportée par la chaîne de télévision britannique Sky News selon laquelle le président Saddam Hussein aurait fait connaître cette nouvelle position dans la crise du Golfe lors de rencontres privées avec certaines personnalités ayant fait le voyage de Bagdad, dont M. Evgueny Primakov, l'envoyé spécial du président Gorbatchev.

Selon Sky News, l'Irak se retirerait du Koweït, exception faite d'un champ pétrolifère à cheval sur la frontière entre les deux pays – l'immense réserve pétrolière de Roumeilah qui se trouve pour l'essentiel en territoire irakien et a un prolongement d'environ 3,2 km à l'intérieur de Koweït, – en échange d'une garantie de non-agression de la part des Occidentaux. Le président Saddam Hussein serait également disposé à rendre les îles stratégiques de Warbah et de Boubiyane à condition que la famille royale koweïtienne accepte de les louer à l'Irak.

Ce n'est pas la première fois qu'une information de ce genre est rendue publique. Elle semble avoir été prise au sérieux et a fait baisser mardi d'un dollar par baril le prix du pétrole brut sur le marché *« spot »*, après la clôture des marchés à terme.

• **A Bagdad**, une réunion quadripartite qui a regroupé mardi soir le président irakien Saddam Hussein, le roi Hussein de Jordanie, le vice-président du conseil présidentiel yéménite Ali Salem el Beid, et le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, a salué *« l'amorce du dialogue »* américano-irakien, préconisé *« un dialogue inter-arabe »* sur la crise du Golfe et exhorté la communauté internationale à *« mettre à profit l'évolution positive de la situation pour consolider la tendance vers un règlement global et équitable dans la région et vers la solution des problèmes du monde par le dialogue »*.

• **Au Caire**, dans un communiqué publié après deux jours d'entretiens, les ministres des affaires étrangères d'Egypte, de Syrie et d'Arabie Saoudite, ont estimé que la résolution 678 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui autorise le recours à la force contre l'Irak pour l'obliger à se retirer du Koweït, contribuerait à un règlement de la crise du Golfe.

Les trois ministres, MM. Esmat Abdel Méguid, Farouk el Chareh et le prince Saoud el Fayçal, affirment que *« c'est le refus irakien des résolutions internationales et arabes »* qui a amené la communauté internationale à adopter cette résolution.

• **A Ryad**, le secrétaire général du conseil de coopération du Golfe, M. Abdallah Bicharah, a affirmé mardi soir que les pays du CCG (Arabie saoudite, Emirats arabes unis, Koweït, Bahrein, Oman et Qatar) *« préfèrent un règlement pacifique »* de la crise née de l'occupation irakienne du Koweït *« sur la base de l'application des résolutions du Conseil de sécurité »*.

• **A Bruxelles**, les Douze ont décidé mardi le principe d'une rencontre entre le ministre irakien des affaires étrangères Tarek Aziz et son collègue italien Gianni De Michelis, dont le pays préside actuellement la CEE. Cette rencontre, qui se tiendrait à Rome, n'aurait toutefois lieu qu'après l'éventuel voyage de M. Aziz à Washington, *« sur le chemin du retour »*. Les Douze ont également retenu le projet d'une rencontre de la troïka européenne (Italie, Irlande et Luxembourg) avec la troïka de la Ligue arabe (OLP, Qatar, Oman). – *(AFP, AP, Reuter.)*

MM. Dumas et Chevènement se prononcent à nouveau pour une conférence internationale

La réunion d'une conférence internationale pour *« un règlement global »* de tous les problèmes du Proche et du Moyen-Orient sera *« indispensable »*, une fois que la crise du Golfe aura trouvé son issue, a affirmé, mardi 4 décembre, M. Roland Dumas.

Lors d'un débat avec les parlementaires de l'Union de l'Europe occidentale à Paris, M. Dumas a souligné que la communauté internationale ne pouvait accepter *« dans l'immédiat »* l'établissement d'un lien entre la crise du Golfe et les autres conflits dans la région, afin de *« ne pas donner des arguments au président Saddam Hussein »*. Mais, *« devant la multiplication des conflits dans cette région, il sera indispensable que la communauté internationale envisage un jour un règlement global de toutes ces crises »*, a-t-il ajouté, en mentionnant spécifiquement, outre le problème du Golfe, ceux du Liban et du conflit israélo-palestinien. *« Beaucoup de grands pays y pensent, y compris les Etats-Unis »*, a-t-il ajouté. Pour la France, cette conférence devrait être comme *« un grand chapiteau sous lequel se tiendraient des sous-conférences »*, consacrées au règlement des différents problèmes de la région.

« L'année prochaine »

M. Dumas a déclaré qu'il *« regrettait »* les livraisons d'armes effectuées, dans le passé, par la France à l'Irak. Il a souligné la nécessité pour *« chaque pays de faire son mea culpa, et de tirer les enseignements de cette expérience »*. Le ministre a par ailleurs affirmé que, si la France souhaitait toujours un règlement pacifique de la crise, des contraintes de temps imposaient de *« préparer la guerre »*. *« Un embargo de douze mois serait mieux qu'un embargo de six mois, mais douze mois seraient un élément de complication, en raison du facteur climatique »*, a-t-il expliqué en faisant allusion à l'approche de la saison chaude, qui gênerait d'éventuelles opérations militaires.

Le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, a estimé pour sa part qu'afin d'éviter le déclenchement d'un conflit à partir du 15 janvier, *« il faut que l'Irak affirme son intention de se retirer du Koweït et qu'une connexion souple soit posée avec les autres problèmes »* de la région, notamment par *« la perspective de la réunion l'année prochaine d'une conférence internationale »* destinée à les régler. M. Chevènement a d'autre part comparé la crise du Golfe à *« une partie de poker »* entre les Etats-Unis et l'Irak. Il a regretté l'absence de *« volonté politique »* des pays de l'UEO qui limite la présence militaire européenne dans le Golfe à un *« potentiel additionnel »* aux forces américaines.

□ **Thomson confirme son contrat d'armes avec l'Arabie saoudite.** – Le groupe français Thomson a confirmé, mardi 4 décembre, la signature (*le Monde* du 30 novembre) d'un contrat d'armes avec l'Arabie saoudite d'un montant de 3,4 milliards de francs. Aux termes de cet accord conclu par l'intermédiaire de la SOFRESA, Thomson doit livrer *« dans les plus brefs délais »* des missiles sol-air de défense aérienne à courte portée montés sur des véhicules à roues. Ces matériels, qui servent à la protection des bases militaires, seront fournis avec leur logistique.

LA CRISE DU GOLFE

La France étudie plusieurs solutions pour renforcer le dispositif « Daguet »

Les états-majors français, avec l'accord du ministre de la défense, ont préparé plusieurs solutions pour renforcer le dispositif « Daguet » en Arabie saoudite, qui seront soumises sous peu à l'approbation du chef de l'État avant de commencer à être exécutées d'ici à la fin de cette semaine. Selon des informations dans les milieux militaires, ces solutions visent principalement à doter le dispositif français de nouveaux moyens de feu avec des chars AMX-30 et une artillerie tractée de 155.

A l'heure actuelle, l'opération « Daguet » rassemble 6 250 hommes en Arabie saoudite. Outre l'état-major et ses services, les forces terrestres comptent 5 300 hommes (qui servent 1 400 véhicules – dont 300 blindés légers – et 74 hélicoptères) et les forces aériennes réunissent 750 hommes (qui mettent en œuvre vingt-quatre avions de combat, sept avions d'accompagnement, deux hélicoptères, trois sections de missiles anti-aériens et huit canons de 20).

Des chars AMX-30 et des canons de 155

La logistique de ce dispositif est déjà relativement lourde à assurer – notamment par bateaux de commerce affretés – puisque, *via* le port de Yanbu, elle requiert quatre cents tonnes de fret tous les quinze jours.

Dans sa configuration actuelle, « Daguet » se veut avant tout un dispositif de contre-attaque dans l'hypothèse d'une agression de chars. Il n'est pas un dispositif offensif. Les solutions envisagées changeraient notablement la posture de la garnison française en Arabie saoudite. En effet, les états-majors ont préparé, outre l'éventualité de l'envoi de nouveaux hélicoptères de combat et de soutien, l'expédition de pièces d'artillerie tractées de 155 (en provenance du 11e régiment d'artillerie de marine basée à la Lande-d'Ouée, près de Rennes) et de chars de combat AMX-30 B2 (en provenance d'un régiment blindé installé dans un camp de l'est de la France).

Si le choix des tubes de 155 est acquis, l'envoi de chars AMX-30 B2 pose encore un triple problème à résoudre : d'abord, celui de leur soutien ou de leur environnement technique – il s'agit de matériels relativement fragiles et anciens, – compte tenu des conditions climatiques difficiles de l'Arabie saoudite ; ensuite, celui de leur nombre – les blindés devront être prélevés dans deux régiments différents – pour représenter un parc militairement significatif sur place ; enfin, celui de leur transport, qui exigera de nouveaux affrètements navals.

Ce renfort en préparation du dispositif « Daguet » est une opération différente de celle que les états-majors étudient d'autre part, à savoir le remplacement, fixé à la fin du mois de janvier prochain, des éléments de la 6e division légère blindée (DLB) cantonnée à Nîmes par des détachements, qui s'apprêtent à les relever après quatre mois de séjour, de la 9e division d'infanterie de marine (DIMa) basée à Nantes.

L'armée de terre française souhaite envoyer le radar Orchidée en Arabie saoudite

L'armée de terre française étudie l'opportunité d'envoyer en Arabie saoudite l'hélicoptère équipé du système Orchidée, qui, grâce à ce radar, permet de détecter des cibles fixes ou mobiles à 150 kilomètres de distance depuis l'altitude (environ 3 000 mètres) où il croise en vol. A ce jour, la décision de déployer Orchidée au sein du dispositif militaire « Daguet » n'a pas été prise par le ministre de la défense, mais des mesures ont été arrêtées pour préparer ce système de reconnaissance à l'éventualité de son départ.

Destiné à la surveillance du champ de bataille dans sa profondeur, le système Orchidée est un hélicoptère du modèle Super-Puma qui est doté d'un radar Doppler capable de détecter des objectifs militaires fixes ou des véhicules en déplacement et de transmettre, par liaison hertzienne, les renseignements recueillis à une station au sol chargé de les interpréter.

Attente d'un « feu vert » ministériel

A l'origine, l'armée de terre avait conçu le projet de disposer de vingt hélicoptères de ce genre pour un coût global supérieur à 7,5 milliards de francs (valeur 1990). Orchidée était adapté au recueil d'informations au profit de la Force d'action rapide et des régiments d'artillerie nucléaire Hadès.

Pour des raisons d'économies, le ministère de la défense a choisi, en août dernier (*le Monde* du 9 août), d'arrêter ce programme dont le développement a été lancé en 1986 et dont la production en série devait commencer en 1994. Cependant, un prototype Super-Puma du système Orchidée existe déjà, avec une station au sol, dénommée Mistigri, qui était prévue pour commencer ses essais à partir de novembre dernier.

L'armée de terre envisage de pouvoir tester les capacités du prototype Orchidée en vraie grandeur, sur le sol saoudien, où il servirait de moyen de reconnaissance et de renseignement aux hélicoptères de combat déployés avec l'opération « Daguet ». Le feu vert à l'envoi d'un tel système en Arabie saoudite dépend du ministre de la défense qui ne l'a pas encore donné.

D'autre part, l'état-major et les industriels concernés ont mis à l'étude, selon la revue spécialisée *Air et Cosmos*, une version simplifiée et moins onéreuse – baptisée Horizon – du système Orchidée, dans l'hypothèse où le ministère de la défense, revenant sur sa décision, choisirait néanmoins de se lancer dans un programme comparable, mais plus économique. Sans Orchidée, l'armée de terre française ne peut compter, dans ce type de mission, que sur des missiles CL 289 de reconnaissance à longue portée, dont le coût est de 2,5 milliards de francs environ, et sur un nouveau système de guerre électronique de l'avant (SGEA), évalué à quelque 1,7 milliard de francs, quand ils lui seront livrés par ses fournisseurs au milieu de 1992.

Aux Pays-Bas

Le retour des pacifistes

LA HAYE

de notre correspondant

Mis sous l'étouffoir par la détente Est-Ouest, les pacifistes néerlandais entendent profiter de la menace d'un conflit armé dans le Golfe pour renaître de leurs cendres. Mardi 4 décembre, la police de Venlo, dans le sud-est des Pays-Bas, a appréhendé et placé en détention provisoire vingt et un activistes qui, au cours de la nuit précédente, avaient bloqué et entrepris de saboter un aiguillage de la voix ferrée en provenance d'Allemagne. Ce tronçon ferroviaire est un point de passage obligé pour les convois qui, depuis le 18 novembre, transportent vers Rotterdam du matériel militaire américain stationné outre-Rhin et destiné au renforcement du dispositif déployé en Arabie saoudite. « *Arrêtez les préparatifs de guerre* », « *Pas de guerre dans le Golfe* », proclamaient les banderoles installées le long des rails par les militants pacifistes. Protestant plus spécifiquement contre le transit par les Pays-Bas d'une partie de l'arsenal américain, un groupe se présentant comme le « *commando anti-intervention les Petits Gladios* » avait revendiqué la triple action menée, lundi 3 décembre, contre des installations électriques ferroviaires dans la région d'Eindhoven. Travaillant sous contrat pour l'armée américaine, la Compagnie des chemins de fer a demandé et obtenu des autorités des trois provinces traversées par les trains un renforcement de la surveillance policière le long du trajet. La police de Rotterdam a, de son côté, décidé d'intensifier les patrouilles autour du périmètre qu'occupe, à l'embouchure du port, la société ECT, où les engins de l'US Army sont transbordés.

CHRISTIAN CHARTIER

□ **Manifestation pacifiste à Paris.** – Quelques milliers de personnes (12 000 selon les organisateurs, 3 000 selon la police) ont défilé mardi soir à Paris de la République à Saint-Augustin sur le thème « Non à la guerre, oui à la paix ». Répondant à l'appel d'un groupe de pacifistes, soutenus notamment par le PCF, la CGT, les Jeunesses communistes, le MRAP et la Ligue communiste révolutionnaire, les manifestants ont scandé des slogans réclamant des négociations.

AMÉRIQUES

La visite du chef de la Maison Blanche en Argentine au lendemain de la rébellion militaire

Le président George Bush se dit confiant dans la « stabilité des démocraties sud-américaines »

Quelques heures avant de partir pour l'Argentine, où il était attendu mercredi 5 décembre, le président George Bush, qui a tenu une conférence de presse à Montevideo, deuxième étape de sa tournée latino-américaine, a exprimé son « soutien » à son homologue argentin Carlos Menem, au lendemain de la rébellion avortée d'un groupe d'officiers d'extrême droite. Minimisant l'importance de la rébellion, qu'il a qualifiée de *« controverse entre militaires »* et non de tentative de coup d'Etat, M. Bush a réaffirmé sa confiance dans la *« stabilité des démocraties sud-américaines »*, et rendu hommage aux *« progrès accomplis »* par l'Argentine.

BUENOS-AIRES

Correspondance

La rapidité et l'efficacité avec lesquelles la rébellion militaire, qui s'est soldée par treize morts au moins, des dizaines de blessés et trois cent trente et une arrestations, a été étouffée, lundi 3 décembre, constitue sans nul doute un succès inattendu pour le président argentin. Son prédécesseur, M. Alfonsin, n'y était pas parvenu, lui qui, lors des précédents soulèvements en 1987 et 1988, avait dû se résoudre à « négocier » plus ou moins ouvertement avec les mutins. Aussi, à quelques heures de l'arrivée du président américain George Bush à Buenos-Aires, le président Menem avait-il toutes les raisons de se féliciter d'avoir rétabli l'ordre dans les casernes et de s'être montré à la hauteur d'un danger qui menaçait la démocratie argentine. Selon les déclarations, mardi, du ministre de la défense, M. Humberto Romero, le colonel à la retraite Mohamed Ali Seineldin, qui a revendiqué la seule responsabilité du soulèvement militaire des « *carapintadas* », aurait aussi demandé, lundi après l'échec de son mouvement, « *un pistolet pour mettre fin à ses jours* ». De son côté, le chef de l'Etat s'est dit favorable à des condamnations exemplaires : « *Ma main ne tremblera pas en signant les condamnations les plus lourdes* », devait-il déclarer en évoquant le sort des mutins.

C'est donc un Carlos Menem triomphant, sûr de lui et dont le pouvoir a encore été renforcé par cette victoire, qui devait accueillir mercredi son homologue américain pour une visite éclair de vingt-deux heures. D'autant que le président Menem, contrairement à certaines traditions nationalistes et antiaméricaines chères dans le passé aux péronistes, n'a eu d'autre souci en arrivant au pouvoir que de rétablir des relations de confiance avec Washington aptes à dissiper, entre autres, la « brouille » de la guerre des Malouines. Le président argentin pourra en outre démontrer sans difficulté aux yeux de son hôte les bienfaits de sa politique néolibérale : l'hyperinflation a été jugulée, les privatisations des secteurs-clés de l'économie argentine marchent tambour battant, et malgré sa dette extérieure de 62 milliards de dollars, l'Argentine a réussi à rentrer dans le giron des organismes internationaux qui saluent, dans le président Menem, un élève appliqué des lois du libre marché.

Impressionnant dispositif de sécurité

En un an et demi de gouvernement, ce caudillo provincial, dont le « look » exotique et les promesses populistes durant sa campagne électorale pouvaient faire craindre le pire à Washington, s'est révélé un ami inconditionnel. Et le geste du président argentin d'envoyer des troupes dans le Golfe aux côtés des Américains et des Anglais, c'est-à-dire les ennemis d'hier pendant la guerre des Malouines, a été chaleureusement accueilli par le président Bush.

Le président Menem, qui a demandé officiellement à la population locale de « *se réjouir de la venue du président Bush* », pouvait même espérer, en vertu de l'état de siège qui a été décrété dès le début du soulèvement militaire, lundi, et prolongé pour soixante jours, couper court à toute manifestation hostile. Plusieurs partis de gauche, mais aussi des radicaux, des péronistes dissidents et des anciens combattants de la guerre des Malouines ont toutefois annoncé leur intention de maintenir les marches de protestation prévues contre la venue du président américain. Quoi qu'il en soit, c'est au milieu d'un impressionnant dispositif de sécurité que le président Bush était attendu à Buenos-Aires : des centaines de gardes du corps, une limousine noire de 8 tonnes et de 12 mètres de long, entièrement blindée, et même des victuailles et de l'eau congelée font partie de ses bagages. Les Argentins, qui ont vécu lundi sur le pied de guerre avec des chars, des échanges de tir en plein milieu de la capitale et le survol bruyant et inquiétant de Mirage au-dessus de leurs têtes, s'apprêtaient, mercredi, à vivre une nouvelle journée chargée et lourde de sens. Le président Bush est, en effet depuis trente ans le premier président américain à fouler le sol argentin.

CHRISTINE LEGRAND

COLOMBIE : à quelques jours des élections législatives

Le gouvernement a entamé des négociations indirectes avec le cartel de Medellin

Bien que le président Gaviria aït affirmé à plusieurs reprises son refus de négocier, un dialogue indirect s'est établi entre le gouvernement et le cartel de Medellin, qui propose une reddition massive à des conditions qui semblent difficiles à accepter.

BOGOTA

de notre envoyé spécial

Pablo Escobar sous les verrous ? Le numéro un du cartel de Medellin court toujours. Mais l'annonce faite par les « extradables » – bras armé du cartel – que trois cents « narcos » seraient disposés à se rendre à la justice colombienne relance l'espoir d'un arrêt, définitif cette fois, des voitures piégées, des attentats aveugles ou sélectifs, des enlèvements, qui ont marqué la « *guerre à mort* » – entrecoupée de trêves fragiles – entre le gouvernement et les barons de la drogue.

« *Pourquoi pas ?*, se demande Enrique Santos Calderon, éditorialiste du quotidien *El Tiempo*. *Mais l'expérience nous enseigne à réfréner notre enthousiasme. Cette fois, pourtant, l'affaire paraît sérieuse. C'est peut-être la fin d'un horrible cauchemar* »... Il est peu probable, cependant, que Pablo Escobar lui-même réponde à l'offre de reddition honorable des autorités. Il figure en tête de liste des trafiquants de drogue réclamés par la justice américaine et il est impliqué par le gouvernement colombien dans les assassinats de plusieurs personnalités, en particulier ceux de Guillermo Cano, directeur du journal *El Espectador*, et de Luis Carlos Galan, candidat libéral à la présidence.

Pour se rendre aux autorités colombiennes, les « narcos » candidats au retour à la légalité, sinon au repentir, posent des conditions précises. Celles-ci ont été transmises au président Gaviria par trois notables – les anciens présidents Misael Pastrana, Lopez Michelsen et l'ancien dirigeant communiste Diego Montana – qui agissent en fait comme intermédiaires entre le cartel et les autorités. Les « narcos » ne veulent pas être déclarés coupables ; ils réclament la garantie qu'ils ne seront pas extradés aux Etats-Unis ; ils refusent d'être contraints de dénoncer leurs complices, amis ou parents ; et ils demandent que le trafic de drogue soit considéré comme un délit collectif de caractère particulier.

Dans la même prison

Ils veulent aussi être détenus tous ensemble dans une même prison, sous la protection des forces armées, de la police ou d'organismes internationaux – ils ont curieusement cité la Croix-Rouge internationale et Americas Watch – qui garantiraient leur intégrité physique : ayant dénoncé à plusieurs reprises les « *excès* » de la répression et les « *assassinats* » perpétrés dans leurs rangs par certains corps de police, ils redoutent, apparemment, des représailles contre eux-mêmes ou leurs familles. Leurs plaintes ont-elles eu un écho en haut lieu ? Le colonel Oscar Pelaez, chef des services de renseignement de la police et ennemi juré des « narcos », a été en tout cas relevé de son poste à Medellin.

Selon les « extradables », cette éventuelle reddition massive impliquerait l'arrêt de toutes les activités liées au trafic de drogue et au narcoterrorisme. Une hypothèse qui ne peut pas laisser les autorités indifférentes. Mais la marge de manœuvre de M. Gaviria est étroite. Le président a affirmé à plusieurs reprises, depuis son investiture en août dernier, qu'il n'était pas question de négociations avec les « narcos », considérés comme des criminels. Mais il a implicitement admis, samedi 1er décembre, le rôle d'intermédiaires que jouent les notables dans ce dialogue « informel » avec le cartel et il a promis de « *tout faire* » pour la libération des journalistes – dont le rédacteur en chef du *Tiempo*, Francisco Santos – encore détenus par les « extradables ».

Jusqu'où peut-il aller pour favoriser cette « pacification globale » avec la guérilla et les « narcos » qu'il estime nécessaire à son plan d'ouverture économique ? Dans cette étonnante négociation qui n'ose pas dire son nom, le ministre de la justice, M. Jaime Giraldo, fait observer qu'il est difficile d'incarcérer des gens qui se déclarent non coupables s'il n'y a pas de dossiers contre eux. « *On ne leur demande pas de tout avouer*, dit-il, *mais seulement quelques délits.* » Il ajoute : « *Les repentis seront incarcérés dans des lieux convenables* ». Par exemple, des couvents ou des monastères désaffectés. L'Eglise est d'accord. Mgr Rubiano Saenz, président de la conférence épiscopale, l'a confirmé samedi : « *Tout ce qui contribue à la paix en Colombie est positif et doit être encouragé.* »

Les bonnes volontés ne manquent pas. Le maire d'Envigado, quartier résidentiel de Medellin, où le cartel a beaucoup investi, propose la construction sur sa commune de résidences-prisons de haute sécurité. Il précise que sa commune est disposée à en assurer tous les frais, y compris d'entretien. Le cartel de Medellin ne se présente pas en position de faiblesse dans cette nouvelle partie de bras de fer. Les partisans du dialogue direct sont de plus en plus nombreux. Les enlèvements de plusieurs journalistes importants – outre Francisco Santos, la fille d'un ancien président de la République, Diana Turbay, fait partie des otages – ont contraint l'establisment à la discrétion et aux concessions. En outre, le cartel a fait des gestes. Il a décrété une nouvelle trêve pour permettre « *le bon déroulement* » des élections du 9 décembre à l'Assemblée constituante. Il a libéré un des journalistes otages, Juan Vita, qui déclare avoir été « *très bien traité* ». Il a rassuré la famille Santos, propriétaire du *Tiempo* et pilier du Parti libéral au pouvoir. Il laisse entendre que tous les otages seront libérés si... Une tactique du goutte à goutte, à l'irakienne. Difficile, en fait, de ne pas voir dans son offre de reddition massive une nouvelle manifestation de sa volonté d'obtenir une reconnaissance politique et le « droit » d'être traité comme le M-19, hier guérilla pourchassée, aujourd'hui organisation politique légale, qui caracole en tête des sondages pour le scrutin du 9 décembre.

MARCEL NIERDERGANG

□ **PÉROU : vingt rebelles tués au cours d'affrontements avec la police.** – Une vingtaine de guérilleros ont été tués et cinq policiers blessés, lundi 3 décembre, dans la région amazonienne du Pérou lors d'affrontements avec les forces de l'ordre. Les combats se sont déroulés dans la vallée du Alto Mayo, à quelque 830 kilomètres au nord-est de Lima, région où le Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA) avait établi un campement. – (*AFP.*)

□ **CHILI : découverte d'un nouveau charnier.** – Les corps de trois enfants, d'une jeune femme et de cinq hommes ont été découverts dans un nouveau charnier clandestin à Chincolco (200 km au nord de Santiago), ont annoncé, mardi 4 décembre, les autorités locales. Selon des témoins habitant la localité, ce groupe de personnes avait été arrêté par des carabiniers en 1975. Depuis le rétablissement de la démocratie au Chili, en mars dernier, une cinquantaine de cadavres de prisonniers politiques ont été retrouvés dans des charniers clandestins, mais c'est la première fois que des enfants figurent parmi les victimes. – (*AFP.*)

DIPLOMATIE

La visite de M. Velayati à Paris

La France et l'Iran vont de nouveau tenter de régler leur contentieux financier

Le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, était attendu, mercredi 5 décembre, à Paris. Cette visite, nouveau signe de l'amélioration constante des relations entre l'Iran et la France, est également la première de M. Velayati dans un pays de la CEE depuis qu'a éclaté, en février 1989, l'affaire Salman Rushdie. Elle intervient après que la CEE a levé le 22 octobre les sanctions imposées à l'Iran en réaction à la condamnation à mort par feu l'imam Khomeiny de l'auteur des *Versets sataniques*. Lors des discussions sur les rapports bilatéraux que M. Velayati aura à Paris avec M. Roland Dumas – qui a lui-même effectué une visite en Iran en février 1989, – l'éternel contentieux financier entre Paris et Téhéran (plusieurs centaines de millions de dollars) dominera parmi les autres dossiers, et notamment celui du développement des relations économiques et culturelles.

A l'issue de la visite effectuée à Téhéran en octobre dernier par le ministre de l'industrie Roger Fauroux, la France et l'Iran avaient exprimé « *leur souhait d'aboutir dans les meilleurs délais à un règlement de l'ensemble des contentieux pendants afin de pouvoir approfondir dans les meilleures conditions leurs relations* ». M. Fauroux avait souligné : « *Si nous ne réglons pas ces contentieux, nous n'irons pas loin dans les nouveaux accords.* » La visite de M. Velayati sera aussi l'occasion pour le ministre iranien et M. Dumas de parler de la crise du Golfe ainsi que de l'Afghanistan et du Liban. Ayant condamné l'invasion du Koweït par l'Irak et s'étant engagé à respecter toutes les résolutions de l'ONU – y compris celles ayant trait à l'embargo – contre le régime de M. Saddam Hussein, tout en déplorant le déploiement de forces occidentales dans la région, Téhéran a profité de la crise actuelle pour accentuer son ouverture vers l'Ouest, et surtout vers l'Europe. Dans le même temps, les Iraniens ont réussi à accélérer – à leur avantage – le processus de paix avec l'Irak.


هكذا من الأصل

EUROPE

ESPAGNE : une campagne controversée

La « guerre des préservatifs »

MADRID

de notre correspondant

« Mets-le-toi, mets-le-lui ! » : cette double et mystérieuse injonction, adressée respectivement à la gent masculine et à la gent féminine, provoque une belle polémique en Espagne. Il s'agit du slogan d'une campagne que viennent de lancer conjointement deux ministères et qui vise à promouvoir l'usage des préservatifs parmi les adolescents.

Cent mille affichettes apposées dans tout le pays sur les murs du métro ou les cabines téléphoniques, des annonces à la télévision aux heures de grande écoute, des badges et même des chemisettes invitant les jeunes à « le mettre » : quelque 600 millions de pesetas (32 millions de francs) ont été investis par les autorités dans cette campagne à grande échelle prévue pour un mois. L'objectif de l'opération est double : éviter la multiplication des grossesses non désirées parmi les jeunes, et freiner la diffusion des maladies sexuellement transmissibles. Deux problèmes devenus cruciaux en Espagne avec la rapide libéralisation des mœurs qu'a connue récemment le pays.

Le langage des jeunes

« Trois jeunes de moins de dix-neuf ans sur quatre ont déjà eu des relations sexuelles, et les trois quarts d'entre eux n'utilisent aucune méthode contraceptive de manière habituelle », observe Mme Carmen Martinez Ten, directrice de l'Institut de la femme, fer de lance de la campagne. Le nombre d'avortements officiellement déclarés parmi les adolescentes de moins de dix-neuf ans est de trois mille cinq cents par an, mais il est considéré comme absolument sans rapport avec le chiffre réel.

En outre, près des trois quarts des mères de moins de dix-neuf ans sont célibataires. Pour ce qui est du sida, on compte aujourd'hui en Espagne plus de cent mille personnes séropositives.

« Cette campagne est destinée aux jeunes et utilise donc leur langage, quitte à déconcerter peut-être les adultes », avertit prudemment Mme Martinez Ten. Ainsi plusieurs groupes pop ont-ils loué leurs droits d'auteur aux organisateurs de la campagne, et l'on peut désormais entendre sur les ondes le dernier tube à la mode avec un texte rénové qui invite sans détour sémantique les *« potes »* à rester *« cool »* en mettant leur *« capote »*.

Une telle campagne risquait, il est vrai, d'être délicate dans un pays où, il y a quinze ans encore, l'emploi de contraceptifs était considéré comme un délit par le code pénal. Dans les milieux politiques, pourtant, les réactions ont été dans l'ensemble positives. La formation conservatrice, le Parti populaire, n'y a rien trouvé à redire, et son responsable pour les questions de santé, le docteur Ramiro Rivera, a qualifié sans hésiter la campagne d'*« initiative opportune »*.

C'est la réaction de l'Eglise qui a pris tout le monde de court par sa virulence. Le secrétaire général de la conférence épiscopale, Mgr Agustin Garcia Gasco, a le premier donné le ton en affirmant qu'une telle campagne ne pouvait être la conséquence que d'un *« projet politique matérialiste, agnostique et athée »* visant à *« faire du plaisir sexuel la valeur fondamentale de l'existence »*. C'est ensuite le principal responsable de l'Eglise espagnole lui-même, le président de la conférence épiscopale, Mgr Angel Suquia, qui est à son tour monté au créneau le 21 novembre, en tonnant, devant l'assemblée des évêques, contre *« un laïcisme aussi destructif pour l'homme que le matérialisme historique »* et en accusant carrément le gouvernement d'*« abus de pouvoir. »*

Cette « guerre des préservatifs » éclate à un moment où l'Eglise espagnole, sous la houlette du très conservateur Mgr Suquia, semble à nouveau tentée par la voie du cléricalisme pur et dur. Reste que le président de la conférence épiscopale aura sans doute contribué sans le vouloir à faire en sorte que le slogan *« Mets-le-toi, mets-le-lui »* ne soit désormais vraiment ignoré de personne.

THIERRY MALINIAK

URSS : l'aménagement des structures fédérales et les difficultés économiques

Le Soviet suprême a approuvé la réforme du pouvoir central

M. Mikhaïl Gorbatchev n'aura pas à attendre la réunion, le 17 décembre, du Congrès des députés de l'URSS (qui a seul le pouvoir de changer la Constitution) pour appliquer à celle-ci de nouvelles modifications : il a encore une fois obtenu, mardi 4 décembre, le feu vert du Soviet suprême (le parlement fédéral) pour *« prendre d'urgence les mesures nécessaires à l'amélioration du pouvoir d'Etat »*, c'est-à-dire appliquer la réforme du pouvoir central qu'il avait présentée le 17 novembre. M. Gorbatchev est pressé et les députés ont voté cette résolution par 281 voix sur 336.

MOSCOU

de notre correspondant

Le Soviet suprême, ce parlement fédéral élu semi-démocratiquement et qui n'en est pas à sa première entorse aux textes constitutionnels, serre les rangs autour du président au fur et à mesure que la contestation de son autorité gagne du terrain dans toutes les Républiques.

Les amendements constitutionnels présentés mardi par M. Gorbatchev pourront être remaniés en commission avant d'être présentés au Congrès, mais la nouvelle concentration des pouvoirs est ainsi acquise. Il peut maintenant proposer au Soviet suprême son candidat au poste de premier ministre et désigner son « bras droit », à savoir le vice-président, « à l'américaine ». Le nom du ministre des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, a été cité parmi d'autres. M. Boris Eltsine, candidat souhaité par les libéraux, a de son côté déclaré lundi soir qu'il n'accepterait aucune de ces deux fonctions.

En dépit du maintien du poste de premier ministre (dont la suppression avait un moment été envisagée pour calmer les nombreux opposants à son actuel titulaire, M. Nikolaï Ryjkov), le gouvernement, réduit et baptisé « cabinet des ministres », sera directement aux ordres du président, responsable devant lui et devant le Soviet suprême – et non plus devant le Congrès, – mais un vote de défiance nécessitera une majorité des deux tiers.

Importations massives

M. Gorbatchev dirigera aussi le Conseil de la Fédération, rassemblant les dirigeants des Républiques, dont les décisions se prendront à une majorité des deux tiers et se traduiront par des décrets (oukazes) du président, a-t-il précisé. Or, personne ne sait encore exactement combien des quinze Républiques accepteront d'en faire partie, alors que se dessine l'intégration, dans ce conseil central, de certaines Républiques autonomes, qui feraient contrepoids aux tendances centrifuges... Cette réorganisation du pouvoir central s'inspire en effet du projet de M. Gorbatchev sur le traité de l'Union, qui est déjà rejeté par les Baltes et la Géorgie, alors que d'autres, dont la Russie et l'Ukraine, lui reprochent de conserver des pouvoirs trop étendus.

Par ailleurs, M. Gorbatchev a annoncé des mesures annexes pour *« maintenir le niveau de la consommation »* alimentaire cet hiver : des importations massives d'un montant de 1,25 milliard de dollars au cours des quatre prochains mois, la distribution de *3 à 5 millions d'hectares sous forme de petits lopins à ceux qui le désirent »* et un *« impôt en nature »* sur les récoltes des exploitants. Enfin, le président a annoncé que des mesures pour *« renforcer le rôle et la responsabilité de l'armée »* sont prévues, après la reprise en main du ministère de l'intérieur. Le ministre de la défense, M. Dmitri Iazov, a commencé mardi par un aveu de faiblesse en autorisant les soldats à ne pas servir dans la zone troublée du Caucase, où ne seront plus dirigés que des volontaires. – *(Intérim.)*

Les Douze ont présenté leurs propositions d'aide à l'Union soviétique et aux pays de l'Est

Les ministres des affaires étrangères des Douze ont proposé, mardi 4 décembre, de consacrer, avant la fin de l'hiver, 5 à 10 milliards de francs d'aide alimentaire d'urgence à l'URSS, a annoncé le chef de la diplomatie belge, M. Mark Eyskens. L'URSS a présenté à la Commission européenne une longue liste de denrées dont elle a besoin, et *« nous allons essayer de lui envoyer ces aliments »*, a-t-il déclaré en marge de la réunion à Bruxelles. La Grande-Bretagne a levé ses objections à ce sujet à condition que l'approvisionnement des Soviétiques soit réellement garanti, a expliqué le secrétaire au Foreign Office, M. Douglas Hurd.

Les ministres ont également proposé de *« promouvoir au maximum »* une adhésion de l'URSS au FMI et à la Banque mondiale, afin qu'elle puisse obtenir leur concours dans le cadre d'une aide à la balance des paiements, a précisé le ministre belge. Selon son collègue français, M. Roland Dumas, l'aide de la CEE à l'Europe de l'Est devra s'inscrire dans une action globale du FMI et de la Banque mondiale.

Pour l'URSS, le président de la Commission, M. Jacques Delors, a présenté, selon M. Dumas, quatre propositions : une aide alimentaire accompagnée de crédits d'achat, une assistance à la balance des paiements, une aide à la convertibilité du rouble et la préparation d'un accord plus vaste que l'accord commercial actuel.

Pour une coopération énergétique

Le sommet européen de Rome les 14 et 15 décembre devra accorder la priorité à l'aide à court terme, ont estimé les ministres, selon M. Dumas. *« Nous sommes contraints de parvenir à un accord à Rome »*, a estimé le ministre allemand des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher.

Les Douze souhaitent encore qu'une vaste coopération énergétique entre l'URSS et le reste de l'Europe soit mise en place, avec des achats plus importants d'énergie soviétique par la CEE. Ils sont aussi convenus de proposer une large assistance technique à Moscou en raison de la désorganisation des systèmes de distribution, a précisé M. Eyskens. Pour les autres pays de l'Est, les ministres ont proposé de demander aux Clubs de Paris et de Londres de favoriser un rééchelonnement de leurs dettes pour un montant de 6 à 7 milliards de dollars, a expliqué le ministre belge. M. Delors a indiqué que le FMI serait prêt à consacrer 24 milliards de dollars aux pays de l'Est au cours des trois prochaines années, dont 5 milliards en 1991. – *(AFP.)*

□ **L'Agence juive va envoyer 20 tonnes de nourriture à Moscou.** – L'Agence juive a décidé d'envoyer 20 tonnes de nourriture en URSS afin de *« manifester sa gratitude »* pour les mesures prises afin de faciliter l'émigration des juifs, a annoncé, mardi 4 décembre, le président de l'organisation, Simha Dinitz. Un premier avion d'El-Al, avec 2 tonnes de tomates et 3 tonnes de melons, est parti mardi pour Moscou et devait ramener à son bord deux cent vingt immigrants. L'Agence juive a ouvert à cette fin un bureau à Moscou. – *(AFP.)*

ALLEMAGNE

Fêter Noël à la maison avec un soldat de l'Armée rouge

Une association de personnalités allemandes a lancé, mardi 4 décembre, un appel aux Allemands de l'ex-RDA pour qu'ils invitent chez eux un soldat soviétique lors des fêtes de Noël et de la Saint-Sylvestre. Le partage de la dinde peut devenir *« un élément d'une diplomatie populaire, d'homme à homme »*, selon la Société allemande, créée en janvier dernier pour améliorer les relations entre les deux anciens Etats allemands et qui compte parmi ses responsables l'ancien chancelier Willy Brandt et M. Eberhard Diepgen, qui sera sans doute le nouveau bourgmestre de Berlin.

Les citoyens d'Allemagne orientale peuvent *« contribuer à la compréhension entre les peuples grâce à une nouvelle forme d'amitié germano-soviétique »*, souligne cet appel. 380 000 soldats de l'armée rouge sont actuellement stationnés dans l'ancienne RDA. – *(AFP.)*

« Les années Thatcher » s'estompent

Suite de la première page

Le nouveau premier ministre ne se sent pas menacé par l'existence même de la Communauté. On avait parfois l'impression que Mme Thatcher n'avait qu'un souci : noyer celle-ci au plus vite dans un ensemble plus vaste, que ce soit l'OTAN ou l'ensemble des pays européens, y compris ceux qui font à l'Est l'apprentissage de la démocratie.

La peur de l'Allemagne et un certain mépris pour la France entraient pour beaucoup dans cette attitude. Les souvenirs de la seconde guerre mondiale étaient toujours présents à l'esprit de la « Dame de fer ». A quarante-sept ans, M. Major n'a pas ces obsessions qui étaient celles de la génération précédente. Le premier ministre aborde les questions européennes avec un esprit neuf et, apparemment, sans préjugés.

Un esprit neuf

Il ne fait pas de la souveraineté nationale un dogme ni du Parlement de Westminster une forteresse assiégée par les forces malignes du continent. Il est proche de la position adoptée, sur le mode imagé, par Sir Geoffrey Howe. L'ancien secrétaire au Foreign Office et vice-premier ministre avait coutume de dire que, à la différence de la virginité, la souveraineté pouvait souffrir quelques réductions sans disparaître pour autant.

M. Major a fait tranquillement l'économie de ces mots-clés de *« souveraineté »* et de *« prérogatives du Parlement »* lorsqu'il s'est adressé, mardi 4 décembre, aux députés conservateurs des Communes réunis, pour l'occasion, avec leurs collègues européens et avec les lords d'obédience tory. *« Il est de notre intérêt national bien compris d'aider à construire et à façonner la Communauté européenne à mesure qu'elle évolue »*, a-t-il déclaré.

Mme Thatcher n'aurait jamais parlé d'*« évolution »*. Elle estimait que la mesure des transferts d'autorité au bénéfice des institutions de Bruxelles était atteinte et qu'il ne fallait pas aller plus loin. M. Major laisse la porte ouverte à de tels transferts ultérieurs lorsqu'il propose une *« évolution sur les questions constitutionnelles »*. Le nouveau premier ministre a eu beau serrer avec effusion la main de Mme Thatcher après ce discours, dans lequel il lui a d'ailleurs rendu une fois de plus hommage, il est clair que son chemin bifurque désormais largement de celui tracé par celle-ci.

M. Major marque également sa différence à propos de la société britannique. Mme Thatcher avait affirmé un jour, au grand scandale des travaillistes, que ce concept même de société était vide de sens et qu'il n'y avait que des individus. M. Major, fort de ses origines modestes, des « petits boulots » qu'il a exercés dans sa jeunesse et des quelques mois pendant lesquels il a pointé au chômage, a lancé son projet d'une *« société sans classes »*. Le mot a fait fortune, même si l'idée est encore bien nébuleuse.

La compassion envers les faibles

Le premier ministre a un peu précisé mardi ce qu'il entendait par là. La compétition entre les citoyens est inévitable, et d'ailleurs saine. Mais il souhaite que la société se montre davantage *« compatissante »* envers les plus faibles. Cela est nécessaire parce que *« certains individus ont réellement besoin d'une main secourable qui les aide à choisir la vie qui leur convient »*. Cette société sans classes qu'il propose *« ne serait pas uniformément grise mais permettrait de faire sauter les barrières artificielles qui s'opposent à l'accomplissement de chacun »*.

Ce ton n'est plus celui de Mme Thatcher, qui prêchait plutôt pour que les règles du jeu n'entravent pas la liberté de mouvement du plus fort. M. Major a d'ailleurs pris publiquement parti dans une polémique concernant l'investiture accordée à un candidat conservateur noir, alors que la « Dame de fer » n'abordait jamais de tels sujets. Le premier ministre a approuvé le choix des responsables conservateurs locaux de Cheltenham, une circonscription bourgeoise située à 140 kilomètres au nord-ouest de Londres, qui ont décidé de présenter un Noir de trente-huit ans, M. John Taylor, lors des prochaines élections.

Cette décision a provoqué un tumulte, en particulier parmi les nombreux militaires retraités de la région. L'un d'eux a tenu des propos racistes qui sont normalement tabous, en public tout au moins, au sein du Parti conservateur. Il a décrit le candidat comme un *« sale nègre »*, affirmant avec insistance qu'il n'y avait *« pas beaucoup de cocotiers »* à Cheltenham. M. Major a déploré publiquement ces injures. Le Parti conservateur *« ne sera jamais un club fermé »* et la *« société ouverte »* qu'il propose à ses concitoyens ne doit pas connaître de *« barrières dues à l'origine sociale, à la religion ou à la race »*.

DOMINIQUE DHOMBRES

□ **HONGRIE : prochain remaniement du gouvernement.** – Le premier ministre hongrois, M. Jozsef Antall, a annoncé, mardi 4 décembre devant le Parlement qu'un *« remaniement partiel »* du gouvernement interviendra au début de la semaine prochaine. Le ministre des finances, M. Ferenc Rabar, qui avait présenté sa démission début octobre en raison d'un désaccord avec d'autres membres du gouvernement sur la stratégie économique, pourrait ne pas faire partie du futur cabinet. – *(AFP.)*

POLOGNE : les aventures péruviennes du candidat Tyminski

« Criolladas » et hallucinogènes

La soudaine célébrité de Stanislaw Tyminski, candidat chanceux au premier tour de l'élection présidentielle polonaise, rebondit au Pérou, au point que d'étranges personnages font du porte-à-porte auprès des correspondants étrangers à Lima pour vendre leurs « exclusivités » sur les aspects obscurs de la personnalité de l'homme d'affaires polonais, naturalisé péruvien après avoir été naturalisé canadien.

LIMA

de notre correspondante

Une chose est sûre : Stanislaw Tyminski s'est adapté extrêmement vite à la société péruvienne, où il est difficile de sortir des rangs ou tout simplement de monter une affaire, sans avoir recours aux *criolladas*, c'est-à-dire aux filouteries, à la débrouillardise. L'humeur débonnaire et le savoir-faire du Polonais lui ont permis de s'introduire facilement dans la société, d'ailleurs très ouverte, d'Iquitos. Rafael Elespuru, le premier mari de la femme de Stanislaw Tyminski, Graciela Perez Velasco, raconte tout naturellement comment Stan lui a demandé la main de sa femme : *« Moi vouloir ta femme »*, a dit dans un espagnol rudimentaire le candidat à la présidence de la Pologne au chef de la clinique naturiste où il s'était fait soigner pour des calculs rénaux, et où exerçait aussi Graciela, spécialiste du diagnostic d'après l'étude empirique de l'iris. Stan paraissait également intéressé par cet hallucinogène préparé à base de liane appelé *ayahuasca*. *« A cette époque,* explique Rafael Elespuru, *j'étais toujours en vadrouille. Quand Graciela m'a demandé le divorce, j'ai dû accepter. Ce qui est bien, c'est que, si Stan est élu, Graciela pourra divulguer le naturisme dans le monde entier. »*

Comme beaucoup d'habitants d'Iquitos, Elespuru a fêté par anticipation, le week-end dernier, la victoire de Stan, le *gringo* qui se comportait comme un vrai *charapa* (petite tortue) est le nom donné aux habitants d'Iquitos), malgré les sommes rondelettes (180 000 dollars de profits par an à Iquitos) que lui rapportait la chaîne de télévision par câble TVS qu'il y a créée : il descendait dans un petit hôtel à une étoile, se déplaçait sur une vieille moto, transportait lui-même l'échelle qui lui permettait de grimper sur les toits pour installer les antennes de TVS. Il disait avoir eu le coup de foudre pour l'Amazonie. *« Si Stan est allé si loin, c'est qu'il a su tirer parti de nos* criolladas *»*, commente un de ses amis...

Fraude fiscale

Jusqu'à quel point Stan Tyminski a-t-il poussé la *criollada* ? La presse polonaise a révélé que sa chaîne TVS avait été mêlée à une affaire de piratage de programmes de télévision. Selon l'avocat de Stanislaw Tyminski, le sénateur Javier Valle Riestra, le procès a été gagné devant la Cour suprême. La plainte avait été déposée, il y a deux ans, par J. Calero Paz, patron de la compagnie de cinémas de la ville, parce que TVS diffuse des programmes de chaînes américaines, brésiliennes, colombiennes et vénézuéliennes, et que ceux-ci représentent une forte concurrence pour les cinémas.

Au printemps dernier, la Cour suprême a rejeté le verdict rendu en première et deuxième instance, qui jugeait fondé le recours de Calero Paz. Elle a conclu au non-lieu parce que Calero Paz était intervenu au nom de chaînes de télévision étrangères dont il n'était pas le représentant. Le tribunal constitutionnel a considéré pour sa part, en avril dernier, que les transmissions de TVS ne violaient aucun droit constitutionnel. Toutefois, la commission d'enquête des télécommunications de la Chambre des députés, saisie également de l'affaire, a jugé Tyminski coupable du délit d'appropriation illicite de signaux de télécommunications, de violation des conventions internationales sur les droits d'auteurs, et de fraude fiscale pour avoir introduit clandestinement les vidéos. La commission parlementaire a donc recommandé au pouvoir judiciaire d'examiner le dossier... Mais la Cour suprême avait déjà émis son verdict.

L'accusation est anecdotique dans un pays comme le Pérou, où le piratage d'articles et de photos, de livres, de vidéos, de cassettes, est courant, tout comme la fraude fiscale. Au cours de la campagne électorale, les deux candidats à la présidence du Pérou, l'écrivain Mario Vargas Llosa et l'indépendant Alberto Fujimori, devenu chef de l'Etat, ont été accusés, le premier de ne pas payer d'impôts depuis au moins cinq ans, le second de ne déclarer qu'une partie de son patrimoine.

NICOLE BONNET

«Exodus 90 »

Suite de la première page

Un g on de huit ans serre contre lui étui à violon. *« Il sera un grand loniste,* dit son père en yiddish *Mais pas russe. Juif. »* Un homm'une cinquantaine d'années mtre ses mains : *« Je suis chirurn cardiaque. Depuis que j'ai dendé mon visa, depuis un an, je ai plus opéré. Pourrai-je réopér ici ? »* Le comité d'accueil élude. hacun sait qu'il lui faudra reprene de longues études, repasser sodiplôme. Mais il sera bien tempe le lui expliquer plus tard, avec nagement.

Po l'heure, la longue cohorte grim les escaliers des services d'im gration, accueillie par une pancte administrative : *« Welcomhome »* (« Bienvenue chez vous). Là, du café et des sandwich les attendent, ainsi que le prer contact avec la bureaucratie iélienne, sans doute pour ne pas op les dépayser.

Cent vingt mille immigrants

puis que M. Gorbatchev a ourt aux juifs soviétiques les vaes de l'immigration, le flot ne tar pas. Presque chacun des arrivas de cette nuit a été précédé pan frère, une grand-mère, qui l'andent et, dans le meilleur des ca lui ont réservé un appartemt. Lui-même précède à son to un inépuisable réservoir de cins, de belles-sœurs, qui le suivnt le mois prochain, ou dans six ms, ou dans un an. Devenu israéli, parlant peut-être déjà hébreu, ilra à son tour les honneurs du ps.

A la fin de cette année, cent vingt mille juifs auront emprunté cette fameuse ligne Budapest-Tel-Aviv. Au total, les autorités israéliennes estiment la «réserve» à un million de personnes au bas mot. Sauf coup d'arrêt brutal, la population israélienne devrait donc augmenter de 25 % en quelques années. Que l'on imagine la France obligée d'intégrer douze millions d'immigrants! *« Je ne vois qu'un parallèle,* souffle un membre de la communauté juive française qui, à nos côtés, assiste à son troisième accueil *: la sortie d'Egypte. »*

Le pays, évidemment, va s'en trouver, s'en trouve déjà bouleversé dans ses habitudes. Et pas seulement parce que le grand rabbin d'Israël a formellement autorisé les vols d'El Al les jours de shabbat et de fêtes juives. Hier considérée comme un glorieux mais poussiéreux vestige du sionisme, l'Agence juive reprend des couleurs. Les centres d'intégration, qui n'avaient plus personne ou presque à intégrer depuis de nombreuses années, sont tellement débordés que l'on réquisitionne des hôtels, que des kibboutzim prêtent des chambres; tous les ex-Soviétiques vont désormais être directement logés dans des appartements, *«jetés dans l'eau froide»,* dit un élu local, à charge pour leurs parents, leurs voisins, de leur apprendre à se servir d'un carnet de chèques ou d'une billetterie.

Restera, évidemment, à leur trouver du travail. Si la plupart de ces immigrants, généralement qualifiés, s'affirment prêts à faire *« n'importe quoi »* pour subsister, les autorités sont bien conscientes qu'on ne saurait longtemps demander à un professeur de nettoyer un supermarché. Alors, les ministères, grisés, ressortent des projets de chantiers qui dormaient depuis des années dans les tiroirs. On reparle du projet de canal de la Méditerranée à la mer Morte. On reparle du métro de Tel-Aviv, ou d'une prolongation du réseau ferroviaire du pays.

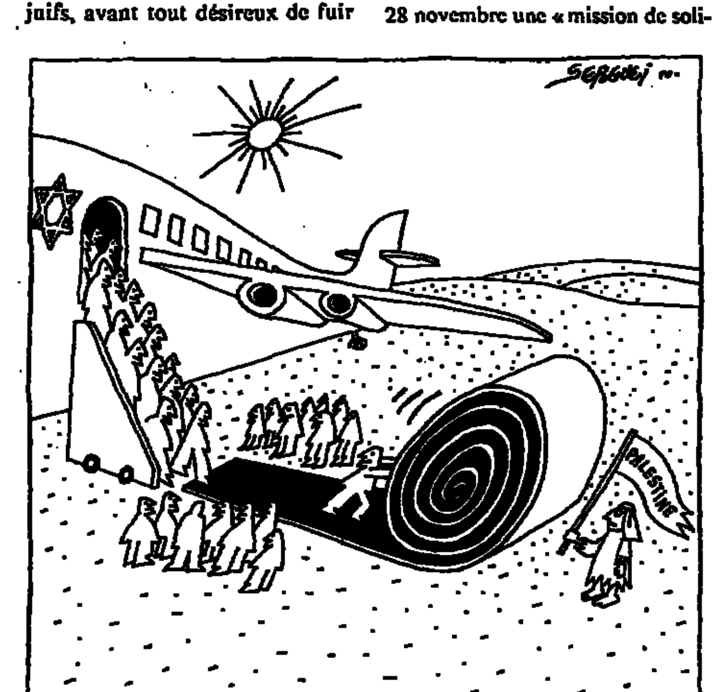
Et là, en dépit de l'enthousiasme, les calculettes reprennent leurs droits. Car tout cela va coûter cher à un budget déjà écrasé par la charge de la défense nationale. Et le gouvernement va se trouver tiraillé entre deux exigences contradictoires. Donne-t-il le sentiment d'atermoyer, qu'il se trouve, comme ces derniers jours, en butte aux foudres du contrôleur d'Etat, la plus haute autorité judiciaire du pays ? Dans une déclaration au vitriol, Mme Myriam Ben Porat s'est ainsi alarmée des retards du programme de construction de logements neufs. *« Dans six mois un demi-million d'immigrants vivront dans la rue ou sous les tentes et crèveront de faim. Je crains une guerre civile »,* a renchéri Nathan Chtcharanski, le plus célèbre des «refuzniks» soviétiques. Et il est vrai que le gouvernement et les constructeurs immobiliers semblent déployer beaucoup d'énergie à se renvoyer la balle, les seconds attendant, avant de faire démarrer les bétonneuses, que le premier leur donne des garanties.

Mais où trouver l'argent pour accélérer le rythme? Comme n'importe quel ministre des finances qui affronte cette question, M. Yitzhak Moda'i, qui met la dernière main au budget de l'an prochain, vient donc d'annoncer la semaine dernière... une hausse de 5 % de l'impôt sur le revenu. L'annonce a immédiatement provoqué une violente riposte des syndicats, regroupés dans la Histadrout, qui menacent de déclencher une grève générale. La polémique, de l'avis général, devrait s'amplifier jusqu'à la fin de l'année.

Au-delà de ces questions d'argent, l'arrivée des juifs soviétiques a ravivé, dans la société israélienne, une des plus anciennes et des plus lancinantes interrogations du judaïsme : qui est juif? Car les juifs d'URSS, coupés depuis plus de soixante-dix ans du judaïsme mondial, longtemps persécutés dans leur culte et leur culture, n'ont gardé avec leurs coreligionnaires du reste du monde que des relations ténues. Outre qu'ils ne parlent ni hébreu ni yiddish, nombre d'entre eux ne sont même pas circoncis. Comment peuvent-ils s'affirmer juifs? Leur père ou leur grand-père l'était. Peuvent-ils le prouver? Evidemment non.

Débat sur la circoncision

Dans ces conditions, des non-juifs, avant tout désireux de fuir l'empire en naufrage, ne se sont-ils pas glissés parmi les candidats au départ? Dans un pays où le poids des religieux s'est alourdi ces dernières années, ces questions font l'objet de polémiques quasi quotidiennes, y compris au sein du gouvernement. L' «affaire» a été brutalement lancée par... le ministre de l'intégration en personne, le rabbin Yitzakh Péretz (parti Shas, religieux sépharade) qui n'a pas hésité à assurer que 30 % des nouveaux arrivants n'étaient pas juifs. Il s'est aussitôt attiré les foudres de son collègue ministre de l'intérieur – et camarade de parti – Aryeh Deri, pour qui cette proportion ne s'élève qu'à 4,8 %.



Loin de se limiter à Israël, ce débat semble aussi préoccuper les communautés juives à l'étranger. Ainsi le CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France), qui a envoyé du 25 au 28 novembre une «mission de solidarité» de 400 personnes à Jérusalem pour affirmer son *« soutien inconditionnel »* à l'Etat dans l'épreuve, ne fait pas mystère, sur cette question, de frictions avec le grand rabbinat de France. *« Que demandent certains rabbins ?* s'insurge-t-on dans l'entourage de M. Jean Kahn, président du CRIF. *Que l'on effectue des contrôles au bas de la passerelle? Que l'on fasse baisser aux hommes leur pantalon pour vérifier s'ils sont bien circoncis? Les juifs d'URSS sortent d'un grand tunnel noir. Ne soyons pas trop regardants sur l'état dans lequel ils en sortent. » « Pas question de contrôler qui est juif ou non !* s'exclame en écho M. Zeev Bielski, maire de Raanana, commune proche de Tel-Aviv, pilote dans le domaine de l'intégration des nouveaux arrivants. *Ils ont choisi Israël, et cela doit nous suffire. A nous de leur expliquer maintenant le sens de leur venue ici. »* Même le grand rabbin d'Israël, Mordekhaï Eliahou, s'est déclaré opposé à la révision, dans un sens plus restrictif, de la loi du retour.

Au fond, à part une poignée de rabbins orthodoxes, chacun en Israël pressent bien que les Soviétiques, immigration que l'on n'espérait plus, vont permettre à Israël de renforcer sa détermination dans son bras de fer avec ses ennemis et une partie de la communauté internationale. Il n'est qu'à voir le désespoir des Palestiniens des territoires occupés, qui observent la rage au ventre ce pont aérien avec Budapest. Chaque arrivée de Boeing ne conforte-t-elle pas le gouvernement israélien dans son refus de négocier avec eux?

Certains dignitaires du Likoud nourrissent-ils, comme on les en soupçonne, l'arrière-pensée d'encourager l'installation des nouveaux immigrants en Cisjordanie, pour rendre irréversible l'occupation des territoires? On s'en défend bien entendu à Jérusalem, où l'on affirme que moins de 1 % des Soviétiques ont jusqu'à présent opté, d'eux-mêmes, pour l'installation dans les territoires. Le gouvernement américain en est apparemment moins persuadé, qui a affirmé subordonner son aide à la garantie que les nouveaux arrivants ne s'installeraient pas dans les territoires.

Force est de constater que, de toute façon, la carte des Soviétiques est maîtresse pour Israël. *« Auparavant,* résume le premier ministre Yitzhak Shamir, *on pouvait s'interroger indéfiniment pour savoir si le temps jouait pour ou contre nous. Nous savons à présent qu'il joue pour nous. »*

DANIEL SCHNEIDERMANN

AFRIQUE

TCHAD : la mise en place du nouveau pouvoir

M. Idriss Déby s'est fait nommer par son parti chef de l'Etat et du gouvernement

M. Idriss Déby a été nommé, mardi 4 décembre, chef de l'Etat et du gouvernement par le comité exécutif de son parti, le Mouvement populaire du salut (MPS). Dès son arrivée, dimanche, à N'Djamena, il avait dénié toute représentativité aux anciens dirigeants et installé ses forces dans la ville. Celles-ci continuent à chercher les armes qui circulent. Des barrages ont été mis en place pour contrôler les véhicules et un couvre-feu est entré en vigueur de 18 heures à 6 heures.

Un nouveau gouvernement de trente trois membres dénommé « *Conseil d'État* » a été formé. Présidé par M. Idriss Déby, il compte vingt commissaires, deux commissaires délégués, neuf commissaires adjoints, un secrétaire général et son adjoint. M. Maldoum Bada Abbas a été nommé vice-président du Conseil d'État, M. Soungui Ahmad, commissaire aux relations extérieures, et M. Mahamat Saleh Adoum, commissaire à l'intérieur et à la sécurité. M. Jean Alingue, l'ancien président de l'Assemblée nationale, a été nommé commissaire à l'agriculture.

Dans un « *message à la nation* » radio-télévisé, mardi soir, le nouveau chef de l'État a évoqué la politique étrangère en déclarant que son action serait basée sur le « *non-alignement, la lutte contre le néocolonialisme et l'impérialisme* ».

Un réquisitoire contre M. Hissène Habré

Sans jamais parler de la Libye, qui lui a fourni de l'armement pour lutter contre l'ex-président Hissène Habré et qui occupe, dans le nord du pays, la « bande d'Aouzou », il a assuré que son régime défendrait « *l'intégrité territoriale du Tchad à l'intérieur de ses frontières héritées de la colonisation* ».

M. Idriss Deby n'a pas parlé d'élections mais a estimé qu'il « *n'y a pas de démocratie sans pluralisme politique, sans laïcité* ». Parmi ses objectifs, il a énuméré : « *liberté d'association, liberté d'opinion, liberté syndicale, liberté de presse, liberté religieuse* ». L'essentiel du discours du nouveau président a été un long réquisitoire contre M. Hissène Habré qu'il avait servi, de 1979 à 1989, notamment comme commandant en chef des forces armées, puis comme conseiller militaire à la présidence.

« *Sous le régime dictatorial d'Hissène Habré, personne n'avait le droit de penser. Un seul choix nous était reconnu : celui de nous soumettre. La moindre réflexion était assimilée à une opposition et l'auteur était persécuté à mort* ». Justifiant sa rebellion, il a ajouté : « *C'est la persécution qui nous a imposé le choix des armes* ». Il a aussi traité l'ancien président de « *kleptomane* ». « *En voulant tout régler par la force*, a-t-il affirmé, *il s'offrait un bon prétexte pour spolier le peuple par le biais de l'effort de guerre destiné, en réalité, à remplir ses propres poches* ». – *(AFP.)*

Durant les affrontements

Un double « signal » a été adressé aux Français par le futur leader tchadien

Durant les affrontements qui l'ont opposé aux unités gouvernementales de M. Hissène Habré, le nouveau leader tchadien, M. Idriss Déby, a eu l'occasion d'envoyer aux Français un double « signal » pour leur signifier que les forces armées du Mouvement patriotique du salut (MPS) ne s'en prendraient aucunement au dispositif « Epervier ». Ce double « signal » a été donné, si l'on en croit des sources proches du renseignement français qui se laissent aller à des indiscrétions après coup, lorsque le MPS a pris la piste d'Iriba, puis la ville d'Abéché, dans l'Est.

A Iriba, soit à une centaine de kilomètres de la frontière du Tchad avec le Soudan, d'où sont parties les unités du MPS, les forces conduites par M. Idriss Déby se sont emparées de la localité vers le 25 novembre. Cette ville dispose d'une piste d'aviation, qui, même rudimentaire, peut permettre à des avions cargos chargés d'armes de se poser.

La route de N'Djamena

Les Français craignaient un pont aérien qui aurait ravitaillé les forces du MPS depuis la Libye. Ils ont été attentifs au fait que M. Idriss Déby n'a pas tiré profit de la situation et qu'il a refusé qu'on lui remette ses combattants en condition depuis cette plate-forme.

Devant Abéché, ensuite, dont la prise a ouvert la route vers N'Djamena à M. Idriss Déby, les Français ont fait parvenir au préalable un « message » au leader du MPS selon des voies que les sources proches du renseignement ne détaillent pas. Le « message » en question indiquait au rival de M. Hissène Habré que la moindre tentative de la part de ses hommes de s'en prendre à des ressortissants ou à des militaires français, à Abéché, entraînerait une riposte. Le « message » a été entendu 5 sur 5.

Abéché est tombée le 29 novembre. Les sources françaises ont constaté, à cette occasion, que les éléments les plus aguerris des Forces armées nationales tchadiennes (FANT), c'est-à-dire les unités gouvernementales chargées de défendre la garnison d'Abéché, se sont aussitôt ralliées à M. Idriss Déby. Ce mouvement n'a pas été pour peu dans la victoire finale.

J. I.

□ **MAURITANIE : arrestations.** – Le ministre de l'information a annoncé, mardi 4 décembre, l'arrestation d'un nombre indéterminé de personnes impliquées dans une tentative de coup d'Etat qui aurait dû avoir lieu, selon lui, le 27 novembre. Il a précisé que la plupart des conjurés appartenaient à la marine et à des unités de l'armée de terre. De son côté, Amnesty International a dénoncé l'arrestation, au cours des trois dernières semaines, à Nouakchott et à Nouadhibou, d'une cinquantaine de fonctionnaires et de militaires. Plusieurs sources indépendantes à Nouakchott font état de « *vagues d'arrestations* » frappant notamment les militaires négro-africains depuis octobre. – *(AFP.)*

□ **NIGER : vers le multipartisme.** – Les premières élections législatives dans le cadre du multipartisme auront lieu au cours du premier semestre de 1992 et les partis politiques peuvent déjà déposer leur demande d'agrément provisoire en attendant leur reconnaissance après la révision de la Constitution, a annoncé, mardi 4 décembre, le président Ali Saibou. – *(AFP.)*

SOMALIE : appel du gouvernement à la « mobilisation générale »

Les rebelles marquent des points

Afgoi et Balad, deux importantes localités situées chacune à une quarantaine de kilomètres de Mogadiscio, auraient été le théâtre de récents accrochages entre les troupes gouvernementales et les rebelles du Congrès de la Somalie unifiée (USC), affirme un représentant de ce mouvement à Londres. Les affrontements, survenus à la mi-novembre, auraient provoqué la déroute de l'armée régulière, précise cette même source.

Ces informations, si elles se vérifient, expliqueraient le pressant appel à la « *mobilisation générale* » lancé, samedi 1er décembre, par le nouveau ministre de la défense. Selon l'agence Reuter, le général Saïd Hersi Morgan a été promu à la tête des armées, jeudi 29 novembre, succédant au général Maslah Mohamed. Le ministre limogé est le fils du président Syaad Barre. Son successeur est le gendre du chef de l'Etat. Ce remaniement militaro-familial ne devrait pas changer radicalement le cours des choses, tant la progression des opposants au régime semble de jour en jour se consolider.

Tandis que les rebelles du Mouvement national somalien (MNS), très majoritairement issus du clan issak, contrôlent la quasi-totalité du nord du pays, les maquisards de l'USC, dominé par le clan Hawiyé, n'ont cessé de marquer des points depuis leur entrée dans la lutte de guérilla, il y a environ un an et demi. Selon un journaliste de l'AFP, les rebelles de l'USC contrôlent désormais les villes d'El-Bur et d'El-Dere, dans le centre du pays. Ils ont annoncé, le 22 novembre, la prise de Bulo-Burti, située sur la route principale reliant la capitale au Nord. Le clan Hawiyé, originaire du centre de la Somalie, a toujours été très présent à Mogadiscio. Nombre de ses membres avaient été arrêtés au lendemain des manifestations sanglantes de juillet 1989.

Le MNS, l'USC et un troisième groupe d'opposants, le Mouvement patriotique somali (MPS), qui recrute principalement parmi le clan Ogaden, ont signé, fin novembre, un accord d'unité et mis en place un comité de coordination. Dans un communiqué commun, publié mardi 4 décembre à Londres, les trois mouvements ont annoncé leur refus de participer aux discussions du Caire, que l'Egypte et l'Italie espéraient pouvoir organiser entre l'opposition et le gouvernement.

Ce dernier vient, lui aussi, de durcir le ton. Les forces de sécurité ont reçu l'ordre de tirer à vue sur « *toute personne surprise en train de commettre des actes de banditisme* », a indiqué, mardi 4 décembre au soir, la radio somalienne. Cette consigne est une manière, à peine voilée, d'ouvrir la chasse aux opposants – ou soupçonnés tels.

La tension est de plus en plus grande à Mogadiscio, où une manifestation politique inédite avait été réprimée violemment en octobre. Des tirs ont été entendus mardi dans la capitale et, selon l'agence Reuter, des « *affrontements* » auraient fait déjà une cinquantaine de morts.

Un grand nombre d'expatriés, notamment italiens, ont quitté le pays. Le personnel de l'ambassade des Etats-Unis vient de recevoir la consigne de ne plus circuler dans les rues de la capitale, où ont éclaté, dimanche 2 décembre, des fusillades et des émeutes de la faim qui auraient causé la mort de plusieurs personnes.

C. S.

ASIE

BANGLADESH : à la suite d'une vague de manifestations

Le président Ershad a annoncé sa démision

Le président Ershad a annoncé, mardi soir 4 décembre, sa décision de démissionner de ses fonctions. Une session spéciale de l'Assemblée nationale est convoquée samedi pour entériner officiellement le départ du chef de l'Etat, ainsi que la nomination d'un vice-président intérimaire chargé d'organiser des élections.

NEW-DELHI

de notre correspondant en Asie du Sud

Le départ du président Ershad à été brièvement annoncé mardi soir, à l'occasion du bulletin d'informations télévisé de 22 heures, entre les résultats d'un match de cricket et ceux d'une compétition de basket-ball. Dans l'heure qui a suivi, des milliers de gens sont descendus dans les rues de Dacca, en dépit des mesures de couvre-feu toujours en vigueur, pour manifester leur joie. « *Où est Ershad maintenant ?* », « *Saisissons l'aéroport, comme ça il ne pourra pas fuir !* », furent quelques-uns des slogans repris par la foule. La nouvelle, inimaginable le matin même, a apparemment pris tout le monde de court.

Elle intervient à l'issue d'un mouvement national de protestation, entamé le 10 octobre dernier et mené à la fois par les partis d'opposition et par les étudiants. La veille, la proposition du chef de l'Etat d'abandonner le pouvoir quinze jours avant de nouvelles élections avait été unaninement rejetée par l'opposition, qui exigeait son départ immédiat. Une vingtaine de députés du parti présidentiel, le Jatiya, avaient démissionné.

Zones d'ombre

Dans la journée, de nombreux rassemblements spontanés s'étaient produits dans le centre de la capitale, et les chefs de file de l'opposition, Sheikha Hasina Wajed, pour la Ligue Awami (du peuple), et Mme Khaleda Zia, pour le Parti national du Bangladesh (BNP), s'étaient adressés à la foule en lui demandant de poursuivre la grève générale. Quelques manifestations violentes se sont produites, notamment le saccage et l'incendie partiel du siège du parti Jatiya. Après l'annonce de la démission du chef de l'Etat, Sheikha Hasina, tout en demandant à la population de faire preuve de calme, a salué cette « *victoire du peuple* », ajoutant que le choix d'un président intérimaire ne posait « *pas de problème* » et soulignant que l'évolution de la situation doit cependant être surveillée attentivement jusqu'à ce que « *le jeu soit terminé* ».

La décision du président Ershad, bien qu'apparemment dénuée d'ambiguïté, laisse cependant quelques zones d'ombre. Le chef de l'Etat a demandé à l'opposition de nommer un vice-président à qui il remettrait lui-même sa démission, laquelle ne deviendra effective qu'à l'occasion de la session extraordinaire du Parlement, samedi. Les députés auront à discuter des conséquences constitutionnelles du départ du chef de l'Etat et du calendrier électoral. Le vice-président nommera vraisemblablement un gouvernement intérimaire chargé d'assurer la continuité du pouvoir pendant une période qui peut être longue. A Dacca, on indiquait, mercredi matin, de source diplomatique, qu'il sera difficile de convoquer des élections générales avant un délai d'au moins huit semaines (1).

Frustrations et rancœurs

Il semble bien que le président Ershad ait l'intention d'être présent, à la tête de son parti, le Jatiya, dans la campagne pour les élections législatives et éventuellement comme candidat à la présidence. D'ici là, il est vrai, bien des choses peuvent se passer. Il n'est pas exclu, vu la somme de frustrations et de rancœurs suscitées par M. Ershad en huit années de pouvoir, qu'une partie de l'opposition veuille le faire passer en jugement. Tout dépendra alors de l'attitude de l'armée.

Celle-ci, à l'origine d'une demi-douzaine de tentatives de coup d'Etat (plus de la moitié réussis) depuis la formation de l'Etat indépendant du Bangladesh (ancien Pakistan oriental) en décembre 1971, pourrait être tentée de reprendre le pouvoir et d'instaurer la loi martiale si la transition ne s'effectue pas de façon pacifique. C'est aussi pour « *restaurer la démocratie* » que le général Ershad, alors chef d'état-major : l'armée, avait renversé l'ancien président Abdus Sattar, le 24 mars 1982, à la faveur d'un coup d'Etat sans effusion de sang.

Les chefs militaires ont manifestement joué un rôle déterminant dans la décision prise par le président Ershad, qui, contrairement au passé (notamment lors des manifestations de novembre '87), n'a pas réussi à contenir la passion de l'opposition. Celle-ci s'est gardée au cours des dernières semaines de mettre en cause l'establishment militaire, lequel – pour l'instant – a plutôt servi les intérêts des opposants en obligeant le chef de l'Etat à faire de plus en plus de concessions. L'armée, bien que présente dans les rues pour veiller l'application de l'état d'urgence, n'est pas directement responsable des affrontements qui se sont produits et qui, selon l'opposition, ont fait 76 morts et plus de 3 000 blessés.

La grande incertitude, outre la question du choix du vice-président intérimaire (le nom du *chief justice*, M. Badrul Haider Chowdhury, est souvent cité), est de savoir sur quel programme politique minimum Mme Hasina Wajed et Khaleda Zia vont pouvoir s'entendre. Chacun sait que les deux « *ladies* » éprouvent à peu près autant de sympathie l'une pour l'autre que pour le général Ershad... Le puissant parti islamique, le Jammat-e-Islami, aura aussi son mot à dire.

LAURENT ZECHINI

(1) Selon la Constitution, des élections doivent être organisées dans un délai de quatre-vingt-dix jours après la dissolution du Parlement.

□ **VIETNAM : incendie à l'ancien Hôtel Majestic d'Ho-Chi-Minh-Ville.** – L'Hôtel Cuu-Long d'Ho-Chi-Minh-Ville (ex-Saïgon), ancien et célèbre Majestic, a été en partie ravagé par un incendie, mardi 4 décembre, a annoncé mercredi le *Quân Doi Nhân Dân*, quotidien de l'armée. L'incendie, dont on ignore l'origine, a ravagé l'étage supérieur de l'hôtel, où se trouvent notamment les cuisines et le restaurant. Selon des personnes contactées à Ho-Chi-Minh-Ville, l'incendie n'aurait pas fait de victimes. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

KENYA

Maintien du monopartisme

« *Vers l'avant toujours, en arrière jamais !* » : le slogan de la KANU (parti unique), réunie les 3 et 4 décembre à Nairobi pour voter une réforme du système politique, a fait sourire plus d'un observateur : en approuvant les résolutions proposées par le président Daniel arap Moi, les délégués n'ont fait que supprimer les aspects les plus décriés de l'actuel régime monopartiste. Ainsi, les nominations des candidats au Parlement ne se feront plus par le fameux vote « en file indienne », et le candidat recueillant plus de 70 % des voix lors de ces primaires ne sera plus automatiquement déclaré « élu ». Comme avant 1988, le système du scrutin à bulletin secret reprend du service.

Les délégués se sont aussi prononcés pour la restauration de l'irrévocabilité des juges et du contrôleur général des comptes, abolie par le président arap Moi en 1986. Enfin les membres dissidents de la KANU ne seront plus expulsés du parti, mais simplement suspendus, comme avant la création du Conseil de discipline, très actif depuis trois ans. Quant au multipartisme réclamé par les émeutiers de juillet, le chef de l'Etat en a clairement écarté l'éventualité : « *Le Kenya doit rester, pour l'instant, une démocratie à parti unique.* » – *(Corresp.)*

SALVADOR

La guérilla intensifie ses attaques

La guérilla salvadorienne, qui a abattu un avion militaire, mardi 4 décembre, dans la matinée, a attaqué huit postes militaires, provoquant des combats qui ont fait au moins seize morts et vingt et un blessés, selon le service de presse des armées, le COPREFA. Le commandant de la Force aérienne salvadorienne, le général Rafael Villamariona, a affirmé dans la soirée de mardi que l'avion de transport de troupes AC-47, touché par un missile sol-air de la guérilla, ne transportait que six personnes qui ont toutes pu sauter en parachute avant que l'appareil s'écrase. Le président de la République, M. Alfredo Cristiani, avait indiqué, lundi soir, qu'il était prêt à négocier une trêve pour les fêtes de fin d'année avec la guérilla du Front Farabundo-Marti pour la libération nationale (FMLN). Dimanche, l'archevêque de San-Salvador, Mgr Arturo Rivera y Damas, avait, lui aussi, lancé un appel en ce sens. – *(AFP.)*

YOUGOSLAVIE

Victoire des partis nationalistes en Bosnie-Herzégovine

Les résultats du deuxième tour des élections, dimanche 2 décembre, en Bosnie-Herzégovine, confirment la défaite des communistes et la victoire des nationalistes. Les partis représentant les principales communautés ethniques (Serbes, Croates et musulmans), ont remporté 201 des 240 sièges du parlement bicaméral de Sarajevo. L'Action démocratique musulmane s'adjuge en tout 86 sièges, le Parti démocratique serbe 70 et l'Union démocratique croate 45. La « gauche », comprenant notamment le Parti communiste rénové et l'Alliance des forces réformatrices (mouvement « fédéraliste » créé par le premier ministre yougoslave, M. Ante Markovic), n'obtient que 35 sièges.

Les commentateurs politiques remarquent que les résultats des élections de Bosnie-Herzégovine sont le fidèle reflet de la composition ethnique de la population. En effet, le Parlement sera composé de 41,25 % de musulmans, de 34,50 % de Serbes et de 20,75 % de Croates. – *(Corres.)*

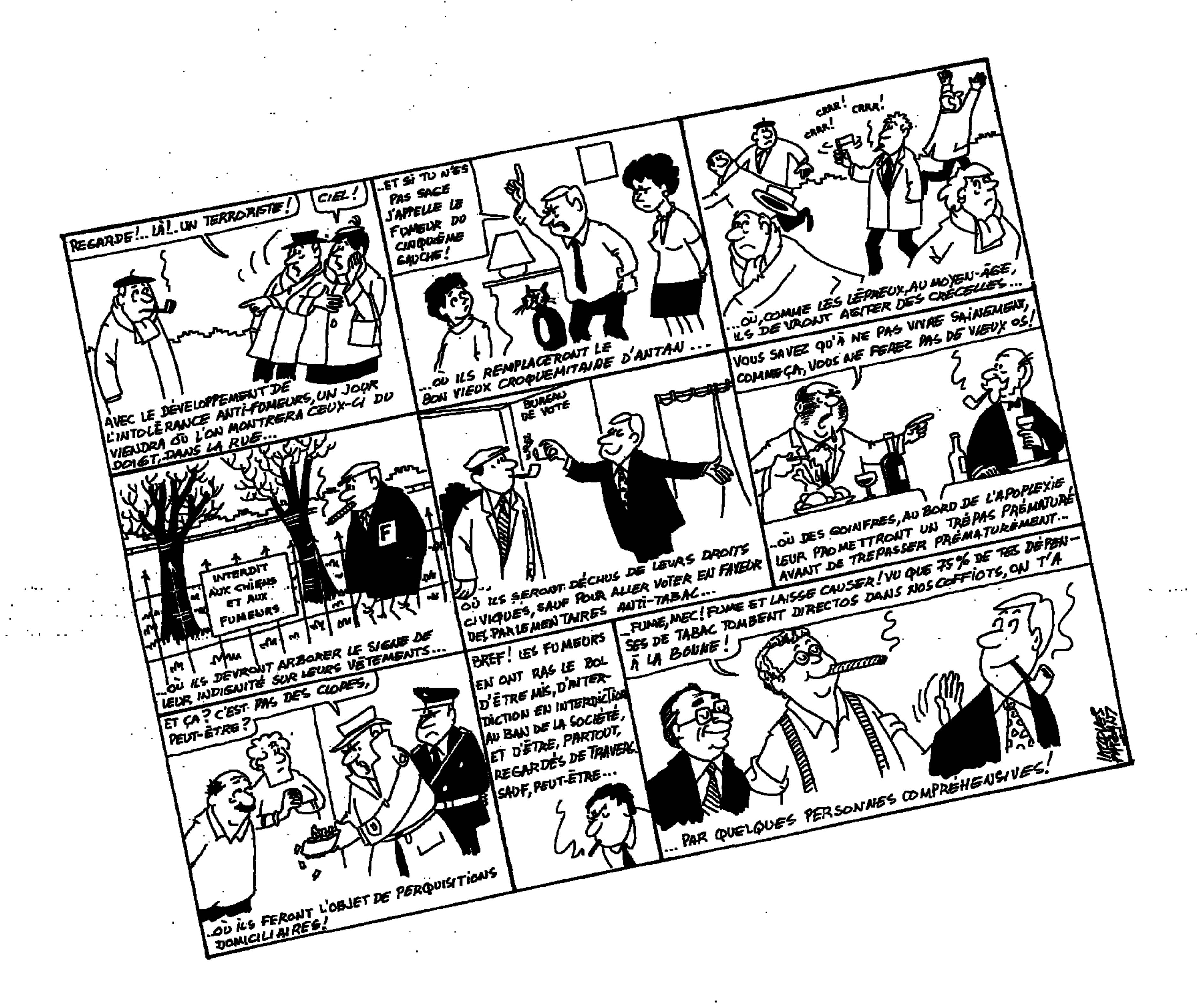
PANAMA

Le gouvernement décide d'expulser deux diplomates cubains

Le gouvernement panaméen a décidé, mardi 4 décembre, de donner cinq jours à deux diplomates cubains pour quitter le pays, déclarant que des contacts téléphoniques entre l'ambassade cubaine et l'ancien numéro un de Panama, le général Manuel Antonio Noriega, détenu à l'heure actuelle en Floride, en attendant d'être jugé pour des affaires de drogue, avaient violé les règles diplomatiques.

Le ministère des affaires étrangères a déclaré mardi qu'un Panaméen caché à l'ambassade cubaine avait fomenté un complot destiné à déstabiliser le gouvernement en téléphonant à M. Noriega. Le Panaméen mis en cause, Luis Antonio Gomez Perez, est réfugié à l'ambassade cubaine depuis le raid américain au Panama qui a permis la capture du général Noriega en décembre 1989. – *(Reuter.)*

D'INTERDICTION EN INTERDICTION...



CETTE PAGE DE JACQUES FAIZANT
EST PRESENTEE
AUX LECTEURS DE LA PRESSE QUOTIDIENNE
AVEC LE CONCOURS DE
L'ENSEMBLE DES PROFESSIONS DU TABAC,
POUR LES 15 MILLIONS DE FRANÇAIS QUI AIMENT FUMER

POLITIQUE

A l'Assemblée nationale

Le groupe UDF envisage de ne plus attaquer le gouvernement sur les « affaires »

L'opposition n'a pas déposé de motion de censure en riposte au 49-3 du gouvernement sur le collectif budgétaire. Le groupe UDF s'inquiète du climat délétère qui environne la politique française et s'interroge sur l'opportunité de poursuivre le combat contre le gouvernement sur le thème des « affaires ».

Pour la première fois depuis plusieurs semaines, le groupe UDF ne devait pas poser de question, mercredi 5 décembre, sur les « affaires » lors de la séance de l'après-midi. En revanche, M. Pascal Clément (UDF, Loire) devait interroger le garde des sceaux sur l'état de santé de la justice. Cette décision a été prise au terme d'une réunion des députés UDF où l'opportunité des attaques répétées contre le gouvernement sur le thème des « affaires » (notamment le financement de la campagne de M. François Mitterrand) a été longuement évoquée.

Un certain nombre de députés estiment que ce procès, outre qu'il comporte une certaine dose d'hypocrisie, se retourne contre l'ensemble des hommes politiques. Bref, les Français ne feraient pas de distinction entre les « bons » et les « méchants » et mettraient tout le monde dans le même sac. De leurs circonscriptions, certains parlementaires reviennent avec la conviction qu'en remettant systématiquement sur le tapis du Palais Bourbon cette question, ils creusent leur propre tombe. Compte tenu de l'antiparlementarisme ambiant, ils estiment qu'il est plus urgent de soulever les problèmes de fond de la société française (la jeunesse, les villes, l'Etat, etc).

« L'opinion publique commence a rejeter cette atmosphère nauséabonde ! », a affirmé M. Charles Millon devant ses amis. Le président du groupe UDF estime que *« d'autres »* – sous-entendu M. Le Pen – récupèrent le travail de sape commencé par l'opposition depuis plusieurs semaines. M. Pascal Clément n'est pas loin de partager le même sentiment.

La personnalité de M. Henri Nallet accroît le trouble de ceux qui estiment que le nouveau garde des sceaux est un *« honnête homme »*. Quant à ceux qui, comme M. Gérard Longuet (UDF-PR), ont exercé également les fonctions délicates de trésorier de parti, ils ne se donnent pas le droit de se draper dans la toge du procureur. M. Charles Fèvre (UDF, Haute-Marne), député de « base », a regretté que son groupe ait suivi sans dicernement le bouillant Philippe de Villiers (UDF, Vendée) sur le sentier des « affaires » : *« Le message ne passe pas et notre discrédit s'aggrave. »*

M. Ladislas Poniatowski (UDF, Eure) a pris en revanche la défense de M. de Villiers, estimant que son groupe avait tort de le laisser tomber, et que ses attaques lui permettaient d'*« occuper le terrain »*. Présent, M. de Villiers s'est également étonné devant tant de réticence sans pour autant manifester la volonté de poursuivre coûte que coûte sa croisade. *« Il a le sentiment d'être lâché »* explique un député UDF.

« La démocratie se délite »

Le président du groupe UDF, M. Charles Millon, a cherché à dépasser la question des « affaires » pour sensibiliser les députés UDF a la nécessité de s'attaquer à un *« vrai problème »*, celui de l'Etat et de la confusion des pouvoirs à laquelle on assiste aujourd'hui selon lui. *« La séparation des pouvoirs n'existe plus en France »*, a-t-il expliqué, en affirmant que l'exécutif empiétait sur le législatif en lui demandant d'entériner purement et simplement les propositions de rallonges budgétaires faites à la suite de manifestations de rue (lycées, justice). *« Quant au législatif, il ne joue plus son rôle de proposition et de contrôle et il se met à vouloir faire du judiciaire avec les « affaires »*. Le judiciaire, aurait, pour sa part, ces derniers temps, la tentation de faire du politique...

Le quatrième pouvoir n'échappe pas à la critique du député UDF : *« C'est la presse qui aurait dû faire ce que Philippe de Villiers a fait. »* Conclusion de M. Millon livrée avec une certaine gravité aux députés UDF : *quand il y a confusion des pouvoirs*, *« la démocratie se délite »*. Le président du groupe centriste, M. Pierre Méhaignerie, est sur la même longueur d'onde. Il reprochait au gouvernement, mardi, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, de démissionner devant la rue. *« Quelle image de l'Etat donne-t-on, quand le gouvernement accrédite l'idée qu'il suffit de descendre dans la rue pour obtenir des crédits ? »*

Compte tenu du climat actuel, l'opposition a préféré ne pas déposer de motion de censure en riposte à l'engagement de responsabilité du gouvernement sur le collectif budgétaire (*le Monde* du 5 décembre). *« Il ne faut pas abuser de cette procédure »*, estime M. Méhaignerie. L'opposition ne devrait pas non plus en déposer une si le gouvernement recourrait au même 49-3 pour faire passer le projet de loi sur la santé publique et les assurances sociales qui concerne la délicate question du rattrapage éventuel du pouvoir d'achat des retraités pour 1990. Une « réunion de bouclage » devrait d'ailleurs avoir lieu sur cette question entre MM. Jean Auroux, Michel Rocard et Pierre Mauroy, premier secrétaire du PS, jeudi matin, avant l'examen jeudi aprés-midi à l'Assemblée nationale de ce projet de loi.

PIERRE SERVENT

Réuni à Paris

Le RPR propose un manifeste « Pour l'union des États de l'Europe »

Le conseil national du RPR, réuni mercredi 5 décembre à Paris, devait fixer la position du mouvement sur *« l'avenir de l'Europe »*. A cet effet, un manifeste au titre significatif, *Pour l'union des États de l'Europe*, devait être soumis au débat et au vote des délégués. Le RPR a souhaité arrêter sa doctrine avant que ses partenaires ne le fassent de nouveau, mais surtout avant que l'Union pour la France ne réunisse des états généraux sur ce sujet à une date qui n'est toujours pas fixée.

L'élaboration du projet de manifeste a donné lieu à plusieurs réunions du bureau politique du RPR au cours desquelles des points de vue parfois opposés se sont affrontés. Ainsi, MM. Charles Pasqua, Philippe Séguin et Franck Borotra, qui représentent le courant « Pour un nouveau rassemblement », se sont prononcés contre ce que le sénateur des Hauts-de-Seine appelait, dans *le Monde* du 14 novembre 1990, *« L'Europe de l'apartheid »* qui laisserait à part tous les États n'appartenant pas à l'actuelle Europe des Douze. Hostiles à l'intégration de l'Europe occidentale, ils se prononcent donc pour une confédération de l'ensemble du continent. Ils proposent pour cela la signature d'un nouveau traité ouvert à tous les États.

M. Jacques Chirac, qui devait prononcer le discours d'ouverture du conseil national, estime qu'il n'y a plus aujourd'hui au sein du RPR de divergences fondamentales sur l'avenir de la construction européenne. Il a même estimé, lors de déclarations faites à Toulouse le 28 novembre dernier, que les Français *« ne sont pas majoritairement favorables à un processus qui conduit à l'effacement de la France et à l'affaiblissement des moyens de défense de ses intérêts »*. C'est-à-dire, en clair, qu'ils sont hostiles à *« des pays fusionnés dirigés par un gouvernement unique »*. C'est là, selon le président du RPR, la thèse défendue par la Commission de Bruxelles, et qu'il repousse.

Il préfère une autre perspective qu'il trace ainsi : *« Une Europe dont les nations resteraient indépendantes, maîtresses de leur destin, mais qui renforceraient constamment les liens de solidarité entre elles, notamment dans des domaines aussi essentiels que la monnaie et la défense. Une Communauté qui, tout en s'approfondissant, aurait vocation à s'élargir jusqu'à rassembler à terme l'ensemble du territoire européen dans une espèce de vue gaulliste des choses. »*

Ainsi le président du RPR, disant parler au nom de la quasi-totalité des membres de son mouvement, en revient, selon lui, à une conception beaucoup plus gaullienne et beaucoup moins supranationale de l'Europe. C'est d'ailleurs ce thème qui est repris dans le manifeste. Au risque de se heurter au projet beaucoup plus intégrationniste de ses partenaires de l'opposition, défendu par les centristes et une partie de l'UDF.

ANDRÉ PASSERON

Les députés réclament l'élaboration d'un nouveau statut de la magistrature

Les députés ont adopté à l'unanimité, mardi 4 décembre, le projet de loi relatif à l'amélioration de la gestion du corps judiciaire. A cette occasion, les députés ont réclamé l'élaboration d'un nouveau statut de la magistrature.

En attendant la grande réforme du corps judiciaire, promise depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir et annoncée il y a quelques jours par le président de la République lors de son intervention devant la Cour de cassation, les députés ont dû se contenter, mardi, d'apporter quelques modifications au statut de... trente-sept conseillers référendaires. Le garde des sceaux a eu beau expliquer que ces dispositions constituent des *« jalons dans l'avancée du renouveau du service public de la justice »*, l'examen de ce projet de loi, face à la crise que traverse le monde judiciaire, est apparu aux députés un peu *« ténu, voire dérisoire »*, selon la formule de Mme Nicole Catala (RPR, Paris).

A droite comme à gauche, les orateurs de chaque groupe ont saisi l'opportunité de ce débat pour exprimer leurs préoccupations devant les difficultés actuelles de la justice et pour commenter la « rallonge » budgétaire obtenue du gouvernement, le 3 décembre, par l'intersyndicale des professionnels de la justice. M. Jean-Jacques Hyest (UDC, Seine-et-Marne) n'a pas caché sa *« déception »*. *« C'est à la représentation nationale qu'il aurait fallu annoncer ces crédits*, a-t-il observé. *Nous demandons des moyens supplémentaires depuis si longtemps, et il a fallu des manifestations dans le corps judiciaire pour que nous apprenions que le gouvernement pouvait dégager ces crédits. »* Après le rapporteur de la commission des lois, M. Jacques Floch (PS, Loire-Atlantique), tous les orateurs ont souligné *« l'urgence »* d'un nouveau statut de la magistrature, garantissant mieux son indépendance.

Les députés ont été unanimes à adopter un texte qui apporte des modifications de simple gestion, concernant les conseillers référendaires à la Cour de cassation. Ce projet comporte, aussi, des mesures relatives au maintien en fonctions pendant trois ans, à leur demande, dans leur juridiction d'exercice ou dans une autre, de certains magistrats ayant atteint la limite d'âge. Enfin, le projet institue un « mouvement unique » des magistrats, le 1er juillet de chaque année, pour les départs en retraite, les entrées en fonctions, les promotions et les changements d'affectation, avec, toutefois, une année de transition en 1991.

PASCALE ROBERT-DIARD

□ **L'immunité parlementaire de M. Boucheron.** – La commission chargée d'examiner la levée de l'immunité parlementaire de M. Jean-Michel Boucheron, député (ex-PS) de la Charente, ancien maire d'Angoulême, a été constituée mardi 4 décembre à l'Assemblée nationale. Elle est composée, à la proportionnelle des groupes, de six députés PS (M. Jean Auroux, président du groupe, Mme Martine David, MM. François Massot, Jean-Pierre Michel, Bernard Poignant, Robert Savy), d'un apparenté PS (M. Roger-Gérard Schwartzenberg), de quatre députés RPR (MM. Jean-Louis Debré, Didier Julia, Pierre Mazeaud et Robert Pandraud), de deux UDF (MM. Jean Brocard et Alain Griotteray), d'un député centriste (M. Jean-Jacques Hyest) et d'un député communiste (M. Jacques Brunhes). M. Michel (PS) devrait assurer la présidence de cette commission. A la suite de l'ouverture d'une instruction judiciaire pour *« corruption, complicité de faux en écritures et usage, recel d'abus de biens sociaux et ingérence »*, la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Boucheron, formulée par le parquet général de Paris, avait été transmise mercredi 28 novembre, par le garde des sceaux, M. Henri Nallet, au président de l'Assemblée nationale, M. Laurent Fabius (*le Monde* du 1er décembre).

□ **Le « collectif » budgétaire.** – Des coupes ont rendu incompréhensible une partie de l'article consacré au projet de loi de finances rectificative (« collectif » budgétaire) pour 1990 dans *le Monde* du 5 décembre. Voici ces phrases rétablies : *« D'autre part, le ministre a déposé un amendement relatif à l'extension aux biens immobiliers du champ d'application de la saisie conservatoire en matière douanière. La nouvelle rédaction souligne que le champ d'application de la procédure sera défini et limité aux infractions les plus graves. En outre, les sommes dont les mesures conservatoires auraient pour objet de garantir le recouvrement seraient précisées, et le président du tribunal de grande instance se verrait reconnaître une compétence exclusive pour ordonner les mesures conservatoires utiles et examiner les demandes en validité ou en mainlevée. Le ministre a précisé qu'il s'agissait, par ce biais, d'intensifier encore la lutte contre les trafiquants de stupéfiants. Ces précisions ont été apportées en réponse aux inquiétudes formulées, au nom de la commission des finances, par le rapporteur général du budget, M. Alain Richard (PS, Val-d'Oise), inquiétudes concernant les libertés publiques, que l'imprécision de l'article 48 du projet (extension du champ d'application de la saisie conservatoire en matière douanière) pouvait, selon lui, menacer. »*

Le Sénat repousse le budget de l'éducation nationale

Les sénateurs ont adopté, mardi 4 décembre, les crédits du ministère de la poste, des télécommunications et de l'espace, présentés par M. Paul Quilès. Seul le groupe communiste a voté contre. Le Sénat a ensuite repoussé, dans la nuit de mardi à mercredi, le budget de l'éducation nationale proposé par M. Lionel Jospin.

Est-ce parce qu'ils ont été oubliés par les délégations lycéennes au plus fort des manifestations de la mi-novembre, ou bien est-ce plutôt parce que le ministre a obtenu, à la suite de ce mouvement, une majoration de 4,5 milliards de francs qui a échappé au bel ordonnancement des réunions de la commission des finances et des lettres de cadrage budgétaires ? Toujours est-il qu'à l'occasion de l'examen des crédits de l'éducation nationale les sénateurs se sont sentis tout d'un coup inutiles. *« Vous nous avez assez démontré, monsieur le ministre, que ce n'est pas la représentation nationale que vous écoutez le plus volontiers avant d'arrêter vos choix budgétaires »*, a observé M. Paul Séramy (Union cent., Seine-et-Marne), rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles.

M. Jean Clouet (rép. et ind., Val-de-Marne), rapporteur spécial de la commission des finances pour l'enseignement supérieur, s'est montré plus mordant. *« Quelle manifestation précipitera à l'Elysée une poignée d'étudiants bien choisis qui en ressortant vous diront ce que vous devez faire ?*, a-t-il ironisé. *Quel mépris pour le Parlement ! »* Particulièrement acerbes sur la forme, les représentants de la majorité sénatoriale ont porté un jugement tout aussi impitoyable sur les axes budgétaires retenus par le ministre de l'éducation nationale et n'ont fait que peu de cas de l'augmentation pourtant considérable des crédits de son ministère, le premier de l'Etat.

« Etat dans l'Etat »

« Les difficultés de l'éducation nationale atteignent un niveau inégalé, j'ai bien dit difficultés et non crédits », a ironisé M. Jacques Delong (RPR, Haute-Marne), rapporteur spécial de la commission des finances pour l'enseignement scolaire. *« L'abondance des moyens ne permet pas d'en venir à bout parce qu'elles ne tiennent pas uniquement à l'argent »*, a-t-il ajouté. M. Jean-Claude Gaudin (rép. et ind., Bouches-du-Rhône) a d'ailleurs fait rapidement un sort aux fameux 4,5 milliards de francs. *« A l'échelle de ma région, nous ne bénéficierons que de 150 millions, répartis sur deux ans. Or, pour la seule année 1990, nous mettons déjà 1 080 millions de francs »*, a-t-il indiqué. Comme à l'Assemblée nationale, les détracteurs du gouvernement ont en effet daubé sur *« le monstre ingérable »*, *« l'hydre corporatiste »* que serait, selon eux, l'administration de l'éducation nationale. *« Etes-vous prêt à démolir cet Etat dans l'Etat que constitue l'ensemble de votre ministère ? A déconcentrer au profit des recteurs et des inspecteurs d'académie ? A mettre fin à la mainmise syndicale sur la gestion de votre ministère ? A décentraliser tout ce qui peut l'être ? »*, s'est demandé M. Hubert Haenel (RPR, Haut-Rhin). M. Maurice Blin (Union cent., Ardennes) a prolongé cette réflexion en évoquant une coexistence possible entre des diplômes nationaux et des options régionales.

Franchement hostile à la *« désyndicalisation »*, le ministre s'est déclaré en revanche favorable à une déconcentration et à certains aspects de la décentralisation. Il a reçu sur ce dernier point du soutien au sein-même de la majorité sénatoriale. *« Certains attendent de la décentralisation le remède à tous les maux. Ce n'est pas parce que l'on décentralisera les problèmes que ceux-ci trouveront une solution. Transférer pour transférer est une illusion »*, a ainsi convenu M. Séramy.

Les sénateurs socialistes ont été les seuls à voter en faveur du budget proposé. Il a été repoussé par la majorité sénatoriale et le groupe communiste, lesquels sont également revenus sur la suppression pour raison d'économies budgétaires des crédits Barangé (bénéficiant tant aux établissements privés qu'aux établissements publics), qui se montent à 406 milllions, dont 64 pour l'enseignement privé.

GILLES PARIS

Le texte soumis au vote

Le manifeste Pour l'union des Etats de l'Europe comporte cinq chapitres ainsi intitulés : « Une Europe plus légitime » ; « Une Europe plus démocratique » ; « Une Europe plus politique » ; « Une Europe plus solidaire et plus accueillante » ; « La grande Europe ». Il se termine par cette formule : *« C'est aux Français, par référendum, de dire maintenant l'Europe qu'ils veulent. »*

Le texte indique notamment : *« Nous voulons construire l'union des Etats de l'Europe, c'est-à-dire une communauté originale, qui ne se fixe pas pour but d'effacer progressivement les réalités nationales... L'union ne doit dès lors traiter que des questions qui, au terme d'un choix politique clair, sont manifestement d'intérêt communautaire. Les éléments de la souveraineté exercée en commun doivent faire l'objet d'un transfert négocié et non subi. En toute hypothèse, la France doit préserver la maîtrise de l'essentiel, et en particulier le droit de décider elle-même de la paix et de la guerre, la responsabilité exclusive de sa force de dissuasion nucléaire, le pouvoir d'émettre sa propre monnaie, ce qui, bien entendu, n'exclut pas l'existence d'une monnaie commune européenne ; la possibilité de faire prévaloir son point de vue chaque fois que ses intérêts vitaux sont en cause. »* Le texte ajoute qu'il est *« urgent d'accroître le rôle et le pouvoir des institutions qui ont une légitimité incontestable : le Parlement européen, le conseil européen et le conseil des ministres, avec un secrétariat digne de ce nom, et une présidence de durée suffisante »*.

Au chapitre de l'Europe politique, le manifeste estime que *« si l'Europe politique a un sens, c'est que les Etats qui la composent ont des valeurs et des intérêts communs; qu'ils sont capables d'avoir une politique étrangère harmonisée »*. Bien que *« la défense de la France soit d'abord nationale »*, le manifeste souhaite une révision des mécanismes et de la stratégie de l'alliance atlantique, une coopération nucléaire entre la France et la Grande-Bretagne et la constitution d'une industrie européenne d'armements. C'est en prenant appui sur l'union de l'Europe occidentale que se constituera une entité européenne de défense, *« partenaire à égalité de droits et de devoirs des Etats-Unis d'Amérique, dans une alliance rénovée »*. Enfin, à propos de l'élargissement de l'Europe, le manifeste déclare : *« Au fur et à mesure que les pays qui frappent à notre porte atteindront le niveau de déficit requis et adopteront l'économie de marché, nous devrons les accueillir. Toutes les étapes sont imaginables... Le moment est venu de proposer aux Français un grand dessein européen : nous devons construire la grande Europe de cinq cents millions de citoyens, espace exemplaire de démocratie, amie et alliée des Etats-Unis, vivant en bonne intelligence avec l'Union soviétique. »*.

Au conseil des ministres

Dissolution du conseil municipal de Clichy-sous-Bois

Le conseil des ministres a prononcé, mercredi 5 décembre, la dissolution du conseil municipal de Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). Une nouvelle élection municipale, la troisième en moins de deux ans, devra donc se dérouler dans un délai de trois mois. Selon toute probabilité, le premier tour aura lieu au cours de la première quinzaine de janvier 1991.

Cette dissolution a pour but de mettre un terme à une crise qui dure depuis huit mois et qui, faute d'une majorité stable, empêche le fonctionnement de cette assemblée locale et la gestion de la ville. Elle était souhaitée par la majorité de circonstance qui s'est constituée lundi soir 3 décembre, à l'occasion de la réunion du conseil qui avait, à son ordre du jour, précisément, l'élection d'un maire (*le Monde* du 5 décembre). Après avoir voté un « vœu » de dissolution adressé au gouvernement, l'assemblée locale a adopté, par dix-neuf voix contre seize, une délibération marquant son refus de désigner un premier magistrat, et cela contrairement à la réglementation.

En février 1990, le Conseil d'Etat avait annulé l'élection du mois de mars précédent pour fraude électorale. Une nouvelle consultation avait eu lieu en mars dernier dans cette commune où les thèmes de l'immigration et de l'insécurité font l'essentiel du débat politique. Bien qu'ayant remporté l'élection en étant talonné par le Front national (39,25 % contre 30,02 %), M. Déchamps avait été « débarqué » par la fédération du PCF de Seine-Saint-Denis pour avoir tenu des propos jugés racistes (*le Monde* du 31 mars). Les dirigeants départementaux l'avait remplacé par un autre communiste, M. Christian Chapuis, dont la désignation par le nouveau conseil n'avait pas respecté la règle du scrutin secret. Le groupe des élus communistes ayant éclaté entre « déchamptistes » et « chapuisiens », un soupçon de pression flottait sur l'élection de M. Chapuis.

Depuis mars, aucune majorité n'existait au conseil (seize conseillers PC-PS, onze « déchamptistes », cinq élus du Front national et trois RPR) et une longue grève du personnel municipal acquis à M. Déchamps avait paralysé le fonctionnement des services municipaux. Les violences verbales et physiques étaient devenues monnaie courante. C'est dans ce contexte que le Conseil d'Etat a annulé, le 16 novembre, l'élection de M. Chapuis. Depuis cette date, la plupart des dirigeants politiques locaux, à l'exception des communistes, réclamaient l'organisation d'une nouvelle consultation des électeurs de Clichy.

OLIVIER BIFFAUD



POLITIQUE

Une enquête de la Sofres pour « le Monde »

Les cadres du PR préfèrent M. Léotard à M. Giscard d'Estaing pour la présidentielle

L'enquête de la Sofres, réalisée auprès des cadres du Parti républicain à l'occasion de son conseil national du 24 novembre à Cannes, dont nous publions les principaux éléments, est la sixième d'une série d'études qui ont permis d'étudier successivement les Verts, le RPR, le PS, le Front national et le CDS. Cette enquête démontre que les cadres du PR ne sont guère en butte aux états d'âme. Bien ancrés à droite, fidèles à M. François Léotard, ils croient en l'union de l'opposition et font de l'immigration une priorité, en révélant toutefois un certain pragmatisme vis- à-vis du Front national.

La présentation de cette étude impose d'entrée une précaution. S'il est incontestable que les « méditerranéens » tiennent aujourd'hui une place importante au sein du Parti républicain, le fait que 48 % de ses cadres soient gens du Sud-Est doit être néanmoins atténué. Le choix de Cannes pour ce conseil national, ajouté aux difficultés des liaisons aériennes de ce samedi-là, ont influé. Cette réserve posée, l'étude de la Sofres, fondamentalement, ne surprend pas, tant du point de vue sociologique que politique ou idéologique.

Les cadres du PR habitent généralement la ville, ont fait des études supérieures, gagnent bien leur vie à leur compte ou dans le privé et, à une très grande majorité, ont adhéré à ce parti au lendemain de l'échec de M. Valéry Giscard d'Estaing le 10 mai 1981. Preuve que le travail effectué par M. François Léotard et son équipe à la tête de cette formation depuis 1982 a porté ses fruits.

Car tel qu'il se présente aujourd'hui, le PR – et ce n'est pas non plus une surprise – apparaît avant tout comme la machine de M. Léotard. Bien ancré à droite, assumant parfaitement l'étiquette de «libéral», le cadre du PR se sent à l'aise dans le sillage du maire de Fréjus. Non sans un certain paradoxe car, si à une forte proportion, il reconnaît n'avoir que très peu d'influence sur la vie du parti, il se félicite de faire partie d'une formation *« moderne », « ayant de bons dirigeants »* et *« dynamique. »*

Cette satisfaction se retrouve tout naturellement dans la cote de popularité des personnalités de l'opposition et les choix pour d'éventuelles primaires pour la prochaine élection présidentielle. En tête du baromètre de la sympathie, M. Léotard est en bonne logique désigné, dans tous les cas de figure, comme le meilleur candidat, y compris si d'aventure, il était, toujours en cas de primaires, confronté à M. Valéry Giscard d'Estaing, et le meilleur premier ministre en cas de cohabitation renouvelée.

Les plus unitaires au sein de l'opposition

Dans l'immédiat, 70 % des cadres du PR approuvent sa décision d'abandonner la présidence du parti. L'esprit de parti, la fibre légitimiste sont très forts. Mais s'ils prévilégient le «fils», les cadres du PR n'ont pas encore tout de même définitivement tué le « père » : 15 % d'entre eux aiment encore à se présenter comme «giscardiens» et en cas de primaires l'opposant à tout autre prétendant que M. Léotard, l'ancien président de la République l'emporterait chez eux haut la main. Autant de données confirmant que le PR léotardien ne s'est pas encore définitivement soustrait de l'attraction giscardienne, ce qui explique ses difficultés du moment.

Reste qu'au sein de l'opposition, le PR apparaît aujourd'hui et de loin, le plus unitaire. Partagés sur la réelle utilité de l'UDF, deux tiers de ses cadres sont pour l'organisation des primaires et la réussite de l'UPF; 37 % n'excluent même plus la fusion du RPR et de l'UDF (ils ne sont que 8 % chez les centristes et 4 % au RPR). Ils sont encore 79 % à souhaiter des candidatures uniques dès les prochaines élections législatives. En revanche, seul objet de distanciation à l'égard de M. Léotard, l'aventure de la Force unie ne les convainc guère.

Cela ne surprendra pas non plus : le cadre du PR se sent plus d'atomes crochus avec un RPR qu'avec un centriste, ce qui justifie les difficultés d'existence de l'UDF. MM. Pierre Méhaignerie et Raymond Barre sont placés loin derrière M. Pasqua. Mais, de toute évidence, les libéraux se sentent plus d'affinités avec M. Edouard Balladur, s'inscrivant plus dans la tradition de «leur» droite qu'avec M. Jacques Chirac. Après M. Léotard, ce serait à l'ancien ministre de l'économie qu'ils feraient confiance pour conduire un gouvernement de cohabitation. Encore que l'hypothèse ne semble guère les séduire : 76 % repoussent, par un réflexe bien droitier, la perspective d'une nouvelle cohabitation avec M. Mitterrand.

Les cadres du PR affichent enfin résolument leur libéralisme en matière économique (86 % pour de nouvelles privatisations), sociale ou contre l'étatisme.

Ils sont très majoritairement favorables au renforcement du pouvoir régional et souhaitent à 56 % l'union politique de l'Europe des Douze. Mais avec l'éducation, le problème prioritaire est selon eux l'immigration. Les cadres du PR sont pour le moins partagés quant à l'attitude de leur parti vis-à-vis du Front national. Entre un candidat du FN et un socialiste, 37 % voteraient pour le premier, 10 % pour le second; 36 % contre 59 % ne verraient aucun inconvénient à une fusion des listes PR et FN aux prochaines élections régionales. Les thèses de MM. Jean-Claude Gaudin et Jacques Blanc commencent à faire dans des ravages leurs rangs.

D. C.

M. Léotard devant M. Giscard d'Estaing

• **Parmi ces personnalités de l'opposition, qui, à votre avis, ferait un bon candidat à la prochaine élection présidentielle en 1995 ?**

	% (1)	*Rang*
François LÉOTARD	66	*1*
Valéry GISCARD D'ESTAING	58	*2*
Michel NOIR	16	*3*
Jacques CHIRAC	10	*4*
Charles PASQUA	9	*5*
Raymond BARRE	6	*6*
Pierre MÉHAIGNERIE	2	*7*
Sans réponse	4	

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

Préférences électorales

• **En cas de primaire pour désigner le candidat UDF-RPR à l'élection présidentielle, comment voteriez-vous si vous aviez le choix :**

Entre Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing ?	
Jacques CHIRAC	7
Valéry GISCARD D'ESTAING	81
Blanc ou nul	8
Abstention	3
Sans réponse	1
Entre Jacques Chirac et François Léotard ?	
Jacques CHIRAC	7
François LÉOTARD	89
Blanc ou nul	2
Abstention	1
Sans réponse	1
Entre Jacques Chirac et Michel Noir ?	
Jacques CHIRAC	38
Michel NOIR	48
Blanc ou nul	9
Abstention	3
Sans réponse	2
Entre Valéry Giscard d'Estaing et Michel Noir ?	
Valéry GISCARD D'ESTAING	77
Michel NOIR	18
Blanc ou nul	3
Abstention	1
Sans réponse	1
Entre Valéry Giscard d'Estaing et François Léotard ?	
Valéry GISCARD D'ESTAING	38
François LÉOTARD	58
Blanc ou nul	1
Abstention	1
Sans réponse	2

Organisation de l'opposition

• **Pour l'organisation de l'opposition, quelle solution a votre préférence ?**

	Cadres du Parti républicain novembre 1990	Comparaison: Enquête cadres du CDS octobre 1990	Comparaison: Enquête cadres du RPR février 1990
L'UDF et le RPR forment à l'avenir un seul parti	37	*8*	*4*
Il y a une alliance étroite entre l'UDF et le RPR, mais chacun conserve son identité	50	*48*	*70*
L'UDF et le RPR concluent des accords politiques mais il y a pas d'alliance très étroite entre eux	11	*42*	*24*
Sans réponse	2	*2*	*2*

Fiche technique

Enquête auto-administrée réalisée auprès de 577 cadres du Parti républicain participant, le 24 novembre 1990 au conseil national de Cannes (148 élus ou personnalités qualifiées, 249 délégués de fédération, 180 militants ou adhérents).

Attitude vis-à-vis du Front national

• **Aux prochaines élections législatives dans les circonscriptions où le Front national arrivera en tête de la droite, estimez-vous qu'au second tour l'UDF et le RPR devraient :**

Retirer leur(s) candidat(s)	39
Maintenir leur(s) candidat(s)	55
Sans réponse	6

• **Aux prochaines élections régionales s'il y a un second tour avec la possibilité de fusionner les listes, estimez-vous que le Parti républicain devrait interdire toute fusion de listes avec le Front national ou autoriser les fusions de listes avec le Front national ?**

Le Parti républicain devrait interdire toute fusion de listes avec le Front national	59
Le Parti républicain devrait autoriser les fusions de listes avec le Front national	36
Sans réponse	5

• **Au second tour d'une élection, comment voteriez-vous si vous aviez le choix entre un candidat Front national et un candidat socialiste ?**

	Cadres du Parti républicain novembre 1990	Comparaison: Enquête cadres du CDS octobre 1990	Comparaison: Enquête cadres du RPR février 1990
Front national	37	*8*	*40*
Socialiste	10	*51*	*6*
Blanc ou nul	34	*28*	*35*
Abstention	16	*11*	*16*
Sans réponse	3	*2*	*3*

Sur FR 3

Métro, boulot, Léo !

Ciel, quel lundi ! Quel choc sur FR 3, quand on découvrit ces scènes incroyables, toutes filmées dans la même journée : un homme politique prenant le métro, puis le train de banlieue destination Argenteuil, traînant dans les bistrots et autour des grandes surfaces à la rencontre des vies ordinaires. A vous couper le souffle quand on se souvient encore de M. Giscard d'Estaing, ministre des finances à l'époque, prenant pour la première et la dernière fois le métropolitain. Quinze ans après, le plus étonnant est que ces scènes puissent encore étonner, comme si le citoyen désespérait à tout jamais de voir ses grands hommes devenir plus proches et plus humains. « L'heure de vérité » n'en étant plus une, c'est le mérite de Paul Amar, producteur du nouveau magazine politique « Audit » d'avoir inventé cette nouvelle série de « Questions à domicile » ... On quitte les plateaux, le maquillage et les projecteurs pour le décor naturel du quotidien, les vérités sans fard et les ténèbres de la vie. De star, l'invité redevient citoyen-acteur, et c'est très bien.

Essuyant les plâtres de cette nouvelle émission, François Léotard n'a pas eu trop à se forcer pour aller – naturellement – à la rencontre des anonymes. Il a su écouter avec modestie. Ce père d'un fils drogué, ces jeunes beurs désœuvrés, ce retraité qui, entre «boire ou conduire», s'est résigné au premier choix, ces commerçants qui veulent fermer boutique : des minutes de vérité. Quelques minutes plus tôt, sur le quai de la gare Saint-Lazare, François Léotard avait confessé qu'il pourrait bien être candidat à l'élection présidentielle, mais *« pas n'importe comment, pas avec n'importe qui et pas sur n'importe quel thème »*, mais *«pour porter un espoir»*. Pourtant ce soir-là, ce n'était pas l'essentiel. *« Tu connais ce monsieur ? »*, demanda-t-on à un jeune. *« Ouais, c'est Léotard ! » « Il est de droite ou de gauche ? » « De gauche ! » «Pourquoi tu dis cela ?» « Parce qu'il est sympa* ! » Tout était dit.

D. C

□ **M. Giscard d'Estaing et le parti unique.** – M. Valéry Giscard d'Estaing a proposé, mardi 4 décembre sur Europe 1, que l'opposition *« se mette au travail »* sur la question du parti unique *« en réunissant un groupe de réflexion composé d'élus et de non-élus »*, tout en menant parallèlement les discussions sur les primaires. *« Tous les problèmes seraient simplifiés si nous avancions vers un parti unique de l'opposition*, a fait valoir l'ancien président de la République. *Le problème de la candidature unique est réglé par le parti unique.»* Reconnaissant des divergences sur la question européenne au sein de l'opposition, il a estimé *« tout à fait souhaitable »* que l'UDF et le RPR se rencontrent pour arrêter une position commune. A propos de l'ouverture de la Communauté européenne aux pays de l'Est, M. Giscard d'Estaing a qualifié l'idée de *«sympathique mais impossible»*.

SOCIÉTÉ/CULTURE

Un plan pour mettre fin au malaise des banlieues

Les troisièmes assises nationales Banlieues 89, organisées à Bron (Rhône), devaient être clôturées, mercredi 5 décembre, par M. Michel Rocard, devant un public de huit cents élus, urbanistes et spécialistes de la ville. Le premier ministre devait donner le détail des mesures présentées la veille par le président de la République. M. Mitterrand a notamment annoncé la création prochaine d'un ministère chargé de coordonner les actions en faveur des banlieues les plus défavorisées et préconisé une solidarité plus grande entre les communes riches et les communes pauvres.

M. Michel Noir, maire (RPR) de Lyon, s'est *« reconnu »* dans l'intervention du président de la République. Il s'est déclaré favorable à *« l'unité de commandement sur le terrain »*. Le maire de Vaulx-en-Velin, M. Maurice Charrier (PCF), qui a été reçu par M. François Mitterand, *« partage le diagnostic du président »*. M. Charles Millon (UDF-PR) a, pour sa part, déclaré : *« Je ne suis pas convaincu qu'un sous-préfet dans chaque quartier soit la solution aux mesures d'urgence nécessaires. »* M. Jacques Toubon (RPR, Paris) regrette que le chef de l'Etat ait *« une fois de plus choisi la démagogie illusoire des pauvres contre les riches »*, et pour M. Pierre Méhaignerie, président du groupe UDC de l'Assemblée, *« il s'agit d'un discours, d'un chantier ouvert en plus, alors qu'on attend des actes immédiats »*.

M. Mitterrand veut « redonner le goût de vivre » aux quartiers défavorisés

LYON

de notre envoyé spécial

Depuis le lancement, en 1983, de l'opération Banlieues 89, en faveur des quartiers les plus déshérités des grandes agglomérations urbaines, le président de la République n'a jamais raté un rendez-vous. Et c'est peu dire qu'il n'a pas davantage manqué celui des troisièmes assises du mouvement – de l'élan, devrait-on dire – impulsé par l'architecte Roland Castro et quelques autres.

En arrivant à Bron, mardi 4 décembre, dans cette commune de l'Est lyonnais gérée depuis dix-huit mois par le porte-parole du Parti socialiste, M. Jean-Jack Queyranne, le président avait fait provision, en effet, d'une brassée de textes et de bonnes intentions, pour les militants – élus, urbanistes ou travailleurs sociaux – de Banlieues 89. *« On a voulu industrialiser la ville*, a notamment déclaré M. Mitterrand. *Les conséquences en sont l'ennui, le désespoir, la révolte. Ce ne sont pas quelques parcs devant quelques barres qui peuvent rompre la terrible monotonie de la ségrégation. Il faut casser partout le mécanisme de l'exclusion. »* Faute de quoi, il n'y aura *« pas d'identité, pas de dignité, pas de citoyenneté »*.

Il est vrai qu'en 1990, au début d'octobre, dans une commune voisine de Bron, à Vaulx-en-Velin, il y a eu mort d'homme. Celle de Thomas Claudio, dont bien peu se souviennent encore deux mois plus tard. Puis il y a eu, quelques jours durant, le spectacle « des émeutes », le spectre de la peur, comme une sorte de Bronx à portée de la main. A deux pas des Minguettes, cité des « étés chauds » du début des années 80, à Vénissieux, cette autre commune limitrophe de Bron dont on ne parle plus guère, précisément, depuis que Banlieues 89 est passé par là. La banlieue a soudain explosé, une fois encore, là où on ne l'attendait pas.

A ceux, donc, qui n'allaient pas manquer de lui rappeler qu'il était temps, après dix ans d'exercice, de se rappeler au bon souvenir de l'« affreux magma » des barres et des tours, des ascenseurs cassés et des boîtes aux lettres sans cesse fracturées, le président de la République a tout d'abord jugé utile de rappeler la création, dès 1981, de trois missions : celles d'Hubert Dubedout, de M. Gilbert Bonnemaison et de M. Bertrand Schwartz, respectivement pour le développement des quartiers d'habitat social, la prévention de la délinquance et les missions locales pour l'emploi. *« La méthode était bonne »*, a estimé M. Mitterrand, dès lors qu'un certain nombre d'éléments sont réunis.

Mais, près de dix ans plus tard, il faut reprendre le chantier, inlassablement, *« afin d'éviter que se répètent les tragédies »*, et sans trop se laisser *« impressionner par la haine compacte que tentent de jeter des groupes extrémistes qui puisent leur inspiration dans les plus mauvaises histoires de l'histoire de la France »*.

« Un bon investissement à long terme »

D'ailleurs, puisqu'il est question de tragédie, M. François Mitterrand veut bien en rappeler les règles, pour éclairer le message : l'unité de lieu, ce seront les 400 quartiers populaires considérés comme les plus défavorisés, sur lesquels l'Etat devra concentrer tous ses efforts ; l'unité de temps sera marquée par le terme du mandat présidentiel, en 1995 ; et la lutte contre l'exclusion, *« pour redonner le goût de vivre »*, constituera l'unité d'action. Règles auxquelles il faudra désormais ajouter, a prescrit le chef de l'Etat, *« l'unité de commandement »*. En réponse aux propositions de M. Roland Castro qui suggère l'institution d'un ministère de la ville, M. François Mitterrand a en effet reconnu avoir *« quelque méfiance à l'égard de ce type de création artificielle »*. *« Je ne suis pas sûr que ce soit le chemin le plus court »*, a-t-il indiqué. Mais sur le terrain, dans chaque quartier, le président de la République souhaite voir un fonctionnaire qui travaillera *« avec le chef de projet communal »*. A l'échelon du département, un sous-préfet *« chargé de ces quartiers et disposant d'un budget »* pourrait utilement recevoir le renfort de stagiaires de l'ENA, à raison de 20 ou 30 par promotion, qui se formeraient ainsi *« à ces disciplines »*. Enfin, au sommet de la pyramide, un ministre d'Etat, ou du moins un ministre de plein exercice directement rattaché au premier ministre, devrait avoir en charge le souci permanent des quartiers difficiles à vivre. *« Je veillerai à ce que cela puisse se faire dans un délai très raisonnable »*, a précisé à ce propos le président de la République.



Mais, bien qu'ayant indiqué que le premier ministre développerait le détail des mesures gouvernementales, lors de la clôture, mercredi 5 décembre, des assises de Banlieues 89, M. Mitterrand n'a pu résister à la tentation de dévoiler lui-même l'essentiel du dispositif arrêté avec M. Michel Rocard. *« Nous en avons longuement parlé »*, a-t-il dit, comme pour mieux souligner la valeur des engagements à venir. Outre l'ajustement ministériel qui devrait donc intervenir prochainement, il faudra ainsi s'engager dans *« la remise à niveau des services publics »*, en procédant à des *« redéploiements »* dès la loi de finances de 1992. La loi Besson devra, d'autre part, être appliquée *« rigoureusement, fermement »*.

Un projet de loi est en préparation sur la maîtrise du foncier et un autre, plus ambitieux encore, doit s'attaquer à la réforme de la dotation globale de fonctionnement affectée aux communes. *« Ce sera difficile à faire appliquer. Je sais que je touche là à un domaine sacré. Mais il ne faut pas craindre l'hostilité de ceux qui possèdent »*, a affirmé le président avant de lancer un appel aux entreprises, publiques ou privées, petites ou grandes, pour qu'elles s'efforcent d'embaucher les jeunes des quartiers déshérités : *« Il s'agit d'un devoir de solidarité nationale. C'est aussi un bon investissement à long terme pour les entreprises et pour le pays. »*

A la veille de l'intervention de son premier ministre devant le même auditoire, M. François Mitterrand a ainsi largement empiété sur le terrain de celui qui, en 1988, s'était attiré quelques railleries pour avoir proposé de *« rénover les cages d'ascenseurs »*. Mais c'est ainsi : dès qu'on sonne un peu vigoureusement à sa porte, le président ne peut s'empêcher de goûter le délice de jouer les papas-gâteaux. Tout homme, comme il l'a dit lui-même à Bron, n'a-t-il *« besoin d'avoir part à la création »* ?

JEAN-LOUIS SAUX

Un impôt pour les riches

par François Grosrichard

PRÉLEVER des cotisations sur les communes riches pour en transférer le produit aux communes les moins fortunées... Cette méthode que la morale appelle « charité » porte un nom chez les économistes et les financiers : la péréquation.

Qu'il s'agisse de la fiscalité, des revenus, des subventions, des richesses industrielles ou agricoles, les inégalités – de Charleville à Biarritz ou des Hauts-de-Seine (qui ont un produit économique départemental aussi important que la Grèce) à la Creuse (dont l'anémie s'accentue de recensement en recensement) – ont toujours existé. Tous les gouvernements essaient, avec des fortunes diverses, de les corriger. La politique d'aménagement du territoire, qui consiste précisément depuis vingt-cinq ans à diffuser de manière plus équitable les fruits de la croissance, vise cet objectif de justice sociale, économique et géographique.

Pour s'en tenir au seul domaine des grands ensembles, la question est de savoir à qui revient la responsabilité d'opérer ces péréquations et d'en définir l'ampleur. Est-ce à l'Etat, sur son propre budget, de faire les arbitrages entre l'agriculture, la défense, le tiers-monde et les quartiers défavorisés ? Aux conseils régionaux, à l'intérieur de leur territoire géographique, d'injecter davantage de crédits dans les cantons les plus ruraux qui dépérissent ou alors dans les banlieues ? L'échelon départemental est-il mieux adapté géographiquement pour définir les zones d'urgence et pour redistribuer le produit des impôts locaux, notamment la taxe professionnelle ?

Il s'agit de questions essentielles non seulement financières mais aussi politiques, étant donné l'importance croissante que prennent avec la décentralisation les budgets locaux dans l'économie nationale, comme on le voit pour les routes, la formation professionnelle, le RMI (revenu minimum d'insertion) ou les lycées.

De Neuilly à Anzin un abîme

L'idée de créer une sorte d'ISF (impôt de solidarité sur la fortune) des banlieues, comme le suggère le président de la République, ne doit pas *a priori* être rejetée. La difficulté consiste à calculer, à partir de données irrécusables, la richesse comparée des villes, des départements et des régions. L'INSEE y travaille, à partir du croisement de trois ou quatre critères : valeur ajoutée par habitant, base de taxe professionnelle, taux de chômage, salaire moyen par tête. On pourrait aussi retenir la hiérarchie du potentiel fiscal par habitant. Il est évident alors qu'entre Neuilly-sur-Seine et Valenciennes-Anzin, entre Cannes et Vaulx-en-Velin, il y a un abîme.

A titre d'exemple, on retiendra que le rapport du Conseil des impôts pour 1989 énumère les dix départements fiscalement les plus riches (Paris, Hauts-de-Seine, Savoie...) et les dix les plus pauvres (Lozère, Gers, Creuse, mais aussi Pas-de-Calais). Quant au potentiel fiscal des régions, il est de 506 F par habitant en Ile-de-France et de 370 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, mais seulement de 239 dans le Nord-Pas-de-Calais et de 254 en Bretagne...

Un contre-feu

Suite de la première page

Face à cette dérive des banlieues, cette *« catastrophe nationale »* selon le mot d'un spécialiste des Minguettes, l'Etat peut-il servir d'issue de secours aux lacunes et aux impuissances locales ? Et si oui, comment ?

A Bron, M. Mitterrand n'avait pas de baguette magique. Il a seulement voulu dire que les instruments du sursaut existent, qu'il y manque sans doute un supplément d'âme, une once de volonté et des crédits, mais beaucoup plus sûrement encore d'une autorité à la base – et tant pis s'il faut réinventer les préfets – pour stimuler, coordonner, élargir les actions entreprises, faire sortir de leur pré carré des services et des professions entières – enseignants, urbanistes, animateurs culturels, juges, travailleurs sociaux – qui ont fini par s'ignorer et travaillent chacun de leur côté. Pour les actions de réhabilitation des quartiers ou de prévention de la délinquance, n'existe-t-il pas jusqu'à dix ou douze lignes de crédits éparpillées entre différents ministères ? Récemment déjà, à la Sorbonne, au cours d'une précédente réunion sur les villes, M. Rocard avait annoncé son intention de mettre fin à cette aberration.

La ville comme miroir

« Unité de commandement » : si ce premier objectif de M. Mitterrand sanctionne, d'une certaine manière, l'échec de pratiques administratives et politiques, le *« refus des exclusions »*, qu'il a d'autre part évoqué à Bron, souligne également l'inefficacité des politiques de lutte contre les inégalités scolaires, de rénovation des logements, d'insertion des immigrés, de prévention de la délinquance, de formation et d'emploi des jeunes, des procédures d'aide sociale. La ville serait ainsi devenue le miroir de la plupart des dysfonctionnements de la société. Des « ghettos » menacent d'exploser et des communautés de se marginaliser. Dans un tel contexte, personne ne s'étonnera de la volonté de l'Etat aujourd'hui de réinvestir la cité.

Mobiliser autour des mêmes objectifs des acteurs aussi différents que les municipalités, les services d'équipement, les organismes de HLM, les chambres de commerce, les commissariats de police, etc., est sans doute une gageure, difficile à tenir. Mais que dire de cette solidarité entre les communes riches et les communes pauvres que le président de la République, qui, sur ce point, en a dit trop ou trop peu, a appelé aussi de ses vœux ? Est-ce l'annonce d'une répartition différente de la dotation globale de l'Etat et des ressources fiscales des communes ? Le vieux débat sur la justice de la fiscalité locale est relancé.

« Cinq ans pour un urbaniste, c'est court. Pour un jeune, c'est le bout du monde », avait prévenu M. Charrier, le maire de Vaulx-en-Velin, avant l'intervention présidentielle de mardi. Pourtant, c'est précisément un tel délai que s'est donné M. Mitterrand pour réussir cette politique de rénovation urbaine. Cinq ans, en effet, c'est un terme trop proche pour être pris au sérieux. Trop lointain pour faire rêver.

HENRI TINCQ

Le rapport du Sénat sur l'immigration

« Changer la vie »

Dans le rapport sur les problèmes posés par l'immigration qu'il a présenté mardi 4 décembre, le sénateur Jacques Thyraud (Rép. et ind, Loir-et-Cher) consacre une part importante à l'urbanisme et au logement. Le rapporteur, qui a visité en mars 1990, dans le cadre de la mission sénatoriale, le quartier de Bron-Terraillon, dresse un bilan sans complaisance de la politique suivie au début des années 60. *« Les erreurs des professionnels qui ont eu la charge du développement urbain durant les « trente glorieuses » s'inscriront longtemps dans le paysage, et continueront de marquer ceux qui ont à les subir, si elles ne sont pas corrigées*, écrit M. Thyraud. *Avec satisfaction, la mission a constaté les heureux effets, mais encore trop limités, des opérations de développement social des quartiers (DSQ). » « Les transformations des quartiers qui mobilisent de nombreux intervenants ne sont pas une panacée. Il faut changer la vie des habitants, leur donner des raisons d'espérer, et de se sentir parfaitement intégrés à la société française »*, ajoute le rapporteur.

« La fragilité des résultats obtenus est l'une des incertitudes essentielles pesant sur l'avenir du développement social urbain, ajoute le sénateur. *Si celui-ci est uniquement considéré comme une réponse conjoncturelle à des situations sociales parfois critiques, son bilan peut, d'ores et déjà, être jugé satisfaisant. Mais d'aucuns soulignent la précarité d'un tel résultat, lié à son aspect curatif. Plus que l'échec des politiques de développement social urbain, cette limite met en évidence la nécessité de traiter les problèmes à des niveaux adéquats pour trouver des solutions durables. »*

M. Thyraud met en avant plusieurs propositions parmi lesquelles le renforcement des moyens financiers des collectivités territoriales affectées aux dépenses d'intégration, exonérées par exemple de la TVA. Le sénateur avance également l'idée d'une aide budgétaire de l'Etat en faveur des communes plus directement confrontées que la moyenne nationale des communes équivalentes, une *« dotation globale d'intégration »* (DGI) calquée sur la dotation globale de fonctionnement (DGF).

Vigiles montés

« A quoi servent les chevaux ? », demandait Mme Edmonde Charles-Roux, dans l'une de ses récentes chroniques du *Provençal*, avant d'énumérer quelques usages méconnus, ou potentiels, du noble animal : *« débroussailleur »* vivant, dans les zones écologiquement fragiles, ou véhicule souple et pratique pour les patrouilles anti-feu de la forêt provençale. La veuve de Gaston Defferre aurait pu ajouter une amorce de réemploi des chevaux de trait dans certains travaux agricoles, le retour de quelques polices municipales à cheval, et surtout l'expérience de l'hypermarché de la Valentine, dans les Bouches-du-Rhône, qui utilise désormais des vigiles montés pour surveiller les voitures de ses clients (*le Monde* du 25 septembre).

Une entreprise parisienne de gardiennage, la société Garde et Protection (GEP), souhaite élargir l'expérience de l'hypermarché de La Valentine : elle offre désormais, dans la gamme de ses prestations, un *« département gardiens-cavaliers »*, qui vient de conclure un contrat avec le centre commercial Ulis 2, dans l'Essonne, et mène des négociations avec cinq autres grandes surfaces de la région parisienne, notamment Rosny 2, Beau-Sevran, Belle-Epine.

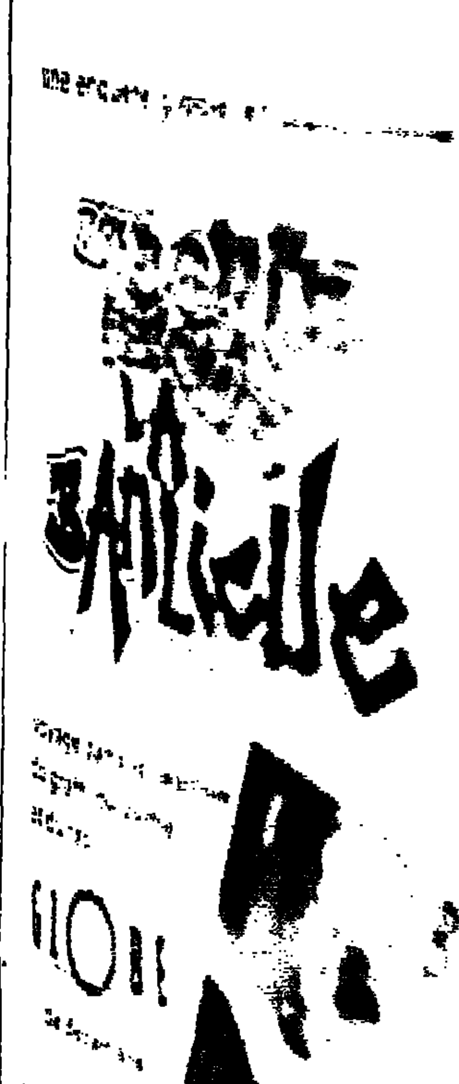
Au départ, cette idée de gardiens à cheval, c'était presqu'un *« gag »*, dit Mme Sophie Turquois, directeur commercial de l'entreprise, né de l'éternelle recherche d'une solution *« vraiment efficace »* pour surveiller ces immenses parkings. Après les maîtres-chiens, trop rébarbatifs, et les motos, trop bruyantes et polluantes, quelqu'un avait osé lancer l'idée : *« Et si on les mettait à cheval ? »*

La GEP s'emploie aujourd'hui à multiplier les garanties sur le sérieux de ce nouveau service et la formation des *« gardiens cavaliers »*. *« Nous ne jouons pas aux cow-boys »*, affirme Mme Turquois, qui met en avant le rôle de *« prévention »* des patrouilles dotées, du haut de leurs chevaux, d'une certaine « hauteur de vue ». Pas question donc que les vigiles foncent au galop sur les petits voleurs à la roulotte. *« Un cheval qui marche droit sur vous au trot*, observe Mme Turquois, *c'est déjà assez rapide. »*

La société de gardiennage a également été consultée par EDF, pour la surveillance du périmètre de ses centrales thermiques, et par le Commissariat à l'énergie atomique, pour ses sites sensibles. Face à ce type de besoins, Garde et Protection affine son produit en ajoutant, si nécessaire, aux chevaux... un troupeau d'oies, qui auraient la même fonction que leurs ancêtres romaines du Capitole : prévenir et attaquer en première ligne, jusqu'à l'arrivée des chevaux.

C'est la solution déjà retenue par la GEP pour lutter, sur l'aire de stockage des véhicules de Renault-Gennevilliers, contre les invasions dévastatrices des nouveaux « Gaulois » de banlieue... Le recours aux oies et aux chevaux deviendra-t-il le dernier cri de la modernité pour lutter contre les formes de délinquance urbaine ?

JEAN-LOUIS ANDRÉANI



SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Le projet de loi Evin

Un ravalement du système hospitalier

Le projet de loi sur la réforme hospitalière devrait être présenté, mercredi 19 décembre, au conseil des ministres, par M. Claude Evin, ministre des affaires sociales et de la solidarité. Ce texte, le plus important depuis la loi de 1970, propose une refonte globale du système hospitalier français.

Deux mois après avoir été soumis au Conseil économique et social (*le Monde* des 28 septembre et 10 novembre), le projet de réforme hospitalière devrait être examiné mercredi 19 en conseil des ministres. Outre le Conseil économique et social, trois autres instances – la conseil supérieur de la fonction publique hospitalière, le conseil supérieur des hôpitaux et le conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) – ont durant cette période donné, sur ce texte, un avis en général relativement favorable.

Par rapport au texte présenté en septembre dernier, quelques modifications ont été apportées. Sans remettre en cause les grandes lignes du projet de loi – *« assurer la réorganisation et la rationalisation de l'offre de soins ; améliorer les structures et les modalités de gestion et de fonctionnement des établissements hospitaliers, dont l'autonomie doit être accrue ; valoriser le rôle du personnel soignant »* – ces modifications prennent en compte certaines des critiques formulées dans les avis rendus par les instances consultatives.

Mieux répondre aux malades

Ainsi, par exemple, le projet crée un service de soins infirmiers, chargé de définir des objectifs dont devra tenir compte le projet médical d'établissement.

Dans un autre ordre d'idée, les urgences fonctionneront avec le concours des praticiens libéraux qui en feront la demande.

Les établissements privés se voient confier une nouvelle mission, celle de développer des alternatives à l'hospitalisation. Autre nouveauté par rapport au texte de septembre, le rôle de l'assurance maladie est accru. On note à ce propos la création de véritables contrats tripartites entre l'Etat, les assurances maladie et les hôpitaux.

Certaines précisions concernant l'organisation sanitaire sont apportées, en particulier le fait que la carte sanitaire concernera non seulement les activités mais aussi les installations. Sur le fond, la dernière mouture du texte de M. Claude Evin tente, sans pour autant bouleverser le fonctionnement du système hospitalier, mais à la faveur de très nombreuses mesures nouvelles, de concilier *« la recherche permanente d'une meilleure qualité des soins et d'un meilleur service aux malades, avec la préservation de la Sécurité sociale »*. Et donc avec une évolution *« supportable »* du rythme des dépenses de santé.

Dans l'esprit du ministre des affaires sociales, il s'agit de *« passer d'une logique budgétaire à une logique de projet, d'une gestion exclusivement comptable à une dynamique d'évolution permanente de l'hôpital »* destinée à mieux répondre aux besoins et aux souhaits des malades.

En définitive, tout le problème est de savoir si ce toilettage complet du système hospitalier suffira à redymaniser un secteur pour le moins rongé par la démobilisation et le désenchantement.

D'ores et déjà, les cliniques privées, par la voix des représentants de la Fédération intersyndicale des établissements hospitaliers privés (FIEHP) et de l'Union hospitalière privée (UHP), ont dénoncé, mardi 4 décembre, *« la manque de concertation »* de la part du ministère des affaires sociales pour parvenir à maîtriser les dépenses de santé. Elles affirment en particulier qu'elles s'opposeront, et avec elles la CSMF, l'UDF et le RPR, *« par tous les moyens »* au projet de loi, qui sera discuté dès jeudi à l'Assemblée nationale, instaurant des conventions à durée déterminée pour les cliniques privées (*le Monde* du 22 novembre).

FRANCK NOUCHI

SPORTS

□ **BASKET-BALL : la France bat l'URSS.** – L'équipe de France masculine de basket-ball a remporté une victoire historique mardi 4 décembre à Moscou en battant l'URSS d'un point (85-84) lors d'un match des éliminatoires du championnat d'Europe.

C'est la première fois que les Français battent les Soviétiques en compétition officielle, et aussi en URSS.

JUSTICE

Le procès de l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde contre « le Nouvel Observateur »

Maurice Papon ou l'horreur aveugle de l'administration de Vichy

L'homme se tient droit, encore, sur les sièges raides de la justice, et son regard de glace trahit l'orgueil d'une belle carrière au service de trois Républiques, en passant par Vichy. Il a parlé d'abondance, au début de l'audience, plaidé presque par anticipation, et à présent il se tait. Il rit à belles dents lorsque ses adversaires affirment à la barre qu'il contrôlait la police de Bordeaux, entre 1942 et 1944. Il ricane encore lorsqu'on raconte comment il organisait, lui, secrétaire général de la préfecture de la Gironde, l'escorte policière d'un train de la mort. Il ricane, chuchote quelques mots à l'oreille de son avocat, Mᵉ Jean-Marc Varaut, et se tait. Maurice Papon n'a rien à dire.

De fait, ce fut un bien curieux procès en diffamation, mardi 4 décembre, devant la 17ᵉ chambre du tribunal correctionnel de Paris, où l'ancien préfet de police de Paris de de Gaulle, ancien ministre du budget de M. Giscard d'Estaing, aujourd'hui âgé de quatre-vingts ans, poursuivait l'hebdomadaire *le Nouvel Observateur*.

Inculpé depuis 1983 de crimes contre l'humanité, inculpation ensuite minorée en « complicité » de crimes contre l'humanité, et désespérant d'être jugé un jour, Maurice Papon avait sauté sur l'occasion d'un dossier intitulé « Les complices français du génocide » pour tenter d'obtenir par le biais de la diffamation ce que la cour d'assises semble lui refuser : la reconnaissance de son innocence. Visiblement, il avait souhaité en faire « son » procès. Et pourtant les sept heures d'audience se déroulèrent comme sans lui. Il était présent, et c'était comme si l'on parlait d'un autre.

D'entrée, l'ancien ministre s'affirma donc *« persécuté depuis dix ans »*, en butte à des *« dénonciations calomnieuses »*. *« On fait tout pour que cette affaire ne soit jamais jugée,* assura-t-il. *L'objectif de mes adversaires est de laisser faire le temps, de façon que l'issue qui nous est promise à tous les délivre de leur victime sans refermer le dossier. »* D'emblée, M. Papon situa donc l'enjeu à un niveau qui le dépassait : *« Sur le personnage que j'étais,* dit-il, *on pouvait greffer le procès d'une administration, d'un régime, et peu à peu impliquer le pays lui-même comme coauteur du génocide (...). Ainsi finira-t-on par mettre dans la tête des Français qu'ils ont tous été des collaborateurs. Je n'entends pas être la victime désignée de cette machination. »*

Ainsi dressé le cadre de sa défense, on attendait que M. Papon, comme il assure le souhaiter depuis presque dix ans, s'explique enfin sur ces années maudites. Qu'il lève un coin de voile sur un maillon français – *« moins important que Bousquet ou Leguay, mais qui a tout de même joué son rôle au niveau régional »*, rappela l'avocat Serge Klarsfeld – de l'holocauste. On espérait même – pourquoi pas ? – des précisions sur sa connaissance, à l'époque, de la destination finale des trains que son zèle de technocrate contribuait à mettre sur les bons rails. Après tout, l'occasion ne se reproduira peut-être pas de sitôt. On a déjà décrit dans ces colonnes les récifs, judiciaires et politiques, entre lesquels navigue l'intruction de l'affaire Bousquet. Quant au véritable procès Papon, sa tenue reste incertaine. C'était donc le moment ou jamais. Or, sa tirade prononcée – et sa transcription distribuée à la presse, comme à l'Assemblée nationale, – M. Papon se rassit. Et laissa l'audience, témoins contre témoins, brosser sans son concours le portrait d'un haut fonctionnaire efficace, qui contribua à l'horreur avec aussi peu d'états d'âme que s'il avait construit un pont ou négocié avec des syndicalistes agricoles.

Dresser le fichier des juifs

Un historien bordelais, Michel Bergès, rappela ainsi que le secrétaire général, à la préfecture, supervisait très directement le service des questions juives. Ce service était chargé de dresser le fichier des juifs, *« première étape dans le processus de destruction »*. Il était encore chargé de « l'aryanisation », c'est-à-dire la spoliation des biens des juifs. Ce service distribua aussi les étoiles jaunes – avant l'arrivée de M. Papon à Bordeaux, il est vrai, – et c'est encore lui qui organisa, en 1942 et 1944, trois rafles qui permirent de déporter plusieurs centaines de juifs de la région bordelaise.

Ainsi, de la rafle de juillet 1942. Les SS, rappela M. Bergès, avaient alors demandé que leur soient livrés tous les juifs, français et étrangers, de seize à quarante-cinq ans. Perplexe, l'intendant de police de Bordeaux appela Paris, où Jean Leguay, alors secrétaire général de la police, lui conseilla de temporiser : les Français négociaient précisément avec l'occupant pour tenter de sauver les juifs français. Mais sans même attendre le feu vert de Paris, assure M. Bergès, *« le service de Papon s'était mis en marche, obéissant aux premières injonctions des SS »*. Un mois plus tard, les SS demandaient en outre qu'on leur livre aussi les enfants qui n'avaient pas de parents directs en Gironde. La préfecture les réclama au grand rabbin Cohen, qui les livra. Les enfants ne sont évidemment jamais revenus.

Sans empressement

Voilà pour le cadre. Mais Maurice Papon, alors « seulement » secrétaire général, peut-il être personnellement tenu comptable de toutes les actions de la préfecture ? Les pièces signées de sa main, retrouvées au fil des mois et au hasard des recherches, sont connues depuis plusieurs années. On le rappela à la barre : aucune ne transpire un gramme d'idéologie raciste. Ce sont de froids documents, comme cette note aux sous-préfets dans laquelle il recommande que la mention « juif » soit portée sur les cartes d'alimentation. Quand il organise un convoi de juifs, le secrétaire général Papon se préoccupe autant de sa surveillance par les gendarmes que de *« l'aménagement sanitaire des wagons »*. Il se soucie de *« l'hébergement des enfants de tous âges se trouvant seuls après arrestation de leurs parents »*. Bref, sans haine ni remords, dans toute son horreur aveugle, il incarne l'Administration.

En marge de ses fonctions officielles, Maurice Papon s'employa-t-il à soustraire à l'horreur un certain nombre d'enfants ou de juifs de nationalité française ? Telle fut, en substance, la conviction de tous les témoins appelés à la barre par l'ancien ministre. *« Maurice Papon a exécuté les ordres, sans empressement »*, vint dire l'ancien commissaire, à présent historien, Jacques Delarue, après avoir pourtant noté que, *« dès le début, Vichy s'était enfermé dans une logique qui le contraignait à accepter toutes les exigences allemandes »*. Et il est vrai que l'appréciation de l'occupant resta toujours contrastée : si, pour la Kommandantur, *« les réalisations de Papon sont notoirement au-dessus de la moyenne »*, pour les services de sécurité allemands, en revanche, *« Papon doit être considéré comme pro-américain, et on doit renoncer à l'idée d'un travail en commun entre lui et l'Allemagne »*.

Est-ce ce *« manque d'empressement »* qui explique la totale impunité de Maurice Papon lors de la Libération ? Seul en France, en contradiction avec les consignes du nouveau gouvernement, l'ancien secrétaire général restera en poste dans le même département à la Libération, devenant directeur de cabinet du nouveau préfet de la Gironde. A l'unanimité, la commission d'épuration du ministère de l'intérieur décida de ne rien retenir contre Papon, vint rappeler un de ses membres, M. Jean Morin.

« En tant que secrétaire général, Papon a collaboré avec le réseau de Résistance Jade-Amicol dès 1943 », rappela encore le Père jésuite Michel Riquet, alors surnommé *« l'aumônier de la Résistance »*. Le Père Riquet, pourtant, n'était-il pas membre du jury d'honneur constitué à la demande de Maurice Papon qui, en décembre 1981, avait conclu à l'unanimité que le secrétaire général *« avait dû concourir à des opérations apparemment contraires à la conception que le jury se fait de l'honneur »* et qu'il *« aurait dû démissionner de ses fonctions de secrétaire général de la préfecture de la Gironde au mois de juillet 1942 »* ? *« Certes, il aurait dû démissionner,* répliqua le Père Riquet à Mᵉ Henri Leclerc, défenseur du *Nouvel Observateur*, qui soulignait la contradiction entre son témoignage et les conclusions du jury d'honneur. *Mais je lui reconnais le droit d'avoir cru en toute conscience qu'il pouvait agir autrement, et il a probablement bien fait »*. L'ambiguïté du propos ne donne pas seulement la mesure de la capacité des jésuites à se tirer des contradictions les plus insolubles, mais aussi de la difficulté à porter, sur l'action de M. Papon, un des milliers de fonctionnaires qui ont alors joué double jeu, un jugement impartial.

L'ancien secrétaire général a-t-il été un rouage de la terrible machinerie du génocide ? C'est incontestable. Son action individuelle a-t-elle contribué à sauver quelques proies ? C'est non moins certain. Mais quels furent ses véritables mobiles ? Quelle fut la nature exacte des services rendus à la Résistance ? Comment, à la Libération, parvint-il à passer entre les mailles de l'épuration puis à gommer, plus de trente-cinq ans durant, son passé ? Voici les vrais défis que l'administration de Vichy pose aux historiens. Mais à ces questions-là M. Papon n'a pas voulu apporter ses réponses.

Les plaidoiries et le réquisitoire devaient avoir lieu mercredi 5 décembre.

DANIEL SCHNEIDERMANN

SCIENCES

Le congrès inaugural de la Société européenne d'agronomie

L'agriculture au-delà des frontières

Près de cinq cents spécialistes venus de vingt-quatre pays européens, sont attendus au congrès inaugural de la Société européenne d'agronomie (ESA) qui a lieu à Paris du 5 au 7 décembre sous le patronage de la CEE et des ministères français de la recherche et de l'agriculture. Quarante ans après les généticiens et les zootechniciens (1), les agronomes soulignent ainsi la nécessité de dépasser les frontières et de s'organiser à l'échelon européen.

Fondée sous l'impulsion d'un petit groupe de chercheurs de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), l'ESA (association loi 1901) est née du constat que les problèmes rencontrés aujourd'hui par les agriculteurs – qu'ils se trouvent en Frise, en Bretagne, dans la vallée du Pô ou sur les bords du Rhin – sont sensiblement les mêmes. Optimisation de la production, protection de l'environnement, qualité des produits, gestion de l'espace rural : autant d'objectifs communs à l'ensemble des pays européens, dont la réalisation demandera demain, une véritable gestion de l'agriculture au niveau communautaire.

« Qu'il s'agisse d'expliquer le fonctionnement des peuplements végétaux cultivés, des systèmes de culture ou d'exploitation agricole, les agronomes disposent d'ores et déjà d'éléments de théorie pertinents et utilisables à une vaste échelle », précise Philippe Girardin, directeur de recherche à l'INRA (Colmar) et secrétaire exécutif de l'ESA. Encore faut-il pour cela disposer d'un réseau d'informations, d'une structure permettant le dialogue entre chercheurs et agronomes de terrain des différents pays. Des échanges d'autant plus nécessaires que la recherche agronomique connaît en Europe une grande disparité de structures, de concepts et de méthodes, qui freinent considérablement toute tentative de coordination.

Ouverte *« à l'ensemble des pays européens, ainsi qu'aux pays non européens qui souhaitent y adhérer »*, l'ESA, à l'instar de la très puissante société américaine d'agronomie, tentera donc de susciter les contacts internationaux, par le biais de congrès scientifiques et d'une revue européenne spécialisée (2). Afin de permettre une diffusion rapide des progrès de la recherche, elle tentera également de promouvoir la formation continue, sous forme de stages ou d'universités d'été.

Ca. V.

(1) Respectivement réunis par la société Eucarpia pour l'amélioration des plantes, et par la Fédération européenne de zootechnie en ce qui concerne l'élevage.

(2) Edité en langue anglaise, *le Journal européen d'agronomie* devrait voir le jour début 1992.

□ **L'Académie des sciences favorable à une révision du programme spatial européen Columbus.** – L'Académie des sciences vient de se prononcer en faveur d'une révision du programme spatial européen Columbus qui doit notamment donner lieu à la réalisation d'un module habitable greffé sur la station orbitale américaine Freedom. L'Académie conteste en particulier le développement d'un module totalement autonome, le MTFF, dont le budget de fonctionnement ne saurait être justifié par des activités de micro-gravité. Elle invite donc les pouvoirs publics à revoir leur copie et contacter leurs partenaires européens pour *« améliorer la cohérence des objectifs spatiaux »* de l'Europe.

□ **Retour à la normale sur la navette Columbia.** – La bonne humeur est revenue à bord de la navette spatiale Columbia. Après trois jours de travail intense, l'équipage de l'engin a enfin réussi à « recaler » la plate-forme de pointage (IPS) des quatre télescopes embarqués pour cette mission d'observation astronomique de dix jours. Quelques réglages de détail restent encore à faire pour que tout soit parfait, mais la NASA, comme la communauté astronomique, soupire de soulagement car la crainte était grande de voir ce vol voué à l'échec. En effet, au cours des trois premiers jours de la mission, une dizaines d'objets seulement (étoiles, galaxies, etc.) sur les deux cent cinquante prévus avaient pu être observés correctement en mode manuel. – *(AFP., UPI.)*

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Devant l'Audiencia nacional de Madrid

L'itinéraire sanglant d'Henri Parot militant basque

Henri Parot, le jeune Français dirigeant présumé du « commando itinérant » de l'ETA, le plus sanglant de ceux ayant jamais opéré au sud des Pyrénées, a été traduit, le mardi 4 décembre, pour la première fois, devant l'Audiencia nacional, la juridiction, sise à Madrid, compétente en matière de terrorisme. Cette comparution n'est d'ailleurs que la première d'une longue série, puisque le Français est impliqué dans vingt-huit dossiers judiciaires différents.

MADRID

de notre correspondant

Ce premier procès avait trait plus précisément à l'attentat que Parot s'apprêtait à perpétrer lorsqu'il fut arrêté par hasard par les forces de l'ordre (*le Monde* du 10 avril), lors d'un contrôle de routine sur une petite route andalouse. Il transportait alors dans sa voiture quelque 300 kilos d'explosifs que, selon ses propres aveux, il s'apprêtait à placer dans un parking souterrain situé à côté du commandement supérieur de la Garde civile à Séville. Le ministère public l'accuse notamment, à ce propos, de tentative d'assassinat, de tentative d'attentat et d'appartenance à une « *bande armée* ».

L'air bougon, dans son box à l'épreuve des balles, Henri Parot est visiblement venu avec la ferme intention de défier la justice espagnole. « *Il est sourd ou quoi !* », s'écrie-t-il alors que le juge lui demande une seconde fois, avec plus de précision, sa profession. Puis, vient le tour du ministère public. Se refusant à répondre aux questions, l'accusé va, alors, strictement respecter le rituel d'usage suivi par les membres de l'ETA traduits devant l'Audiencia nacional.

Aussi commence-t-il par une brève déclaration liminaire en euskera (« *Je ne suis ni Français, ni Espagnol, je suis Basque* »), avant d'affirmer, en espagnol, qu'il avait été torturé par la Garde civile « *pendant cinq jours et cinq nuits* ». Il entame ensuite, en français cette fois, une harangue sur « *la nécessité d'ouvrir une négociation politique avec l'ETA comme seule solution* ». Le président du tribunal l'enjoint de se limiter à répondre aux questions du procureur et, devant l'inutilité de sa requête, décrète l'expulsion de l'accusé, exécutée sans ménagement par la Garde civile. Dans le public, la sœur de Parot crie « *tortionnaires !* » et connaît le même sort.

Trente-sept assassinats

Défilent alors à la barre les gardes civils qui ont participé au contrôle. Ils racontent, en termes concordants, les circonstances d'une arrestation aux allures de western, seize balles tirées, deux agents blessés par Henri Parot. Pour le procureur, M. Ignacio Gordillo, qui requiert quatre-vingt-dix-sept ans de prison (la partie civile, de son côté, en demandera près du double), le cas est clair : Henri Parot n'a-t-il pas lui-même reconnu après son arrestation qu'il s'apprêtait à réaliser l'attentat de Séville (« *trois cents kilos d'explosifs dans un parking situé dans le centre de la ville et à côté d'une grande surface aurait provoqué une véritable catastrophe* », souligne le représentant du ministère public)? Comme il a reconnu de même l'impressionnante liste d'attentats commis antérieurement : recruté directement durant l'été 1978 par Domingo Iturbe, dit « Txomin » (alors « *numéro 1* » de l'ETA) pour former avec d'autres Français un véritable « *commando d'élite* » de l'organisation, il accumulera lors de ses attentats successifs, en onze ans et demi, pas moins de trente-sept assassinats, dont ceux de six enfants et trois femmes, souligne le procureur, pour qui « *Henri Parot n'est venu en Espagne que pour tuer* ».

M. Gordillo s'attache par ailleurs longuement à démonter les accusations de tortures lancées par Parot. Il souligne qu'à partir de son arrestation un avocat, désigné d'office, a assisté à tous les interrogatoires de l'accusé, et que ce dernier a été examiné pratiquement tous les jours par un médecin légiste différent. Le procureur rappelle également que le Français a ratifié devant le juge de l'Audiencia nacional (en présence d'un avocat choisi par lui-même cette fois) ses premières déclarations à la Garde civile, sans faire aucunement état de mauvais traitements. Ce n'est que postérieurement, lors de la visite à Madrid du juge français Gilles Boulouque venu l'interroger, qu'il est revenu sur toutes ses déclarations antérieures, affirmant pour la première fois avoir été torturé, conclut le procureur.

Quand vient le tour de la défense, l'avocat, M. Alvaro Reizabal, se contente d'une brève plaidoirie. Il ne nie pas l'appartenance de Parot à l'ETA, mais souligne qu'il a agi en raison de « *motivations politiques* », comme l'accusé l'a lui-même répété, son objectif étant d'obtenir l' « *autodétermination du Pays basque* ». M. Reizabal souligne ensuite que le premier rapport sur l'état de santé de l'accusé établi par un médecin légiste fait état d' « *hématomes* » sur les bras. Parot étant en parfait état au moment de son arrestation, comme en sont convenus les gardes civils qui l'ont arrêté, il a donc été victime ensuite de « *mauvais traitements* », assure-t-il. Puis l'avocat, sans s'étendre sur le fond, demande l'acquittement pur et simple de son client.

Celui-ci est alors ramené dans la salle. Désire-t-il ajouter quelque chose pour sa défense, s'enquiert le président ? « *Je ne reconnais pas ce tribunal et je veux sortir d'ici* », se contente d'affirmer Parot. Ce dernier vœu sera immédiatement exaucé par la Garde civile.

Le verdict sera connu dans un délai de dix jours ouvrables.

THIERRY MALINIAK

Selon « le Canard enchaîné »

M. Camille Cabana aurait bénéficié des faveurs de la Cogedim

Selon l'hebdomadaire *le Canard enchaîné* daté du 5 décembre, M. Camille Cabana, adjoint à l'urbanisme à la mairie de Paris, aurait bénéficié des faveurs de la société immobilière, Cogedim, dont le dirigeant, M. Michel Mauer, a été inculpé et écroué dans une affaire de fausses factures (*le Monde* du 1er et du 4 décembre).

En 1987, l'élu aurait réservé un atelier d'artiste de 67,5 m² pour la somme de 2,65 millions de francs dans un immeuble de luxe construit par la Cogedim rue Mallar, dans le septième arrondissement de Paris. Transformé en duplex, l'appartement, d'une surface atteignant les 136 m², aurait dû être vendu, selon *le Canard enchaîné*, entre 7 et 8 millions de francs. Interrogé par l'hebdomadaire, M. Cabana dément tout traitement de faveur, en indiquant qu'il a payé les travaux de transformation de son appartement pour une somme de 2,1 millions de francs, un montant qui ajusterait le prix de revient de cette opération immobilière au niveau des tarifs habituellement pratiqués par la Cogedim.

« Petite fleur »

« *Il me reste 300 000 F à payer : lundi soir ce sera réglé car je ne veux pas voir mon nom mêlé à de sombres histoires à cause d'une petite fleur que m'a faite la Cogedim* », a déclaré le 30 novembre M. Cabana au *Canard enchaîné*. Ces révélations interviennent au moment où la prestigieuse société immobilière est soupçonnée d'appartenir à un réseau de fausses factures associant de nombreuses entreprises du bâtiment et des travaux publics en Ile-de-France et dont le montant dépasserait les 500 millions de francs selon une estimation policière.

ÉDUCATION

Les lycéens insatisfaits du projet de décret sur les droits des élèves

Présenté officiellement lundi 3 décembre au Conseil supérieur de l'éducation, le projet de décret relatif aux droits et obligations des élèves des établissements du second degré (lycées et collèges) a provoqué une réaction très vive de la Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL). Mlle Delphine Batho, présidente de l'organisation lycéenne, a souligné, mardi 4 décembre, que « *ce texte ne correspond absolument pas aux engagements pris par le ministre de l'éducation et consignés par écrit lors de la table ronde du 16 novembre. Le projet de décret ne mentionne même pas le droit d'association* ».

Quant aux droits de réunion et d'affichage, ils sont soumis, pour leur mise en œuvre, aux décisions des chefs d'établissement. La FIDL demande donc à M. Jospin de « *revoir entièrement sa copie* », avant la réunion du Conseil supérieur de l'éducation qui doit examiner le texte le 19 décembre prochain.

Lire également le Monde éducation

CULTURE

Le « No comprendo » des Rita Mitsouko

Un nouveau spectacle qui prend tous les risques. Intelligent et déconcertant

Que deviennent les Rita ? Ils sont avares de nouvelles, ils ne veulent pas sortir des albums comme d'autres publient des bulletins de santé. Depuis *Marc et Robert* le dernier « vrai » disque, sorti en 1988, Fred Chichin et Catherine Ringer ont commis *Re* un – magnifique – disque de remixes de leurs plus grands tubes, des vidéos souvent splendides. Mais ils ont beau travailler sans cesse, ceux qui les aiment ne retiennent que leurs absences.

Mardi soir 4 décembre, à la Cigale, pour la première du nouveau spectacle des Rita Mitsouko, au moment où cette absence devait s'effacer, un joli malentendu s'est noué. Entre une salle qui attendait les Rita, comme ils existent sur disque, à l'écran ou sur les scènes passées, et un groupe qui avait décidé de tout essayer pour ne pas faire un concert de rock. Dans le rôle du semeur de zizanie, un virus qui avait cassé la voix de Catherine Ringer. Cela dit, on a déjà vu des publics se pâmer devant des chanteurs aphones, comme devant des jongleurs maladroits. L'hérésie des Rita va plus loin, du coup, la perplexité du public aussi.

En deux fois une heure, Chichin et Ringer ont joué peu de chansons, une quinzaine. Et, à l'exception d'un *Andy* sérieusement ravalé, aucun tube. Pas de *C'est comme ça*, de *Marcia Baïla* ou de *Petit train*. Sur l'autre versant de leur répertoire, ils vont chercher des titres, *Tongue Dance*, *Jalousie*, *Petite Fille princesse*, et leur font de drôles de choses.

Un spectacle conceptuel

D'abord, la scène ressemble à son contraire, à un studio d'enregistrement. Enchevêtrement de câbles, étalages de synthétiseurs et, en haut, une console de mixage. D'habitude, la console qui mixe les retours destinés aux musiciens est dissimulée en coulisse, pendant que celle qui traite le son pour la salle est en face de la scène. Ici, une seule console, un seul son pour tout le monde, dispensé par un musicien (surtout pas un technicien) qui fait partie du groupe.

En ce premier soir, ce son n'était pas parfait, mais immédiat, sans autres artifices que ceux qu'y mettaient les musiciens, pas très puissant, mais précis, fabriqué sous nos yeux. Et comme le principe de base du spectacle (le même que celui des remixes de *Re*) était de faire durer les morceaux jusqu'à ce que leur substance soit épuisée, on avait tout le temps d'entendre, de voir, des choses étonnantes. Les Rita ont décidé de jouer avec la technologie numérique, pas de s'en servir pour faire croire qu'ils peuvent jouer leurs disques note pour note. Les apparences se désintègrent : Catherine Ringer chante (ou parle ?) dans un micro pour produire un solo de synthétiseur, les claviers font la guitare rythmique pendant que la guitare fait l'orgue. A ne pas confondre avec un stand de démonstration au Salon de la musique : les chansons – ce qu'il en reste – s'organisent en une économie rigoureuse, celle de la danse. La programmation informatique est là pour créer les espaces où naissent les surprises et les faux pas. Ce spectacle éminemment conceptuel devrait s'écouter dans son état actuel, avec les pieds, sans jamais perdre la scène de l'œil.

Il s'y passe de drôles de choses. L'absence de mise en scène, l'atmosphère comme au studio est un trompe-l'œil, comme les éléments de décorations de boîtes de nuits qui délimitent l'espace sur scène. Il reste la place de Catherine Ringer. Pour la première elle a dansé, plus que chanté. La bronchite chassée, c'est elle qui peut (qui doit, sûrement) sauver ce spectacle courageux et intelligent de la froideur, ramener la salle à de meilleurs sentiments, et donner chair à une idée brillante.

THOMAS SOTINEL

► **La Cigale, 120, bd de Rochechouart Paris 75018, 20 h 30. Location, FNAC, Virgin Mégastore.**

Au tribunal correctionnel de Lyon

Les cadences infernales de la magistrature

LYON

de notre bureau régional

Conformément à la consigne de l'intersyndicale des magistrats lyonnais, formulée lors de la grève du vendredi 30 novembre, Mme Dominique Grimaud, juge assesseur à la 6e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Lyon, a quitté son poste en cours d'audience, le lundi 3 décembre à 20 h 45. Au rôle, qui comportait ce jour-là plus de trente affaires, il restait encore à examiner le cas d'une dizaine de détenus. « *Nous siégeons depuis 14 heures. Ces conditions sont inacceptables et je refuse de poursuivre plus longtemps* », a indiqué le magistrate pour expliquer sa décision, en application stricte du « *retour à la légalité* », dont les textes prévoient l'arrêt des audiences à 20 heures.

Pour compléter le jury, le président du tribunal dut faire appel à l'avocat le plus ancien, présent dans la salle. « *Par solidarité* », ce dernier, Me Robert Boyer, refusa, à son tour, de siéger, hormis pour les renvois de dossiers et les demandes de mise en liberté des détenus.

M. D.

Des immigrés menacés d'expulsion

Le refus de la punition supplémentaire

« *J'ai fait des conneries mais je les ai payées. Après cinq ans de prison, il n'y a aucune raison pour que je subisse une deuxième punition en étant expulsé vers un pays que je ne connais pas. J'ai appris* le Corbeau et le Renard *à l'école, je suis un ex-délinquant made in France... Et je refuse une justice à deux vitesses.* » Malgré la véhémence du ton, Mohamed Hocine, vingt-huit ans, sait trouver les mots efficaces pour évoquer le « *bannissement* » que représenterait pour lui une expulsion vers l'Algérie.

Mustapha Nasri, vingt-neuf ans, réfugié, comme Mohamed, dans la clandestinité pour échapper à une notification d'expulsion, très tardive, parle, lui, « *d'anéantissement* » pour qualifier cette perspective. A l'âge de seize ans, il est passé directement de la fameuse cité Olivier-de-Serres, à Villeurbanne, aujourd'hui rasée, où il est né, au quartier des mineurs des prisons de Lyon. Aujourd'hui, il affirme être sorti de la délinquance, réinséré, marié, père de trois enfants et, plus que jamais, « *Français de cœur* ». « *Ma vie est ici, pas ailleurs* », martèle-t-il.

« Différences de traitement »

Ces deux membres fondateurs du Comité national contre la double peine (1), qui regrouperait déjà 120 personnes dans la même situation qu'eux, avaient obtenu, lundi 3 décembre, le soutien de plusieurs organisations ou personnalités pour tenir une conférence de presse à Lyon. En dénonçant « *le racisme de la loi Pasqua que Pierre Joxe continue peu ou prou de faire appliquer et qui remet en question les catégories protégées de l'expulsion : parents d'enfants français, jeunes nés en France ou venus avant l'âge de dix ans, etc.* », certains intervenants, parmi lesquels le Père Christian Delorme et le pasteur Jean Costil, représentants de la CIMADE, ont réclamé l'abrogation de mesures « *discriminatoires et donc sources de tension et de marginalité* ».

Mme Djida Tazdaït, présidente des Jeunes Arabes de Lyon et banlieue (JALB) et député au Parlement européen, a estimé, quant à elle, que « *lorsque des différences de traitement passent par les institutions, ça s'appelle de l'apartheid* ». Elle a en outre indiqué qu'un rendez-vous avait été pris avec le ministre de l'intérieur, pour le 10 décembre, et qu'une entrevue avait été demandée au président de la République, mardi 4 décembre, à Bron, dans la banlieue est de Lyon. « *Le président a reçu les lycéens mais jusqu'ici les jeunes des banlieues n'ont été reçus par personne* », a souligné la présidente des JALB, qui voudrait rappeler à M. Mitterrand les propos qu'il a tenus, le 9 janvier 1989, lors des Assises nationales sur les nouvelles solidarités : « *Ceux qui commettraient la faute, par voie de délinquance, de s'écarter des intérêts de notre pays, doivent subir la loi que subirait tout Français dans la même situation, mais non point avec une exclusion supplémentaire* ».

ROBERT BELLERET

(1) 40, rue de Malte, Paris 11e.

□ **ÉTATS-UNIS : record de meurtres à New-York depuis le début de l'année.** – Plus de deux mille meurtres, soit une moyenne de six par jour, ont été commis à New-York depuis le début de l'année : hausse record mise par la police sur le compte d'un trafic d'armes florissant. Samedi et dimanche dernier, le week-end des 1er et 2 décembre, sept personnes ont été tuées en l'espace de sept heures, dont deux hommes tués par des voleurs qui en voulaient simplement au manteau de leurs compagnes, et une vieille dame mortellement touchée par une balle perdue. – *(AFP.)*

Pour « manquement à la déontologie »

Le directeur des polices urbaines de l'Hérault est suspendu

Visant un commissaire divisionnaire de cinquante-huit ans, patron des polices urbaines de l'Hérault depuis 1980, la suspension de M. Christian Fournès, à trois semaines de son départ en retraite, revêt un caractère symbolique évident. Elle fait suite à une tentative d'intervention « personnelle » de M. Fourès, qui, mardi 27 novembre, avait demandé à être reçu au ministère de l'intérieur par le directeur des libertés publiques et des affaires juridiques : le commissaire avait alors plaidé la cause d'un « ami » espagnol désireux d'installer dans l'Hexagone des jeux de hasard interdits par la législation française.

Jugeant cette intervention excessive, la direction générale de la police nationale a prononcé, vendredi 30 novembre, la suspension du fonctionnaire pour « *manquement à la déontologie policière* ».

S'il n'a jamais été l'objet ni d'une condamnation pénale ni d'une sanction administrative, M. Fourès avait cependant été dernièrement mis en cause lors d'une procédure civile concernant le troc immobilier entre des terrains nîmois appartenant à sa famille et la résidence montpelliéraine d'une personne alors hospitalisée, Mme Wagrenier. S'estimant floués par une convention signée par le commissaire avec une personne sur le point de décéder, les héritiers de Mme Wagrenier avaient déposé plainte devant le tribunal de Montpellier et l'échange immobilier avait été annulé par la justice.

Prenant sa retraite fin décembre, M. Fourès postulait à la direction de la sécurité des Jeux méditerranéens, une manifestationsportive organisée par le conseil régional de Languedoc-Roussillon en 1993.

E. In.

Le voyage baroque de Julien Clerc

Obéissant aux directives de l'Américain Phil Ramone, déjà responsable de son dernier album (*Fais-moi une place*), Julien Clerc offre au Zénith l'image d'un quadragénaire tranquille, en accord avec lui-même, presque fataliste. Il renoue avec les mélodies lyriques de ses débuts, retrouvailles heureuses qui s'ouvrent d'ailleurs par une de ses premières chansons, *la Cavalerie* (« *J'aurai enfin tous les courages. Ce sera mon héritage* »).

Julien Clerc la chante au piano, sans autre accompagnement. Faisant l'impasse sur sa période rock, et sans l'ombre d'une nostalgie, il fait suivre une série d'anciens succès (de *Niagara* à *la Chamade*), qui s'intègrent naturellement aux nouvelles chansons écrites avec David Mc Neil, comme ce voyage « *sans tickets ni bagages sur des échafaudages* », avec Thierry Séchan (*Filles du feu*) et avec Jean-Claude Vannier (*le Chiendent*). Dès lors, Julien Clerc peut assembler, à travers les chansons, les morceaux d'une aventure qui a toutes les apparences d'un long voyage un peu baroque.

Le concert est réussi, sans grande machinerie ni tape-à-l'œil technique. Avec seulement un plateau mobile, un immense miroir suspendu derrière le chanteur, de l'ingéniosité et de la sobriété dans le traitement des lumières. Sur le plateau du Zénith, Julien Clerc offre son spectacle le plus émouvant.

CLAUDE FLÉOUTER

► **Le Zénith, à 20 h 30. Jusqu'au 9 décembre. Tél : 42-08-60-00.**

EDUCATION

Isabelle, Joël, Manuel et les autres...

Etudiants en colère en 1986, conseillers des princes quatre ans plus tard. Les animateurs du mouvement anti-Devaquet ont brûlé les étapes de la politique

UNE génération chasse l'autre. Ce n'est pas l'un des moindres paradoxes du mouvement récent des lycéens : ils ont consacré l'installation sur la scène politique et dans les allées du pouvoir de leurs aînés de 1986, les étudiants en colère contre le projet Devaquet.

C'était il y a tout juste quatre ans, le 4 décembre 1986. Plusieurs centaines de milliers d'étudiants et de lycéens défilent depuis le début de l'après-midi entre la Bastille et les Invalides. Tandis que l'esplanade se remplit, un petit groupe parlemente laborieusement à l'entrée de la rue de Grenelle avec les force de l'ordre qui protègent les abords des ministères. Ils sont une quinzaine, désignés par la « coordination » au terme de dosages compliqués, pour aller rencontrer MM. Monory et Devaquet, ministres de l'éducation et de l'enseignement supérieur.

Les trublions au ministère

Il y a là, pour n'en citer que quelques-uns, David Assouline, de Jussieu, Joël Carreiras, de Nanterre, Isabelle Thomas, de Villetaneuse, Christophe Borgel, le Lyonnais, Sylvie Sherer, la Dijonnaise, Isabelle Martin, de Paris-I ou Daniel Cabieu, de Caen. Ils finiront par atteindre les lambris du ministère, rencontrer leurs interlocuteurs, demander le retrait du projet de réforme de l'Université et sortir moins d'une heure plus tard en annonçant l'échec de ce dialogue de sourds.

Non loin, près du quai d'Orsay, Alain Bauer n'a pas renoncé à sa cravate et à son pardessus – une singularité à l'époque – pour tenter de maintenir la liaison avec les responsables de la police. Philippe Darriulat lance un appel au calme quand éclatent les premières grenades lacrymogènes, et Philippe Campinchi exhorte ses camarades à *« former des chaînes »* dès les premières charges des forces de l'ordre.

Quatre ans plus tard, le 12 novembre dernier, les rôles ont été redistribués. Par un de ces étonnants clins d'œil de l'Histoire, les trublions d'hier sont dans les palais nationaux, anxieux du déroulement et des dérapages de la grande manifestation lycéenne qui a emprunté à peu près le même parcours pour clamer le ras-le-bol des *« bahuts pourris »*. Quand une délégation d'élèves entre à l'hôtel Matignon pour rencontrer M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale et premier ministre par intérim, qui est à ses côtés, parmi d'autres ? Joël Carreiras, membre de son cabinet depuis plus d'un an ; le même qui, en décembre 1986, s'était glissé dans la délégation étudiante chez M. Monory. Membre suppléant du comité directeur du Parti socialiste entre le congrès de Lille (1987) et celui de Rennes (1990), il travaille depuis plus d'un an au cabinet du ministre de l'éducation nationale, où il s'occupe notamment des problèmes étudiants.

Et lorsque les lycéens, toujours le 12 novembre dernier, s'installent dans le jardin d'hiver de l'Elysée pour exposer leurs inquiétudes au président de la République, qui est à ses côtés pour faire la démonstration qu'il est, comme il y a quatre ans, *« en phase »* avec la jeunesse : Isabelle Thomas, porte-drapeau des états généraux étudiants de la Sorbonne en 1986. Propulsée au comité directeur du PS au congrès de Lille en 1987, membre de l'équipe de campagne de M. Mitterrand lors de la présidentielle de 1988, elle est ensuite nommée au Conseil économique et social avant d'être appelée à l'Elysée pour suivre les dossiers de la jeunesse. Liée à toute l'aventure de SOS-Racisme, elle fait partie de l'équipe dirigeante de la Nouvelle Ecole socialiste, courant animé par



Julien Dray et Jean-Luc Mélenchon, député et sénateur de l'Essonne. A ce titre, elle siège à la commission exécutive fédérale du PS dans la Seine-Saint-Denis, département où elle s'est présentée sans succès lors des législatives de juin 1988.

La galerie de portraits ne serait pas complète si l'on ne mentionnait Manuel Valls, que l'on pouvait croiser dans les antichambres de Matignon au moment où le premier ministre recevait les lycéens, fin octobre, pour leur annoncer une première série de mesures budgétaires. Certes, il n'était plus étudiant en décembre 1986 et avait déjà entamé une carrière politique comme conseiller régional d'Ile-de-France. Mais il avait attentivement suivi le mouvement au côté de ses inséparables camarades Alain Bauer et Stéphane Fouks, des Clubs Forum (jeunes rocardiens).

Des jeunes gens pressés

Il n'a d'ailleurs pas perdu son temps depuis : attaché parlementaire puis membre du cabinet de M. Rocard depuis 1988, adjoint au maire d'Argenteuil en 1989, membre suppléant du comité directeur du Parti socialiste depuis cette année et premier secrétaire de la fédération du Val-d'Oise du PS.

Une trajectoire de jeune homme pressé, à l'image d'une bonne partie des animateurs du mouvement étudiant de 1986. Car, à défaut d'y voir clair sur son projet et son avenir, le Parti socialiste peut au moins se targuer d'une indéniable réussite au cours des dernières années : avoir su intégrer à toute allure cette génération de militants étudiants.

Les premiers remerciés pour leur activisme ont été les deux « parrains » du mouvement de 1986 : Jean-Christophe Cambadélis et Julien Dray. Le premier, président de l'UNEF-ID entre 1980 et 1984, avait choisi, début 1986, de quitter le minuscule Parti communiste internationaliste (PCI) pour rejoindre, avec militants et bagages, les terres plus vastes du PS. Quelques mois plus tard, le mouvement anti-Devaquet lui donne l'occasion, en coulisse, de faire la démonstration de l'efficacité de ses troupes et de nouer des liens étroits avec Lionel Jospin, premier secrétaire du PS à l'époque.

Fondateur de SOS-Racisme avec Harlem Désir, Julien Dray, de son côté, avait rejoint les socialistes dès 1982. En 1986, il suit attentivement le déclenchement du mouvement dans son ancienne fac de Villetaneuse, cornaque énergiquement Isabelle Thomas et les étudiants proches de SOS-Racisme, et n'hésite pas à assister aux coordinations. Depuis 1988, MM. Cambadélis et Dray, frères ennemis de toujours, sont tous deux députés, l'un à Paris et jospiniste, l'autre en banlieue et proche de Laurent Fabius et toujours prêt à affirmer son soutien au président de la République.

Mais, derrière les parrains, c'est toute une génération militante qui a brûlé les étapes. Philippe Darriulat, président de l'UNEF-ID en 1986, avait efficacement accompagné le mouvement en liaison directe avec MM. Cambadélis et Jospin. Et lorsqu'il quitte le syndicalisme étudiant au printemps 1988, c'est pour entrer directement au Parti socialiste et faire ses classes sous la houlette d'Henri Emmanuelli, numéro deux de la rue de Solférino, avant d'être nommé délégué général du parti. Candidat aux municipales de 1989 à Provins (Seine-et-Marne), contre M. Alain Peyrefitte, il dirige, depuis, le groupe socialiste minoritaire au conseil municipal. Claire Dufour n'a pas attendu beaucoup plus longtemps pour arriver sur le devant de la scène. Active dans le déclenchement de la grève à Nanterre en novembre 1986, elle devient secrétaire générale de l'UNEF-ID en 1989 et continue à militer au Mouvement des jeunes socialistes. Jeune, femme et fidèle jospiniste, elle est bombardée, lors du congrès de Rennes au printemps dernier, membre du comité directeur et du secrétariat du Parti socialiste, chargée des droits de l'homme.

Passage de relais

Jeune, femme et proche de Julien Dray, Thaima Samman est longtemps restée un peu dans l'ombre d'Isabelle Thomas, à l'université de Villetaneuse. Assistante parlementaire du député fabiusien Claude Bartolone depuis l'automne 1989, membre du bureau exécutif de la fédération socialiste du Val-d'Oise, elle s'est longtemps occupée, pour SOS-Racisme et à l'UNEF-ID, de l'action auprès des lycéens et a sérieusement épaulé, depuis deux ans, la Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL). A ce titre, elle a suivi en coulisse mais avec beaucoup d'attention la coordination lycéenne animée par la FIDL en octobre-novembre dernier.

GÉRARD COURTOIS

Lire la suite page 16

Les lycéens picards dans la cour des grands

Réuni le 28 novembre, le conseil régional des jeunes de Picardie est le premier du genre. L'expression des lycéens n'échappe pas aux intérêts politiques

LES lycéens picards sont de vrais coqs en pâte. La région, qui affiche haut et fort sa *« priorité absolue au lycée »* et qui dépense sans compter pour construire, réhabiliter et aménager leurs établissements, les convie, de surcroît, à donner leur avis et à soumettre des propositions. Trois fois par an, cent quinze jeunes lycéens, représentant l'ensemble des établissements publics et privés des trois départements de Picardie (l'Oise, l'Aisne et la Somme), s'emparent, pendant quelques heures, des fauteuils et des micros de l'imposante salle du conseil de l'hôtel régional d'Amiens et débattent, comme des grands, d'éducation, de culture, d'aménagement ou de développement. L'opération est rondement menée. Chaque session dure une journée. Des cars viennent chercher les jeunes conseillers dans leurs établissements et les ramènent le soir. Le travail en commission occupe la matinée, une séance plénière a lieu l'après-midi en présence du président du conseil régional, Charle Baur (UDF-PSD), qui dirige les débats, après la photo de famille destinée à la presse locale et un déjeuner très officiel arrosé de Coca-Cola.

Le Conseil régional des jeunes de Picardie est une institution récente (un an tout juste) et une initiative quasiment unique en son genre. Seule la région Bretagne a récemment emboîté le pas à la Picardie en lançant, le 28 novembre, le premier conseil des lycéens de Bretagne.

« Le conseil régional bouge avec les jeunes ! » : légèrement démagogique, la formule, mise au point par la dynamique équipe de communication du conseil régional, a servi, fin 1988, de slogan de lancement à la jeune assemblée. Une formule sans ambiguïté : l'équipe de Charles Baur entend bien tirer parti de l'effort consenti par la région pour les lycées dans le cadre des lois de décentralisation. Un effort considérable puisque la région Picardie arrive en tête pour les dépenses d'éducation, juste après l'Ile-de-France. A la dernière rentrée, trois nouveaux lycées ont ainsi ouvert leurs portes, dix ont été agrandis et 135 millions de francs ont été consacrés à des travaux de réhabilitation. Le président Charles Baur peut, sans complexe, comparer les bilans : de 1981 à 1985, l'Etat avait dépensé 55 millions de francs pour la réhabilitation des lycées tandis que la région, depuis 1986, y a consacré des sommes sept fois supérieures (385 millions de francs).

Laborieux débats

Réunis pour la première session de l'année mercredi 28 novembre, les élus lycéens choisis par leurs pairs parmi les délégués de classe avouent ne pas savoir précisement ce qu'on attend d'eux. *« Ils sont surtout très fiers d'aller passer la journée à Amiens et d'être reçus et écoutés comme des adultes »*, souligne, désabusé, un proviseur de Beauvais, qui perçoit ce conseil un peu comme un gadget.

Il est vrai que les jeunes conseillers n'ont pas vraiment l'air d'avoir beaucoup préparé la session. On aurait pu penser que l'agitation lycéenne du mois d'octobre leur aurait permis de se faire une idée plus précise du partage des compétences entre Etat et collectivités. Or beaucoup n'ont qu'une idée très floue du rôle du conseil régional. Les débats qui s'engagent dans les cinq commissions où ils sont répartis (développement économique, sport, culture et identité régionale, éducation et formation, aménagement et cadre de vie, problèmes de société) sont plutôt laborieux et pas très animés.

« Nous attendons que vous nous donniez des idées que nous n'avons pas forcément », explique France Mathieu, élue et chargée de l'éducation au conseil régional *« adulte »*, comme disent les lycéens. *« On ne sait pas trop à quoi sert le conseil régional et quels sujets on peut aborder ici »*, réplique une lycéenne d'Amiens. Et les trois animateurs du groupe de se lancer dans un cours d'instruction civique sur la décentralisation et les compétences des collectivités, tandis que les lycéens prennent des notes... On discutera longuement, par exemple dans la commission éducation et formation, de l'intérêt de mettre en place dans les lycées un tutorat entre bizuths de seconde et « anciens » de terminale, ce qui dépasse quelque peu le champ de compétences du conseil régional...

Le mouvement lycéen du mois d'octobre ne sera pratiquement pas évoqué au cours de la journée, alors que 4 000 lycéens ont manifesté à peine un mois plus tôt... devant le conseil régional. *« Les élèves qui se présentent pour être élus dans ce conseil ne sont pas les mêmes que ceux qui ont manifesté en octobre »*, souligne le recteur d'Amiens, M. Jérôme Chapuisard, qui précise qu'il n'est *« pas engagé personnellement »* dans cette aventure, même s'il *« n'y est pas hostile »*. Le recteur exprime surtout son scepticisme sur la représentativité des cent quinze lycéens censés représenter les « jeunes » de Picardie. Dans cette académie, qui fait partie du groupe de queue pour le taux de scolarisation au niveau du baccalauréat (moins de 47 %), les lycéens sont effectivement bien loin de représenter à eux seuls la jeunesse picarde, même si plus de la moitié d'entre eux sont dans des lycées professionnels.

Les proviseurs inquiets

D'autres réserves sont exprimées. Lors de son lancement, l'opération s'est attiré les foudres de la plupart des proviseurs : *« Peur d'une certaine récupération politique »*, confient-ils. Un an après, le principe semble accepté un peu comme la rançon à payer pour l'effort financier *« considérable »* du conseil général pour les lycées. L'octroi à tous les lycées d'une subvention d'équipement de 50 000 francs destinée à créer des salles de détente dans les lycées a été, bien sûr, acceptée par tous, proviseurs et élèves, comme une mesure très positive. Elle a déjà permis d'acheter, dans trente-cinq lycées publics et privés, magnétoscopes, téléviseurs et canapés et d'améliorer le cadre de vie des internats. Cette initiative est présentée par le conseil régional comme une retombée très concrète des travaux du conseil régional des jeunes. *« En réalité*, précise-t-on au rectorat, *le besoin a été exprimé simultanément au cours des conseils d'administration de plusieurs lycées où siègent des conseillers régionaux. L'idée a ensuite été présentée comme une conquête des jeunes eux-mêmes à travers la nouvelle assemblée. »*

Le conseil régional des jeunes de Picardie n'est pas autre chose que la mise en musique, très médiatisée, des décisions prises par les élus, insistent ses détracteurs. Une chambre d'enregistrement, rien de plus. Et ils font observer que si la Picardie peut se prévaloir de consacrer des sommes importantes aux lycées, elle détient aussi le record des régions pour son budget de communication.

Certaines idées des élus prennent l'institution scolaire carrément à rebrousse-poil. La proposition lancée l'an dernier par le conseil régional des jeunes, immédiatement saisie au bond par Charles Baur et son équipe, d'installer dans chaque lycée un distributeur de préservatifs a rencontré le *« veto absolu »* du recteur Jérôme Chapuisard, même si certains proviseurs se seraient bien laissé convaincre.

Autre *« bourde énorme »* commise par les élus : l'invitation lancée aux lycéens d'une grande cité scolaire d'Amiens d'accompagner Charles Baur dans une visite des locaux... pendant les heures de cours ! *« On ne traite pas des lycéens comme on traite des électeurs »*, bougonne-t-on au rectorat.

De leur côté, les élus régionaux socialistes et communistes ne sont pas conviés à participer à l'animation des sessions et dénoncent le *« verrouillage »* du système. Chaque commission est animée par trois adultes : un élu du conseil régional, un responsable des services administratifs et un membre du cabinet de Charles Baur chargé de la communication. Les élus socialistes, qui sont *« d'accord sur le principe »*, fustigent *« l'indigence des débats »* et l'absence d'autonomie des lycéens au sein de leur conseil. Les élus communistes, de leur côté, distribuaient, le 28 novembre dernier, une lettre aux lycéens s'étonnant que ces derniers n'aient, comme interlocuteurs parmi les élus régionaux, *« que les représentants d'un seul groupe politique »*. Une initiative qui n'a suscité chez les intéressés qu'un vague agacement et beaucoup d'indifférence.

CHRISTINE GARIN

EDUCATION

REPÈRES

AGRÉGÉS. Mme Geneviève Zehringer, présidente de la Société des agrégés, vient de réagir aux propositions de réforme du lycée du Conseil national des programmes. Soulignant la *« désorganisation »* que ne manquerait pas, à ses yeux, de provoquer l'utilisation d'emplois du temps modulaires, elle conteste *« l'efficacité pédagogique de telles mesures, qui apparaissent surtout comme un moyen de concentrer des crédits financiers et de mettre en œuvre des formules locales d'enseignement qui diminuent la part d'enseignement obligatoire accordée à chaque élève ».*

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR. Les candidats aux examens de la session 1991 des brevets de technicien supérieur ont jusqu'au vendredi 14 décembre pour déposer leur dossier d'inscription. La date des épreuves écrites et pratiques de l'ensemble des spécialités de BTS sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'éducation nationale du 6 décembre. Elles auront lieu en mai et juin prochains dans la quasi-totalité des cas, à l'exception de l'informatique et de la gestion dont les épreuves démarreront en mars.

DINOSAURE. L'administration de l'éducation nationale n'est pas le *« dernier des dinosaures »* du service public, a tenu à souligner M. Jospin, vendredi 30 novembre, lors des rencontres nationales sur le renouveau du service public. Avec 4 000 personnes à l'administration centrale pour gérer et animer plus d'un million d'enseignants et de personnels non enseignants, le ministère de l'éducation est en réalité le moins gourmand de tous les ministères. Une part importante de la gestion est déja décentralisée : celle des enseignants du premier degré, d'une partie des enseignants du second degré, des personnels non enseignants et des maîtres auxiliaires, soit au total près de 700 000 personnes. Le ministre de l'éducation a enfin profité de l'occasion pour confirmer qu'il allait prendre, en 1991, de nouvelles mesures de déconcentration de son administration. Il a demandé à l'inspection générale de l'éducation nationale de lui présenter des propositions *« sans tabous »* avant la fin de l'année 1990.

MONITORAT. Un arrêté du ministre de l'éducation, publié au *Journal officiel* du 30 novembre, précise les conditions dans lesquelles doivent être organisés les stages prévus dans le cadre du monitorat d'initiation à l'enseignement supérieur. Ces stages, d'une durée de dix jours minimum, sont destinés à apporter aux allocataires moniteurs une formation professionnelle (notamment sur les particularités pédagogiques des disciplines, l'organisation de l'enseignement en France et à l'étranger, l'articulation entre les différents degrés d'enseignement).

TAILLE DES CLASSES. Malgré la très forte augmentation des effectifs, il n'y a pas eu d'alourdissement du nombre moyen d'élèves par classe dans le second degré général et technologique en 1989-1990. Tel est le constat surprenant que publie la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du ministère de l'éducation nationale dans une note statistique. En seconde, même s'il reste élevé (33,6 élèves par classe), l'effectif moyen diminue, et la proportion de classes de plus de 35 élèves passe de 38,2 % à 29,8 %. En première, l'effectif moyen reste stable, mais la proportion de classes de plus de 35 élèves diminue également (de 20,4 % à 18,6 %). Enfin, en terminale, l'effectif moyen augmente très légèrement (de 30 à 30,2), et la proportion de classes de plus de 35 élèves passe de 20,8 % à 21,2 %. (Note d'information n° 90 37, direction de l'évaluation et de la prospective (DEP), ministère de l'éducation nationale, octobre 1990.)

Universités et grandes écoles à l'aune de l'industrie

Un groupe de managers remet, mercredi 5 décembre, à MM. Jospin et Fauroux, un rapport sur les formations d'ingénieurs. Iconoclaste.

« *IL y va de la compétitivité de l'industrie française. Au moment où elle s'affirme dans quelques secteurs mais doit faire face à la double menace de la concurrence internationale et du ralentissement économique, notre industrie doit disposer des forces vives dont elle a besoin. Des ingénieurs plus nombreux; des formations plus compétitives.* » Dans le petit rapport sur *« la formation des cadres pour l'industrie »*, qu'il vient de remettre à ses deux commanditaires, MM. Jospin et Fauroux, ministres de l'éducation nationale et de l'industrie, M. Michel Gouilloud, vice-président de Schlumberger, n'y va pas par quatre chemins.

Entouré d'une commission regroupant quelques-uns des principaux spécialistes de la formation et des ressources humaines des plus grandes entreprises françaises (Thomson, Saint-Gobain, BSN, Renault, Rhône-Poulenc, etc.), il dit tout haut et sans ménagement ce que les chefs d'entreprise ressassent depuis longtemps : les formations supérieures françaises de cadres techniques pour l'industrie ne sont pas assez soucieuses de diversité, de qualité et de productivité. Il serait donc temps que l'Université et les grandes écoles sortent de l'étroitesse de leurs « habitudes culturelles » pour mieux répondre à la demande des recruteurs. Quel meilleur moyen d'y parvenir, interroge le rapport Gouilloud, que d'appliquer un tant soit peu les critères d'efficacité du monde industriel ?

Cette volée de bois vert ne s'embarrasse pas d'un long diagnostic. La pénurie de jeunes ingénieurs français a été suffisamment décrite et analysée depuis deux ans, dans le rapport du Comité national pour le développement des grandes écoles (*le Monde* du 5 janvier 1989) puis dans le rapport de Bernard Descomps (*le Monde* du 21 juillet 1989), pour qu'il soit nécessaire d'y revenir. En revanche les experts de l'industrie s'attardent davantage sur les faiblesses qualitatives de notre système de formation.

Ainsi, la diversité des formations d'ingénieurs (177 écoles ou universités) leur semble *« plus apparente que réelle »* car *« toutes les études scientifiques et techniques sont dominées par le modèle des grandes écoles précédées de classes préparatoires »*. Or les programmes de ces dernières, calqués sur les concours de Polytechnique et de Normale Sup, *« demeurent bien loin des préoccupations de l'industrie »*. La pression de ce modèle dominant provoque, selon le rapport Gouilloud, de véritables dégâts : *« L'industrie y perd des cadres motivés par des vocations précises ; les individus doués mais peu adaptés aux programmes de classes préparatoires y perdent une égalité des chances. »*

Deuxième grief : la faible productivité du système de formation. *« Le gaspillage le plus visible »* résulte de redoublements trop nombreux ou des changements d'orientation qui créent *« ce que, dans une usine, on appellerait des « en-cours » excessifs »*. Autre exemple de gaspillage : la faiblesse du management des établissements d'enseignement supérieur. Et les entrepreneurs du groupe Gouilloud de faire remarquer, par exemple, *« les délais aberrants nécessaires pour appliquer une décision : trois mois pour rembourser des frais de déplacement, six mois pour mettre à jour le salaire d'une personne nommée à un nouveau poste »*.

Qualité, diversité, productivité

Les recommandations du rapport sont à la mesure de ces critiques. Pour accroître la diversité des profils de formation des futurs cadres techniques et dirigeants de l'industrie, il conviendrait, sans hésitation, de diversifier les modes de recrutement des étudiants. Les concours ne sont pas le meilleur moyen, notamment, de développer les capacités expérimentales. *« La sélection des candidats sur leur dossier et une entrevue, c'est donc le moyen de choix pour identifier les talents rebutés par les concours classiques. »*

Pour les mêmes raisons, *« il est inadmissible*, estime le rapport, *que si peu de nos meilleurs lycéens scientifiques, devenus ingénieurs, ne fassent pas de recherche. C'est inadmissible pour la formation de ces jeunes. Ce l'est aussi pour la compétitivité de notre recherche »*. L'immersion dans un laboratoire de recherche devrait donc s'effectuer le plus tôt possible après l'entrée dans l'enseignement supérieur, *« dès la deuxième année dans les écoles d'ingénieurs »*.

Pour les industriels la qualité des formations est le deuxième « impératif catégorique ». Cela suppose de *« redéfinir la nature des formations »*, de développer très sérieusement la part de *« travail actif »*, des étudiants (stages, projet, recherche), de *« repenser l'enseignement des mathématiques en fonction de l'usage qui en est fait »*, et d'en alléger le poids dans les programmes de classes préparatoires. Mais le rapport Gouilloud n'esquive pas le problème-clé, notamment pour les formations universitaires : le découragement et l'échec en premier cycle. Cet autre gaspillage résulte de manque d' *« encadrement personnalisé »*.

Financement des études par les étudiants

Pour tenter de résoudre le problème, M. Gouilloud n'y va pas par quatre chemins. *« Il faut*, dit-il, *améliorer la productivité de l'enseignement supérieur. Cela suppose en premier lieu une meilleure gestion du temps de formation des étudiants »* et une entrée plus rapide dans la vie active. Il est donc suggéré d'étudier la possibilité de décerner des diplômes d'ingénieurs en quatre ans. *« Il existe là*, souligne-t-il, *un énorme potentiel d'amélioration. »*

Pour améliorer la productivité, il propose également d'organiser un brassage en profondeur des enseignants, des chercheurs et des professionnels et de créer un corps enseignant hétérogène. Ainsi une partie des cours dispensés dans les écoles d'ingénieurs sont très proches de ceux dispensés à l'université : *« Leur mise en commun doit être encouragée. »* De même devrait être systématiquement favorisée la constitution de pôles d'équipements scientifiques, *« étayés par un effort des entreprises »*, dans un certain nombre de villes universitaires.

Enfin le rapport Gouilloud juge nécessaire, au terme de *« débats très animés »*, de remettre sur le tapis la question de la participation des étudiants au financement de leurs études. *« Quels que soient les gains de productivité, au bout du compte les exigences de la compétitivité rejoignent celles de la qualité et de la diversité pour imposer des efforts financiers accrus, notamment dans les filières universitaires. Le financement uniquement par l'impôt des études supérieures scientifiques et techniques n'est pas indéfiniment viable. »* Il est donc proposé que les étudiants contribuent *« substantiellement »* à leurs études en contractant des emprunts garantis par l'Etat, en bénéficiant de bourses gérées par les établissements, en éliminant toute restriction au droit de gagner de l'argent pour les boursiers. Le rapport estime cependant nécessaire de maintenir la gratuité des études pendant les deux premières années universitaires. La *« dynamique de progrès »* du groupe de managers risque, on le voit, de ranimer de nombreux débats.

G. C.

Isabelle, Joël, Manuel...

Suite de la page 15

Son alter ego dans l'autre coordination, regroupant jeunes communistes, trotskistes et socialistes du courant Chevènement, fut Didier Leski. Militant lycéen, à l'extrême gauche en 1976, un peu en décalage au début des années 80, il rebondit sur le mouvement étudiant de 1986 et parvient à donner quelque consistance au secteur « jeunes » du courant Socialisme et République du PS. Le mouvement lycéen de 1990 lui redonne des ailes : c'est lui qui, par l'intermédiaire de quelques-uns de « ses », lycéens, lance l'idée de faire aboutir la manifestation du 12 novembre à l'Elysée.

Sans pousser aussi loin leur engagement, beaucoup d'autres acteurs de 1986 sont restés des militants actifs, au PS ou à l'extrême gauche. David Assouline, par exemple, éternel cow-boy solitaire de la révolution. Maître auxiliaire dans un lycée parisien, il a rejoint la direction de la Ligue communiste révolutionnaire et a suivi, d'un œil connaisseur, la plupart des manifestations lycéennes de ces dernières semaines. Christophe Borgel et Philippe Campinchi ont gravi les échelons de l'UNEF-ID. Le premier comme président, le second comme secrétaire général. Sylvie Shérer, toujours à la direction du syndicat étudiant, est pionne à Dijon où elle milite activement pour le courant de Jean Poperen. Daniel Cabieu a quitté la famille trotskiste pour rejoindre le PS. Vacataire à l'université de Caen, il s'efforce de renforcer dans le Calvados la présence du courant de Julien Dray. Luis Ferrari, le Toulousain, est resté, lui, dans la mouvance communiste. Surveillant dans un collège du Sud-Ouest, il siège, à ce titre, à la direction du SNES (Syndicat national des enseignements du second degré).

Quand à Alain Bauer, conseiller tout terrain du président de l'UNEF en 1986, il prodigue aujourd'hui son entregent et ses relations à M. Pellerin, président-directeur général de la SARI, grand promoteur immobilier de la Défense et autres lieux.

Reste la petite troupe des militants reconvertis dans la presse et la communication. Sylvia Zappi, journaliste à *l'Etudiant*, Emmanuel Faux à Europe 1, Xavier Villepint au groupe Médias ou Stéphane Wahnich qui a créé une entreprise de sondages, à l'image de Stéphane Fouks, entré au groupe publicitaire RSCG. Si l'histoire venait à se répéter, les animateurs du mouvement lycéen de 1990 ont donc leur voie toute tracée : la politique ou les médias devraient leur tendre les bras !

GÉRARD COURTOIS

POINT DE VUE

Lycées vivables ou lieux de vie ?

SOUS couvert d'une grande sollicitude pour les professeurs *« déconsidérés, humiliés »*, un petit groupe d'*« écrivains-enseignants »* bien connus des plus respectables médias donne de la situation dans l'enseignement secondaire une image désolante que les actuels projets de réforme viseraient à rendre pire encore (« Souvenez-vous des professeurs », *le Monde* daté 25-26 novembre).

On reste pantois devant les amalgames dont ils usent, l'absence de rigueur et la méconnaissance de la réalité scolaire dont ils témoignent. A la vérité, ce sont eux qui déconsidèrent les professeurs, lesquels font face aux problèmes – sans doute difficiles – posés par l'évolution de la population scolaire et tentent de les résoudre.

D'où les signataires de ce texte tiennent-ils que les professeurs sont *« transformés en animateurs socioculturels »* ? Qui veut donc introduire la *« culture hip-hop »* dans les établissements ? Tant notre pratique quotidienne dans les établissements scolaires bien divers, qui vont du collège de banlieue à très forte population étrangère au lycée de centre-ville, que les études (sérieuses) de ce qui se passe dans les classes montrent que le souci des enseignants est bien de *« vaincre les handicaps »*, de munir les élèves des *« savoirs et savoir-faire indispensables pour être libres et s'orienter dans la vie »*. La grande malhonnêteté de ce texte est de faire l'impasse sur les moyens d'y parvenir avec une population d'élèves dont les signataires n'ont d'évidence pas l'expérience : le couple « pédagogie-démagogie » leur sert de repoussoir et d'argument final.

Cette fois-ci, c'est l'idée de lieu de vie qui excite leur mépris. Faut-il leur apprendre que dans les établissements de banlieue où existent ces *« lieux de vie »* que sont le tutorat, les heures d'aide, les conseils d'élèves, les ateliers interdisciplinaires, etc., la violence sociale a reculé ou disparu ? Ces établissements ne sont évidemment pas devenus le lycée Duparc à Lyon, ou Henri-IV à Paris, certes non, mais ils ont pu devenir des lieux d'étude, précisément parce qu'ils ont choisis d'être dans des lieux vivables.

D'où tiennent-ils encore que les IUFM *« déqualifient »* les futurs maîtres, parce que *« l'enseignement de la pédagogie, de la psychologie et de la communication* (y) *marginalise l'enseignement des disciplines »* ? Ce constat a de quoi étonner, quand on sait que les IUFM n'existent pas encore – seuls trois IUFM expérimentaux viennent d'ouvrir il y a deux mois en France, – que, à notre connaissance, le recrutement dans les IUFM se fera après la licence (comme c'est le cas pour la préparation du CAPES, actuellement), et que s'y poursuivront des enseignements disciplinaires. Pour permettre à tous d'être en mesure de prendre position, il vaut mieux lire les textes plutôt que de faire croire n'importe quoi.

Qu'ils soient inquiets, on le conçoit, nous le sommes aussi, et le succès de la démocratisation du secondaire est loin d'être acquis. Mais les affirmations sans preuve, sans enquête, de gens qui jouissent d'un considérable crédit dans l'opinion, parisienne au moins, ne contribuent pas, bien au contraire, à poser clairement et honnêtement les problèmes qu'il faudra résoudre.

ROSY DUATIS
BERNARD FRIOT
FRÉDÉRIC SERRE
(professeurs au collège)
ISABELLE GRELLET
(professeur au lycée)
et DANIÈLE MANESSE
(université Paris-V)

AGENDA

CARNET DU Monde

Naissances

– Patricia et Philippe BAS

partagent avec

Camille-Marie, Pierre et Anne-Charlotte,

la joie d'annoncer la naissance de

François,

le 3 décembre 1990 à Dakar.

BP 6314 Dakar.
Sénégal.

– Victoria LIS,
Philippe LEMARCHAND-GOETSCHEL,
et leurs parents,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Lawrence, Alexandre,

à Paris, le 28 novembre 1990.

2, square des Aliscamps,
75016 Paris.

Décès

– Margarita Alexandresco,
Maya Alexandresco,
Odette Grelier,
Stéphane Alexandresco,
se joignent pour faire part du décès de

Mirea ALEXANDRESCO,

survenu le samedi 1er décembre 1990, à l'aurore.

Les obsèques auront lieu le vendredi 7 décembre, à 14 heures, au columbarium du cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Marie-Angèle Bert,
Et ses enfants, Cécile, Anne et Vincent,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André BERT,

survenu le 21 novembre 1990.

– Gina, Ishaac et Roger David Diwan,
Claude et Maurice El Maleh,
Dinah et Marc Sounigo,
Zacharie, Elie Jonas et Léo,
ont l'immense tristesse d'annoncer la disparition de leur mère, belle-mère et grand-mère,

Lisa DIWAN,
née Khaski,

survenue brutalement le 4 décembre 1990.

– La société GE.CE.DE., 20, avenue du Maine, 75015 Paris,

a le regret de faire part du décès de

Mme Lisa DIWAN,
directrice,

survenu le 4 décembre 1990.

– Son époux,
Le docteur Yves Dommartin,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Olga Olby DOMMARTIN,
artiste peintre,

survenu le mercredi 28 novembre.

56790 Larmor-Baden.

– Mme Paul Gatel,
Jean et Martine Gatel,
et leurs enfants,
André et Colette Chenavas,
et leurs enfants,
Jean et Marguerite Robert,
et leurs enfants,
Leurs alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul GATEL,
ancien directeur d'école,

survenu le 30 novembre 1990, à Vienne, à l'âge de soixante-seize ans.

Conformément à ses vœux, son corps a été remis à la faculté de médecine de Lyon.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Etienne KOHLER,
née Geneviève Guillon,

le 30 novembre 1990, à Lausanne.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité de la famille.

18, chemin du Trabandan,
CH-1007 Lausanne.
31, rue Raffet,
75016 Paris.

– Mme Jacqueline Lieutaud,
et son fils Jérôme,
M. et Mme Charles Mira,
M. et Mme Yves Mira,
M. et Mme Louis Lieutaud,
leurs enfants,
Les familles parentes
Et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paule LIEUTAUD,
née Mira,

survenu le 28 novembre 1990, dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

Ils vous prient d'associer dans vos prières le souvenir de son époux,

M. Edouard LIEUTAUD,
magistrat,

décédé le 25 décembre 1971.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

147, rue de Bercy,
75012 Paris.

– Mme Françoise Mercier
et son fils,
M. et Mme Gérard Féau
et leurs enfants,
M. Christian Mercier,
Mme Raymonde Mercier,
en religion Sœur Marie Domitilla,
M. et Mme Jacques Bouquet
et leurs enfants,
M. et Mme Civanyan
et leurs fils,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jean MERCIER,
née Germaine Féré,

survenu le 3 décembre 1990, munie des sacrements de l'Eglise.

Selon sa volonté expresse, l'annonce de sa mort n'est faite qu'après les obsèques, qui ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy.

Une messe sera célébrée à son intention, le vendredi 7 décembre, à 15 h 45, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy.

Ni fleurs ni couronnes, messes et prières.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, rue Vineuse,
75116 Paris.

– La direction
Et le personnel de la

Société Abrasifs Mercier,

ont le regret de faire part du décès de

Mme Jean MERCIER,
ancien président-directeur général,
administrateur honoraire,

survenu le 3 décembre 1990.

Une messe sera célébrée à son intention, le vendredi 7 décembre, à 15 h 45, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy.

Ni fleurs ni couronnes, messes et prières.

Cet avis tient lieu de faire-part.

40, rue Jean-Jacques-Rousseau,
BP 214,
94203 Ivry-sur-Seine Cedex.

– La direction générale de FR 3,
La direction de la rédaction nationale et l'ensemble du personnel de FR 3,
ont le regret de faire part du décès accidentel de

M. Gérard PINSON,
rédacteur en chef adjoint
à la rédaction nationale de FR 3,

Les obsèques auront lieu le jeudi 6 décembre 1990, à 14 heures, en l'église Saint-Christophe de Javel, rue de la Convention (Paris-15e).

(Le Monde du 4 décembre.)

– L'administrateur,
Le conseil d'administration
Et le personnel de la Maison des sciences de l'homme,
ont le regret de faire part du décès de

Catherine REGNIER,
née Haaff,

survenu le 1er décembre 1990.

Les amis de

Catherine REGNIER,
née Haaff,

ont la grande tristesse de faire part de son décès, survenu le 1er décembre 1990.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mlle Simone RUNACHER,
professeur honoraire au lycée Fénelon,

survenu à Garches, le 29 novembre 1990, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

De la part de
Ses parents
Et amis.

11 *bis*, rue du Val-de-Grâce,
75005 Paris.

– Mme Norbert Schil,
sa femme,
Julien et Edouard,
ses enfants,
M. et Mme François Schil,
ses parents,
M. Michel Schil,
son frère,
M. et Mme Georges Fromion,
ses beaux-parents,

font part de la mort subite, survenue le 29 novembre 1990, à l'âge de quarante ans, de

M. Norbert SCHIL,

57 *bis*, rue Jules-Ferry,
78400 Chatou.
22, rue Henri-Heine,
75016 Paris.

– Mme Josiane Thureau,
son épouse,
Ses enfants
Et sa petite-fille,
Ses parents
Et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gilbert THUREAU,

survenu le 28 novembre 1990, des suites d'une longue maladie.

Selon la volonté du défunt, il a été fait don de son corps à la science.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue Vernet,
78150 Le Chesnay.

– Mme André Watelet,
née Suzanne Culliford,
son épouse,
Ses neveux, ses nièces,
Sa famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Me André WATELET,
avocat honoraire
à la cour d'appel de Paris,
ancien vice-président
du Conseil de Paris,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
chevalier de l'ordre de Léopold,
commandeur du Nicham Iftikar,

survenu en son domicile, le 3 décembre 1990, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 6 décembre, à 15 h 45, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, place Gerbert, Paris-15e.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

34, rue Saint-Lambert,
75015 Paris.

Avis de messe

Les amis de

Daniel BOUDINET

se recueilleront au cours d'une messe célébrée à sa mémoire, le 11 décembre à 19 h 30, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, 2, place du Louvre, Paris-1er.

Services religieux

– A l'occasion de la journée de prières pour la paix organisée par Freedom Justice and Peace, une prière de la paix sera dite à la synagogue, 130, faubourg Saint-Martin, le samedi 8 décembre, à 10 heures et le lundi 10 décembre, à 18 h 30, au siège de l'association SOS-La Paix, 9, rue Ambroise-Paré, Paris-10e.

PARIS EN VISITES

JEUDI 6 DÉCEMBRE

« Le travail de l'or, des Carolingiens à la Renaissance », 10 h 30, entrée du Musée de Cluny, 6, place Paul-Painlevé (L'Art et la manière).

« Les Parisiens sur les barricades », 12 h 45, 23, rue de Sévigné (Musée Carnavalet).

« Goya, l'œuvre gravé », 11 heures et 13 heures, Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (G. Marbeau-Caneri)

« L'Opéra, chef d'œuvre de Charles Garnier », 13 h 15, hall d'entrée (E. Romann).

« L'impressionnisme au Musée d'Orsay », 13 h 15, 1, rue de Bellechasse, sous le rhinocéros (Arts et culture).

« Année Saint-Bernard : l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet et le Collège des bernardins, un couvent cistercien inconnu », 14 h 30, façade de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, rue Saint-Victor (Monuments historiques).

« De Saint-Roch aux hôtels de la rue Saint-Honoré », 14 h 30, métro Tuileries (Paris pittoresque et insolite).

« L'histoire des Halles de Paris, du charnier des Innocents à la halle au blé », 14 h 30, 8, rue de la Ferronnerie (Paris autrefois).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, 4, boulevard du Palais (C. Merle).

« Les appartements d'Anne d'Autriche au Louvre. L'enfance de Louis XIV », 14 h 30, sortie métro Louvre-Rivoli (I. Hauller).

« Un jardin dans Paris : Chateaubriand et l'infirmerie Marie-Thérèse », 14 h 30, 92, avenue Denfert-Rochereau (S. Rojon-Kern).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'Opéra, chef-d'œuvre de Garnier », 15 heures, dans le hall (D. Bouchard)

« Le décor de l'imaginaire, exposition de papiers peints panoramiques » (limité à vingt personnes), 15 heures, hall du Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (Approche de l'art).

« Le quartier juif du Marais, évocation de la culture juive dans la synagogue de la rue des Tournelles », 15 heures, métro Saint-Paul (Paris et son histoire).

« L'Ecole des beaux-arts et les salons Louis XVI de l'hôtel de Chimay », 15 h 30, 17, quai Malaquais (P.-Y. Jaslet).

CONFÉRENCES

55, rue des Francs-Bourgeois, 14 heures : « Un moment de perfection de la joaillerie française, 1910-1930 », par J.-L. Martin du Daffoy (Crédit municipal de Paris et d'Ile-de-France).

270, rue Saint-Jacques, 14 h 30 : « La femme et l'enfant en islam », par J.-P. Roux (Clio - Les amis de l'histoire).

9 *bis*, avenue d'Iéna, 15 heures : « Villas impériales. Villas Hadriana et Sperlonga », par O. Boucher (Antiquité vivante).

Cinémathèque, 11, rue Jacques-Bingen, 15 heures : « Châteaux de la Renaissance en Normandie », par S. Saint-Girons (Regards sur l'art de la Renaissance).

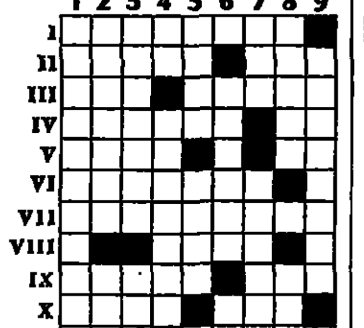
35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « Le Montparnasse européen et cosmopolite des années 20 et 30 », par R. Larose (Maison de l'Europe).

Centre culturel Saint-Thomas-d'Aquin, 14, boulevard Raspail, 19 h 30 : « La grande aventure de l'archéologie orientale et biblique » (dispositives), par C. Arnould (Proche-Orient ancien).

Sorbonne (amphithéâtre annexe), 16 *bis*, rue de la Sorbonne, 20 heures : « Rencontre avec Marie-Magdeleine Davy et Daryush Shayegan » (Espace Expression).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5406



HORIZONTALEMENT

I. Faisait plus chic que la vinaigrette. – II. Marcher sans rien dire. Longe une frontière. – III. Grand, peut avoir des rallonges. Est plus grosse qu'un bouquet. – IV. Chauve, en Virginie. Note. – V. Coule en Afrique. D'un auxiliaire. – VI. Ardent, dans les pays méditerranéens. – VII. Pas consommé. – VIII. Multiplié par trois, a encore moins de valeur. – IX. Il faut être patient pour le voir fleurir. Enrichissent des miniatures. – X. Suscite des frictions. Parole de croyant. – XI. Un village médiéval. Est parfois dans le bain.

VERTICALEMENT

1. Une façon moderne de faire le ménage. – 2. Un travailleur qui se comporte comme un « chien ». Peut devenir parfait quant il n'y a pas de pression. – 3. Garnir comme des poches de trafiquants. Pale, c'est une blonde. – 4. Dans Paris. C'est une obligation pour certains fonctionnaires. – 5. On peut avoir son grain à l'œil. Utile pour le nettoyage des « rivières ». – 6. Où il y a une répartition des cultures. Ne semble jamais pressé. – 7. A donné son nom à des peuples. En Belgique. – 8. Qui a ses vapeurs. Etendue désertique. – 9. Qui en ont plus qu'assez.

Solution du problème n° 5405

Horizontalement

I. Marteau. – II. Ecoutille. – III. Ness. Stuc. – IV. Uri. Peine. – V. Ibère. Mer. – VI. Sereine. – VII. Go. Be. – VIII. Essentiel. – IX. Râ. Beigne. – X. Dol. Cuir. – XI. Décelées.

Verticalement

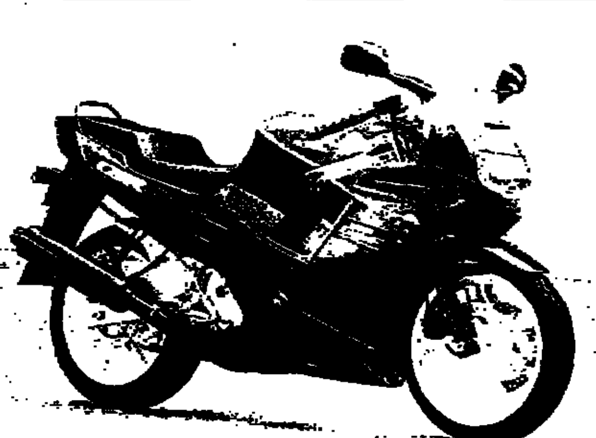
1. Menuisier – 2. Acerbe. Sade. – 3. Rosières. Oc. – 4. Tus. Ré. Eblé. – 5. Et. Peigne. – 6. Aisé. Notice. – 7. Ultime. Iguë. – 8. Lune. Bénis. – 9. Décerveler.

GUY BROUTY

MOTOCYCLE

Honda CBR 600 F

Elégance et agressivité



On voudrait trouver quelque reproche à lui faire. Il doit sûrement y en avoir. On en ramasse en effet quelques-uns sous les dents serrées du peigne à critiques : non, la nouvelle-née de Honda, la CBR 600 F n'est pas parfaite. Pas absolument.

D'abord, elle porte un nom d'ancêtre. CBR est une appellation déjà ancienne chez la marque japonaise. Un bon label mais qui ne sent pas le neuf. Et puis, les rétroviseurs *« ressemblent à deux grandes oreilles »*, comme le dit un pilote, et les pots d'échappement sont du genre disgrâcieux. Et puis... rien d'autre, sauf à admettre, une fois pour toutes et en général, qu'on peut préférer aux motos japonaises l'austérité et l'efficacité glacée de l'allemande, le charme latin des italiennes (mais sans fiabilité). Ou que l'on peut aussi garder à jamais la nostalgie des vieilles anglaises...

Pour le reste, c'est-à-dire l'essentiel, la nouvelle version de cette 600 cm³ super sportive, qui sera mise dans deux mois sur le marché français, est une grande séductrice.

Sa cylindrée moyenne la place dans une zone de prix raisonnable : moins de 50 000 francs, clé en main. Pourtant, la puissance ne se ménage pas : sept chevaux de plus que le modèle précédent et ainsi le maximum légal autorisé de cent chevaux est atteint. Puissance généreuse, poids limité à 185 kilos et aérodynamisme élaboré se conjuguent avec quelques détails qui n'en sont pas comme l'allègement des pistons ou le design des carburateurs désormais inclinés pour diminuer le trajet de l'admission et les turbulences. Nul étonnement alors que le coursier se montre capable de galoper à 200 kilomètres à l'heure.

L'un des atouts maîtres de cette machine est peut-être sa capacité d'adaptation. Y compris aux pilotes peu chevronnés. Il fallait la voir et l'entendre, sur un circuit d'Estoril, au Portugal battu par la pluie, chanter son bruit profond sans brutalité. Le moteur aux quatre cylindres en ligne a beau se délecter des performances, il ne méprise pas les bas régimes et passe des uns aux autres sans en faire tout un plat. *« Ça ne clapote pas »*, comme disent les spécialistes. C'est linéaire, souple et parfaitement confortable. L'élégance dans l'agressivité. A l'oreille et à l'œil. Même dans *« le grand parabolique »* où *« ça glisse doux »*, traduisez : dans la grande courbe du circuit où, parfois, ça peut déraper légèrement, la CBR 600 F tenait à son équilibre. Comme pour rappeler que le sport n'est pas forcément affaire de mauvais garçon, ou de mauvaise fille.

CHARLES VIAL

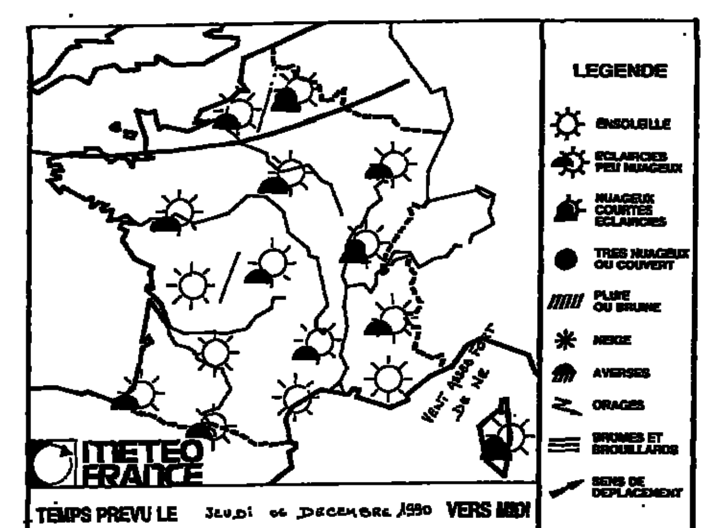
▶ **Honda CBR 600 F. Disponible en janvier 1991. 48 600 francs TTC. Garantie 2 ans, pièces et main-d'œuvre, *kilométrage illimité*. Trois coloris : rouge et blanc, rouge et noir, noir et bleu (« fun »).**

AGENDA

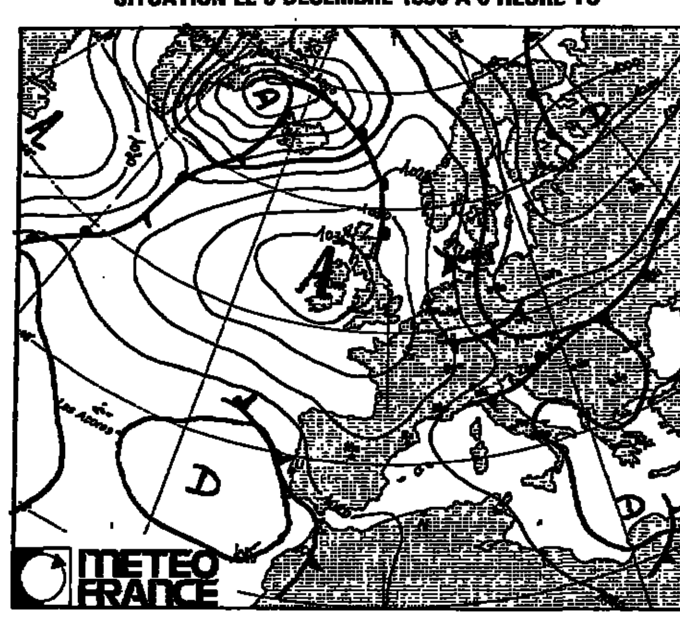
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le jeudi 6 décembre

Ensoleillé mais frais



SITUATION LE 5 DÉCEMBRE 1990 A 0 HEURE TU



Après une journée de vendredi relativement calme, le temps deviendra perturbé en fin de semaine. Les températures seront basses pour la saison.

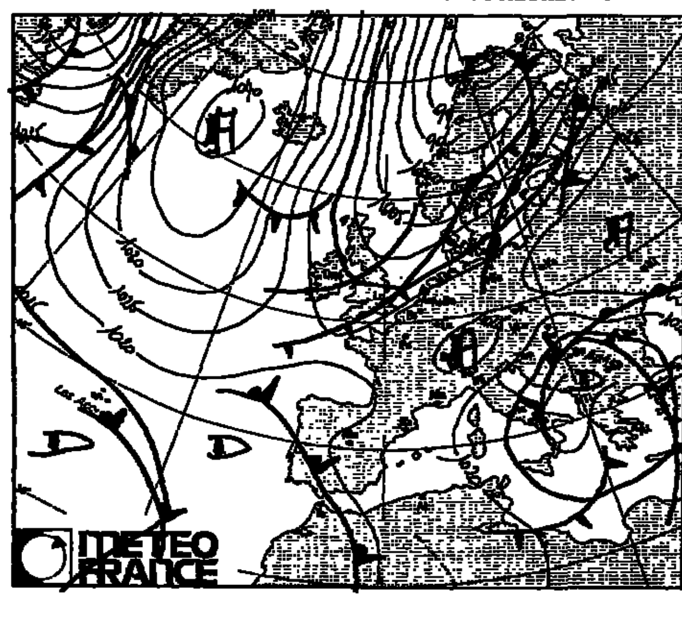
Vendredi 7 décembre : arrivée des nuages par le nord.

Après dissipation des brouillards matinaux, l'après-midi sera généralement bien ensoleillée. Des passages nuageux voileront le ciel en Corse et sur les Alpes-Maritimes, ils donneront quelques ondées.

En cours de matinée le ciel deviendra de plus en plus nuageux près de la Manche. Les premières pluies toucheront les régions côtières à la mi-journée, puis s'étendront dans l'intérieur. Il neigera faiblement à basse altitude.

Les températures seront comprises au lever du jour entre – 2 degrés et 2 degrés sur la moitié ouest du pays, mais elles descendront jusqu'à – 8 degrés sur les régions de l'Est. L'après-midi, elles s'étageront entre 1 degré et 5 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 7 DÉCEMBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 4-12-90 à 6 heures TU et le 5-12-90 à 6 heures TU — le 5-12-90

FRANCE			
AJACCIO	13	8	C
BIARRITZ	3	1	B
BORDEAUX	6	-3	B
BOURGES	6	1	B
BREST	10	7	N
CAEN	9	3	N
CHERBOURG	9	6	N
CLERMONT-FER.	4	-2	B
DIJON	6	-1	C
GRENOBLE St-M-H	1	-2	D
LILLE	8	4	P
LIMOGES	6	0	D
LYON	4	2	C
MARSEILLE-MAR.	7	-3	D
NANCY	6	3	A
NANTES	10	1	D
NICE	13	4	D
PARIS-MONTS	8	4	P
PAU	8	-2	B
PERPIGNAN	14	4	D
RENNES	9	2	C
ST-ETIENNE	4	0	C
STRASBOURG	4	2	D
TOURS	8	0	D
TOULOUSE	9	-2	B
POINTE-A-PITRE	31	21	A

ÉTRANGER			
ALGER	16	3	D
AMSTERDAM	9	2	-
ATHÈNES	11	7	D
BANGKOK	29	19	N
BARCELONE	15	4	D
BELGRADE	1	-2	*
BERLIN	6	1	*
BRUXELLES	7	3	D
LE CAIRE	22	13	D
COPENHAGUE	5	1	D
DAKAR	30	22	D
DELHI	26	10	D
DJERBA	16	10	N
GENÈVE	4	3	-
HONGKONG	-	-	-
ISTANBUL	-	-	-
JÉRUSALEM	17	7	C
LISBONNE	12	11	C
LONDRES	9	3	N
LOS ANGELES	27	21	N
LUXEMBOURG	5	2	C
MADRID	11	-2	D
MARRAKECH	22	12	D
MEXICO	25	9	P
MILAN	7	-3	B
MONTRÉAL	2	-4	A
MOSCOU	3	1	C
NAIROBI	24	16	B
NEW-YORK	16	2	D
OSLO	4	-5	D
PALMA-DE-MAJ.	15	0	D
PÉKIN	9	-5	D
RIO-DE-JANEIRO	27	23	N
ROME	12	1	D
SINGAPOUR	32	25	A
STOCKHOLM	3	-2	C
SYDNEY	26	20	D
TOKYO	15	7	N
TUNIS	13	6	N
VARSOVIE	4	1	C
VENISE	10	-1	D
VIENNE	2	2	*

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 5 décembre

TF 1

20.40 Variétés : Sacrée soirée. Avec Vanessa Paradis, Michel Sardou, Marc Lavoine, Herbert Léonard, David Hallyday, Florent Pagny, Philippe Lavil, Joëlle Ursull, Sacha Distel.
22.40 Magazine : SOS. Présenté par Brigitte Bardot. Animaux à fourrure.
23.40 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.40 Feuilleton : Le mari de l'ambassadeur. De François Velle (12e épisode).
21.35 Série : Hôtel de police. La puce à l'oreille, de Claude Barrois.
22.25 Documentaire : Empreintes. Le pouvoir et la pierre, de Gérard Poitou-Weber.
23.20 Journal et Météo.
23.40 Magazine : Les grands entretiens. D'Antoine Spire et Antoine Léonard-Maestrati. Pierre Bourdieu.

FR 3

20.40 Magazine : La marche du siècle. Vingt années au féminin : le combat des femmes. Avec Françoise Giroud, Michèle Barzach, Judith Godrèche, Antoinette Fouque, Erica Jong, Jean Rochefort.
22.20 Journal.
22.40 Magazine : Faut pas rêver. Madagascar : le retour des ancêtres ; Italie : le volcan de l'archiduc ; Belgique : Knokke-le-Zoute.
23.35 Magazine : Alice.
0.20 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Le Ninja blanc. □ Film américain de Sam Firstenberg (1987).
22.25 Flash d'informations.
22.30 Cinéma : Nadine. ■ Film américain de Robert Benton (1987). Avec Jeff Bridges, Kim Basinger, Rip Torn (v.o.).
0.00 Cinéma : Derrière la porte verte 2. Film américain, classé X, de Jim et Artie Mitchell (1986). Avec Missy.

LA 5

20.40 Histoires vraies. Le serment de Billy Grier.
22.20 Débat : Le vieillissement, comment en retarder les effets ? Animé par Gilles Schneider et Béatrice Schönberg.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm : Un tueur dans New-York.
22.15 Série : Brigade de nuit.
23.10 ▶ Magazine : Le glaive et la balance. L'automobile coupable.
0.05 Six minutes d'informations.
0.10 Magazine : Dazibao.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

21.00 Documentaire : Un amour au village. De Karl-Heinz Rehbach.
22.20 Cinéma d'animation : Images.
22.30 Cinéma : Le mariage de Maria Braun. ■■ Film allemand de Rainer Werner Fassbinder (1978).

FRANCE CULTURE

20.30 Tire ta langue. Hors de France, les étrangers professeurs de français.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
22.40 Les nuits magnétiques. Joël Kermarrec.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Jardins divers.

FRANCE MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 15 novembre, lors des Rencontres internationales de musique contemporaine de Metz) : Trio pour cor, violoncelle et piano.Tombeau de Henri Ledroit, de Lenot, par l'Ensemble Musique Oblique et le chœur de la Chapelle Royale, dir. : Philippe Herreweghe.
23.07 Poussières d'étoiles.

Jeudi 6 décembre

TF 1

14.25 Téléfilm : Dernier banco. De Claude de Givray.
16.05 Série : Tribunal.
16.35 Tiercé à Vincennes.
16.40 Club Dorothée.
17.35 Série : Starsky et Hutch.
18.25 Jeu : Une famille en or.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.20 Jeu : La roue de la fortune.
19.50 Divertissement : Le bébête show.
20.00 Journal Loto sportif, Météo et Tapis vert.
20.40 Série : Navarro. Salade russe, de Josée Dayan.
22.05 Magazine : Le point sur la table. Présenté par Anne Sinclair. Thème : Au secours, nos cités flambent : comment arrêter l'incendie ?
23.25 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
0.15 Journal, Météo et Bourse.

A 2

14.30 Série : Les enquêtes du commissaire Maigret.
16.00 Feuilleton : Marcheloup. De Roger Pigaut (1er épisode).
17.05 Magazine : Eve raconte. Le clan Kennedy (9e partie).
17.30 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.55 Magazine : Giga. Série : Larry et Balki ; Reportages.
18.30 ▶ Magazine : Une fois par jour. Présenté par Claude Sérillon et Isabelle Giordano.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Magazine : Envoyé spécial. Présenté par Bernard Benyamin. Génération perdue ; Le miroir aux alouettes ; L'école de l'espoir.
21.50 Cinéma : On a volé Charlie Spencer. □ Film français de Francis Huster (1986). Avec Francis Huster, Béatrice Dalle, Isabelle Nanty.
23.30 Journal et Météo.
23.50 Documentaire : L'homme caché. De Monique Tosello. 2. Le rêve.

FR 3

14.05 Sport : Ski artistique. Epreuves test (bosses), à Tignes.
15.05 Feuilleton : Gavilan (4e épisode).
16.05 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
17.30 Allô Bibizz.
18.15 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.30, le journal de la région.
20.10 Jeux : La classe.
20.40 La dernière séance.
20.50 1er film : Les mines du roi Salomon. ■■ Film américain de Compton Bennett et Andrew Marton (1950).
22.20 Dessins animés.
22.50 Journal et Météo.
23.15 2e film : Piège au grisbi. ■■ Film américain de Burt Kennedy (1965). Avec Glenn Ford, Elke Sommer, Rita Hayworth (v.o.).
0.45 Musique : Carnet de notes. Pièces dans le style populaire nos 1 et 2, de Schumann.

CANAL PLUS

15.25 Documentaire : Les allumés... Le géant de Tignes, de Dominique Dumoulin.
16.00 Cinéma : Les enfants du désordre. □ Film français de Yannick Bellon (1988). Avec Emmanuelle Béart, Robert Hossein.
17.30 Cinéma dans les salles.
18.00 Cabou cadin.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Dessins animés : Ça cartoon.
18.50 Top albums.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Cinéma : Palombella rossa. ■■ Film franco-italien de Nanni Moretti (1989). Avec Nanni Moretti, Mariella Valentini, Silvio Orlando.
21.50 Flash d'informations.
22.00 Cinéma : L'inspecteur Harry est la dernière cible. □ Film américain de Buddy Van Horn (1988). Avec Clint Eastwood, Patricia Clarkson, Liam Nelson (v.o.).
23.30 Cinéma : Lola. ■■■ Film français de Jacques Demy (1961). Avec Anouk Aimée, Marc Michel, Elina Labourdette.
0.55 Cinéma : Les deux orphelines. ■■ Film franco-italien de Riccardo Freda (1964). Avec Mike Marshall, Valeria Ciangottini, Sophie Dares.

LA 5

14.35 Série : Le renard.
15.35 Série : Bergerac.
16.25 Dessins animés.
18.30 Série : Happy days.
19.00 Journal images.
19.10 Jeu : Télé-contact.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Série : Secrets de femmes. Vengeance de femmes.
22.25 Magazine : Reporters.
23.50 Magazine : Equations.
0.00 Journal de minuit.
0.10 Téléfilm : Le voleur d'enfant.

M 6

14.45 Musique : Boulevard des clips (et à 0.50)
15.30 Variétés : Bleu, blanc, clip. Emission présentée par Valérie Pascale.
16.45 Série : Les têtes brûlées.
17.35 Variétés : Tungstène. Emission présentée par Fatine.
18.00 Jeu : Zygomusic.
18.25 Six minutes d'informations.
18.30 Série : Campus show.
19.00 Série : Magnum.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Mariés, deux enfants.
20.35 Téléfilm : Opération Windsor.
22.40 Téléfilm : Copacabana.
0.20 Six minutes d'informations.
0.25 Magazine : Dazibeo.
0.30 Sexy clip.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

15.45 Opéra : Madame Butterfly. De Puccini.
18.15 Documentaire : Histoire de la bande dessinée (13).
18.40 Documentaire : Ici bat la vie (La pieuvre).
19.00 Documentaire : L'Europe de la Toison d'or (3).
19.55 Chronique : Le dessous des cartes.
20.00 Spécial cinéma d'animation (Conte pour la route ; Château de sable ; Ecoutez voir !).
20.30 Documentaire : Ici bat la vie (Le coucou).
21.00 Opéra : La damnation de Faust. De Berlioz. Par l'orchestre symphonique et les chœurs de Chicago, dir. Georg Solti.
23.05 Documentaire : L'Europe de la Toison d'or (dernière partie).

FRANCE-CULTURE

20.30 L'espérance et la nuit, ou les tribulations de l'utopie. Le désert et le mirage.
21.30 Profils perdus. Lucien Vogel (2e partie).
22.40 Les nuits magnétiques. La couleur.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la Chapelle Saint-Louis des Invalides) : Une cantate de Noël pour baryton, chœur d'enfants et orgue, de Honegger ; Stabat mater pour solistes, chœur et orchestre D 383, de Schubert, par l'Orchestre philharmonique, la maîtrise et le chœur de Radio-France, dir. Rolf Reuter ; sol. : Teresa Zylis-Gara, soprano, James Anderson, ténor, Jean-Luc Chaignaud, baryton, Siegfried Vogel, basse.
23.07 Poussières d'étoiles.

Du lundi au vendredi, à 9 heures, sur FRANCE-INTER

« ZAPPINGE »

Une émission de GILBERT DENOYAN avec ANNICK COJEAN et la collaboration du « Monde ».

Audience TV du 4 décembre 1990 — Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A 2	FR 3	CANAL +	LA 5	M 6
19 h 22	51,7	Roue fortune 23,0	Une fois... 10,0	Flamenco 6,0	Bande ann. 3,4	Télé contact 5,4	Magnum 5,2
19 h 45	58,7	Roue fortune 35,0	Une fois... 7,9	Bizarre... 3,4	Nulle part 4,3	Journal 3,7	Magnum 4,5
20 h 16	73,0	Journal 31,2	Journal 16,1	La classe 8,3	Nulle part 4,7	Journal 5,9	Mme est servie 6,2
20 h 55	73,9	Cent jours... 24,7	Les hommes... 28,7	Audit 5,7	L'ours 5,3	Grease 10,2	Une nuit... 2,9
22 h 08	65,7	Cent jours... 25,8	Les hommes... 19,9	Hors sujet 5,9	Les enfants... 2,2	Greasea 13,9	Un tueur... 1,4
22 h 44	37,1	Ciel...mS 23,5	Cinéma 3,0	Ramdam 1,7	Les enfants... 1,0	Goool 4,8	Cinq visages 3,1



Dans un o

Le Monde

ARTS • SPECTACLES



MARIO LAUS

LES MEILLEURS DISQUES DE L'ANNÉE 1990

Dans un océan de notes

Quel marché pourrait absorber les milliers de disques compacts publiés cette année ? Dangereuse situation qui rappelle la fin des années 70 et la grande crise annonçant la mort du microsillon.

Les éditeurs sont des alliés objectifs qui gardent bien au chaud les innovations techniques pour ne les commercialiser qu'au moment où elles servent leurs intérêts immédiats. Le CD leur a sauvé la mise. Que l'un d'eux fasse cavalier seul, les autres lui coupent les jambes. Le sabotage du lancement de la DAT (la cassette numérique japonaise) par les éditeurs réunis au sein de leur syndicat corporatiste est devenu clair quand les Européens ont annoncé cet automne le développement de leur propre système. Le risque de piraterie invoqué alors était un faux-semblant doublé d'un procès d'intention puisque la copie privée licite lui fut assimilée. Les éditeurs n'allaient tout de même pas se laisser berner comme pour la vidéo.

Le succès retentissant du disque compact, tous genres musicaux confondus, est venu à point nommé sauver l'industrie du disque. Mais il porte en lui les tares qui entraîneront sa disparition. Ses performances sont virtuellement verrouillées par son échantillonnage numérique. Tout plastique, sa présentation standard est celle d'un produit sans âme ni personnalité. La pochette de ce mini-disque prétendument éternel est d'une fragilité déconcertante. Les éditeurs travaillent moins que jamais dans le marbre !

Paradoxe : leur intérêt immédiat se satisfait de l'actualité éphémère quand le fragile 78 tours voulait immortaliser l'art d'un artiste consacré par le public. Mais qu'ils se rassurent, un homme aussi informé que le patron de Sony (inventeur du walkman et co-inventeur du CD) déclarait peu après le lancement du mini-disque argenté : *« Nous ne savons pas aujourd'hui sur quel support et sur quel matériel nous écouterons et regarderons la musique à la fin du siècle. »*

La fin du siècle est proche. Que cela n'empêche personne d'acheter des disques. Certains peuvent prétendre traverser les époques ou plus modestement nous accompagner quelques années. Frans Brüggen et Maria Callas, Sinead O'Connor et Jimi Hendrix, Miles Davis et Thelonious Monk, Juliette Gréco et Edith Piaf sont prêts pour ce prochain et mystérieux support qui ne « tournera » peut-être plus.

Mais le plus important reste la musique : on vend encore des platines, des diamants capables de lire les 78 tours. Il y a même des mélomanes qui croient dur comme fer que leur sonorité est inégalable. *(Lire notre choix des meilleurs disques classiques, rock, jazz, chanson et musiques du monde pages 20 à 24 et pages 29 à 32.)*

ALAIN LOMPECH

Le guide hebdomadaire « Arts et Spectacles » se trouve pages 25 à 28.

CLASSIQUE

Une pluie de météorites

Environ trois cents disques compacts classiques sont mis en vente chaque mois. Les éditeurs renouvellent ainsi l'erreur qui faillit les mettre à bas à la fin des années 70. Les dépôts de bilan, les concentrations qui s'ensuivirent ne leur ont-ils pas servi de leçon ? Il faut croire que non, puisque, sur les milliers de références nouvelles mises sur le marché cette année (dont certaines n'ont qu'un intérêt limité), bien peu trouveront suffisamment d'acheteurs pour atteindre le seuil de rentabilité. Aujourd'hui, un disque qui ne fait pas de ventes confortables dans les quelques semaines qui suivent sa sortie est un disque mort quand, autrefois, sa rentabilité était calculée sur plusieurs années. La notion de catalogue, qui faisait l'éditeur, a presque disparu. Un petit tour et puis s'en vont : trop d'enregistrements sur compact sont des météorites.

Le discophile doit donc visiter son disquaire avec assiduité s'il ne veut pas manquer la rareté, l'« import » dont il attend la publication depuis des années – souvent une représentation d'opéra captée sur le vif ou la réédition d'incunables d'avant-guerre. Sa mise en place n'atteint parfois pas les deux cent cinquante exemplaires pour la France entière ! De cette sélection ont été éliminés, à regret, mais d'office, de tels disques. Les enregistrements retenus sont encore disponibles. C'est heureux puisqu'ils sont autant de réussites. Mais pour combien de temps ?

ALAIN LOMPECH

Jean-Sébastien Bach
Concerto italien – Partita – Fantaisie chromatique et fugue
Scott Ross (clavecin).

Son premier disque, Scott Ross l'avait déjà consacré à Bach. Il y a plus de quinze ans déjà. Le texte de pochette nous apprenait que ce jeune Américain aux drôles de lunettes à facettes aimait les chats et les ascenseurs. Vers la fin de sa vie, il s'était pris de passion pour les ordinateurs et la culture des orchidées. Comme quoi, l'on peut aimer à la folie les musiques d'hier, ne souhaiter les jouer que sur de vénérables instruments et être un enfant de son siècle. C'est ce que Scott Ross nous fait entendre dans son dernier disque Bach.

1 CD Erato 2292-45434-2. Nouveauté.

Jean-Sébastien Bach
Magnificat – Cantate BWV 80
Solistes, Chœurs et Orchestre de la Chapelle royale, Philippe Herreweghe (direction).

Pour une fois, l'entrée du *Magnificat* ne semble pas chantée par un chœur qui recevrait une tape dans le dos sur chaque syllable (baroque radical) ; elle n'est pas davantage prétexte au déchaînement luxueux-luxurieux d'un Karajan qui semblait regretter que Bach n'ait pas composé d'opéra. Herreweghe, les solistes et le Chœur de la Chapelle royale sont avant tout soucieux de clarté, d'équilibre. Les chanteurs articulent, leur voix est belle, le chœur est agile, impeccablement juste, homogène, les instrumentistes sont parfaits. La prise de son est tonique. A l'image de l'interprétation.

1 CD Harmonia Mundi HMC 901326. Nouveauté.

Jean-Sébastien Bach
Oratorio de Noël
Solistes, Chœurs et Orchestre de la Chapelle royale, Philippe Herrewege (direction).

Enregistré de nombreuses fois, l'*Oratorio de Noël* n'avait à ce jour pas connu d'interprétation qui fût une grande réussite. Ni Gardiner, dont le maniérisme dans Bach ne peut tenir lieu de vision, ni Karl Richter, dont les solistes vocaux sont somptueusement hors de propos (Wunderlich, Janowitz, Ludwig !), ni Harnoncourt, toujours (ou presque) trop effervescent, malgré de réelles beautés, ne pouvaient, en effet, réellement prétendre à la franche réussite esthétique. Herreweghe et ses troupes mettront tout le monde d'accord. Mais avouons tout de même que les chanteurs de Richter...

2 CD Virgin VCD 7 90781-2. Nouveauté.

Jean-Sébastien Bach
Variations Goldberg
Daniel Barenboïm (piano).

Oublier Glenn Gould, ne serait-ce que le temps de l'audition de ces *Goldberg*, ne devrait pas être impossible, et même un peu plus longtemps. Après tout, il n'en est pas l'unique interprète. Barenboïm ne peut pas ne pas connaître les deux versions du Canadien, mais elles ne l'ont pas impressionné plus que de raison, puisqu'il a décidé d'enregistrer ces variations *live* (une façon de faire rejetée par Gould). Le pianiste-chef d'orchestre a-t-il eu peur de ce monument ? A-t-il plus simplement eu du respect ? Il semble qu'il ait posé son sac, qu'il ait réfléchi et décidé de donner quelque chose de grand. Quelque chose de durable.

2 CD Erato 2292-45468-2. Nouveauté.

Wilhelm Friedemann Bach
Pièces pour clavecin
Christophe Rousset (clavecin).

Une musique qui semble sans cesse s'échapper de son cadre formel, des harmonies imprévues, savoureuses, une mélancolie sans cesse sous-jacente, des ruptures incessantes : il faut beaucoup d'aplomb pour jouer ces pièces ainsi que les joue Christophe Rousset. De l'aplomb, des doigts et une sensibilité toujours aux aguets.

1 CD Harmonia Mundi HMC 901305. Nouveauté.


ALVARO YANEZ

Philippe Herreweghe

Bela Bartok
Concerto pour orchestre – Musique pour cordes, percussion et célesta
Orchestre symphonique de Chicago, Fritz Reiner (direction).

Les chefs d'aujourd'hui devraient se liguer pour empêcher la réédition des disques de Fritz Reiner (et de ceux de George Szell). Pour deux raisons. La première tient dans le fait que ce Hongrois dirige avec une science, une originalité, qui tirent des couleurs incroyables de son orchestre. Bref, qu'il dirige mieux que la quasi-totalité des stars d'aujourd'hui. La seconde est que ses disques n'ont rien d'« historiques ». Ils sonnent comme s'ils venaient d'être enregistrés par les meilleurs techniciens.

1 CD RCA GD 60175. Réédition.

Bela Bartok
Concerto pour piano n° 3

Petr Ilitch Tchaïkovski
Symphonie « Pathétique »
Annie Fischer, Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, Ferenc Fricsay (direction).

Une pianiste et un chef qui auraient pu avoir le monde musical à leurs pieds. Annie Fischer ne l'a pas voulu. Ferenc Fricsay est mort trop tôt, laissant le champ libre à Karajan et à Solti. Voici deux documents *live* inédits pour faire connaissance. Mais gare, il y a un risque à écouter ces deux musiciens hongrois, celui de devenir inconditionnel au point de trouver fades beaucoup d'autres chefs et pianistes d'aujourd'hui.

1 CD Orfeo-Harmonia Mundi C 200 891 A. Nouveauté.

Ludwig van Beethoven
Triple Concerto – Quatrième Concerto pour piano
Paul Badura-Skoda (piano-forte), Franzjosef Maier (violon), Anner Bilsma (violoncelle), Collegium Aureum.

Avant tous les autres, le Collegium Aureum et Maier, ont enregistré des symphonies, des concertos de Beethoven sur instruments anciens. Et beaucoup mieux que ne le font aujourd'hui Roger Norrington (EMI) ou Christopher Hogwood (Decca). Même techniquement : trop réverbérée, la prise de son de ce disque reste plausible quand celle dévolue aux nouveaux venus va à l'encontre de leurs choix instrumentaux. Le *Triple Concerto* est le sommet de ce disque et, osons le dire, le meilleur enregistrement de cette pièce mineure, ici jouée de façon malicieuse par des solistes heureux de batailler. L'antithèse du disque Richter-Oistrakh-Rostropovitch-Karajan, qui passe hélas ! pour une référence.

1 CD Deutsche Harmonia. Mundi-BMG 77063. Réédition.

Ludwig van Beethoven
Fidelio
Christa Ludwig, Jon Vickers, Walter Berry, Chœurs et Orchestre Philharmonia, Otto Klemperer (direction).

Le style sévère, souvent péremptoire, de Klemperer a trouvé dans cet opéra l'une de ses plus parfaites illustrations. La distribution vocale est parfaite. Il serait impossible d'en réunir une aussi adéquate aujourd'hui. Prise de son sans ride.

2 CD EMI CMS 7 69324 2. Réédition.

Ludwig van Beethoven
Sonates « Waldstein » et opus 110
Gisèle Magnan (piano).

Pas pressée, cette jeune pianiste aura attendu d'être vraiment prête pour se confronter aux micros. Et comme elle sait ce qu'elle veut, qu'elle est têtue, elle a tenu à enregistrer deux « grandes » sonates de Beethoven, de celles que l'on interdisait aux jeunes il n'y a pas si longtemps. Sa réussite justifie sa témérité. Sergiu Celibidache a entendu Magnan jouer ces sonates et lui a dit en substance : « *Vous ne jouez pas Beethoven comme un pianiste français.* » Dans sa bouche, c'est un compliment.

1 CD Adda 581149. Nouveauté.

Ludwig van Beethoven
Intégrale des Sonates
Yves Nat (piano).

Celibidache pensait-il à Nat dans sa remarque à Magnan (*lire notule ci-dessus*) ? C'est possible, tant cet interprète joue de façon sanguine, émotionnelle, tant il lui arrive d'être capricieusement soumis à ses humeurs, ou plutôt soumis au devenir de textes qu'il semble improviser. Les interprétations de Nat ne sont jamais sculptées dans le marbre, elles sont la vie même. Et comme la vie, on peut les haïr certains jours.

8 CD EMI CZS 7 62901-2. Réédition.

Ludwig van Beethoven
Intégrale des Sonates
Paul Badura-Skoda (piano-forte).

Finalement, Badura-Skoda est assez proche de Nat. Son jeu est vivant, si humain qu'il lui arrive parfois de donner l'impression que les difficultés de ces sonates excèdent ses capacités techniques. Mais le pianiste autrichien fréquente Beethoven depuis si longtemps, il le connaît si bien, qu'il joue la terrible fugue de la *Hammerklavier* d'une façon plus lisible que les plus forts techniciens du piano de notre temps. Et puis, il a choisi de jouer des pianos anciens dont la variété des couleurs a été perdue par la facture contemporaine.

9 CD Astrée E 8700. Réédition et nouveauté.

Ludwig van Beethoven
Intégrale des symphonies
Orchestre de la Société des concerts du Conservatoire, Carl Schuricht (direction).

La seule intégrale enregistrée à ce jour par un orchestre français. Celui-là même qui avait fait découvrir Beethoven dans toute sa dimension à Wagner lors de son séjour parisien. Il reviendrait aujourd'hui qu'il ne reconnaîtrait pas, dans l'Orchestre de Paris, cette Société des concerts du Conservatoire que le monde entier nous a enviée jusqu'à la veille de la seconde guerre mondiale. Enregistrées dans les années 50, ces symphonies sont le plus beau cadeau que l'on puisse faire à un jeune qui entame une discothèque. Le plus pur style beethovénien s'y exprime.

5 CD EMI 7 62910 2. Réédition.

Johannes Brahms
Intermezzos op. 117 et 118 – Rhapsodies op. 79
Catherine Collard (piano).

Schumannienne née, Catherine Collard ne pouvait qu'être une brahmsienne d'exception. Ses concerts nous l'avaient, depuis longtemps, indiqué. Ces interprétations farouches, charpentées, claires, le confirment.

1 CD Lyrinx CD 092. Nouveauté.

Johannes Brahms
Intégrale des symphonies
Orchestre de Cleveland, George Szell (direction).

Si, dans un premier temps, le disque compact a fait passer quelques interprètes d'hier à la trappe, sa distribution planétaire en a aussi remis quelques autres à leur vraie place. Par la perfection de leur mise en place, leur clarté incroyable, les interprétations de Szell n'étaient-elles pas faites, d'ailleurs, pour le laser ?

3 CD CBS M3YK 45823. Réédition.

Dites 33

En quelques années, le disque compact a supplanté le microsillon. Pourtant, certains 33 tours ont disparu des catalogues sans pour autant avoir été réédités sur ce nouveau support. Devenus rares, ils deviennent l'objet de toutes les convoitises. Après avoir racheté, à droite et à gauche, des microsillons obsolètes à des propriétaires qui souhaitaient s'en défaire, un connaisseur de musique, Michel Pellerin, a ouvert, cet été, à Montmartre, un magasin de disques de collection. Il l'a baptisé Orfeo.

Dans un espace minuscule et néanmoins très fréquenté, on trouve de véritables trésors : *l'Art de Clara Haskil* en neuf disques Philips, le légendaire coffret Kathleen Ferrier dans sa première édition Decca. Et ce ne sont là que des exemples.

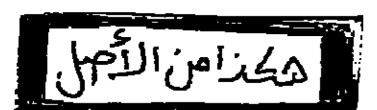
Au rayon opéra, un grand nombre d'enregistrements historiques *live* et pirates attend les amateurs : le *Triptyque* de Puccini avec Beverly Sills (1967, une rareté absolue), et un coffret de trois disques soviétiques jamais commercialisé en France, un récital de la « célèbre » basse russe Mikhaïl Popov.

Dans un autre genre, on peut trouver une collection de musique populaire enregistrée de façon raisonnée par l'ethnomusicologue roumain Constantin Brailoiu, et côté variétés, *Edith Piaf à la Libération* dans « Histoire de la grande chanson », *Un Parisien à New-York* de Charles Trenet, divers enregistrements de chanteurs et chanteuses des années 30. Ce disquaire offre également un petit rayon de musique contemporaine (Boulez, Ligeti, Messiaen) et un rayon jazz appelé à se développer.

JACQUES SICLIER

★ 56, rue des Abbesses, 75018. Tél. : 42-59-68-90. En semaine, de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 20 heures. Dimanche, de 9 heures à 14 heures.





LES DISQUES DE L'ANNÉE

Johannes Brahms
Intégrale des symphonies
Orchestre symphonique NBC, Arturo Toscanini (direction).

Toscanini tenait à diriger dans des salles à l'acoustique précise (il aurait préféré le Théâtre des Champs-Elysées à la Salle Pleyel), sèche. Sa volonté utopique de maîtriser chaque détail, de le faire entendre, de s'en servir pour bâtir ses interprétations ne s'appréciait que de façon sporadique dans des éditions microsillons effectuées à partir de copies des bandes originales. Pour les CD, RCA est reparti des originaux, qui ont été nettoyés, restaurés. Le résultat est à la mesure des efforts déployés.

4 CD RCA GD 60325. Réédition.

Anton Bruckner
Symphonie n° 5
Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, Eugen Jochum (direction).

Enregistrée *live* dans l'abbaye d'Ottobeuren, cette interprétation légendaire de la *Cinquième Symphonie* n'avait jamais été rééditée, bien que la critique l'ait réclamée de façon insistante. C'est chose faite et sur un seul CD. La prise de son est exceptionnelle, à l'image d'une lecture intemporelle du chef-d'œuvre de Bruckner.

1 CD Philips 426 107-2. Réédition.

Luigi Boccherini
Quintettes pour piano-forte et quatuor à cordes
Patrick Cohen et le Quatuor Mosaïques.

La postérité n'a pas été équitable pour Boccherini. Longtemps, son œuvre n'a subsisté que par un menuet devenu si célèbre qu'il en a occulté le reste de sa musique. Son cas est assez comparable à celui de Sibelius, dont le *Concerto pour violon* et *la Valse triste* ont fait oublier les sept symphonies. Mais la comparaison s'arrête là. Boccherini est un compositeur avant tout soucieux de marier les timbres, de charme, un compositeur délicat, inventif. Il aurait pu rivaliser avec Vivaldi, s'il avait écrit davantage de concertos. Mais voilà, la musique de chambre était son domaine. Il a fallu que les «baroqueux» s'y intéressent pour qu'il sorte de l'ombre.

1 CD Astrée E 8721. Nouveauté.

Frédéric Chopin
Sonates pour piano
Henri Barda (piano).

Henri Barda est un cas. Formé au Conservatoire de Paris, puis à la Juilliard School, ce pianiste a tout ce qu'il faut pour mener une grande carrière. Ses confrères (Pludermacher, Heisser, Planès) l'admirent, font sa «pub». Mais personne, ou presque, ne l'invite, même pas le Festival de La Roque-d'Anthéron. Par chance, le jury du dernier concours Chopin de Varsovie lui a décerné son unique Grand Prix du disque pour cet enregistrement. Comment joue-t-il? Comme Henri Barda, bien sûr, mais on ne peut s'empêcher de lui trouver une petite ressemblance avec Horowitz. Le meilleur Horowitz.

1 CD Calliope-Harmonia Mundi CAL 9860. Réédition et nouveauté.

Jean-Henri d'Anglebert
Pièces pour clavier
Scott Ross (clavecin).

La musique mélancolique de d'Anglebert n'attendait que Scott Ross pour revivre. La délicatesse du toucher de ce claveciniste, sa virtuosité, son autorité nonchalante, ses humeurs découragent déjà ses éventuels «suiveurs».

2 CD Erato-Musifrance 245 007-2.



Arturo Toscanini

Claude Debussy
Pour le piano – Children's Corner – Estampes – Arabesques
Jean-Bernard Pommier (piano).

Un début de carrière foudroyant à Moscou, des tournées dans le monde entier en compagnie des chefs et des orchestres qui comptent. Un fichu caractère qui lui a fait déserter les studios d'EMI pour ne reprendre une activité discographique que récemment. Pour Virgin, Jean-Bernard Pommier a enregistré ce récital Debussy. Il est un peu l'anti-Gieseking. Les doigts bien au fond du clavier, il trace des pleins, des déliés. Son Debussy est viril, éclatant, virtuose. Il n'en est pas pour autant hors de propos. Bien au contraire.

1 CD Virgin VC 90847-2. Nouveauté.

Claude Debussy
Préludes, intégrale
Philippe Cassard (piano).

Debussy aimait les pianos Bechstein par-dessus tout, leur sonorité fragile, leurs aigus de porcelaine. Philippe Cassard a eu la bonne idée d'utiliser un instrument de concert fabriqué par ce facteur au début du siècle. Il a eu également la bonne idée de retenir la nouvelle édition Durand des *Préludes*. Un disque nécessaire pour se faire une idée de l'idéal sonore de Debussy et pour mesurer combien un bel instrument peut être stimulant.

2 CD Adda 581 223 A/B. Nouveauté.

Anton Dvorak
Intégrale des Quatuors à cordes
Quatuor de Prague.

Neuf disques de quatuors de Dvorak, c'est peut-être beaucoup. Mais le meilleur de sa musique se trouve là. Et aucun quatuor ne joue ces œuvres avec cette élégance et cette perfection propres aux musiciens tchèques.

9 CD Deutsche Grammophon 429 193-2. Réédition.

Manuel de Falla
Intégrale de l'œuvre pour piano
Jean-François Heisser (piano).

L'œuvre pour piano de Falla n'est pas essentielle : le compositeur n'exploite pas avec autant d'universalité qu'Albeniz la musique populaire espagnole. Mais sa *Fantaisie bétique* accède à cette universalité, comme le *Rudepoema* de Villa-Lobos, composé dans les mêmes années (1919-1921). Est-ce son allure, ses sonorités peu avenantes qui détournent les pianistes? Heisser la joue mieux que ses rares confrères.

1 CD Erato 2292-45481. Nouveauté.

Joseph Haydn
Quatuors à cordes op. 20 n°s 2, 3 et 4
Quatuor Mosaïques.

Deuxième volume d'une intégrale de l'*Opus 20* de Haydn. Le Quatuor Mosaïques renouvelle son exceptionnelle réussite de l'an dernier. Cette interprétation est un peu la quadrature du cercle, chaque instrumentiste est un virtuose à l'écoute des autres. La couleur si particulière des instruments anciens joués à l'ancienne ajoute au charme (un mot à prendre dans son sens le plus strict) de leur interprétation.

1 CD Astrée E 8776. Nouveauté.

Joseph Haydn
Symphonies londoniennes n°s 93 et 98
Orchestre de Cleveland, George Szell (direction).

Avant Brüggen et son Orchestre du XVIIIe siècle, il existait déjà un orchestre et un chef pour jouer Haydn avec cette précision hallucinante, cette légèreté de traits irrésistible. Et une stabilité des tempos sans laquelle cette musique s'alourdit, ennuie.

2 CD CBS M2YK 45763. Réédition.

Joseph Haydn
Symphonies «l'Ours», «la Poule»
Orchestra of The Age of Enlightenment, Sigiswald Kuijken (direction).

Les Britanniques ont la fâcheuse manie de noyer leurs enregistrements dans la réverbération. Ce disque échappe plus que d'autres à ce défaut, mais n'y échappe pas tout à fait. La prise de son n'arrive tout de même pas à éteindre l'enthousiasme des musiciens de l'un des orchestres les plus parfaits de notre époque, ni à épaissir un son si svelte. Avant de jouer ces symphonies, les grands orchestres symphoniques et leurs chefs devraient écouter un tel disque.

1 CD Virgin VC 90793-2. Nouveauté.

Zoltan Kodaly
Sonate pour violoncelle seul

Maurice Ravel
Sonate pour violon et violoncelle
Christophe Henkel et Gérard Poulet.

Miroir d'un premier disque publié il y a déjà trois ans chez le même éditeur (*Sonate pour violon seul*, de Bartok; *Duo pour violon et violoncelle*, de Kodaly), ce nouvel enregistrement en a la perfection. Perfection du son, perfection d'interprétations qui défient l'analyse.

1 CD Harmonic Records H/CD 8823. Nouveauté.

Franz Liszt
Sonate en si mineur – Après une lecture du Dante
Elisabeth Leonskaja (piano).

Formée à Moscou, émigrée en Europe de l'Ouest, Elisabeth Leonskaja vit aujourd'hui à Vienne et sa carrière s'étend au monde entier. Son jeu engagé, douloureux parfois, est inclassable. Trafiquez la bande, ajoutez-y les grattements du 78 tours, et le jeu de Leonskaja ressemblera à celui des grands d'autrefois. N'est-ce pas le plus beau compliment qu'on puisse lui faire?

1 CD Teldec-Erato 2292-44948-2. Nouveauté.

Guillaume de Machaut
Balladès, rondeaux et virelais
Ensemble Gilles Binchois.

Le type même de programme qui refroidit le mélomane. Mais l'Ensemble Gilles Binchois a su dépasser le stade de la recherche musicologique, pour laisser libre cours à son imagination. C'est à cette seule condition que la musique peut naître.

1 CD Harmonic Records H/CD 8825. Nouveauté.

Gustav Mahler
Symphonie n° 6 – Kindertotenlieder
Thomas Hampson (baryton), Orchestre philharmonique de Vienne, Leonard Bernstein (direction).

Leonard Bernstein

Leonard Bernstein fut l'un des derniers grands chefs dans la grande tradition subjective. Un chef qui pouvait s'identifier aux œuvres qu'il dirigeait. Et Bernstein s'identifiait à Mahler plus que tout autre chef. Cette *Sixième Symphonie* enregistrée à Vienne vient de démoder quelques interprétations fêtées lors de leur publication.

2 CD Deutsche Grammophon 427 697-2. Nouveauté.

Gustav Mahler
Le Chant de la terre
Maureen Forrester, Richard Lewis, Orchestre symphonique de Chicago, Fritz Reiner (direction).

Bien sûr, il y a le disque légendaire de Ferrier (si légendaire que l'on en oublie toujours que le ténor Patzak y hurle davantage qu'il ne chante), mais cette «symphonie» vaut bien que l'on en connaisse un autre enregistrement. Celui-ci par exemple. Objectivement, il lui est supérieur en bien des points. Mais peut-on être objectif dès lors que Ferrier chante?

1 CD RCA. Réédition.

Claudio Monteverdi
Le Couronnement de Poppée
Danielle Borst (Poppée), Guillemette Laurens (Néron), Jennifer Larmore (Octavie), Michael Shopper (Sénèque), Concerto Vocale, René Jacobs (direction).

Même si ce *Couronnement* n'est pas le meilleur opéra de Monteverdi, cette interprétation n'a pas de vraie rivale. Surtout pas l'enregistrement de Malgoire dont les chanteurs ne peuvent rivaliser avec Borst et Laurens. Dont l'orchestre ne tient pas le coup devant celui de Jacobs.

3 CD Harmonia Mundi 901330-32. Nouveauté.

Modeste Moussorgski
La Khovanstchina
Nikolaï Ghiaurov, Alexandrina Miltcheva, Nicola Ghiuselev, Kaludi Kaloudov, Chœurs et Orchestre de l'Opéra de Sofia, Emil Tchakarov (direction).

Le plus humain, le plus déroutant des opéras de Moussorgski n'a jamais été enregistré dans sa version originale. Il l'a, en revanche, été souvent dans l'orchestration de Chostakovitch. Jamais avec une telle distribution, un tel soin et une direction si acérée.

3 CD Sony S3K 45 831. Nouveauté.

Wolfgang Amadeus Mozart
Concertos pour piano et orchestre n°s 20 et 21
Christian Zacharias (piano), Orchestre de la Radio bavaroise, David Zinman (direction).

Quand tant de pianistes cherchent à «imiter» Clara Haskil avec plus ou moins de bonheur (Daniel Barenboïm, Andras Schiff, Murray Perahia), comme Martha Argerich, Friedrich Gulda et Zoltan Kocsis, Christian Zacharias prend un chemin tout différent et plus escarpé. Inventif, un peu fou-fou, le Mozart du jeune pianiste allemand fait table rase de toute tradition. Un exemple, il prend plus vite le second mouvement du *Concerto n° 21* que ses confrères. Il a raison, ce n'est pas un adagio mais un andante. Comme quoi la tradition...

1 CD EMI CDC 7 49899 2. Nouveauté.

LES DISQUES DE L'ANNÉE

➡

Wolfgang Amadeus Mozart
Concertos pour piano et orchestre nos 9 et 19
Clara Haskil (piano), Orchestre de la Radio de Stuttgart, Carl Schuricht (direction).

A-t-on jamais joué Mozart ainsi, sans s'écouter, s'appesantir, avec une telle évidence? Et pourtant, l'orchestre est trop fourni, la prise de son radio brumeuse et dure. Mais Schuricht et Haskil sont des interprètes allusifs, sans descendance.

1 CD Preludio-Dom PHC 2140. Réédition.

Wolfgang Amadeus Mozart
Trio pour violon, alto et violoncelle
Augustin Dumay (violon), Gérard Caussé (alto), Gary Hoffman (violoncelle).

Le *Trio « à Puchberg »* est le type même d'œuvre qui effraie les interprètes. Le moindre écart de justesse, le moindre phrasé un peu épais, et le bel édifice se lézarde. D'où le petit nombre d'enregistrements en vente. Le violon de Dumay et l'alto de Caussé ont fait un mariage d'amour depuis lontemps déjà (leur *Symphonie concertante*, chez le même éditeur !). La présence trop insistante du violoncelle de Gary Hoffman jette à peine le trouble sur cette belle entente. Mais nous ne sommes pas loin du disque idéal.

1 CD EMI CDC 7 540092. Nouveauté.

Wolfgang Amadeus Mozart
Sérénade « Cor de postillon »
Camerata Academica du Mozarteum de Salzbourg, Sandor Vegh (direction).

A des années-lumière des interprétations compassées de Böhm et des spécialistes viennois du divertissement de bon ton, Vegh et les jeunes musiciens du Mozarteum de Salzbourg restituent en grandeur nature une musique de plein air qui d'habitude sent trop le renfermé.

1 CD Philips 422 413-2. Nouveauté.

Wolfgang Amadeus Mozart
Symphonie « Prague » – Ouverture des « Noces de Figaro »
Orchestre du XVIIIe siècle, Frans Brüggen (direction).

Le miracle qui laisse sans voix. Depuis Szell et Krips, personne n'avait dirigé Mozart ainsi. Avec cette perfection du détail, cette ampleur du phrasé.

1 CD Philips 426 231-2. Nouveauté.



Francis Poulenc

Niccolo Paganini
Concerto pour violon no 1

Henri Vieuxtemps
Concerto pour violon no 5
Viktoria Mullova (violon), Academy of St. Martin-in-The-Fields, Neville Marriner (direction).

Depuis le vieux disque de Leonid Kogan et Charles Bruck (il ne déparerait pas la série « Références » d'EMI), nous n'avions entendu le *Premier Concerto* de Paganini si désinvoltement virtuose ; ni violoniste si accrochée à son archet. Depuis les vieux, très vieux disques de Heifetz et Grumiaux, aucun violoniste de cette trempe ne s'était approché du *Cinquième* de Vieuxtemps.

1 CD Philips 422 332-2. Nouveauté.

Francis Poulenc
La Musique de chambre
Jacques Février (piano), Yehudi Menuhin (violon), Pierre Fournier (violoncelle), Michel Debost (flûte), Maurice Bourgue (hautbois), Michel Portal (clarinette).

Poulenc a mauvaise presse. Ce n'est pas toujours injustifié (son *Concerto pour piano, son Concerto pour orgue !)*, mais sa musique de chambre, comme sa musique religieuse, ses mélodies ou son opéra *Dialogues des carmélites* constituent des réussites incontestables où son art s'élève tout près des valeurs consacrées de la musique française. Une affiche de luxe menée de main de maître par le regretté Jacques Février.

2 CD EMI CZS 7 62736-2. Réédition.

Serge Prokofiev
L'Amour des trois oranges
Gabriel Bacquier, Michèle Lagrange, Jules Bastin, Catherine Dubosc, Chœurs et Orchestre de l'Opéra de Lyon, Kent Nagano (direction).

La vie musicale française étant ce qu'elle est, nos orchestres étant ce qu'ils sont, il était inespéré qu'un grand éditeur international enregistre un opéra tel que celui-ci. Mais voilà, l'Opéra de Lyon est une oasis dans laquelle on travaille sérieusement pour faire en sorte que les spectacles soient à la hauteur des investissements mis en œuvre. Cette production a été non seulement enregistrée, mais aussi filmée pour être produite sur vidéodisque. Elle le méritait. Les sévères Britanniques de la revue *The Grammophone* l'ont élue meilleur enregistrement de l'année.

2 CD Virgin VSC 7 91084-2. Nouveauté.

Giacinto Scelsi
Intégrale des quatuors à cordes, Khoom
Quatuor Arditti.

Le musicien italien est mort en 1988 sans que le mystère sur son identité (il a toujours refusé qu'on le photographie) et même sur l'authenticité de sa signature (on a beaucoup parlé de « nègres » à son sujet) ait été levé. Restent les disques, abondamment édités ces dernières années (par Accord-Musidisc, et FY, pour commencer), sous la poussée d'une mode Scelsi irrésistible. L'œuvre de cet indépendant convulsif représente en effet, comme celle de Mondrian en peinture, un massif imposant et tout à fait isolé dans la production contemporaine. Si le *Premier Quatuor* (1944) ressemble encore à de la musique « normale », les cinq suivants évoluent rapidement vers un minimalisme prophétique, pour aboutir à une méthode de composition qui n'utilise plus qu'une seule note par mouvement ou par instrument : tout est dans l'attaque, dans l'intonation, dans la concentration qu'exigent de l'auditeur ces reliefs monochromes. *Khoom*, pour voix de femme et six instruments, est une splendeur.

2 CD Salabert-Harmonia Mundi. Nouveauté.

Franz Schubert
Œuvres pour violon et piano
Szimon Goldberg (violon), Radu Lupu (piano).

Szimon Goldberg était violon solo de la Philharmonie de Berlin lors de la prise de pouvoir des nazis. Il y fut remplacé par Erich Roth, un violoniste qui n'avait certes pas son talent. Après la guerre, il a fondé un orchestre de chambre aux Pays-Bas, avec lequel il a enregistré de belles cantates de Bach avec Hafje Heynis (Philips pourrait les rééditer dans sa série historique), sans abandonner son violon pour autant. Radu Lupu a tenu à enregistrer avec lui ces Schubert. Les seuls qui ne souffrent pas du souvenir de Busch et Serkin.

1 CD Decca 425 539-2. Nouveauté.

Franz Schubert
Sonate D. 784 – Moments musicaux
Maria Joao Pirès (piano).

Pour entrer chez Deutsche Grammophon, Pirès a choisi la voie royale, la plus difficile aussi : enregistrer Schubert. Le plus fragile et délicat Schubert, les *Moments musicaux*. Kempff, Fischer les ont fait connaître au monde entier, se les sont d'une certaine façon appropriés. Pirès n'a vraiment rien à craindre de leur voisinage. Et elle est nettement mieux enregistrée.

1 CD Deutsche Grammophon 427 769-2. Nouveauté.

Franz Schubert
Sonate inachevée D 840 – Variations D 156
Michel Dalberto (piano).

Michel Dalberto avait déjà enregistré cette sonate pour Erato, il y a douze ans. Il avait vingt-trois ans et réussissait un coup de maître qui lui valu un article prophétique dans un grand quotidien américain. Pour Denon, il a décidé de jouer, ainsi que le fait Richter, les deux mouvements (le scherzo et le finale) de la *Sonate Relique* inachevés par Schubert. Son jeu s'est assis, il est aujourd'hui plus sévère, moins souriant, pas moins évocateur, poétique. Avec Brendel, Richter et Pirès, le schubertien de l'heure ? L'intégrale qu'il vient d'inaugurer tendrait à le prouver.

1 CD Denon-Adès CO 76330. Nouveauté.

Franz Schubert
Trios pour piano, violon et violoncelle – Notturno – Quintette « la Truite »
Hephzibah Menuhin (piano), Yehudi Menuhin (violon), Maurice Gendron (violoncelle), Quatuor Amadeus.

En deux disques au prix d'un, le plus beau de la musique de chambre avec piano de Schubert par des musiciens à leur zénith. A thésauriser. Et quelle pianiste était Hephzibah ! EMI pourrait rééditer ses concertos de Mozart dirigés par son frère.

2 CD EMI CZS 62742 2. Réédition.

Franz Schubert
Symphonie no 9

Robert Schumann
Symphonie no 4
Orchestre symphonique de Londres, Josef Krips (direction).

Krips avait une façon bien à lui de diriger Schubert, avec cette *« grâce pesante »*, comme le dit si justement Pierre Del Vescovo qui, avant d'être cor solo à l'Orchestre de Toulouse, le fut au Philharmonique d'Israël, une formation où il eut souvent l'occasion d'être dirigé par le plus sous-estimé des grands chefs du passé. La prise de son n'a pas une ride.

1 CD Decca 425 957-2. Nouveauté.

Robert Schumann
Fantaisie op. 17 – Bünte Blatter, extraits
Dmitri Bashkirov (piano).

Il fut l'un des professeurs les plus recherchés du Conservatoire de Moscou. Il était aussi l'un des pianistes que l'Ouest aurait dû s'arracher. Longtemps, les autorités de son pays lui interdirent de sortir. Il est finalement venu remplacer Richter à Tours. On ne pourra désormais s'en passer. Enregistrée il y a vingt ans, jamais publiée, sa *Fantaisie* de Schumann est l'une des plus passionnées qui soient. Comme celle de Nat, mais avec toutes les notes.

1 CD EMI CDM 7 63571 2. Nouveauté.

Robert Schumann
Fantaisie op. 17 – Fantasiestücke op. 12
Martha Argerich (piano).

Enregistré pour Riccordi il y a une quinzaine d'années, distribué par cet éditeur, puis par CBS, ce disque Schumann est maintenant repris sur disque compact par EMI après dix bonnes années d'absence. Le passage au laser a rendu sa prise de son moins crissante et lui a redonné des basses. Le jeu d'Argerich n'a évidemment pas changé. Que ceux qui la « traitent » de lionne du piano, de tigresse, que ceux qui pensent que son jeu n'est pas réfléchi, écoutent attentivement ce disque. Ils y découvriront une interprète.

1 CD EMI CDM 7 63576. Réédition.

Une étoile est née

Le 26 juillet dernier, Isaac Stern fêtait ses soixante-dix ans. A cette occasion, CBS-Sony a mis sur le marché deux coffrets de trois disques compacts consacrés à la réédition de ses enregistrements de jeunesse. Excellente occasion de découvrir à son zénith instrumental celui que l'on a surnommé le pape du violon.

En soixante ans de carrière, Stern a visité de nombreuses fois les studios de CBS. Il y a enregistré presque toutes les grandes pièces concertantes du répertoire, en a parfois réalisé des *remakes* pour suivre l'évolution des nouvelles techniques d'enregistrement ou pour sceller son entente musicale avec de jeunes chefs dont il cautionnait ainsi l'entrée dans la grande carrière, Daniel Barenboïm, ou Zubin Mehta.

Hélas ! ces interprétations des années récentes avaient relégué les plus anciennes dans les archives de l'éditeur, qui ne les avaient ressorties que timidement ces dernières années. Reportées avec soin sur disques compacts (les ingénieurs de Sony ont tiré la quintessence de bandes enregistrées entre 1946 et 1958), les plus récentes, gravées en stéréo, ne portent pas leur âge et sonnent avec une plénitude et une fidélité de timbres à peine obscurcies par le souffle inhérent aux enregistrements analogiques ; les plus anciennes ont été « nettoyées » juste ce qu'il faut pour garder l'inimitable patine du 78 tours.

Entre sa vingt-sixième et sa trente-huitième année, Isaac Stern était un cas dans le violon russo-américain. Sa virtuosité était moins diabolique que celle de Jasha Heifetz, sa sonorité moins transparente que celle de Nathan Milstein, son style moins ludique que celui d'Efrem Zimbalist. Mais il avait sur ces illustres confrères de la génération précédente l'avantage d'être un homme plus accessible aux évolutions stylistiques de son temps, l'art de savoir descendre de son piédestal de soliste pour s'associer avec d'autres musiciens, cela pour jouer assidûment l'ensemble du répertoire de la musique de chambre, trios, quatuors, quintettes avec piano, sextuors à cordes ; l'art aussi d'être à l'écoute du timbre des autres, de calquer sa respiration sur la leur. Isaac Stern aura su retrouver en quelque sorte l'esprit des musiciens du siècle précédent, Ysaye, Enesco, ces artistes qui voulaient tout jouer, quitte à laisser quelques scories altérer la perfection de leur jeu.



Rostropovitch danse « le Lac des cygnes » dans les bras d'Isaac Stern

Ces petits défauts ne s'entendent pas encore dans ces interprétations historiques. Accompagné par quelques chefs de l'ancienne école, Stern y joue les concertos de Brahms et de Sibelius l'archet collé aux cordes, avec cette sonorité large, un peu suave, ces longues plages de rêverie où il semble s'immerger dans l'orchestre. Il joue Mozart avec enjouement, les pièces virtuoses de Lalo, Sarasate ou Saint-Saëns à la Jacques Thibaud, les pieds ne touchant pas terre.

Isaac Stern est un violoniste respecté en Europe, mais, pour des raisons qui tiennent à la distribution de ses disques, à sa présence plus effacée que celle de certains de ses confrères dans les salles de concert du Vieux Continent, il était difficile de se faire une idée précise de son jeu à travers les époques. Ces deux coffrets remettent salutairement les choses à leur place.

A. Lo.

★ 3 CD CBS-Sony « The Isaac Stern Collection », volume 1 SM 3K 459 52. Concertos de Bach, Vivaldi, Haydn, Mozart, Brahms, Tchaïkovski, Mendelssohn, *Tzigane* de Ravel, avec David Oïstrakh, Leonard Rose, les orchestres de Philadelphie, New-York et philharmonique royal, Eugene Ormandy, Sir Thomas Beecham, Bruno Walter et Alexandre Hilsberg (direction).

★ 3 CD CBS-Sony « The Isaac Stern Collection », volume 2 SM 3K 459 56. Concertos de Bruch, Sibelius, Prokofiev, Wieniawski, *Symphonie espagnole* de Lalo, *Airs bohémiens* de Sarasate, *Serenade* de Bernstein, *Introduction et rondo capriccioso* de Saint-Saëns, avec les orchestres de Philadelphie, New-York, philharmonique royal, Symphony of The Air, Eugene Ormandy, Franz Waxman, Sir Thomas Beecham, Efrem Kurtz, Dimitri Mitropoulos et Leonard Bernstein (direction).



LES DISQUES DE L'ANNÉE



Kent Nagano

GÉRARD AMSELLEM

➡

Jean Sibelius

Pelléas et Mélisande
Septième Symphonie
Orchestre philharmonique royal,
Sir Thomas Beecham (direction).

Quand les Français se décideront-ils à aimer la musique de Sibelius? Elle déclenche toujours des passions, mais les « pour » commencent à l'emporter. Grâce aux profits tirés de la vente des petites pilules médicinales qui portent son nom, Sir Thomas Beecham a pu diriger la musique qu'il aimait toute sa vie. Et il aimait celles de Sibelius et de Haydn plus que toute autre. A l'époque (avant la guerre), il était presque le seul. Le plus extraordinaire est que ce presque autodidacte de la direction d'orchestre ait signé une *Septième* qui est l'une des deux plus belles du disque (l'autre étant celle de Mravinsky, chez Melodyia, mais elle est inaccessible pour le moment).

1 CD EMI CDM 7 63400 2. *Réédition.*

Richard Strauss

Quatre derniers Lieder – Extraits d'Arabella, Ariane à Naxos, Capriccio
Lisa Della Casa, Orchestre philharmonique de Vienne, Karl Böhm, Rudolf Moralt.

Un style plus simple, des moyens vocaux plus étendus : l'enregistrement des *Quatre derniers Lieder* par Lisa Della Casa pourrait prétendre détrôner celui d'Elisabeth Schwarzkopf (EMI, avec Szell de préférence à Otto Ackermann), si la postérité n'avait pas définitivement identifié à cette dernière l'œuvre ultime de Strauss.

1 CD Decca 425 959-2. Réédition.

Piotr Ilitch Tchaïkovski

Grande Sonate
Barry Douglas (piano).

Comment ne pas songer au disque légendaire de Richter, lorsque l'on écoute cette *Grande Sonate* jouée par le jeune Barry Douglas? Le grand Russe en a donné une version que l'on a souvent qualifiée de « définitive », avec tout ce que cet adjectif comporte de réducteur. Il est vrai que plus une œuvre est marginale, plus elle a de chances de rencontrer « son » interprète. On peut ainsi dire que Vladimir Horowitz est le pianiste de la *Septième Sonate* de Prokofiev quand trente pianistes jouent admirablement la *Sonate Hammerklavier* de Beethoven (à ce sujet, rectifions une erreur, l'enregistrement de cette sonate par Douglas est toujours disponible chez RCA). Douglas joue Tchaïkovski avec des couleurs fondues, un soin tout particulier. Sa sonorité est travaillée dans le clavier, son pied léger sur la pédale. Du grand et beau piano.

1 CD RCA RD 87887. Nouveauté.

Giuseppe Verdi

Falstaff
Giuseppe Valdengo, Herva Nelli, Nan Merriman, Teresa Stich-Randall,
Orchestre symphonique de la NBC, Arturo Toscanini (direction).

Toscanini peut être considéré comme l'inventeur de Verdi, en ce sens qu'il fut le premier chef à diriger sa musique comme si elle avait été écrite par Beethoven ou Wagner : en apportant le soin nécessaire à sa réalisation. Ses chanteurs n'ont pas des voix sublimes, à la même époque il aurait pu en prendre d'autres, plus célèbres. Ils ne se seraient sûrement pas pliés à ses exigences terribles. Cet enregistrement ne serait pas si réussi.

2 CD RCA GD 60251. *Réédition.*

Giuseppe Verdi

La Traviata
Maria Callas, Giuseppe Di Stefano,
Chœurs et Orchestre de la Scala de Milan,
Carlo Maria Giulini (direction).

Violetta de *la Traviata*, Flora Tosca de *Tosca* : aucune chanteuse ne peut rivaliser avec Maria Callas dans l'incarnation de ces deux rôles. Il faudra donc passer sur le son distordu, brumeux de cet enregistrement capté sur le vif, en 1975, à la Scala de Milan. Ce soir-là, la chanteuse grecque entrait dans la légende de l'opéra italien. La mise en scène était de Visconti. Il a fallu attendre 1990 pour que ce théâtre ose réinscrire cet opéra à son répertoire.

Richard Wagner

Le Vaisseau fantôme
Anja Silja, Theo Adam, Martti Talvela,
Orchestre Philharmonia, Otto Klemperer (direction).

Avec Klemperer à la barre, ce *Vaisseau fantôme* file sa route. Ce Wagner de début de maturité n'a jamais été aussi bien chanté, a rarement bénéficié d'un orchestre aussi malléable, d'une prise de son aussi discrète.

3 CD EMI CMS 7 63344-2. *Nouveauté.*

Bernd Aloïs Zimmermann

Requiem pour un jeune poète
Solistes, Orchestre et Chœur de la Radio de Cologne, Gary Bertini (direction).

On peut légitimement ne pas supporter l'écoute de cette œuvre noire (la plus désespérée du compositeur) où s'entrechoquent les cris des manifestants de Mai 1968, les voix de Goebbels, de Mao et de Dubcek. Créée en 1969, à Cologne, un an avant le suicide de Zimmermann, ce *Requiem* a été repris pour la première fois, en 1986, au Festival Musica de Strasbourg. Ce disque a été enregistré dans la foulée de cette exhumation.

1 CD Wergo-Harmonia Mundi 60180-50. Nouveauté.

Karel Ancerl

Œuvres célèbres de Beethoven, Weber, Berlioz, Liszt et Richard Strauss.
Orchestre philharmonique tchèque, Karel Ancerl (direction).

Coriolan, l'Invitation à la valse, l'Ouverture du *Carnaval romain*, *les Préludes*, *Till Eulenspiegel*. Un programme de « saucissons » donc. Mais par la Philharmonie tchèque et Ancerl, il devient un modèle de goût, d'élégance, de musicalité.

1 CD Supraphon 11 0572-2. *Réédition.*

Vladimir Horowitz

Les enregistrements de jeunesse

La *Sonate* de Liszt, quelques ravissantes babioles de Poulenc, du Stravinsky, des études, des nocturnes de Chopin, une sonate de Haydn, des Bach-Busoni, bref tout ce que Horowitz a enregistré pour piano, seul, avant de partir pour les Etats-Unis. Des interprétations miraculeuses, qui n'ont plus besoin d'être présentées, et que le disque compact restitue enfin dans toute leur plénitude.

2 CD EMI CHS 7 63538 2. Réédition.

Vladimir Horowitz

Son dernier disque

Les dernières années du pianiste n'ont pas toujours été fastes, témoins ces *live* américain et londonien publiés par RCA. Mais pour ce qui devait être son dernier disque, le vieux pianiste s'est souvenu qu'il était une légende vivante et qu'il se devait d'être égal à lui-même. Les pianistes cherchent déjà à copier son Haydn, sa *Mort d'Isolde*, comme ils le firent avec ces *Kreisleriana* de Schumann, voilà vingt ans.

1 CD Sony SK 45818. Nouveauté.



Gil Shaham

CHRISTIAN STEINER

Magda Olivero

Extraits d'opéras de Catalani, Cilea, Giordano, Puccini, Wagner et Haendel

Alors qu'elle chantait sur toutes les scènes, qu'elle avait un public aucune maison de disques n'a cherché à s'attacher Magda Olivero de façon durable. Pour l'écouter aujourd'hui, il faut se rabattre sur des bandes radio et sur de rares enregistrements de studio très anciens. Enregistrés entre 1938 et 1960, ces extraits témoignent de la perfection d'une technique (quel souffle !), de la luminosité d'un timbre, qui auraient dû faire de cette chanteuse une star des studios. Elle n'est pas toujours bien entourée, mais rendez-vous plage 3, elle chante avec Beniamino Gigli.

1 CD Rodolphe-Harmonia Mundi RPC 32656. Nouveauté.

Benno Moïsewitsch

Œuvres de Wagner/Liszt, Liszt, Moussorgski, Beethoven, Mendelssohn, Schumann, Weber, Chopin, Debussy et Ravel.

Né en Russie dans les dernières années du dix-neuvième siècle, Moïsewitsch était un pianiste comme on n'en entend presque plus. Son aisance technique était irréelle, sa sonorité fluide, son répertoire étendu, son style savait s'adapter aux pièces qu'il jouait. Et puis quel panache ! Il faut écouter son *Ouverture de Tannhauser* transcrite pour le piano par Franz Liszt. Il y est plus souverain que Bolet lui-même, sa sonorité y est plus symphonique que celle de Cziffra. Et ses *Tableaux d'une exposition* rendront jaloux Richter lui-même, par leur côté allusif, l'inquiétude qui en zèbre les différentes stations. Moïsewitsch ne serait-il pas le pianiste des pianistes?

2 CD APR-MEDIA 7 7005.

L'Orchestre de Paris présente la Société des concerts du Conservatoire

Œuvres de Mozart, Wagner, Rimski-Korsakov, Saint-Saëns, Debussy, Dukas, Ravel, Chabrier, Chausson, Schumann, Weber et Johann Strauss
Orchestre de la Société des concerts du Conservatoire, Philippe Gaubert, André Messager, Piero Coppola et Bruno Walter (direction).

L'Orchestre de la Société des concerts du Conservatoire fut, de sa création aux lendemains de la guerre, l'un des plus prestigieux orchestres du monde, un orchestre que les plus grands chefs tenaient à diriger. Après bien des malheurs, il fut dissous, et sur ses ruines la direction de la musique créera l'Orchestre de Paris. Une formation qui n'a pas encore su retrouver le lustre de son ancêtre. La Société des concerts nous était connue par de nombreux enregistrements réalisés dans les années 50 et 60, régulièrement réédités. Ces plus anciens disques n'avaient le plus souvent pas été repiqués. C'est chose faite. Un album passionnant, historique dans le vrai sens du terme.

5 CD Vogue/Ina 665001. *Nouveauté.*

Rosa Ponselle

Airs d'opéras de Verdi, Spontini, Bellini, Ponchielli

Les chanteuses la tiennent pour la plus grande soprano de ce siècle. Il est vrai qu'elle a chanté tout le répertoire italien avec une perfection technique et stylistique, un engagement qui annoncent Maria Callas. La réédition Nimbus, réalisé d'une façon originale (un micro devant le pavillon d'un phonographe) permet enfin d'apprécier à leur vraie valeur ces documents.

1 CD Nimbus 7805. Réédition.

Serge Rachmaninov

Préludes – Études – Tableaux et transcriptions d'œuvres de Bach, Mendelssohn, Kreisler, Schubert, Tchaïkovski

Si la musique de Rachmaninov peut ne pas plaire, le virtuose fabuleux que fut le compositeur russe remportera tous les suffrages. N'attendre ni pathos ni sirop.

1 CD RCA GD 87766. Réédition.

Sviatoslav Richter

Beethoven : Sonates nº 6, 7, 17, 18 – Chopin : Étude « révolutionnaire » et Prélude nº 15

Enregistré *live* lors d'un concert à la Salle Pleyel, ce programme Beethoven de Richter n'a pas que des inconditionnels. On peut effectivement trouver une allure dogmatique à ce jeu sérieux... ce que Richter lui-même ne désavouerait pas puisqu'il se qualifie lui-même parfois de « *pédant allemand* » ... bien qu'officiellement soviétique. Mais quitte à recevoir une leçon de sonates de Beethoven, autant que ce soit de sa part.

2 CD Pyramid Records/Ina-Adda 13500/01. *Nouveauté.*

Gil Shaham et Gerhard Oppitz

Saint-Saëns : Sonate pour violon et piano – Franck : Sonate pour piano et violon – Ravel : Tzigane

Des nouveaux Menuhin, chaque génération croit en déceler dans ces jeunes que l'on monte en épingle, qui font deux petits tours et puis s'en vont. Shaham joue avec une élégance jamais gratuite, une virtuosité aérienne. Et lui sait choisir ses partenaires. Oppitz lui apporte un soutien solide, mais sait se fondre dans son jeu.

1 CD Deutsche Grammophon. Nouveauté.

Josef Szigeti et Bela Bartok

Concert historique donné à la Librairy of Congress de Washington, le 13 avril 1940.

La *Sonate* de Debussy, la *Kreutzer* de Beethoven les plus modernes, claires, lisibles, de toute la discographie valent bien que l'on passe sur un son de qualité très inégale.

1 CD Vanguard-Carrère 92 525. Réédition.

ROCK

Manchester, et après ?

Quand aucune tendance dominante n'émerge, tout le monde à l'heure des bilans tombe d'accord pour attribuer à l'exercice qui se clôt le titre d' « année de transition ». Les chevaux de retour ont ralenti leur activité, la world music a cessé sa progression, seul le rap a étendu son hégémonie. Que reste-t-il pour le rock? Comme d'habitude, en dehors des années de révolution (1956, 1963/64 ou 1977), une collection disparate de moments forts, un réseau d'itinéraires individuels qui se coupent par instants, une année comme une autre.

En Grande-Bretagne, à l'initiative des groupes de Manchester, la nouvelle génération a découvert les charmes des substances psychotropes et des pantalons à pattes d'éléphant, dont les corrélats musicaux sont l'orgue Farfisa, les mélodies sinueuses et les harmonies simplettes.

Aux Etats-Unis, c'est le rap qui fixe l'ordre du jour, que ce soit dans les hit-parades ou dans les studios. Un mot donc, sur sa quasi-absence dans cette sélection. Plus le temps passe, plus le rap affirme son autonomie. Parce qu'il n'est pas fabriqué, joué et consommé comme les autres musiques, il a trouvé une orbite autonome de celle du rock et mériterait une sélection à part.

Seconde absence, celle des groupes français. Le rock d'ici se porte toujours bien mais il a marqué le pas. La Mano Negra et les Négresses Vertes n'ont pas sorti de disque et, dans la génération suivante, la production oscillait entre le très prometteur (Wampas, Corman et Tuscadu, Double Nelson) et les déceptions précoces (Satellites). Puisque, sur scène, la plupart de ces groupes ont prouvé qu'ils valaient bien leurs collègues anglophones, on s'armera de patience.

THOMAS SOTINEL

Lloyd Cole
Lloyd Cole

Cet album solo n'a pas été le nouveau départ que le grand gamin boudeur espérait après la dissolution des Commotions. Reste une collection de rêveries plus ou moins agitées, avec toujours la même séduction faussement nonchalante et vraiment angoissée, et un emballage un peu trop luxueux.

Polydor.

Cowboys Junkies
The Caution Horses

Il est une association d'idées qui se forme à chaque fois que l'on évoque les efforts esthétiques des Cowboys Junkies : *le Cercle des poètes disparus*. Même exacerbation de la mélancolie adolescente, même affectation finalement émouvante. Et si l'émotion passe, c'est bien que sous la brume des guitares gratouillées et des voix asthéniques se cache un peu de force, de conviction.

RCA/BMG.

Depeche Mode
Violator

Ce qu'on appelle maintenant « le coup de George Michael ». Il s'agit pour un artiste pop d'acquérir un peu de profondeur de champ, de passer des magazines pour collégiennes aux revues spécialisées. Entamé depuis quelques années par Depeche Mode, le processus est arrivé à sa conclusion cette année avec *Violator*, une collection de titres mélancoliques, des éthers de dance music, avec en plus un blues tordu, *Personal Jesus*.

Mute/Virgin.

Del Fuegos
Smoking in the Fields

Rien de vraiment exceptionnel, si ce n'est l'honnêteté, l'énergie, la conviction inébranlable que le rock américain n'est pas seulement fait pour meubler les programmes radio entre deux bulletins d'information. Les Del Fuegos composent et jouent les chansons que Creedence Clearwater Revival écrirait aujourd'hui.

RCA/BMG.

John Hiatt
Stolen Moments

Si les ventes des disques de John Hiatt étaient proportionnelles au respect dont tout un chacun – musiciens, critiques... – fait preuve à son égard, ce cow-boy solitaire serait multimillionnaire. *Stolen Moments* ne changera rien à ce banal paradoxe : même fidélité à un genre musical devenu intemporel – rock nomade, semi-remorques et poteaux télégraphiques jusqu'à l'horizon – même puissance d'évocation parfois maladroite. Il faut se résigner à garder le secret John Hiatt entre initiés.

A&M/Polydor.

Inspiral Carpets
Life

Ce n'est pas sérieux, un groupe dont l'emblème est une vache mal dessinée. Mais les Inspiral Carpets sont quand même d'une fréquentation plus agréable que leurs collègues en néo-psychédélisme, Charlatans ou Soup Dragons. Leur légèreté même donne plus de relief à leur vraie vocation : faire correctement leur métier de petites mains de la pop britannique. A ranger entre les Hollies et Loving Spoonful.

Mute/Virgin.

James
Mother Gold

Ils sont nés dans le creux de la vague de Manchester, après la période Joy Division/New Order, avant l'explosion disco-psychédélique. Et en plus on les a assimilés aux Smiths. Voilà quelques méchantes raisons à l'insuccès chronique qui poursuivait le groupe. *Mother Gold* remet James à sa place, en haut, parce que cette honnêteté, cette audace tranquille n'appartiennent qu'à Tim Booth et à ses confrères.

Fontana/Phonogram.

Jane's Addiction
Ritual De Lo Habitual

Deuxième album du gang de San-Francisco. La violence, le désordre bien sûr, mais aussi la voix entêtante de Perry Farrell, des arrangements de cordes, des mélodies qui font émerger de l'apparence du chaos une beauté d'une grâce inquiétante.

WEA.

The Las
The Las

Quatre garçons de Liverpool qui composent des chansons de trois minutes à l'architecture sobre et émouvante. Aller simple vers le passé, les Las ne font même pas semblant de regarder autour d'eux, de l'autre côté de la Mersey, vers Manchester ou vers Londres. Et ils ont bien raison, car s'il y eut jamais un groupe capable de vivre et de prospérer en ne comptant que sur ses propres forces (mélodies irréfragables, harmonies angéliques tendues par une colère que le groupe n'arive jamais tout à fait à dissimuler), c'est bien les Las.

London/Barclay.

CLAUDE GASSIAN

Sinead O'Connor...

Living Colour
Time's Up

Il y avait longtemps (depuis la fin du règne de Chuck Berry) que le rock avait échappé aux Noirs américains. Living Colour s'est placé à la tête d'un mouvement de réappropriation. *Time's Up* est un manifeste : la guitare de Vernon Reid est un instrument d'agit-prop. Mais la vigueur politique ne tourne jamais au carcan. Living Colour est d'abord une bande de copains qui s'amusent à faire beaucoup de bruit, très vite, très fort, et – surtout – très bien.

CBS.

Kate and Anna McGarrigle
Heartbeats Accelerating

Il y a longtemps, les sœurs McGarrigle étaient les reines de Montréal, du temps où Leonard Cohen en était le roi. La discrétion maladive avec laquelle elles ont mené leur carrière laisse une impression d'absence qui, si l'on y réfléchissait bien, serait insupportable. En fait, les sœurs ne se sont jamais tues, n'ont jamais perdu la précision acérée et douce qui fait la splendeur de leurs chansons. Un disque beau à pleurer.

Private/BMG.

George Michael
Listen Without Prejudice

Pas de risque de se leurrer, tout les défauts du disque sont déjà dans le titre : une fausse humilité mal placée de la part du roi de la gestion de carrière, une lourdeur dans l'expression décevante chez un artiste dont l'élégance fut la qualité première. Les atouts sont toujours là, à peine émoussés par la prétention : facilité d'écriture, culture bien maîtrisée, de John Lennon à Marvin Gaye.

Epic/CBS.

Neville Brothers
Brother's Keeper

C'est le meilleur disque que l'on pouvait espérer après le choc de *Yellow Moon*. *Brother's Keeper* est moins fort (sans doute parce que moins cohérent) que son prédécesseur. Sans doute à cause de l'absence de Daniel Lanois, les éléments de la grandeur des frères Neville (la voix d'Aaron, les saxophones de Charles, les percussions de Cyril et l'alchimie mystérieuse qui les fédère) sont moins évidents. Mais *Brother's Keeper*, brûlant, urgent, vient répéter qu'après des années d'errance les frères Neville sont là pour rester.

A&M/Polydor.

Notting Hillbillies
Missing and Presumed Having a Good Time

De tous les prétextes que Mark Knopfler a trouvé pour retarder l'enregistrement du prochain Dire Straits, voilà le meilleur. Plus amusant que la production de disques, plus inspiré que l'album en duo réalisé avec Chet Atkins, voilà une bande de vieux routiers qui reviennent aux racines du rock'n'roll avec des reprises de joyaux aujourd'hui totalement oubliés, et des pastiches comme là-bas (Nashville ou Memphis). Manquent bien sûr la violence, le désespoir, le désir, tout ce qui nourrissait les originaux. Restent la virtuosité tranquille et le plaisir du travail bien fait.

Vertigo/Phonogram.

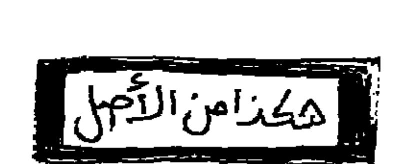


RENAUD MONFOURNY



James







CINÉMA

LE GUIDE

Le néoréalisme italien est sans doute le premier mouvement à avoir, avant la nouvelle vague, imposé la primauté du réalisateur. Pourtant, derrière les grands films de De Sica, *le Voleur de bicyclette, Miracle à Milan* ou *Umberto D.*, se dissimule un scénariste prolifique, Cesare Zavattini, auteur de plus de quatre-vingts scripts, également pour Visconti, Risi, Lattuada, De Santis. Zavattini a aussi réalisé un film, *la Verità*. Le Centre Pompidou lui rend un important hommage (du 5 décembre au 7 mars à la salle Garance. Tél. : 42-77-11-12).

[redacted]

S.R.

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

La liste complète des films en exclusivité et des grandes reprises paraît dans *le Monde* du mardi (daté mercredi), soit la veille de notre supplément Arts-Spectacles.

La Boutique de l'orfèvre

de Michael Anderson, avec Burt Lancaster, Olivia Hussey, Andrea Occhipinti, Jo Champa, Ben Cross. Américain (1 h 35).

Est-ce le sujet, méditation tendre et humoristique sur l'amour et le mariage à travers la vie de trois couples, qui attirera les spectateurs? Ou plutôt le nom de la star qui trône au générique? Pas Burt Lancaster, mais l'auteur du roman dont le film est une adaptation, un certain Karol Wojtyla, désormais mieux connu sous le nom de Jean-Paul II.

VO : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).
VF : Fauvette, 13e (43-31-56-86).

Pump up the volume

de Allan Moyle, avec Christian Slater, Samantha Mathis, Cheryl Pollack, Anthony Lucero, Andy Romano, Jeff Chamberlain. Américain (1 h 40).

Au moyen d'une radio locale clandestine, un jeune homme sème la panique sur un campus en mettant en lumière les hypocrisies et les frustrations de chacun. Pour des motifs tous différents, une étudiante et les forces de l'ordre se lancent sur la piste du pirate des ondes.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, dolby, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, handicapés, dolby, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, handicapés, 14e (45-39-52-43) ; Miramar, dolby, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Tante Julia et le Scribouillard

de Jon Amiel, avec Peter Falk, Barbara Hershey, Keanu Reeves, Bill McCutcheon, Patricia Clarkson, Richard Portnow. Américain (1 h 45).

Contre toute attente, la transposition du roman de Vargas Llosa de l'écriture à l'écran et de Lima à la Nouvelle-Orléans supporte fort bien le voyage : la finesse de Barbara Hershey et la truculence de Peter Falk font des délires et des manipulations d'un feuilletonniste de radio, qui mêle à plaisir fiction et réalité, une réjouissante comédie.

VO : Gaumont Les Halles, handicapés, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).
VF : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; U.G.C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

Tilaï

d'Idrissa Ouedraogo, avec Rasmane Ouedraogo, Ina Cisse, Roukietou Barry, Assane Ouedraogo, Sibidou Sidibe, Moumouni Ouedraogo. Burkinabé (1 h 21).

Dans la brousse africaine, sous le soleil brûlant des grands mythes, une histoire d'amour, de vengeance, de devoir et de liberté qui atteint à la splendeur de la grande tragédie antique. Ces « Atrides noirs » confirment le talent exceptionnel du réalisateur, salué d'un grand prix du jury au dernier Festival de Cannes.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, handicapés, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

SÉLECTION PARIS

L'Aiguillon de la mort

de Koheï Oguri, avec Keiko Matsuzaka, Ittoku Kishibe. Japonais (1 h 54).

Les déchirements d'un couple constituent un des sujets les plus souvent traités au cinéma. Mais quand c'est Koheï Oguri qui les filme, ils deviennent une lumineuse et terrifiante métaphore du Japon de l'après-guerre en même temps qu'une composition visuelle d'une beauté presque surhumaine.

VO : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

La Cité des douleurs

de Taïwan, couleurs. 2 h 38. Drame de Hou Hsiao-Hsien, avec Toni Leung, Hsin Shu-Fen, Chen Sown-Yung, Kao Jai. Chinois de Taïwan (2 h 38).

Lion d'or au Festival de Venise 1989, cette superbe évocation des remous politiques qui secouèrent Taïwan à la fin des années 40, vus à travers les mésaventures d'une famille, mérite beaucoup mieux que la sortie confidentielle dans laquelle il est confiné.

VO : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, handicapés, 14e (43-21-41-01).

La Discrète

de Christian Vincent, avec Fabrice Luchini, Judith Henry, Maurice Garrel. Français (1 h 35).

Animé d'une sainte misogynie, Antoine, séducteur au petit pied mais à la langue bien pendue, entreprend de circonvenir la jolie Catherine. Le libertinage tourne à la romance, entre éclats de rire et petite musique nostalgique : du plaisir *non stop*, et la découverte d'un nouveau réalisateur qui ira haut.

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

L'Enfant miroir

de Philip Ridley, avec Jeremy Cooper, Lindsay Duncan, Viggo Mortensen, Sheila Moore. Britannique (1 h 35).

Dans l'immensité vide de la campagne américaine puritaine se lève un grand vent d'épouvante. Autour de l'enfant voyant, voyeur, s'agite une sarabande de personnages grotesques ou terrifiants, coloriés délicatement aux nuances de la folie.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Etoile cachée

de Ritwik Ghatak, avec Supriya Choudhury, Anil Chatterjee, Bijon Bhattacharya, Gita Ghatak. Indien, noir et blanc (2 h).

Le grand mélo avec famille déchue, jeune fille méritante, amours contrariées et parents ingrats, c'est le domaine roi du cinéma indien. Mais quand un cinéaste surdoué s'empare de la caméra, il sublime les règles du genre pour en faire un bouleversant poème des sentiments et du noir et blanc.

VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

Lettres d'Alou

de Montxo Armendariz, avec Mulie Jarju, Eulalia Ramon, Ahmed el-Maaroufi. Espagnol (1 h 30).

L'Espagne a quitté le statut de pays fournisseur de main-d'œuvre pour affronter le problème de l'immigration. Suivant pas à pas les tribulations d'un clandestin sénégalais, Armendariz parvient – réussite rare – à traiter la question sans pathos ni pesanteur, à petites touches d'humour et d'émotion.

VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

Taxi Blues

de Pavel Lounguine, avec Piotr Mamonov, Piotr Zaitchenko, Vladimir Kachpour, Natalia Kollakanova. Franco-soviétique (1 h 50).

Lorsqu'un Moscovite moyen, chauffeur de taxi de son état, croise le chemin d'un musicien en piteux état d'alcoolisation irréversible, retentit le blues de la vie sans espoir dans la Russie d'aujourd'hui, crépitent les flammèches d'une guerre civile larvée et terrifiante. S'embrase la fureur d'un film implacable, impeccable.

VO : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

To Sleep with Anger

de Charles Burnett, avec Danny Glover, Paul Butler, Mary Alice, Carl Lumbly, Vonetta McGee, Richard Brooks. Américain (1 h 42).

Quand Harry rencontre les membres de sa famille de bourgeois noirs californiens tiraillée entre tradition du vieux Sud et frénésie au goût du jour, tout se déglingue. Et il devient impardonnable d'ignorer plus longtemps le nom du cinéaste Charles Burnett.

VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

Un thé au Sahara

de Bernardo Bertolucci, avec Debra Winger, John Malkovich, Campbell Scott. Britannique (2 h 15).

Le cinéaste de *la Stratégie de l'araignée* manœuvre avec un éblouissant brio cette prise d'assaut vigoureuse et rusée du roman de Paul Bowles, cette guerre de mouvement qui brouille les cartes des scénarios traditionnels et des clichés sur le désert pour emporter une victoire qui s'appelle peut-être la vérité, certainement la beauté.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, TodAO, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, dolby, 6e (42-22-57-97) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, TodAO, 8e (43-59-04-67) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, TodAO, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, handicapés, dolby, TodAO, 15e (43-06-50-50) ; U.G.C. Maillot, 17e (40-68-00-16).
VF : Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

REPRISES

L'Italien des roses

de Charles Matton, avec Richard Bohringer, Isabelle Mercanton, Chantal Darget. Français, 1972 (1 h 30).

Richard Bohringer débutait au cinéma, il était beau comme un ange, furax comme diable contre la veulerie, la misère et la laideur du quotidien. Pour lancer ce cri à multiples voix, Charles Matton trouvait les ressources d'une splendeur de noir et blanc, d'une merveille de rythme et de composition. Ce météorite repasse dans notre ciel, il ne faut pas le manquer.

L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

FESTIVALS

Tango-passion

Films argentins de fiction évoquant le fantôme de Gardel, documentaires et florilège de tangos dans des films célèbres (depuis *Les hommes préfèrent les blondes* jusqu'au *Conformiste*) composent un rendez-vous immanquable pour les afficionados de bandonéon chaloupé. Et aussi du tango *live* au Café de la danse (43-57-05-35)

Du 5 au 18 décembre au Latina. Tél. : 42-78-47-86.

Hommage à Youssef Chahine

De *Gare centrale* (1958) à *Alexandrie encore et toujours* (1990) en passant par *le Moineau* (1974), une promenade dans l'œuvre foisonnante, tour à tour émouvante et burlesque du plus grand cinéaste égyptien. Avec également des raretés telles que *Gamila l'Algérienne* ou *le Vendeur de bagues*.

Jusqu'au 16 décembre à l'Institut du monde arabe. Tél. : 40-51-38-38.

La sélection cinéma a été établie par Jean-Michel Frodon

GUIDE/THÉATRE

SPECTACLES NOUVEAUX

Amphitryon

de Molière,
mise en scène
de Joël Dragutin,
avec Jean-Claude Bonnifait,
Bernard Charnace,
Françoise d'Inca.

Encore un Molière, mais cette pièce est plutôt moins jouée que les « grandes ». En général, il y a de la musique.

Théâtre Quatre-Vingt-Quinze, allée du Théâtre, 95000 Cergy-Pontoise. A partir du 5 décembre. Du mercredi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 14 h 30. Tél. : 30-38-11-99. De 40 F à 65 F.

Le Barbier de Séville

de P.-A. Caron de Beaumarchais,
mise en scène
de Jean-Luc Boutté,
avec Roland Bertin,
Marcel Bozonnet,
Jean-François Rémi.

Ayant monté lui-même *le Mariage de Figaro*, et demandé à Jean-Pierre Vincent *la Mère coupable*, Antoine Vitez avait voulu compléter la trilogie de Beaumarchais avec une nouvelle mise en scène par Jean-Luc Boutté, de la première partie. Et plus tard les trois pièces seront données en alternance.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1ᵉʳ. A partir du 8 décembre. Les mardi, samedi et dimanche à 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. De 40 F à 180 F.

La Casa

de Federico Garcia Lorca,
mise en scène
de Jean Guerrin,
avec Michèle Bisson,
Christine Dardalhon,
Claire Gayrard.

C'est *la Maison de Bernarda Alba*, histoire de femmes frustrées, enfermées, par une mère qui refuse l'homme. Pièce quasi légendaire où Garcia Lorca exprime son angoisse.

Salle Berthelot, 8, rue Marcelin-Berthelot, 93000 Montreuil. A partir du 5 décembre. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 h 45. Tél. : 48-58-92-09. 30 F et 50 F.

Cité Cornu

de Wladyslaw Znorko,
mise en scène
de l'auteur,
avec Bruno Boëglin,
Patrice Goubier,
Jean-Pierre Hollebecq.

Images de trains et de gares, de langages étrangers, auxquelles se mêlent des souvenirs de jeux, de premiers baisers, et de Pinocchio. Mémoire brouillée d'un fils d'immigrés.

Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, 11ᵉ. A partir du 6 décembre. Les mardi, jeudi, vendredi et samedi à 21 heures, le dimanche à 17 heures. Tél. : 43-57-42-14. 70 F et 90 F.

Les Emigrés

de Slawomir Mrozek,
mise en scène
de Kazimierz Skoruski,
avec Pierre Santini
et Michel Parent.

Réveillon dans une cave de deux déracinés. Nostalgie et incommunicabilité. L'émigration devient une obsession au théâtre.

Théâtre de la Main-d'or Belle-de-mai, 15, passage de la Main-d'or, 11ᵉ. A partir du 5 décembre. Du mardi au dimanche à 20 h 30. Tél. : 48-05-67-89. De 80 F à 120 F.

Jeanne et les Juges

de Thierry Maulnier,
mise en scène
de Marcelle Tassencourt,
avec Sabine Paturel,
Michel Robin,
Hervé Bellon,
Fred Descamps.

Le procès de Jeanne d'Arc comme modèle de procès politique. La voix de Dieu et celle des hommes.

Théâtre Montansier, 13, rue des Réservoirs, 78000 Versailles. A partir du 11 décembre. Le mardi à 21 heures. Tél. : 39-50-71-18. De 40 F à 130 F.

Les Liaisons dangereuses

d'après le roman de Laclos,
mise en scène
de David Leveaux,
avec Dougie Wilson,
Emma Piper,
Kate Dyson,
Leigh Funnelle.

Après le National Theater, l'autre grande troupe britannique, la Royal Shakespeare Company, mais dans un de ses grands succès boulevardiers, adapté de Laclos.

Théâtre Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt, 8ᵉ. A partir du 11 décembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-56-60-70. De 80 F à 220 F.

Monsieur de Pourceaugnac

de Molière,
mise en scène
d'Ivan Morane,
avec Jean-Paul Audrain,
Philippe Leary,
Hélène Cinque,
Claire Rigollier.

Toujours Molière, mais cette fois en farce noire : le grotesque de l'humiliation qui mène droit à la folie. Un beau spectacle grinçant, violent.

Théâtre le Vanves, 12, rue Sadi-Carnot, 92000 Vanves. A partir du 6 décembre. Du jeudi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 46-45-46-47. Durée : 1 h 40. 50 F et 80 F.

Les Petites Peurs

de Mori Grégo,
mise en scène
d'Yves Ferry,
avec Serge Blumental,
Mori Grégo
et Bruno Marchand.

Au moment où l'on s'interroge sur les publicités pour l'alcool, les spectacles sur l'alcoolisme se multiplient. Les piliers de bar sont toujours debout.

Espace Hérault, 8, rue de la Harpe, 5ᵉ. A partir du 6 décembre. Du jeudi au samedi à 20 h 30. Tél. : 43-29-86-51. Durée : 1 h 30. 60 F et 80 F.

Ruy Blas

de Victor Hugo,
mise en scène
de Jean Martinez,
avec Philippe Simon,
Benoît Bezon-Saule,
Agathe Teyssier.

C'est l'histoire d'un ver de terre amoureux d'une étoile...

Théâtre Saint-Pierre, 121, av. Achille-Peretti, 92000 Neuilly. A partir du 10 décembre. Les lundi et mardi à 20 h 30. Tél. : 44-70-08-43. Durée : 2 h 30. De 50 F à 110 F.

Ubu roi

d'Alfred Jarry,
mise en scène
d'Odile Locquin,
avec Christian Jéhanin,
Violaine Malglaive
et Xavier Gruel.

Dès qu'un tyran est ridicule on dit de lui que c'est Ubu. Dès qu'une situation est absurdement abominable, on dit qu'elle est ubuesque. Preuve que le personnage est fort. Plus que la pièce, d'ailleurs.

Cinq-Diamants, 10, rue des Cinq-Diamants, 13ᵉ. A partir du 5 décembre. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 h 30. Tél. : 45-80-51-31. Durée : 1 h 30. De 50 F à 80 F.

X ou le petit mystère de la passion

de Denis Guenoun,
mise en scène
de l'auteur,
avec Denis Guenoun
et Hervé Glabech.

Denis Guenoun a monté de grandes sagas historiques avec cent cinquante personnages en scène. Il prouve ici qu'il est capable de faire jouer deux comédiens – dont lui-même – dans une histoire qu'il a écrite et pour laquelle il utilise non seulement la parole – qu'il a brillante – mais aussi le cinéma et la vidéo.

Atalante, 10, place Charles-Dullin (impasse à gauche), 18ᵉ. A partir du 5 décembre. Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 17 heures. Tél. : 46-06-11-90. 50 F et 80 F.

MONIQUE RUBINEL/ENGUERAND

Un policier mène une enquête tatillonne autour de la disparition d'une épouse fidèle mais meurtrie. *La Robe verte*, de Tawfiq Al-Hakim, est-elle un polar? Non, plutôt un conte de fées animé avec esprit par Hervé Dubourjal au Théâtre de la Criée de Marseille. Denise Gence (notre photo) joue la disparue reparue, de son art juste, sûr.

SÉLECTION PARIS

Alexis ou le Traité du vain combat

de Marguerite Yourcenar,
mise en scène
d'Albert-André Lheureux,
avec Jean-Charles Modet.

Certes le torrent brûlant des mots de Marguerite Yourcenar est difficile à canaliser, mais il faut écouter Jean-François Modet, et relire le premier roman d'une jeune fille de vingt-six ans.

Montparnasse (Petit), 31, rue de la Gaîté, 14ᵉ. Du mardi au dimanche à 18 h 30. Tél. : 43-22-77-30. Durée : 1 h 10. 60 F et 80 F.

L'Annonce faite à Marie

de Paul Claudel,
mise en scène
de Philippe Adrien,
avec Jean Dautremay,
Béatrice Delavaux,
Jean-Pol Dubois.

Une mise en scène qui touche à l'essentiel, des comédiens passionnants.

Cartoucherie Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12ᵉ. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures.
Tél. : 43-28-36-36. Durée : 3 heures. De 45 F à 100 F.

Le Bleu de l'eau-de-vie

de Carlos Semprun,
mise en scène
de John Strasberg,
avec Olivier Arighi
et Marc Brébisson.

Ou l'angoisse de se réveiller avec une gueule de bois, lorsque les souvenirs de la veille ont été gommés par l'alcool... Très dérangeant.

Théâtre de Nesle, 8, rue de Nesle, 6ᵉ. Du lundi au dimanche à 19 heures. Tél. : 46-34-61-04. 70 F et 100 F.

Conversation sur l'infinité des passions

de Louise Doutreligne,
mise en scène
scénographie de Jean-Luc Paliès,
avec Claudine Fievet
et Jean-Luc Paliès.

Lettres passionnées ou petits billets échangés à la hâte : les amours épistolaires du XVIIᵉ au XIXᵉ siècle. Un moment de théâtre très galant.

Hôtel Lutétia (Salon Saint-Germain), 45, bd Raspail, 6ᵉ. Du mardi au samedi à 20 h 45. Tél. : 47-70-32-63. Durée : 1 h 40. 100 F et 130 F.

Cripure

de Louis Guilloux,
mise en scène
de Marcel Maréchal,
avec Tatiana Moukhine,
Marcel Maréchal,
Jacques Angeniol.

Pour Marcel Maréchal, magistral en vieux prof de philo chahuté par ses élèves et malmené par la vie.

Maison des arts, place Salvador-Allende, 94000 Créteil. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 15 h 30. Tél. : 49-80-18-88. Durée : 2 h 30. 90 F et 110 F.

Les Frères Zénith

de Jérôme Deschamps,
mise en scène
de Macha Makeieff,
avec Jean-Marc Bihour,
Jérôme Deschamps,
Philippe Duquesne,
François Morel
et Philippe Rouèche.

Un *best off* du petit monde bouffon, acrobate, bricoleur, de Jérôme Deschamps.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16ᵉ. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée, samedi et dimanche à 17 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 1 h 30. De 100 F à 140 F.

Iphigénie-Agamemnon

d'Euripide,
mise en scène
d'Ariane Mnouchkine,
avec Simon Abkarian,
Silvia Bellei,
Duccio Bellugi.

Ariane Mnouchkine retourne aux sources du théâtre tout en restant fidèle à son histoire. Ici encore, il est question de luttes tribales, sous le soleil grec. Incitation à un voyage intense.

Cartoucherie Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, 12ᵉ. Le samedi à 15 h 30 et 19 h 30, le dimanche à 13 heures. Tél. : 43-74-24-08. 100 F et 130 F.

La Maman et la Putain

d'après Jean Eustache,
mise en scène
de Jean-Louis Martinelli,
avec Catherine Anne,
Gérard Barreaux,
Charles Berling,
Anouk Grinberg.

Adaptation au théâtre d'un film-culte très théâtral. Un trio superbe dominé par Anouk Grinberg, jeune et déjà « énorme » comédienne.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 48-31-11-45. Durée : 3 h 15. 90 F et 120 F.

Le Misanthrope

de Molière,
mise en scène
de Christian Colin,
avec Christian Colin,
Claire-Indgrid Cottanceau,
Jean de Coninck,
Jean-François Delacour.

Encore un *Misanthrope* – le troisième de la saison – par un metteur en scène qui cite Thomas Bernhard, Pasolini, et Artaud : *« Je ne puis plus compter sur toi dans ma détresse, puisque tu te refuses à te préoccuper de la partie la plus atteinte en moi, mon âme. »*

Théâtre, 41, av des Grésillons, 92000 Gennevilliers. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 47-93-26-30. Durée : 2 h 15. 80 F et 110 F.

La Tempête

de William Shakespeare,
mise en scène
de Peter Brook,
avec Georges Corraface,
Jean-Paul Denizon,
Sotigui Kouyaté,
Mamadou Dioume.

Un Ariel très spécial, une traduction intelligente, des costumes, un décor d'une douceur magique. Une *Tempête* surnaturelle.

Bouffes du Nord, 37 *bis*, bd de la Chapelle, 10ᵉ. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 15 heures. Tél. : 46-07-34-50. Durée : 2 h 20. 70 F et 100 F.

Théâtre équestre Zingaro

Tout entière à leur gloire vouée, la cathédrale de bois résonne des galopades effrénées des chevaux, acteurs sauvages jouant avec les cavaliers, secouant leurs crinières, faisant voler le sable au rythme des musiques tziganes. Souvent imités, les Zingaro restent inimitables.

Théâtre équestre Zingaro, 176, av Jean-Jaurès, 93000 Aubervilliers. Du jeudi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 h 30. Tél. : 48-78-75-00. De 100 F à 200 F.

RÉGIONS

Rennes

Platonov

d'Anton Tchekhov,
mise en scène
de Georges Lavaudant,
avec Sylvie Orcier,
Marc Betton,
Annie Perret,
Charles Schmitt,
David Bursztein,
Jacques Canselier,
Jean-Marie Boëglin,
Delphine Salkin,
Max Roire
et Jean-Philippe Salério.

Cyniques mais fragiles, les personnages de cette première pièce du dramaturge russe fascinent autant que le style et la précision de Georges Lavaudant : un élan de vie amère et abrupte.

Le Grand Huit-Théâtre national de Bretagne, 1, rue Helier, 35000 Rennes. Du jeudi au samedi à 20 h 30. Tél. : 99-30-88-88.

Marseille

La Robe verte

de Tawfiq Al-Hakim,
mise en scène
d'Hervé Dubourjal,
avec Denise Gence,
Pierre Tabard
et Yves Grenier.

Voir notre photo légendée ci-dessus.

La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13000 Marseille. Le 11 décembre, 20 h 30 (et les 12, 13, 14, 15 et 16 décembre). Tél. : 91-54-70-54. 80 F et 120 F.

La sélection « théâtre » a été établie par : Colette Godard et Bénédicte Mathieu.

GUIDE/MUSIQUES

DÉCOUVERTES DE LA SEMAINE

Manoury
Petit Aleph
Pierre-Yves Artaud (flûte basse), Orchestre philharmonique de Radio-France.

Voilà sans doute l'une des bonnes façons d'aider un compositeur vivant, jeune, légitimement ambitieux et intellectuellement armé pour parler de son œuvre à un public non spécialisé. Pédagogue, vulgarisateur, Philippe Manoury l'a longtemps été en tant qu'exégète des programmes de l'InterContemporain. Le voici qui s'intéresse à lui-même et retrace les chemins qui l'ont amené à *Aleph* – un effectif digne de Stockhausen, auquel, déjà, *Zeitlauf* faisait penser. *Petit Aleph*, d'abord (Pierre-Yves Artaud et sa flûte basse). A propos d'*Aleph* ensuite (l'œuvre dans son effectif lourd, expliquée lors d'un atelier). *Aleph*, enfin, pour un concert... exceptionnellement éclairé.

Le 8. Maison de Radio-France, 18 h 30. Tél. : 42-30-15-16. 30 F.

Aleph
Françoise Kubler (soprano), Sylvie Sulié (alto), Adrian Brand (ténor), Bernard Deletré (baryton), Armand Angster (clarinette), Orchestre philharmonique de Radio-France, David Robertson (direction).

Lire notule ci-dessus.

Le 8. Maison de Radio-France, 20 h 30. Tél. : 42-30-15-16. 50 F.

Scriabine
Sonate pour piano n° 2
Etudes op. 8 n° 2 et 4
Etude op. 42 n° 5

Schumann
Toccata

Chopin
Scherzo n° 4
Polonaise

Rachmaninov
Variations sur un thème de Corelli
Six études-tableaux op. 33 et 39
Nikolaï Louganski (piano).

Tatiana Nicolaeva est professeur émérite du Conservatoire de Moscou. Elle est aussi, depuis quelques années, la coqueluche de Paris. Elle n'a accepté de rejouer dans la capitale qu'à condition d'y présenter un poulain. Et les poulains sont souvent plus fantaisistes que leur entraîneur.

Le 8. Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 100 F à 180 F.

Kurtag
Op. 27 n° 2 pour piano, violoncelle et deux ensembles

Berio
Coro
Zoltan Kocsis (piano), Miklos Perenyi (violoncelle), Ensemble InterContemporain, Ensemble moderne, BBC Singers, Peter Eötvös (direction).

Personne ne savait, quand l'Ensemble InterContemporain passa commande d'une œuvre à György Kurtag pour le Festival d'automne, si cet *Opus 27 n° 2* serait terminé pour le 11 décembre (un peu plus tôt même, de telle sorte que les interprètes, Kocsis et Perenyi, toujours inséparables, aient le temps de la travailler). Mais la bonne nouvelle est tombée depuis un mois déjà : le moins prolixe, le plus angoissé des compositeurs hongrois est venu à bout de cette page concertante, qui renouvellera peut-être l'émerveillement ressenti le 24 octobre devant l'*Opus 27 n° 1* du même : *Quasi una fantasia.*

Le 11. Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37. De 70 F à 180 F.



MUSICAGLOTZ

Alexandrina Miltcheva est bulgare, mais sa voix n'a pas ce vibrato qui ne va qu'au répertoire slave. Son chant, son style sont universels. Il est presque dommage qu'elle ait choisi des compositeurs russes, même si elle les chante comme personne. Aurons-nous la chance de l'écouter un jour dans *l'Amour et la Vie d'une femme* ? Elle est à l'Auditorium des Halles, le 11.

Airs et mélodies
Katia Ricciarelli (soprano), Vicenzo Scalera (piano).

Pour regretter, si elle est dans l'un de ses bons jours, qu'elle n'ait pas incarné Desdémone dans *Otello*...

Opéra de la Bastille, 20 h 30. Tél. : 40-01-16-16. De 50 F à 190 F.

SÉLECTION PARIS

Mercredi 5 décembre

Tchaïkovski
Concerto pour piano n° 1
Symphonie n° 5
Daniel Barenboïm (piano), Orchestre de Paris, Semyon Bychkov (direction).

« *L'ancien et le nouveau, ho, ho, ho, ho* », dit la chanson. Le premier, au piano.

Salle Pleyel, 20 h 30 (+ le 6). Tél. : 45-63-88-73. De 70 F à 250 F.

Jeudi 6

Vorizek
Sonate pour piano op. 20

Dvorak
Les Images poétiques, op. 85

Janacek
Dans les brumes

Martinu
Trois danses tchèques
Radoslav Kvapil (piano).

Il est tchèque, joue de la musique tchèque (dont Voricek, un élève de Hummel, un ami de Beethoven). Sa réputation, méritée, est antérieure à la déferlante des artistes de l'Est : il a enregistré Smetana, Janacek, chez Calliope. Radoslav Kvapil, constant dans l'exploration de son terroir musical, est un pianiste « spécialisé » : tout le contraire d'un de nos trop nombreux virtuoses à tout faire. Fallait-il néanmoins que les Concerts du Louvre aient l'idée d'un cycle de musique tchèque (qui se poursuit jusqu'au 7 février), l'année même où la programmation du Festival d'automne est à dominante hongroise ? L'actualité européenne n'est pas un argument suffisant. Le centième anniversaire du Tchèque Martinu (qui tombe le 10 décembre) peut-être...

Auditorium du Louvre, 12 h 30. Tél. : 40-20-52-29. 45 F.

Mardi 11

Moussorgski
Rachmaninov
Tchaïkovski
Mélodies
Alexandrina Miltcheva (mezzo-soprano), Svelta Protitch (piano).

(Voir notre photo légendée ci-dessus).

Auditorium des Halles, 19 heures. Tél. : 40-28-28-40. 100 F.

Britten
L'Arche de Noé
Christian Tréguier, Jacques Migayrou (basses), Eva Saurova (mezzo-soprano), Monique Bouvet, Anita Tytaca (pianos), Boris Lefeivre (orgue).

Britten était un habitué des « moralités et interludes », inspirés des miracles du Moyen Age. Kojoukharov est un routier du spectacle pour enfants, activité qu'il exerce fort bien pour l'Opéra de Montpellier. Toutes ces habitudes devraient aboutir à un spectacle inhabituel, ne serait-ce que parce qu'il recourt à la participation de 300 jeunes choristes.

Opéra de la Bastille, 19 h 30. Tél. : 40-01-16-16. 90 F.

Vivaldi
Haendel
Gluck
Cherubini
Rossini
Bellini
Donizetti

RÉGIONS

Bordeaux

Schumann
Concerto pour piano et orchestre

Bruckner
Symphonie n° 7
Maria Joao Pires (piano), Orchestre national de Bordeaux-Aquitaine, Alain Lombard (direction).

Maria Joao Pires confiait, dans un entretien au *Monde de la musique*, qu'elle s'interdit de jouer Brahms – musique qu'elle adore – parce qu'elle la perçoit comme trop masculine. Schumann et son *Concerto pour piano* sont-ils à ranger sur le versant féminin ? Oui, pour la raison simple que l'auteur des *Papillons* pensait à son épouse et interprète, Clara, lorsqu'il composait pour le clavier. Mais de la même Clara, Brahms était amoureux ! Alors ? Laissons là ce vieux débat sur le sexe des styles pianistiques et souhaitons à Pires un Lombard inspiré, ce qu'il sait être.

Les 6 et 7. Palais des sports, 20 h 30. Tél. : 56-52-75-21. De 40 F à 80 F.

Lyon

Martinu
L'Epopée de Gilgamesh
Maureen O'Flynn (soprano), Neil Mackie (ténor), Malcolm Walker (baryton), Stephen Varcoe (basse et récitant), Chœur de l'Orchestre national de Lyon, Chœur de l'Opéra de Lyon, Orchestre de l'Opéra de Lyon, Arturo Tamayo (direction).

Après avoir rendu hommage au Martinu parisien, avec *les Trois Souhaits*, opéra-film sur un texte de Ribemont-Dessaignes, l'Opéra de Lyon célèbre le centenaire du compositeur tchèque avec l'exécution de l'un de ses grands oratorios chantés dans sa langue natale.

Le 6. Auditorium Maurice-Ravel, 20 h 30. Tél. : 78-28-09-60. De 120 F à 170 F.

Strasbourg

Magnard
Hymne à la justice pour orchestre

Saint-Saëns
Concerto pour piano et orchestre n° 5 « égyptien »

Rimski-Korsakov
Shéhérazade
Pascal Rogé (piano), Orchestre philharmonique de Strasbourg, Michel Plasson (direction).

Pascal Rogé a le tempérament et la virtuosité que nécessitent absolument, outre un chic insolent, ce monument kitsch qu'est le concerto « égyptien » de Saint-Saëns. Et l'on sait à quel point Michel Plasson est à son affaire sur le sol du bon vieux style français fin dix-neuvième.

Le 6. Palais de la musique et des congrès, 20 h 30. Tél. : 88-37-67-87. De 120 F à 225 F.

JAZZ

Joe Henderson

Joe Henderson, en un sens, est un ténor qui n'a pas fait la carrière qu'il mérite. Très doué, techniquement très solide, audacieux, on le considère pourtant toujours en retrait par rapport aux grandes époques qu'il traverse. Il est né en 1937. L'âge et la sérénité venus, il mérite une écoute ouverte, sans préjugés, sans comparaisons. Tout le monde aura à y gagner. A signaler parmi ses accompagnateurs : Niels Landoky et Jean-François Jenny-Clark.

New Morning, le 11 à 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Bobby Few Trio

Parisien d'adoption, longtemps pilier du groupe de Frank Wright, pianiste bouillonnant, virtuose ou très délicat en solo, Bobby Few est de retour : avec Raymond Dumbe (basse) et Noel McGhie (drums), il commence, par ses rencontres, par sa propre histoire, par son parcours, à résumer à lui tout seul les chapitres du piano : d'Art Tatum à aujourd'hui en passant par Monk ou Cecil Taylor.

Sunset, les 7 et 8, à 22 h 30. Tél. : 40-26-46-60.

ROCK

Rita Mitsouko

On nous promet un son exceptionnel, des surprises (mais la vraie surprise serait qu'il n'y en eût point), les Rita sont rares à tous points de vue : raison de plus de profiter de cette soudaine générosité. Ils seront à La Cigale aussi longtemps qu'on voudra d'eux.

Les 5, 6, 7, 8, 9 et 11. La Cigale, 20 heures. Tél. : 42-52-98-23. 140 F.

Carmel

Les infortunes de Carmel, qui n'arrive pas à se faire prendre au sérieux dans son pays natal et n'a pas vendu autant d'albums que sa maison de disques l'espérait, ont une conséquence positive : on va pouvoir l'entendre en club. Plus mélo que blues, plus proche de Dusty Springfield que d'Anita Baker, Carmel vaut une soirée.

Du 5 au 8. New Morning. 20 heures. Tél. : 45-23-51-41. 120 F.

Jean-Louis Aubert
Calvin Russel
Kent
Marc Minelli
Suprême NTM

Aubert, la moitié ambitieuse (et donc la plus vulnérable) de Téléphone, Kent, le vagabond pensant du rock français, Suprême NTM, les rappers de Saint-Denis, les Public Enemy du 93, et Calvin Russell, le loser d'Austin en voie d'adoption par le public français : à chacun son ou ses bonheurs.

Le 8. *Ris-Orangis*. Le Plan, 21 heures. Tél. : 69-43-03-03.

Suzanne Vega
Peter Blegvad

Suzanne Vega, tout le monde la connaît, une précision supplémentaire : le spectacle qu'elle a donné au Grand Rex au début de l'année fut l'un des plus cohérents, des plus charmants de l'année. En première partie, Peter Blegvad, un peu folk, un peu rock de traviole (il a appartenu à la constellation des Golden Palominos avec Anton Frier, Syd Straw et quelques autres). Merci donc d'arriver à l'heure.

Le 10. Elysée-Montmartre, 19 h 30. 120 F.

The Beautiful South

La moitié pop des Housemartins, les balladins cyniques n'avaient guère convaincu sur scène lors de leur passage à l'édition 1989 du Festival des Inrockuptibles. Un album réussi plus tard, ils viennent démontrer que non seulement ils sont drôles et habiles, mais aussi qu'ils savent maîtriser sur scène les complexités de leurs harmonies et de leurs arrangements.

Le 11. Olympia, 20 h 30. Tél. : 47-42-25-49. 130 F.

Billy Idol

Impossible de prendre au sérieux Billy Idol, le punk anglais exilé à Hollywood, l'adolescent prolongé au rictus presleyen qui reprend la *Woman* des Doors, sans doute pour le plaisir de choquer les pleureuses de Jim Morrison. Mais son rock à paillettes et ses talents d'histrion font une plaisanterie tout à fait passable.

Le 11. Zénith, 20 heures. Tél. : 42-08-60-00. Location Fnac. 187 F.

Festival

Rennes Transmusicales

Une programmation de luxe. Les curieux vont savoir enfin si les Las (le 6) sont meilleurs sur scène qu'en disque, comme le groupe le clame partout; si Dred Zeppelin, le groupe qui ne joue que des reprises de Led Zeppelin sur une rythmique reggae, est plus qu'un canular (le 8). Mais aussi une création scénique de Von Magnet, une programmation qui s'ouvre aux Antilles (Boukman Eksperyans, les héritiers de la musique vaudoue haïtienne (le 7), aux racines – toujours vaudoues – du rock de La Nouvelle-Orléans et au zydeco des bayous voisins. Et encore du rap (mais en espagnol avec Kid Frost, le Chicano de Los Angeles, le 9) et du reggae avec Benjamin Zephaniah (le 9, également). Et toujours les Bars en Trans avec des groupes à suivre.

Salle de la Cité : 90 F et 110 F. Salle omnisports : 90 F et 110 F. Ubu Club : de 20 F à 70 F (gratuit avec la carte Ubu). Von Magnet : de 40 F à 80 F. Bars en Trans : concerts gratuits. Du 4 au 9 décembre. Tél. : 99-31-12-10.

Tournées

Les Thugs

Au Festival de Reading, l'été dernier, le T-shirt Thugs se portait aussi avantageusement que celui de James ou du Wedding Present. Et les fans anglais du groupe seraient sans doute tombés en syncope si on leur avait appris que cette bande de chirurgiens du rock qui va vite sans jamais déraper venait d'Angers.

Le 8 décembre, Bourges. Le 13, Strasbourg, salle de la Bourse.

DANSE

Paris

Comedia Tempio
Théâtre Jel/Josef Nadj

Après sa création à Orléans, la semaine dernière, Joseph Nadj promène sa *Comedia Tempio* pour douze danseurs et quatre musiciens. Elle passe au Cargo de Grenoble du 5 au 7 avant de rejoindre Paris.

Théâtre de la Ville, du 11 au 15. Tél. : 42-74-22-77. A Grenoble, au Cargo, le 5, à 20 h 30; le 6, à 19 h 30; le 7, à 20 h 30. 95 F. Tél. : 76-25-05-45.

Qui se cachera du feu qui ne se couche pas ?
Brigitte Farges

Dans le cadre du Festival d'automne, Brigitte Farges présente la troisième version de cette pièce, qui clôt l'aventure qu'elle a nommée *Ballet du Fargistan*. Ce Fargistan imaginaire n'est pas sans rapport avec la Hongrie, où Farges a beaucoup séjourné et dont elle revisite le folklore avec l'aide de Peter Gerszon-Kovacs. Musique de Jean-Jacques Palix.

Centre Pompidou, du 5 au 8, à 20 h 30; le 9, à 16 heures. Tél. : 42-77-12-33.

Balanchine, Lubovitch, Garnier, Kylian
Ballet de l'Opéra de Paris

La seule création mondiale de la saison, au Palais Garnier : *Hautbois*, de Lars Lubovitch, sur un quatuor de Mozart. Entre le crépitant *Capriccio*, de Balanchine, la bondissante *Sinfonietta*, de Kylian, et un hommage justifié à Jacques Garnier : l'entrée au répertoire de son délicieux *Aunis*.

Palais Garnier, du 5 au 9, 11 et 13, à 19 h 30. De 30 F à 320 F. Tél. : 47-42-53-71.

Le Voyage d'hiver
Ruth Barnes

Sur le célèbre cycle de Lieder de Schubert. Ruth Barnes est une disciple de Cunningham, que son goût du rituel et son rapport intime à la musique singularisent dans le courant post moderne.

Café de la Danse. Jusqu'au 8, à 20 heures. Tél. : 48-05-57-22. 80 F et 100 F.

Hubbard Street Dance Company

Après deux ans de travaux pour rénovation, le Théâtre de Suresnes accueille cette troupe de Chicago qui visite la France pour la première fois. Elle danse du Twyla Tharp, une des stars actuelles de la chorégraphie. Le *New York Times* la trouve « *explosive, fraîche, musclée, énergique* »...

Théâtre de Suresnes, salle Jean-Vilar, les 7 et 8, à 21 heures. De 70 F à 140 F. Tél. : 46-97-98-10.

Montpellier

Jours étranges
So Schnell
Compagnie Dominique Bagouet

La danse « inaugure » à son tour l'Opéra Berlioz du Corum de Montpellier. Avec ces deux pièces de Bagouet, l'une donnée cet été au Festival montpelliérain, l'autre en création mondiale, sur une cantate de Bach.

Corum, les 6 et 7 décembre, à 20 h 30. 75 F et 85 F. Tél. : 67-66-00-92.

Lille

Co-Errance
Compagnie Jean-François Duroure

Le cru 90 de Jean-François Duroure. Après deux mois de résidence à Lille, *Co-Errance*, pour sept danseurs et trois musiciens, sera ensuite présentée au CDC de Calais (le 12) et au Théâtre Le Manège de Maubeuge (le 14).

Opéra de Lille, le 8, à 20 h 30 et le 9, à 17 heures. De 80 F à 100 F. Tél. : 20-78-12-02.

La sélection « Musiques » a été établie par : Anne Rey. « Jazz » : Francis Marmande. « Rock » : Thomas Sotinel. « Danse » : Sylvie de Nussac.

NOUVELLES EXPOSITIONS

Le calendrier des expositions paraît dans *le Monde* du jeudi (daté vendredi), soit le lendemain de notre supplément Art-Spectacles.

André Masson

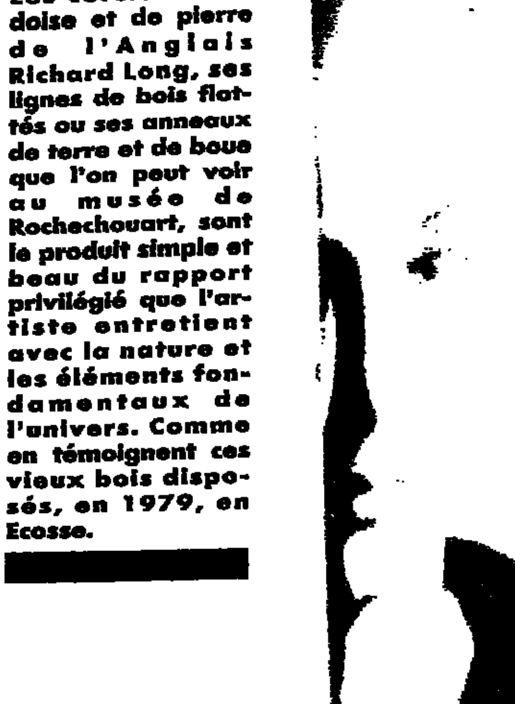
42 huiles de 1922 à 1966, 24 pastels et dessins, 11 sculptures pour une exposition qui doit, après Paris, aller en Suisse et au Japon. Parmi les œuvres les plus importantes : la *Vue emblématique de Tolède*, de 1936-1939, un tableau apocalyptique avec feu, sang, cristal et Minotaure, lourd de toutes les mythologies développées par André Masson au fil de sa vie.

Galerie Odermatt-Cazeau, 85 *bis*, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Tél. : 42-66-92-58. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 19 heures. Du 5 décembre au 2 février 1991.

Artistes tchèques et slovaques

Que font les peintres tchèques, moraves et slovaques depuis les années 60 ? Une triple exposition, au Musée du Luxembourg, sous la coupole du Printemps Haussmann et à la Défense, permet de s'en faire une idée. Elle réunit une quarantaine d'artistes. Certains, comme Vladimir Bostik, Rudolf Fila, Jiri Kolar, Miloslav Moucha ou Vladimir Skoda, sont connus. Les autres restent à découvrir.

Musée du Luxembourg, 15, rue de Vaugirard, Paris 6e. Tél. : 42-34-25-95. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 19 heures. Du 6 décembre au 27 janvier 1991.





Les cercles d'ardoise et de pierre de l'Anglais Richard Long, ses lignes de bois flottés ou ses anneaux de terre et de boue que l'on peut voir au musée de Rochechouart, sont le produit simple et beau du rapport privilégié que l'artiste entretient avec la nature et les éléments fondamentaux de l'univers. Comme en témoignent ces vieux bois disposés, en 1979, en Ecosse.

SÉLECTION PARIS

Art et publicité

Des photos d'Atjet et Seeberger témoignant des formes de la publicité urbaine vers 1900, aux artistes d'aujourd'hui qui détournent les idées et le langage publicitaire, l'histoire d'une relation d'exécration-fascination. En 1 200 œuvres rassemblées au Centre Pompidou par le musée, le CCI et la BPI. Non sans quelque confusion.

Centre Georges-Pompidou, grande galerie 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 25 février 1991. 16 F.

Chercheurs d'or et orfèvres des temps anciens

De Mésopotamie, de Perse, d'Egypte ou bien de Chine, du Sahara, et bien sûr du Mexique, voici le portrait brillant du ramasseur de pépites, à travers les objets qu'a façonnés l'orfèvre, son frère inséparable. Quelque deux cent cinquante objets, provenant d'une quinzaine de musées, sont ici présentés.

Musée des Antiquités nationales, château de Saint-Germain-en-Laye, 78000. Tél. : 34-51-53-65. Tous les jours sauf mardi de 9 heures à 17 h 15. Jusqu'au 21 janvier 1991. 16 F.

Euphronios, peintre à Athènes au VIe siècle avant Jésus-Christ

Les peintres de vases grecs avaient des noms, dans l'Antiquité, comme les artistes d'aujourd'hui. Euphronios était l'un d'eux. Il a bénéficié d'un nouveau type d'archéologie, le dépoussiérage muséographique, qui profite tout particulièrement à cette forme de la création hellénique.

Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la Pyramide, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi et le 25 décembre de 12 heures à 22 heures. Visites-conf. jusqu'au 29 déc. les lundi à 19 heures (sauf 24/12), jeudi et samedi à 15 h 30. Jusqu'au 31 décembre. 25 F.

Ferracci

Hommage à un affichiste de cinéma (1927-1982), dont on ne connaît pas forcément le nom, mais sûrement quelques-unes de ses meilleures créations, par exemple pour *Le charme discret de la bourgeoisie*, *Providence*, *Diva* ou *Casanova*.

Musée de la publicité, Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, Paris 1er. Tél. : 42-60-32-14. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 13 janvier 1991. 20 F.

Il y a cent ans ils ont donné l'« Olympia »

Le Musée d'Orsay fête l'entrée, en novembre 1890, de l'*Olympia* de Manet dans les collections nationales. Cette entrée n'allait pas de soi. Un dossier rappelle « l'affaire » : la souscription à l'initiative de Monet, et le don accepté à regret. Parallèlement sont exposés soixante-dix dessins et pastels du peintre.

Musée d'Orsay, entrée quai Anatole-France, pl. Henry-de-Montherlant, Paris 7e. Tél. : 40-49-48-14. Mercredi, vendredi, samedi, mardi de 10 heures à 18 heures, jeudi de 10 heures à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Visite de groupes, rens. au 45-49-45-46. Jusqu'au 20 janvier 1991. 25 F (dimanche : 16 F). Billet jumelé exposition-musée : 40 F.

La Rome baroque de Maratti à Piranèse

De Carlo Maratti à Giovanni Battista Piranesi, une évocation de la Rome baroque en cent soixante dessins, études pour des tableaux ou des grandes décorations. Cet ensemble inaugure les nouvelles salles d'exposition du Pavillon de Flore.

Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard - côté jardin des Tuileries, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi et les 25 décembre et 1er janvier de 9 heures à 17 h 15. Jusqu'au 18 février 1991. 27 F (prix d'entrée du musée).

Les artistes de Worpswede

Petit village entre Brême et la mer, Worpswede fut à l'art allemand de la fin du dix-neuvième siècle ce que Pont-Aven avait été à l'art français : une colonie de peintres et de sculpteurs, autour de Rilke et de Vogeler, y jetta les bases de l'expressionnisme.

Musée départemental du Prieuré, 2 *bis*, rue Maurice-Denis, Saint-Germain-en-Laye, 78100. Tél. : 39-73-77-87. Tous les jours de 10 heures à 17 h 30, samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 18 h 30. Jusqu'au 31 janvier 1991.

Les vanités dans la peinture au XVIIe siècle

Où le crâne occupe une place d'honneur sur les tables, parmi les fleurs, les bijoux, l'argent, les portraits et les miroirs... en des compositions savantes invitant l'homme à réfléchir sur sa destinée, la brièveté de la vie, l'inanité des biens terrestres. Une exposition conçue par le Musée des beaux-arts de Caen, qui l'a présentée cet été.

Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill, Paris 8e. Tél. : 42-65-12-73. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 40. Jusqu'au 15 janvier 1991. 28 F.

Nature artificielle

La lumière artificielle, en tube ou en projecteur, fait partie des matériaux que les artistes contemporains explorent ou exploitent volontiers. A l'occasion, ou systématiquement, à des fins fort diverses. Comme en témoigne cette exposition de 35 œuvres (souvent prêtées par de grands musées) de personnalités aussi différentes que Boltanski, Dan Flavin, Jenny Holzer, Piotr Kowalski, Martial Raysse ou Michel Verjux.

Espace Electra, 6, rue Récamier, Paris 7e. Tél. : 45-44-10-03. Tous les jours sauf lundi de 11 h 30 à 18 h 30, jeudi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 31 décembre.

Papiers peints panoramiques

Les bourgeois aisés du dix-neuvième siècle avaient trouvé un excellent moyen de rêver, de plonger dans l'histoire, de voyager sans quitter leur salon ou leur salle à manger : en couvrant les murs de grands paysages imprimés sur vingt à trente lés de papier peint. Presque du Cinémascope, en somme.

Musée des arts décoratifs, galerie d'actualité, 107, rue de Rivoli, Paris 1er. Tél. : 42-60-32-14. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 21 janvier 1991. 20 F.

Picasso, une nouvelle dation

Une nouvelle dation, celle de l'héritière de Jacqueline Picasso. Elle comporte beaucoup d'œuvres, peintures, céramiques, dessins, lithographies des dernières années, mais aussi des carnets, de précieux carnets concernant, par exemple, la genèse des *Demoiselles d'Avignon* ou des *Trois femmes* et un formidable papier collé de Braque, *Tivoli-cinéma*, de 1913.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 42-89-54-10. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 14 janvier 1991. 25 F. (dim. : 16 F).

Jean Prouvé

Prouvé, le grand Prouvé dont chacun se réclame aujourd'hui, aura eu le bonheur de mourir avant de voir le CNIT, auquel fut associé son talent d'ingénieur, défiguré par les lois du marché. De son vivant on avait un peu tendance à en faire un martyr de l'indifférence, un artiste maudit. Le CCI lui restitue la lumière et la gloire, dans un espace signé Renzo Piano.

Centre Georges-Pompidou, galerie du CCI, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 28 janvier 1991. 16 F.

Simon Vouet

Ce n'est pas à une mince entreprise que se sont attelés les responsables de cette exposition Vouet. L'essentiel de son œuvre décorative a disparu et nombre des tableaux sortis de son atelier ont été peints par des élèves auxquels il savait insuffler son propre talent. Soixante tableaux autographes ont toutefois pu être réunis, qui rappellent le séjour en Italie de Vouet et son inspiration caravagesque, ou qui relèvent de la veine française, plus légère, de ce peintre favori de Louis XIII.

Grand Palais, galeries nationales, av. Winston-Churchill, pl. Clemenceau, av. Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 42-89-23-13. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 11 février 1991. 33 F.

GALERIES

Jonathan Borofsky

L'Américain Jonathan Borofsky est un artiste capricieux et changeant, une sorte de transavantgardiste, qui manipule toutes sortes d'images et de matériaux, mêle volontiers peinture, dessin et sculpture, privilégie les installations. Dans son exposition chez Yvon Lambert, il traite la lumière et tourne autour de l'idée de spectre.

Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Tél. : 42-71-09-33. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 10 janvier 1991.

Victor Brauner

Cinquante œuvres importantes de cet artiste d'origine roumaine, disparu en 1966 et dont la dernière grande rétrospective remonte à 1972. C'est un moderne, après un bref passage surréaliste, et avant d'être simplement un peintre solitaire qui livre ses obsessions et ses inquiétudes, explorant tour à tour les palettes de l'inconscient et de l'ésotérisme.

Galerie Didier Imbert Fine Arts, 19, av. Matignon, Paris 8e. Tél. : 45-62-10-40. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures, lundi de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 30 décembre.

100 Dessins

De M. Ingres à... Sempé, en passant par les Nabis (une spécialité de la maison), Cézanne, Seurat, Kupka, Balthus, Dali et beaucoup d'autres : cent dessins, au choix.

Galerie Bellier, 7, quai Voltaire, Paris 7e. Tél. : 42-60-74-72. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 22 décembre.

Marc Chagall noir et blanc

Un Chagall inhabituel, « hors couleurs », qui dessine au crayon, au lavis, à l'encre de Chine sur papier japon, et sculpte. Trente-huit œuvres de 1941 à 1980.

Galerie Enrico Navarra, 75, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Tél. : 47-42-65-66. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 décembre.

Jacques Doucet

Un peintre dans le genre véhément, resté fidèle à l'esprit du mouvement Cobra auquel il a participé dès 1948. Un choix de tableaux depuis cette période et des gouaches récentes le montre chez Boulakia (rive gauche, pour les tableaux ; rive droite, pour les gouaches).

Galerie Fabien Boulakia, 20, rue Bonaparte, Paris 6e. Tél. : 43-26-56-79. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 26 janvier 1991.

Galerie Boulakia, 30, rue de Miromesnil, Paris 8e. Sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 26 janvier.

Hélène Delprat

Cette jeune artiste active et passionnée, qui, ces derniers temps, travaille beaucoup pour le théâtre, inaugure la nouvelle galerie Maeght, rue Saint-Merri. Avec ses toiles les plus récentes.

Galerie Maeght, 12, rue Saint-Merri, Paris 4e. Tél. : 42-78-43-44. Jusqu'au 9 février 1991.

RÉGIONS

Grenoble

Anish Kapoor

Sa sculpture aux formes organiques, couverte de poudre noire, jaune, rouge, blanche ou bleue, fascine. A Grenoble, il expose certaines des grandes pièces présentées à la Biennale de Venise, ainsi qu'une nouvelle série créée spécialement pour le Magasin.

Centre national d'art contemporain, 155, cours Berriat, 38000. Tél. : 76-21-95-84. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 19 janvier 1991. 8 F.

Nancy

Autour de Maurice Denis

Les œuvres majeures du Musée du prieuré de Saint-Germain-en-Laye sont à Nancy, où elles entourent celles des Nabis conservées au Musée des beaux-arts grâce à la donation Henri Galilée (1875-1937). Une heureuse rencontre, dont Maurice Denis, Bonnard, Vuillard, Sérusier, Roussel, Valloton et Maillol sont les acteurs.

Musée des beaux-arts, place Stanislas, 54000. Tél. : 83-37-65-01. Tous les jours sauf mardi de 10 h 30 à 18 heures, lundi de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 10 février 1991.

Nîmes

Robert Filliou

Quatre-vingts œuvres en tous genres, pour illustrer la production insolite et turbulente d'un artiste « touche à tout », qui, partageant les vues des néo-dadaïstes du mouvement Fluxus, s'est déclaré pour la créativité permanente et l'abolition des frontières entre l'art et la vie.

Musée des beaux-arts, rue Cité-Foule, 30033. Tél. : 66-76-73-47. Tous les jours de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 3 janvier 1991.

Rennes

Designo

Au dix-huitième siècle, un parlementaire rennais achetait des dessins de Vinci, de Bellini et de Donatello. Le musée de la ville en a, enfin, dressé l'inventaire et les expose comme ils méritent de l'être.

Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola, 35000. Tél. : 99-28-55-85. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jeudi jusqu'à 20 heures. Visites commentées gratuites jeudi à 18 heures, dimanche à 15 heures et 16 h 30. Jusqu'au 7 janvier 1991. 11 F (gratuit dimanche 16 décembre).

Rochechouart

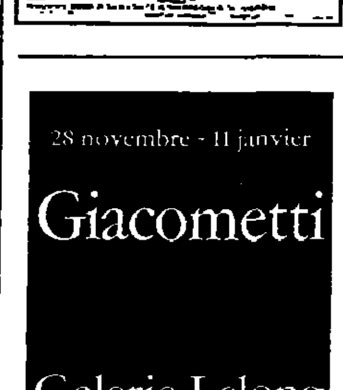
Richard Long

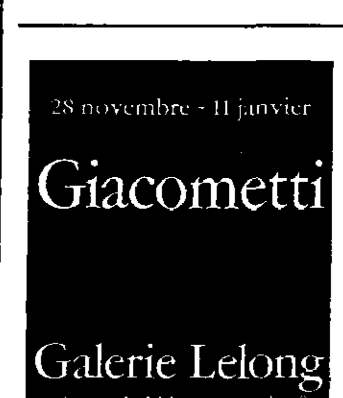
Voir ci-dessus notre photo légendée.

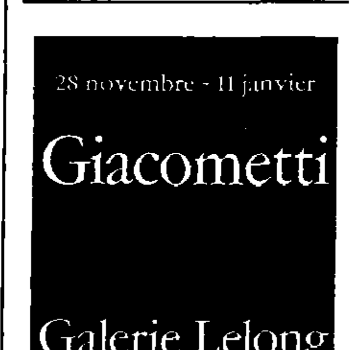
Musée départemental, Château, 87600. Tél. : 55-45-10-16. Tous les jours sauf lundi et mardi de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 6 janvier 1991. 8 F.

La sélection « Arts » a été établie par : Geneviève Breerette





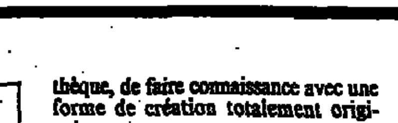












LES DISQUES DE L'ANNÉE

... et Sinead O'Connor.

➡

Sinead O'Connor
I do not Want What I Haven't Got

Nothing Compares to U restera comme la chanson de 1990, le lamento qui a fait pleurer Margot sur cinq continents. Sinead O'Connor est une grande chanteuse, qui a cette fois trouvé un matériau à la mesure de son intensité. Dépouillement de la production, qualité de l'écriture : le plaisir de se faire des émotions.

Ensign/Chrysalis.

Pixies
Bossanova

C'est exactement comme si Paul Simon avait appelé son dernier disque *Rock'n'roll*, au lieu de *Rhythm of the Saints*. Les Pixies ne se sont pas vraiment assagis, un peu civilisés peut-être. Ils sortent de la jungle sonore dans laquelle ils se dissimulaient quand ils ne savaient plus où aller, pour s'affirmer avec une autorité impériale. Ballades doucement perverses ou déchaînements métalliques, les Pixies savent tout faire.

4AD/Virgin.

Prefab Sprouts
Jordan, The Comeback

Prefab Sprouts l'emporte au pesage. Gros disque ambitieux, *Jordan* renferme des joyaux et de longs tunnels. Il n'empêche que la hauteur de vues de Paddy McAloon, son écriture travaillée le mettent au-dessus de la mêlée.

Kitchenware/CBS.

Prince
Graffiti Bridge

La pochette est hideuse, certaines chansons sont d'une banalité écœurante. N'empêche, *Graffiti Bridge* est encore une mine de surprises, un double album dont l'exploration est loin d'être terminée. Peut-être las de son rôle d'éclaireur, Prince se contente d'écrire des chansons, de travailler comme les autres. Mais il a beau faire, le résultat reste à part, ailleurs.

Paisley Park/WEA.

Queen Latifah
Hail to the Queen

Voici donc le seul album de rap retenu ici. Ce n'est peut-être pas le meilleur, mais c'est l'un des rares à trouver sa place dans une sélection rock. On sent que, si l'envie lui venait, Queen Latifah pourrait chanter presque comme Aretha Franklin, que ses raps sont des chansons en puissance, que la variété des échantillons, le son chaud et cuivré gagneraient encore à être produits par de vrais musiciens. Bref, les conservateurs adoreront.

Tommy Boy/WMD.

Lou Reed, John Cale
Songs for Drella

Le disque de l'année. Du rock pour voix, claviers et guitare, sans rythmique. Une biographie d'Andy Warhol, chantée, rêvée, par deux hommes qui l'ont connu, aimé et, sans doute, un peu haï. La réunion de Reed et Cale, séparés depuis la dissolution du Velvet Underground, se fait naturellement, organiquement. Le résultat est un moment d'une grandeur bouleversante, une espèce de Taj Mahal du rock'n'roll.

Sire/WEA.

Zachary Richard
Women in the Room

Avec *Women in the Room*, Zachary Richard dépasse enfin son statut de musicien folklorique. Sans rien renier de ses racines cajuns, son écriture prend de l'ampleur. Servi par une production intelligente (école Daniel Lanois), Richard réussit un disque qui le place aux côtés des grands néo-classiques américains (Los Lobos, Ry Cooder, John Hiatt).

A&M/Polydor.

Rita Mitsouko
Re

Comme le précise l'autocollant sur la pochette : « *Ceci n'est pas une compilation.* » Les remix des grands et moins grands succès des Rita sont radicaux, audacieux. C'est sans doute la meilleure occasion, pour les réfractaires à la house music, les dispensés de discothèque, de faire connaissance avec une forme de création totalement originale.

Virgin.

Robert Cray Band
Midnight Stroll

Après un bégaiement malheureux (deux années de suite le même album, c'est beaucoup, même pour un musicien aussi doué que Cray), voici la carrière du bluesman de Seattle remise sur les rails. Sans rien perdre de son poli (les cuivres de Memphis Horn sont maintenant parfaitement intégrés au groupe), le blues de Cray se fait plus urgent, retrouve sa vocation originelle.

Mercury/Phonogram.

Calvin Russell
A Crack in Time

Le conte de fées de l'année : en janvier dernier, Calvin Russell aurait eu du mal à se faire arrêter à Austin, sa ville natale, et encore plus à y remplir une salle. Russell s'apprêtait à raccrocher quand Patrick Mathé, le patron de New Rose, l'entendit et lui permit de terminer son album. Le résultat, à mi-chemin entre la bande originale d'un *road-movie*, et un essai sur l'existentialisme des piliers de bar, prouve que, pour une fois, les fées ont eu bon goût.

New Rose.

Paul Simon
The Rhythm of the Saints

CLAUDE GASSIAN

Percussions brésiliennes, guitares camerounaises, harmonica country, au contraire de *Graceland*, *The Rhythm of the Saints* est un disque voyageur, transcontinental. Le temps passé à le réaliser donne à la musique une épaisseur douce, une complexité charmeuse sans égal. Au centre de ce dispositif impressionnant, il y a toujours Paul Simon et sa petite voix plaintive qui raconte ses rêves et réfléchit tout haut.

WEA.

Soul II Soul
Vol II, A New Decade

Jazzie B., le patron, pas très social, de Soul II Soul vient de déclarer aux *Inrockuptibles* : « *Cette année, le seul album dans les charts anglais à ne pas sonner comme Soul II Soul, c'était le nôtre.* » Cet excès de modestie est presque justifié : la soul anglaise a aujourd'hui un son sophistiqué et sensuel, et c'est surtout grâce à Jazzie B., à son talent pour faire se rencontrer les cordes du Reggae Philharmonic Orchestra et les chanteuses les plus insensées, et surtout pour tourner des chansons qui remplissent sans effort les pistes de danse.

Virgin.

Martin Stephenson and the Daintees
Salutation Road

C'est tout simple, un type qui chante avec son groupe, en faisant semblant de vivre dans le Grand Ouest alors qu'il vient des Lowlands. Simple, mélodique et sincère, on peut croiser ce genre d'album sans le remarquer, ou en tomber amoureux.

Barclay.

Sundays
Reading, Writing and Arithmetic

Ils ont commencé 1990 comme candidats au poste de coqueluche de l'année. Les lamentations exquises de Harriet Wheeler, la simplicité des arrangements et les mélodies sinueuses (associations d'idées automatiques : pluie, fin d'automne, amours finissantes) leur permettent de finir ces douze mois dans le peloton de tête.

Rough Trade/Virgin.

June Tabor and the Oyster Band

June Tabor, aux lisières des scènes rock et folk britanniques, poursuit depuis quelques années un parcours solitaire. L'Oyster Band met à explorer le patrimoine musical anglais l'énergie que d'autres consacrent à finir leurs morceaux en moins de deux minutes. Leur rencontre se fait sans concessions mutuelles, dans un ailleurs sombre et beau. Quelques originaux, beaucoup de reprises dont *Tomorrow's Parties* du Velvet Underground et la *Lullaby of London* des Pogues. Irréprochable.

Cooking Vinyl/Barclay.

That Petrol Emotion
Chemicrazy

C'est le prototype des guitar bands : virtuosité bien comprise, sensibilité rock pure et dure (tendance militante, ce qui s'explique sans doute par les attaches irlandaises du noyau originel du groupe) et puis, cette fois-ci, un paquet de chansons réussies. Un peu déglingué et surtout très malin.

Virgin.

They Might Be Giants
Flood

Bizarre, excentrique, le duo new-yorkais n'a rien abandonné de sa singularité pour ses débuts sur un grand label. Et surtout pas son humour tranchant *(My Racist Friend)* sa culture musicale éclectique, son malin plaisir à surgir là où on ne l'attend pas.

Elektra/WEA.

Urban Dance Squad
Mental Floss for the Globe

Une fois évacuées les plaisanteries sur le hollandais rappé – de toute façon le chanteur d'UDS est anglophone et vient du Surinam, – force est de se rendre aux arguments de ce groupe qui fait du rap et de la musique, mixture sans antidote de modernité (Public Enemy et la Mano Negra) et de tradition (Jimi Hendrix et Led Zeppelin). Le meilleur début de l'année.

Ariola/BMG.

Neil Young
Ragged Glory

Enregistré dans une grange à la campagne, sans doute pour ne pas déranger les voisins (les guitares font beaucoup de bruit, encore plus que chez les petits jeunes de Jane's Addiction ou de Living Colour), *Ragged Glory* est le cri d'un vieux hippie qui ne veut pas renoncer. Bringuebalant et magnifique comme un taxi haïtien, le rock de Neil Young finit toujours par arriver à destination.

Reprise/WEA.

Compilations : rocker's digest

Comme les autres consommateurs de phonogrammes, les rockers ont dû puiser dans leurs économies pour remplacer leurs disques de vinyle, usés par des années de surboums et d'écoutes intensives, par des disques compacts. Sans parler des jeunes générations qui n'étaient pas encore nées au moment de *Let It Be* ou qui sont passées de la crèche à la maternelle le jour où le Clash a sorti *London Calling*. D'où la compilation. La durée d'un CD permet de caser entre quinze et vingt titres originaux, sa technologie d'en améliorer la qualité sonore, comme dans le cas de Led Zeppelin. Et surtout, il n'y a que les tubes. Considération sordide, pour qui croit encore à la vieille idée de l'album comme œuvre d'art, mais argument imparable pour le programmateur de surprises-parties ou le consommateur en mal de nostalgie.

Il arrive que la compilation convienne à certains artistes, les piliers de Top 50 comme Jimmy Sommerville ou Matt Bianco dont la carrière s'est faite au rythme des tubes et des clips. Enfin, on pourra admettre que, pour l'éducation des jeunes générations, les compilations peuvent servir d'introduction à des discographies qui méritent par ailleurs une exploration exhaustive. Entre les deux se situe la multitude des carrières en dents de scie dont on peut retenir deux ou trois albums.

Dans la première catégorie (qui pourrait s'intituler « Pourquoi se soucier des LPs ? ») on trouve donc Jimmy Sommerville (*The Singles Collection 1984-1990*, London/Barclay), ses reprises transsexuelles (Donna Summer, Thelma Houston, Françoise Hardy) et ses compositions militantes (*Smalltown Boy*), avec ses complices de Bronski Beat. Et aussi Murray Head, surtout pour ses tubes des années 60 (*Watching Ourselves go by*, Phonogram) ; Matt Bianco, le faux jazzman et vrai chef d'orchestre de bal (*Best of*, WEA) ; Status Quo et leur boogie bon enfant (*Rocking all Over the Years*, Phonogram) ; et enfin – mieux vaut tard que jamais – *The Sonny and Cher Collection* (WEA), une collection des 45 tours les plus délicieusement stupides des années 60.



CLAUDE GASSIAN

Peter Gabriel.

Dans la seconde catégorie (autrement dite : « Et que ferez-vous de la compilation une fois que vous aurez acheté tous les disques ? »), on retiendra Cornerstones (Polydor), introduction à l'œuvre de Jimi Hendrix ; 17 *Golden Greats* (Virgin) soient quelques moments de la carrière de Peter Gabriel depuis son départ de Genesis et les *Remasters* (WEA) de Led Zeppelin pour faire éclater le son énorme que le groupe créa à la fin des années 60. Même si le premier des deux CD, qui rassemble quelques-uns des meilleurs titres des quatre premiers albums, est infiniment supérieur au second, l'acquisition de *Remasters* est inévitable, que l'on écoute aujourd'hui Jane's Addiction, Whitesnake ou Robert Cray.

Et dans l'entre-deux, entre les collections qui rafraîchissent la mémoire et le rabâchage : Joe Jackson (*Stepping Out*, A&M/Polydor), Elton John (*The Very Best Of*, Phonogram), Madonna, qui, toujours futée, offre un inédit en prime (*The Immaculate Collection*, Sire/WEA), ou Carmel (*Collected*, Barclay) même s'il y manque quelques grand moments de l'histoire de la chanteuse.

T. S.

JAZZ

Les papillons et les dandys

Le collectionneur – l'acheteur serait plus exact – change de visage et de coutumes. Il n'accumule plus. Il est moins obsessionnel. Il papillonne et se laisse porter. Tout lui est bon. Il a raison : comment serait-il en mesure de trier le bon grain de l'ivraie ?
D'ailleurs, qu'est-ce que l'ivraie quand le grain entre dans la danse ? A chacun son plaisir. L'art n'est peut-être pas devenu postmoderne. Le consumériste l'est, lui, par définition : il ne compte pas, il étale tout sur le même plan ; il croise les codes et les références, sans souci de valoir ; il se laisse plutôt porter par le dandysme que par l'option et finit par se justifier par son seul bon plaisir.
De l'autre côté, on a le sentiment (illusoire, bien sûr, enfantin) d'énormes usines à fournir le désir d'acheter. Les grandes compagnies rééditent à tour de bras, sélectionnent dans les œuvres complètes des anthologies, réduisent les anthologies à la « compil ». La compilation est une forme nouvelle, variée, analogue au menu-dégustation des grandes tables. Elle rassure en permettant de toucher à tout ; elle diversifie en variant le sujet. Le tout dans une abondance désordonnée.
Que demande le peuple ? De la musique, beaucoup de musique, des noms nouveaux, des révélations et des valeurs sûres. La création est du côté des petits labels. Les Européens (ENJA, ECM, Black Saint, Label bleu, Owl, Orange Blue, La Lichère, Adda, NATO et d'autres) auront, de ce point de vue, joué un rôle décisif. Sans quoi le jazz ne serait, en grande partie, que répétition et réédition.

FRANCIS MARMANDE


PATRICK BARD

Art Blakey.

Bley/Peacock
Partners

Il y a eu dans l'expression des deux musiciens, Paul Bley, pianiste, et Gary Peacock, contrebassiste, un même goût du blanc, du silence, du secret. Ils ont derrière eux une vie de rencontres dont la liste suffirait à raconter l'aventure du jazz moderne. Ils ont vécu toutes les ruptures sans drames, sans bruit, comme le mouvement même de la vie. L'histoire des Blancs et des Noirs perd avec eux tout sens. Paul Bley a enregistré son premier disque avec Mingus et Art Blakey. Gary Peacock a longtemps suivi Albert Ayler, Sunny Murray et Don Cherry. A les voir, avec ces airs d'adolescents aux cheveux délicatement neigeux, on n'imagine ni leur entente, ni leur audace, ni leur histoire. Peu importe. Ils sont ailleurs, loin devant, dans une communauté impossible qu'ils savent vivable, celle des poètes et des musiciens. Leur duo est un miracle permanent de double entente, de finesse, d'imprévu.

Owl 058.

Bireli Lagrene
Acoustics Moments

Une formidable technique, beaucoup de musiques en tête, la descendance gitane bien assumée, le tour du monde effectué avec les plus grands noms de la guitare, une tendance encore aux disques-échantillons, par « trop à dire » sans doute, Bireli Lagrene est à l'avant-scène depuis une douzaine d'années. Il vient d'avoir vingt-quatre ans.

Harry « Sweets » Edison
Can't Get out of this Mood

Depuis son entrée chez Count Basie, en 1938, Harry Edison n'a pas fait un pas de côté. Il représente à la trompette un des accomplissements stylistiques (son, mise en place, expression) qui ont fait du jazz ce qu'il est. Présenté avec un soin, comme d'habitude, exceptionnel par *Orange Blue*, son dernier disque est à inscrire et à retenir au nombre de ceux qui comptent. Comme un disque de tradition. Et comme un disque d'actualité. Immuable.

Orange Blue 006 CD.

Djoa
Pigment

Une oreille du côté des grands meneurs (McCoy Tyner, Dollar Brand), l'autre vers les Antilles natales (Marius Cultier), Claude Sommier – médecin le jour, musicien la nuit – a constitué un groupe composite très vif. Les interventions du saxophoniste de Sainte-Lucie encore peu connu en Europe, Luther François, donnent beaucoup de relief à une entreprise particulièrement chaude.

Musidisc MP0512

Bley/Giuffre/Swallow
The Life of a Trio : Saturday

L'autre idée du jazz : la rencontre, l'accident. Ces retrouvailles entre le clarinettiste le plus délicat du jazz contemporain, Jimmy Giuffre, Paul Bley, pianiste et Steve Swallow, bassiste, cette réunion, s'est faite dans la spontanéité et le plaisir immédiat de jouer. Le temps des musiciens n'est pas celui des autres. Comment la douceur peut passer à ce point sans mièvrerie, la délicatesse sans afféterie, la recherche sans ennui, c'est sans doute ce qui donne à ce disque son caractère exceptionnel.

A quoi pense un homme qui joue ? A la gravité, à Monk, à l'électricité, au temps, à l'espace, aux feuilles, à la chimie, à la puissance, aux dieux, au métal chauffé à blanc, aux astéroïdes, à l'amour, à l'éternité, à Einstein, à Rollins, à Evans, au battement du cœur, à la douleur, à l'Art, aux ultrasons, à la violette, à l'épouse, à la préhistoire, à la vie, au vide, à Berg, à Bird, à l'univers...

Owl 059.

Abbey Lincoln
The World is Falling Down

Mise en scène, mise en valeur par un groupe remarquable (Clark Terry, Jackie McLean, Alain Jean-Marie, Charlie Haden, Billy Higgins, Ron Carter), Abbey Lincoln suit sa route. Rigueur, sens et gravité. La gravité, c'est celle de la voix, de l'expression. Elle donne aux mots cette découpe, ce tranchant qu'exige d'elle la volonté de dire : tant dans *The World is Falling Down* que dans une chanson d'amour. En infléchissant, sans rien dicter, le jeu de ses « accompagnateurs ». Depuis *Freedom Suite*, avec Max Roach, l'acte d'Abbey Lincoln, qu'il s'effectue en musique ou en scène, est toujours tendu par une même exigence : celle du cœur.

Verve 843476.

Bill Evans trio
Consecration

L'enregistrement date de la première semaine de septembre 1980, au Keystone Corner de San-Francisco. Il fait aujourd'hui l'objet de deux compacts. Le trio comprend alors Mark Johnson à la basse (et l'on connaît la liste des bassistes de Bill Evans) et Joe Labarbera aux drums (et l'on connaît celle de ses batteurs). La musique atteint un sommet. Elle vient à pas de colombe. Bill Evans est mort huit jours plus tard, le 15 septembre.

Timeless SJP 331-332.

Alan Silva/Misha Lobko
Take Some Risks

Les parcours, les aléas, les surprises ne comptent pas. Alan Silva est connu comme un homme de l'ombre du free jazz parisien. Directeur d'école, d'orchestre, de conscience. Chacun de ses partenaires va de musique en musique au gré des rencontres et des nécessités. Mais leur vérité est là, dans ce désir d'impossible, cette convocation adressée à la musique sans règle ni jeu, simplement en prenant des risques. Avec des tunnels, des moments d'intensité, des vitesses différentes, et soudain, là, ce jaillissement, la musique venue.

Adda, « In Situ », 590011.

Miles Davis
Miles in Antibes

Pas de revue de fin d'année sans Miles Davis. *Miles in Antibes* (juillet 1963) s'impose parmi les rééditions : parce que le concert a marqué violemment les esprits à l'époque. Parce que Miles disposait alors d'un de ces quintetes d'exception avec lesquels il a refait régulièrement la musique : George

D'anthologies

New-Orleans-Chicago New-York
Jazz Classics in digital stereo

Pour amateurs, pour historiens, pour voyageurs : en trois compacts, *Média 7* rassemble l'histoire des trois villes où a commencé le jazz. En réalité, il a commencé un peu partout à la fois, mais New-Orleans, Chicago et New-York représentent des étapes décisives et des styles très nettement individualisés.

Issue des autres collections maison (*Jazz Classics*), cette anthologie rassemble les noms les plus célèbres, à commencer par Jelly Roll Morton, King Oliver et Louis Armstrong, Henry Allen, Bessie Smith, Fats Waller, Earl Hines, Benny Goodman, Cab Calloway, etc., et met sur la piste des musiciens moins connus des profanes (Eddie South) ou carrément oubliés, sauf par les poètes, comme Pinetop Smith.

Le compact éteint en apparence les critiques adressées aux anthologies, et cela pour plusieurs raisons : son public n'est pas homogène ; les budgets non plus ; la qualité des nouvelles anthologies, tant dans le soin discographique que dans celui de la reproduction (Robert Parker en est ici le responsable), les rend très présentables. Il n'est pas interdit de penser également que nos habitudes d'écoute sont en train de changer. Cela dit, un bout à bout aussi scrupuleux que celui-ci risque de mettre à plat l'histoire même, dans une espèce de série indifférenciée. A moins que cela n'aiguise au contraire les sens. Nul ne sait. Tout est possible.

Média 7 BBC 3CD 821.

Randy Weston
Portraits

« Count Basie fut ma première influence », dit Randy Weston, Count Basie *« maître du blues, au toucher unique »*, Nat King Cole, Art Tatum, *« puis il y a eu Monk. Monk, le maître de l'espace sonore des autres – à la fois mystique et magique pour moi. Il créait des sons inconcevables, même au piano. Un magicien. Après Monk, j'ai découvert Ellington. J'essayais d'obtenir au piano des sons inouïs, des entre-deux, chose que je n'avais jamais entendu faire avant Monk. Or, Ellington faisait cela depuis toujours, avant Monk, avant moi, avant nous tous. Il le faisait dès les années 20, mais avec son grand orchestre. Il était si fécond qu'il était bien difficile de le rattraper (...)*.

« Always know *était l'une des expressions favorites de Monk. Et, en effet, il* savait. *Quand on lui disait que sa musique était étrange, il répondait toujours qu'elle était logique. Son goût de la logique provient sans doute du fait qu'il avait été excellent élève en physique et en mathématiques, ce qui explique également ses réponses et réactions très énigmatiques, voire paradoxales, aux questions qu'on lui posait. Une de ses théories favorites était que tous les musiciens de jazz sont mathématiciens sans le savoir. Et il est vrai que tous ceux qui ont étudié ses compositions se sont émerveillés de leur structure.* »

Il est rare que l'on perçoive quelque chose d'un musicien à sa parole. Avec Randy Weston, né à Brooklyn d'un père panaméen d'origine jamaïquaine, géant tourné vers l'Afrique, le cas est exemplaire. Il pratique la musique comme une méditation forte. Il en donne l'idée par sa série de portraits (coffret de trois disques) : portrait d'Ellington dont il était un proche, autoportraits, et portrait de Monk, bien sûr. Avec la conscience déclarée de l'importance de son message et du culte des autres musiciens.

Polydor Verve 841 312-313-314.


CHRISTIAN DUCASSE

Randy Weston.

Thelonious Monk
The complete Riverside recordings

Tout y est en huit compacts (deux coffrets). Les différentes prises non publiées jusqu'alors, la discographie raisonnée, l'histoire des séances, le catalogue de photos. A l'heure de la projection du film de Charlotte Zwerin, *Straight no Chaser*, le film le plus *juste* sur le jazz, le plus bouleversant sur un musicien, avec les quelques documents de la vie musicale de Thelonious Sphere Monk, ces œuvres complètes Riverside s'imposent très naturellement. Monk est de ces rares musiciens qui sortent, pour tous les publics, plus évident, plus mystérieux d'une écoute exhaustive et répétée. On trouvera quelques entrées à son œuvre qui compte parmi les plus importantes de l'époque moderne (au même titre que Chaplin, Picasso ou le surréalisme) dans les propos d'un de ses disciples, Randy Weston *(lire la notule précédente)*.

Carrère, 2 coffrets, 99 912.

LES DISQUES DE L'ANNÉE

Coleman, Herbie Hancock, Ron Carter, Tony Williams (au fil du temps, son meilleur drummer). Parce qu'il se dégage de l'enregistrement une étrange entente probablement allée au-delà de la musique. Parce que Miles...

CBS 462960.

Paris Musette
Pour l'amour de l'accordéon

Jazz et java ont eu, de toute éternité, deux mots à se dire. Ce sont des histoires proches, des histoires d'hommes et de femmes, des airs de musiciens qui possèdent et qui jouent à la fois pour les danseurs et pour les musiciens. Oui : une musique de musicien pour musiciens. Accordéons chromatiques, diatoniques, guitares et chanteurs, Frank Bergerot a réuni les meilleurs interprètes, les plus connus (Marcel Azzola), les plus surprenants (la virtuosité vocale de Minvielle) et les plus tendres. *La Valse à Margaux* par Richard Galliano et le Quatuor d'accordéons de Paris est dans la perfection. C'est rare, la perfection.

La Lichère, distribution OMD, LLL 137.

Art Blakey and The Jazz Messengers
One for All

One for All est le dernier disque enregistré par Art Blakey, les 10 et 11 avril dernier. On voit qu'on n'a pas traîné dans les studios, 67 minutes et 11 secondes de musique en deux jours, c'est peu commun par les temps qui courent. Ça tourne, ça fuse, ce sont les Jazz Messengers. Art Blakey n'a jamais mal joué et faisait un peu mieux jouer qu'ils n'en étaient capables ses jeunes messagers, inscrits dans la première Université de jazz du pays avec celle de Miles Davis (c'est-à-dire leurs orchestres, sans plus). Les professeurs de percussion critiquaient les roulements d'Art Blakey. Il répondait : c'est ainsi que je les sens. Nous aussi.

A & M Records, 395-329.

Andy Emler
Mega Octet

En sept séquences, l'étendue du registre actuel, toutes tendances confondues, par le jeune compositeur Andy Emler. On trouve autour du pianiste les musiciens qui commencent de se signaler, Simon Spang Hanssen (ténor), Nguyen Le (guitare), Philippe Sellam (alto), la rythmique la plus recherchée et un chanteur extraterrestre (il est basque) en conversation improvisée avec les percussions. Comme les autres disques de la série Label Bleu (Marc Ducret, Michel Benita), celui-ci a une manière élégante de faire le point de la situation.

LBLC 6533 HM 83.

Django Reinhardt
Un géant sur son nuage

Quatre ans de Django Reinhardt en résumé (1935-39). On trouve autour de lui des fidèles (son frère Joseph, Pierre Ferret, Louis Vola), des violonistes (Grappelli, bien sûr, Eddie South, et l'impensable Michel Warlop). Il joue des standards, des chants de Noël, le *Concerto en ré mineur*, un blues, une valse, et des improvisations dont la liberté, la pure jouissance en pure perte n'ont jamais été atteintes.

RDC records 400052.

HERMAN LEONARD

Thelonious Monk.

Thelonious Monk
Live in Stockholm, 1961

Avec Monk, Thelonious « Sphere » Monk, il n'y a pas de concert indifférent. La force du mystère était telle que même dans ses silences et ses égarements – lors de sa dernière tournée, en 1971, par exemple – il restait plus de musique encore que dans beaucoup de ce qu'on entend aujourd'hui. Stockholm est, dans les années 60, une ville pressée de jazz et de modernité. Copenhague aussi. Les conditions sont là pour faire de ce concert ce qu'il est, incroyablement établi par John Ore (basse) et Frankie Dunlop (drums), un exercice spirituel où l'amitié le dispute à l'exigence (Charlie Rouse, le fidèle, l'intime, est au ténor). La musique semble écrite pour des enfants graves et des adultes légers.

Secret Records, WM 360, 479001.

René Urtreger
Serena

Il y a dans le jeu d'Urtreger une sérénité, une solidité bien entourée, qui fait de lui une autre personnalité que celle d'ex-sideman de Miles Davis (à quoi on ne peut le réduire) ou de pianiste régulier du Montana (qui n'est qu'un de ses rôles). Un autre enregistrement de lui, *Masters*, avec Christian Escoudé, N. H. O. P. et André Ceccarelli, donne à entendre un jeu d'improvisation éblouissant (*Passing Shots*). Mais *Serena* a une force, une assise certainement dues au groupe réuni par Urtreger : Steve Grossman, Bernard Maury et Pierre Blanchard autour d'une rythmique impeccable.

Carlyne, CARCD 17.

Haden/Paredes
Dialogues

En 1971, au cours d'un festival au Portugal, Charlie Haden dédicace son *Song for Che* (dont il donne dans ce disque une éclatante version) aux mouvements de libération de Guinée, d'Angola et du Mozambique. Il est arrêté par la police politique. Rui Neves dit dans sa présentation qu'il est, depuis cette date, quelque chose comme un héros national. Il est surtout un musicien d'une délicatesse harmonique qui fait de la contrebasse un instrument d'une rare douceur d'expression. Ses dialogues avec le guitariste Carlos Paredes, entre « jazz », « world music » et musiques populaires, célèbrent ses retrouvailles avec le Portugal.

Polydor 843 445.

Stanley Jordan
Cornucopia

En solo, multiplié par les synthétiseurs ou en groupe, Stanley Jordan donne une idée exacte de la création en cours. Guitariste, il a inventé une technique soufflante. Comme les musiciens de sa génération, il trafique les machines les plus sophistiquées, se promène de style en style comme dans une galerie, soigne le son, garde les enregistrements en public pour leur climat, et finit par revenir au blues *(Still Got the Blues)*.

Blue Note CDP7 92356 2.

CHANSON

Intégrales intègres

Liane Foly

On a fredonné de jolis airs, dansé sur de belles mélodies, pensé l'amour et la vie au son des radios. Mais rares sont les albums réussis, c'est-à-dire pensés, sentis et non bâtis autour de deux ou trois tubes joliment ficelés, sans attaches avec dix autres titres, simples décorations pour tenir la durée. Il est de belles voix et de vrais talents pervertis par la machine « Top 50 » (Patricia Kaas), des jeunes en équilibre dont on attend une confirmation (Jil Kaplan), des chanteurs de style qui n'arrivent pas à en sortir (François Béranger, Brigitte Fontaine), des valeurs établies qui ont continué de parier sur la qualité sans pour autant donner le meilleur d'eux-mêmes (Souchon, Chédid). Et puis quelques albums rares, mais trop particuliers pour figurer dans un palmarès de fin d'année (Magali Noël, *Regard sur Vian*). Des compilations réussies (Manset, Bobby Lapointe) et des intégrales qui ne le sont pas vraiment mais qui ont le mérite de faire exister la chanson française en ces temps de vaches maigres et anglo-saxonnes : tout Ferré, tout Bécaud, tout Dutronc, tout Gainsbourg, et même tout Higelin (sauf les enregistrements en public, huit disques). Sélection difficile donc, mais finalement plaisante en raison du ton adopté par les artistes, jeunes ou moins jeunes : celui de l'ironie volage, de la distance, de l'humour subtil et du voyage.

V. Mo.

Arthur H

Arthur H, donc, est un jeune homme qui entre dans la carrière avec quelques références : des histoires à la Higelin, embrouillées, racontées plus que chantées, une voix brisée et un jeu de piano swingant et flou à la Tom Waits. Cool jazz, tangos enfumés, histoires de marin, de super-nanas, d'assassins d'occasion, de mémoires embuées par l'alcool. Ses héros s'appellent Marouchka, Paulo ou John. Les titres, tous de sa composition sauf un, sont ponctués de remarques en anglais. Mais Mister H est aussi un chanteur français. A preuve, *Je rêve de toi*, une jolie ballade ponctuée d'accordéon, et une reprise heureuse d'un standard, *Padam, Padam*. L'atmosphère est donnée par la basse de Brad Scott, trouble, glissante. Il ne reste à Arthur qu'à se démarquer un peu plus de ses aînés.

1 CD, album, cassette Polydor.

CharlÉlie Couture
Melbourne aussi

Ce très beau voyage en Australie commence sur *« un quai de gare envahi par le sable »* où le poète-rocker attend *« cette vague d'amour qui l'emportera loin »*. Grands espaces, talismans, porte-bonheurs, sortilèges, *« night rider en moto »*. Album sophistiqué, très soigné, *Melbourne aussi* a été entièrement conçu avec des musiciens australiens, enregistré et mixé à Melbourne. On y sent les influences de Midnight Oil. Fasciné, CharlÉlie Couture parvient à retranscrire l'atmosphère, parfois magique, parfois dure, à la fois terrienne et industrielle, du dernier des far-wests.

1 CD, album, cassette EMI.

Philippe Léotard
A l'amour comme à la guerre

Des chansons, douze vraies chansons, douloureuses et moqueuses, écrites avec un compère musicien, l'accordéoniste Philippe Servain, *« dans la stupeur, le plus près que je peux de la ligne imaginaire, pour ne pas laisser le bonheur en paix »*. La voix de Léotard, celle de l'acteur qui vit les mots de l'intérieur, se prend à chanter, façon de rire un peu des tristes facéties de la vie. Jamais ennuyeux, Philippe le tendre se promène entre hard rock (*Requin drôle*), reggae (*Ch'te play plus*) et ballades (*Jeune fille interdite*) avec une honnêteté totale. Lui qui voit tant *« de faux marins / leur petite navigation / leur regard perdu au loin / pour rien, leurs petits meurtres clandestins »*, lui dont ce n'est pas le métier part en chanson comme à la guerre, et s'élève, haut.

1 CD, album, cassette CBS.

Eddy Mitchell
Ici Londres

C'est simple : on l'aime, Eddy. Parce qu'il nous fait passer des moments de plaisir sans arrière-pensées. Vive les impôts, le show-biz, *« l'attaché de presse, la standardiste, sans oublier ma petite SACEM »* (*Lèche-bottes blues*), vive les durs au cœur tendre, les chanteurs et le rock français ! On l'écoute à la radio, et ça met du baume au cœur. On flippe et le *Baby Blues* transforme nos pleurs en larmes de joie. Paroles et musiques signées en grande partie par Claude Moine et Pierre Papadiamandis, cuivres et arrangements coupés au carré, *Ici Londres* (enregistré là-bas, comme son nom l'indique) joue et gagne.

1 CD, album, cassette Polydor.

Liane Foly
Rêve orange

« Avec deux fois rien, on peut aller très loin » (Au fur et à mesure). Liane Foly, vamp sur la pochette de son deuxième album, n'a heureusement pas renoncé au style jazzy de ses débuts. Voix profonde, atmosphère cool, espiègle et sensuelle, arrangements joueurs, la jeune Lyonnaise écrit des textes subtils avec Philippe Viennet. André Manoukian les met en musique, les arrange avec Nick Plytas (ex-musicien de Terence Trent d'Arby et de Tina Turner). Nougaro, séduit par le swing, les mots bien balancés, en avait fait sa vedette américaine lors de son dernier passage à l'Olympia. Elle lui rend la pareille sous forme de clin d'œil : *« I sing dans le crépuscule / Des songes pour noctambules / Des blues notes qui s'aiment / Les trottoirs de Spanish Harlem »* (*Blue Notes*). Du feeling, du talent, Liane se glisse comme dans un gant dans l'anglais qui sied habituellement si mal aux chanteurs français (*Sun*).

1 CD, album, cassette Virgin.

Michel Françoise
L'Amour bleu

Michel Françoise, chemise en jean, contemple la mer une guitare à la main. Un peu cow-boy, un peu yuppie. La pochette est une vague d'eau cristalline, avec un zeste de tourment. D'une sensibilité très tactile, Michel Françoise effleure le monde et ses turbulences du bout des doigts, du bord des lèvres. L'album s'articule autour de l'ailleurs, du départ. L'amour, ici presque immatériel, est à toutes les lignes. Si le style et la voix (Thiéfaine de la première époque ?) y sont, le sens mélodique est à travailler. Mais Michel Françoise n'est pas romantique pour séduire les adolescents. C'est une question d'éthique : *« Quand j'aurai appris.../A déchaîner les nuages/A déchirer les arcs-en-ciel/Je noierai mes regards aux marées de l'amour... »* Guitare sèche et harmonica.

1 CD, album, cassette CBS.

Juliette Gréco
Je suis comme je suis

« J'avoue, j'en ai bavé. Pas vous ? » Magnétique Juliette. Elle les a tous chantés : Gainsbourg, Brel, Ferré, Trenet, Fanon, Brecht, Mac Orlan, Prévert. La jeune fille tout de noir vêtue qui régnait au Tabou en 1948 et pour qui Raymond Queneau écrivit *Fillette, si tu t'imagines* n'a pas pris une ride musicale. L'intégrale Gréco en six volumes proposée par Philips, en attendant le retour de cette grande dame sur la scène de l'Olympia en janvier prochain, a de quoi mettre l'eau à la bouche. La version courte – quarante-quatre titres enregistrés entre 1959 et 1972 – suffira à notre gourmandise. *Il n'y a plus d'après, la Fourmi, Je hais les dimanches, Rue des Blancs-Manteaux, Jolie môme, Déshabillez-moi*, tant de chansons dont on fredonne les premières mesures en les citant. Effrontée, déprimée, dramatique, goguenarde, Gréco a été photographiée sur la pochette par Irmeli Jung (extrait du livre *Portrait de la muse de l'existentialisme*, texte de Régine Deforges). Visage pâle, œil glissant, frange et sourire caché : *« Je suis la terreur de la ville / Et le scandal' de tous les gens bien / Je fais trembler les vieilles filles / Je fais rêver les collégiens »* (*les Dames de la poste*, de Francis Blanche et Alexandre Siniavine).

2 CD, double album, cassettes Philips.



MUSIQUES DU MONDE

La fusion des continents

Quelle effervescence ! Les musiques du monde, longtemps confinées dans le cercle des spécialistes, font une percée remarquée en 1990. Si les ventes ne suivent pas encore tout à fait, les disquaires leur font aujourd'hui la part belle. Le concept de *world music* s'affine, la fusion des genres et des continents à l'emporte-pièce, au service d'une « sono mondiale », n'est plus la règle d'or. Les musiciens des quatre coins de la planète affirment sans rougir leurs particularismes, langues, mélodies, instruments.
Les supporters de ces musiques-mosaïques en ont coloré leurs festivals (Bourges, Nantes, Angoulême, Rennes, Bordeaux...), ont créé des collections de disques (Globe Style, Realworld, Ocora, Le Chant du monde) ou encore basé leur programmation sur les musiques étrangères (à Paris, le New-Morning et le Théâtre de la Ville). D'autres les importent, tant bien que mal, au gré des disponibilités de multinationales du disque qui ignorent trop souvent les autres cultures. Les musiques classiques traditionnelles et ethniques recèlent des trésors que nous n'avons pas voulu dévoiler ici. Nous nous sommes contentés d'un vagabondage bienheureux dans des pays « créateurs », pour y picorer les germes des nouvelles sonorités.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

Anthologie de la musique du Niger
Musique des Sonrhaïs et des Djermas

Voici une série d'enregistrements effectués en 1963 dans le sud-ouest de la République du Niger. Un livret, assez clairement rédigé, nous informe que, depuis, le mode de vie de certaines populations, surtout nomades, a beaucoup évolué pour cause de sécheresse persistante. Raison de plus pour vite écouter ce deuxième volume consacré au Niger par Ocora, qui est d'abord un catalogue impressionnant d'instruments traditionnels de la région : luth monocorde des Sonrhaïs, luth à trois cordes des Djermas, hautbois béri-béri, tambours et instruments de percussions de toute taille et d'une diversité sonore imposante... Les voix très bien mises en valeur, le bon enchaînement des morceaux, qui fait alterner rythmes et chants, évitent l'ennui des anthologies « ethnographiques ». L'épopée des Djermas, racontée par le groupe Doumka de Dosso, les exploits des chameliers loués par les femmes Touaregs : des voix incroyablement belles et des techniques de chant à tomber par terre.

1 CD Ocora/Harmonia Mundi.

Abdel Gadir Salim
Nujum Al-Laïl/ Stars of the Night

Le Soudan fut très longtemps le passage obligé du monde arabe vers l'Afrique. Les musiciens égyptiens y transitèrent, en route vers la côte est du continent noir. Violons, accents langoureux, luths et derboukas débarquèrent au Kenya, en Ethiopie ou à Zanzibar en prenant au passage une couleur particulière. Abdel Gadir Salim, excellent joueur de luth, chanteur vedette de Radio-Soudan, revenu aux racines folk au début des années 70, n'a pas pour autant renoncé à l'orgue portatif et au saxophone. Un tube chanté d'une voix de miel, délicieuse, *Al Lemoni* – en anglais : *The Golden Beauty*, où il est question d'un cœur volé par un pigeon, – de très jolis poèmes (*Jeenaki, The Return of Geese*, de Fidheli Djema), mélodies subtiles, légères, d'une Arabie profonde. Cet album a été enregistré en compagnie du violoniste soudanais Mohammed Abdulla M'hamadia à Londres en 1989 lors d'un passage éclair d'Abdel Gadir Salim.

1 CD Globe Style/Media 7.

Bembeya Jazz National
Live, dix ans de succès

Tandis que, dans les années 60, les musiques traditionnelles continuent de rythmer la vie profonde de l'Afrique, la musique moderne fait danser les villes. Le Bembeya Jazz National de Guinée, aujourd'hui à peu près dissous, fêtait en 1971 ses dix ans de succès au Palais du peuple à Conakry.

« Voici le célèbre orchestre de renommée internationale, dix ans de succès, dix ans de travail et de recherche pour atteindre ce qu'il est convenu d'appeler le néo-classicisme de la chanson moderne africaine, orchestre dans le vent du renouveau en tête des hit-parades des radiodiffusions africaines », explique, au début du disque, un présentateur avant de passer l'orchestre en revue : deux trompettes, deux saxos, deux percussionnistes, deux guitares, un chanteur. Le public s'esclaffe et la fête commence.

Une vraie nuit africaine où les guitares tricotent beaucoup, les cuivres déraillent un peu, où l'on chante l'hymne à l'unité africaine devant les membres du bureau politique du Parti démocratique qui président la soirée, où, bienheureux, on danse, on chahute, et c'est drôle : *« Il n'est jamais trop tard, mes copains qu'ont des voitures, mes copains qu'ont des voitures, les copains qui sont partis, moi je m'en fous, petit à petit l'oiseau fait son nid. »* Les qualités d'enregistrement de cette réédition heureuse sont celles de l'époque, mais c'est l'Afrique qu'on aime.

1 CD Bolibana Collection/Mélodie.



Ali Farka Touré.

Ali Farka Touré
The River

Juste retour des choses : le blues, celui des champs de coton, revient en Afrique par la voix d'Ali Farka Touré, singulier chanteur malien, si proche de la tradition qu'il l'épure pour n'en garder que la modernité essentielle. Vagabond du désert, le musicien-voyageur recueille les musiques de villages comme autant de précieuses gouttes de rosée, et les remet à sa sauce : une guitare électrique au son métallique, une calebasse, frappée avec élégance par Amadou Cissé, un chant modulé, en langue sonrhaïe, parfois en peul ou en bozo.

The River est un disque étonnant qui sort des normes, dépouillé – malgré quelques petites touches de saxophone et d'harmonica, – serein et douloureux, tout entier voué aux sonorités du blues le plus pur, de ses emballements rythmiques, de ses lenteurs, des solos de guitare égrenés pour prolonger les états d'âme. Ali Farka Touré, que la pochette nous présente sur fond de désert, chante les trésors cachés, les fleurs, les montagnes magiques, les enfants et les jolies femmes des peuples du Sahel. Onze titres de bonheur, qui se terminent par un solo de njarka, le violon à une corde des Peuls.

1 CD World Circuit/Media 7.

Youssou N'Dour
Set

Le charmeur de la médina de Dakar, parti sur les sentiers de la sono mondiale avec son ami Peter Gabriel, continue aujourd'hui son avancée créatrice. Moins acoustique, plus solidement charpenté que *The Lion*, son précédent album produit à grands frais en 1989, *Set* joue la carte de l'Afrique moderne, celle qui intègre les influences occidentales mais ne se laisse pas manger à leur sauce. Peu de concessions donc aux desiderata du marché planétaire. Arrangements soignés, percussions sans faille, primauté du tama, petit tambour à aisselle sénégalais, guitare, accordéon, saxo et synthé.

Treize titres impeccables (testés pendant six mois sur les scènes africaines avant d'être enregistrés à Bruxelles avec un producteur anglo-canadien, Michael Brook), dont un – pas plus, faute de temps, – *Toxiques*, très subtilement produit par Daniel Lanois (Bob Dylan, The Neville Brothers), où il est question des déchets toxiques abandonnés en Afrique par les nations occidentales. En wolof ou en anglais, Youssou, l'enfant prodige, promène une voix aux nuances extrêmes, apte à la douceur et au cri. De loin son meilleur album, *Set* marque d'une pierre blanche l'éclosion des musiques du monde.

CD, album, cassette, Virgin.

Mory Kanté
Touma

Que du beau monde, même Carlos Santana est venu y mettre un peu de sa guitare, avec bonheur (dans *Soumba*). C'est le disque africain le plus cher de l'année (environ 1 million de francs). Album-pari après *Yéké-Yéké*, quitte ou double sur la route des hits mondiaux, *Touma* prend l'électricité comme énergie de base. Des compositions en mandingue, deux reprises du Rail Band de Bamako, et une version énergique de *Wimowe* (*Le lion est mort ce soir*). L'ensemble est lumineux et s'impose par sa vigueur. Parfois un peu trop aseptisé pour cause d'ordinateurs, l'album est sauvé de l'uniformité de ton par des touches reggae, zouk, par la sonorité très ancrée dans la tradition de la kora du musicien guinéen et par le balafon. Sur les chœurs règne la jeune cousine de Mory, Djanka Djiabaté (un disque solo à son actif, *Djanka*, Cobalt/Just'in). Ici encore, l'album a été produit par un Anglais, Nick Patrick, et enregistré à Bruxelles.

1 CD, album, cassette Barclay.



Joyce.

Clément Masdongar
Anastasia

Un jeune joueur de balafon né au Tchad, qui a fait ses classes d'artiste à la Mudra, l'école de Béjart à Dakar, et dans la troupe de Peter Brook pour le *Mahabharata* en 1985. *Mariam*, son premier disque, en 1987, avait reçu le trophée des Maracas d'or. *Anastasia* a été conçu avec Rémy Walter, complice de Guesh Patti à la bonne époque d'*Etienne Etienne*. Joli mélange : reggae, rumba, Afrique, rock et îles. Clément Masdongar est tout en légèreté, il a la voix délicate et gracile. L'album commence par le bruit d'une cascade, doux et frais. Les textes, pour la paix au Tchad, pour le bonheur des dames, sont bien sentis. Bien balancés.

1 CD, album, cassette Wanted/EMI.

Nusrat Fateh Ali Khan
Must Must

Bizarre, bizarre, le dernier-né de la collection Realworld, managée par Peter Gabriel. Nusrat Fateh Ali Khan, grand chanteur devant l'éternel de qawwali, la musique soufie du Pakistan, aux côtés du producteur et musicien Michael Brook. Tablas et harmonium *made in Pakistan* côtoient des percussions venues d'ailleurs, le surdo brésilien, le djembe sénégalais joué par un Néo-Zélandais. *Must Must*, le premier titre de l'album, montage de textes religieux dédié à un saint soufi, a des allures de rock pur. Basses profondes et guitares planantes servent ensuite de fond sonore aux improvisations vocales de Nusrat. Parfois rabotés pour les besoins du disque, les longs développements de la musique qawwali perdent leur caractère incantatoire, mais il reste de cette expérience qui vient de se terminer à Londres un goût de bien-être et de défi relevé.

1 CD, album, cassette, Realworld/Virgin.

Milton Nascimento
Txai

Disons-le tout net, ce n'est pas le meilleur album de Milton. Mais il est comme à chaque fois un monument. *Txai* est dédié aux Indiens d'Amazonie. Le texte introductif est lu en langue indigène par un Indien Yanomami, dont la race est en voie d'extinction. Cette promenade en Amazonie menacée, voyage initiatique à la recherche de trésors intérieurs, est émaillée de chants kayapos, paiters, waiãpis, enregistrés en forêt.

Il y a une singulière composition d'Heitor Villa-Lobos, *Nonazina*, interprétée par Milton et Marlui Miranda, jeune chanteuse à la voix suraiguë. Il y a quelques perles, signées Milton et Fernando Brant, son compagnon de toujours, *Coisas da vida*, *Yanomami e nos*. Les textes sont superbes, limpides, mais l'ensemble ne prend pas. Tout se met bout à bout sans coller. Quel dommage que tant de petits fleuves ne fassent pas une grande rivière ! Et pourtant, comment se passer, dans une année brésilienne maussade, d'un travail aussi élaboré, aussi soucieux de qualité ?

1 CD CBS/DAM.

Gal Costa
Plural

Bahianaise jusqu'au bout des ongles. Gal Costa replonge dans les racines noires du Brésil : un hommage au bloc Olodum de Salvador (*cf.* Paul Simon), des compositions de la jeune garde militante de la négritude (*Brilho de Beleza*, de Nego Tenga) et des anciens (*Cabelo*, de Benjor, alias Jorge Ben). Des percussions lourdes, nerveuses, un ton à la violence sous-jacente, que Gal vient tempérer d'une légèreté de don Juan (*Fon-Fon*, une samba de Joao do Barro) et d'une langueur cristalline (superbe interprétation en anglais de *Begin the Beguine*, de Cole Porter). Joao Bosco, Caetano Veloso viennent prêter main-forte. La star brésilienne fait preuve ici d'une maturité éclatante.

1 CD RCA/DAM.

Joyce
Music Inside

Versant américain des talents de Joyce, chanteuse, auteur-compositeur qui resta longtemps dans l'ombre de ses interprètes prestigieux (Milton, Simone, Bethania). Après deux albums consacrés à la bossa-nova, l'un à Vinicius, l'autre à Tom Jobim, *Music Inside* adopte un ton très personnel, très acoustique, confirmant un solide sens mélodique. *Essential*, *Bird of Brazil*, *Stonewashed*, des titres qui marient en portugais et en anglais la forêt et la vie des villes dans une ambiance intimiste. Une reprise de *Talking About Revolution*, de Tracy Chapman, une autre des Beatles (*Help*) n'ajoutent rien à ce disque aux orchestrations tout en souplesse.

1 CD, album, cassette Polygram.

Joao do Vale

Joao do Vale est un compositeur populaire né dans le Nordeste. Il chante mal, il n'est plus tout jeune et a nettement abusé de la bière. En 1981 – cet enregistrement ne date donc pas d'hier, mais il n'avait jamais franchi les frontières du Brésil, où il était d'ailleurs tombé rapidement dans l'oubli, – ses amis décident de chanter avec lui ses compositions. Le disque est produit par Chico Buarque, Fagner et Fernando Faro. Autour du micro, on retrouve Tom Jobim, Chico, Fagner, Jackson do Pandeiro, Clara Nunes, Nara Leao et Luis Gonzaga (ils n'étaient pas encore morts), Alceu Valença et Amelinha. Un plateau de choix qui s'intéresse à la sonorité toute particulière de la musique du Nordeste. Elle marie les influences indiennes, portugaises, hollandaises et noires sur un ton qui a peu à voir avec la samba. Violon, accordéon, triangle, fêtes populaires et mythes, et notamment *Carcara*, le titre qui lança Maria Bethania il y a bientôt trente ans.

1CD CBS/DAM.

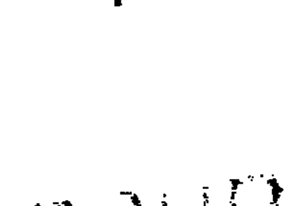
Paolo Conte
Parole d'amore scritte a macchina

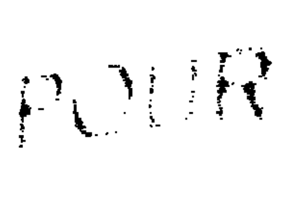
Le dandy italien a supprimé la batterie (trop encombrante), mais gardé ses obsessions. Gloire aux années 20 et 30, si productives, si créatrices, et vive le jazz ! Le rythme est donné par le piano et deux guitares sèches, la voix éraillée du chanteur est relayée par des choristes ghanéennes et anglaises. Des airs d'accordéons campagnards, des arrangements sans fard, avec cuivres discrets. Paolo Conte nous raconte qu'il a déjà tout vu, tout fait, tout dansé, mais continue d'errer au paradis à la recherche d'un sourire féminin. *Parole d'amore...* revient à la simplicité des premiers albums de cet auteur-compositeur, chanteur tardif, décidément en marge. Paolo Conte rêve d'Amérique, se met en scène avec une distance ironique et tendre.

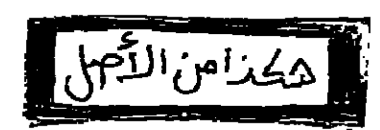
1 CD, album, compact WEA.



Nusrat Fateh Ali Khan.






هكذا من الأصل

Le Monde

ÉCONOMIE

BILLET

L'Allemagne rappelée à l'ordre

La France ne se cache plus pour critiquer la politique économique de son puissant voisin allemand. Alors qu'au printemps dernier les autorités monétaires de l'Hexagone n'avaient pas osé contester la mise en œuvre d'une union monétaire allemande rapide (au 1er juillet), elles attaquent aujourd'hui la position de leur voisin. Lors d'un discours prononcé à Bruxelles mardi 4 décembre, M. Jacques de Larosière, gouverneur de la Banque de France, a déclaré que *« l'accumulation de déficits publics à laquelle on assiste en Allemagne, en liaison avec l'unification du pays, soulève la question des limites de la coopération monétaire »* et que ce problème *« concerne tous les participants »*.

L'Allemagne a besoin de beaucoup d'argent pour financer l'absorption de l'ancienne RDA. Les manuels classiques de politique économique suggèrent au chancelier Kohl deux instruments : une hausse de la fiscalité ou un recours à l'emprunt, ce dernier conduisant à un renchérissement des taux d'intérêt. Les gouvernements affirment toujours, avant la tenue de consultations électorales, vouloir appliquer la seconde politique. Mais ils doivent le plus souvent, comme l'a constaté récemment M. Bush, se replier sur la première. Et les années 90 apparaissent déjà moins propices que la fastueuse décennie 80 à l'appel aux marchés financiers.

Ce qui inquiète aujourd'hui MM. Bérégovoy et de Larosière, comme d'ailleurs le président de la Bundesbank, M. Poehl, c'est que M. Kohl ne paraisse toujours pas disposé, même après son succès électoral du 2 décembre, à faire financer par ses contribuables une partie du coût de la réunification. Le budget 1991 prévoit un besoin de financement de 150 milliards de marks, contre 100 milliards en 1990 et... 26 milliards en 1989 (pour la seule RFA). La légendaire stabilité monétaire allemande résistera-t-elle à ce flot d'emprunts ?

Pour la France, comme pour la plupart des autres pays européens, la politique monétaire allemande comporte un risque important de hausse généralisée des taux d'intérêt dans la Communauté. Ne serait-il pas absurde que l'Allemagne, traditionnelle « ancre » de stabilité de la Communauté, en devienne l'élément perturbateur, au moment où les réflexions sur l'union monétaire se précisent ? Le risque est encore *diffus, mais* ni M. de Larosière ni M. Poehl ne veulent le voir se préciser.

F. L.

La Réserve fédérale abaisse le niveau des réserves obligatoires

La Réserve fédérale américaine (Fed) a décidé le 4 décembre de diminuer le niveau de réserves obligatoires des banques. Cette mesure inhabituelle est destinée à lutter contre le resserrement du crédit pratiqué par les banques commerciales et son effet néfaste sur l'économie américaine.

Concrètement, la diminution se réalisera en deux étapes : de 3 % actuellement sur les dépôts à terme de moins de dix-huit mois et sur les dépôts en devises européennes, le taux de réserve tombera à 1,5 %, puis à 0 d'ici à *la fin* de l'année. La Réserve fédérale favorise ainsi un allégement du bilan des banques, espérant les voir contribuer à une relance de l'économie américaine.

La négociation commerciale de Bruxelles

Les Etats-Unis tentent d'affaiblir la cohésion européenne sur le dossier agricole

Les douze pays de la Communauté économique européenne devaient débattre, mercredi 5 décembre, des concessions qu'ils pourraient envisager pour contribuer à sortir de l'impasse la conférence ministérielle de l'Uruguay round. Leurs ministres du commerce extérieur et de l'agriculture se sont donné un nouveau rendez-vous, en fin d'après-midi. Auparavant, le conseil des ministres français aura examiné le dossier et M. François Mitterrand se sera entretenu à Paris avec le chancelier Helmut Kohl.

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

A Bruxelles, les adversaires de la CEE dans ce débat – principalement les Etats-Unis et les pays du groupe de Cairns – placent à l'évidence beaucoup d'espoir dans un affaiblissement de la cohésion communautaire et en particulier de la solidarité franco-allemande.

La conférence s'est déroulée jusqu'alors selon un scénario classique. Les Etats-Unis et leurs alliés font monter la pression, dénient tout intérêt à l'offre présentée par la Communauté en matière agricole, réclament des concessions supplémentaires, bloquent du même coup les autres volets de la négociation (services, textiles, anti-dumping...) et parlent de rupture. Une tactique à la hussarde qui n'a pas jusqu'ici réussi à désarçonner la Communauté. *« Cette bagarre sportive mais brutale à laquelle se livrent les Américains pose un problème de dignité aux Européens »*, a relevé, mardi 4 décembre, à l'issue d'une première réunion ministérielle des Douze, M. Louis Mermaz qui a une manière bien à lui, faite d'humour tranquille, pour commenter le feuilleton bruxellois.

La Communauté s'emploie à contrer l'impression d'une crise dont elle aurait la responsabilité. M. Ray Mac Sharry, le commissaire chargé des affaires agricoles, en dépit des rebuffades de ses interlocuteurs, explique sans relâche que l'offre de la CEE n'est d'aucune manière insignifiante, que la baisse du soutien agricole proposée (30 % en dix ans) entraînerait effectivement une réduction des subventions à l'exportation accordées par la Communauté, ainsi que des prélèvements à l'importation. Il bat le rappel des *« parties contractantes »* qui en matière agricole ont des positions voisines de la Communauté (les pays de l'AELE, le Japon), montrant ainsi que son isolement est loin d'être aussi total que le proclament les Américains.

Les Douze ont par ailleurs rappelé le caractère global de l'Uruguay round et dénoncé la façon dont les Américains paralysaient le reste de la négociation, en prétextant de l'impasse agricole. Plusieurs d'entre eux ont fait valoir que l'offre agricole américaine elle-même, dont Mme Carla Hills et M. Clayton Yeutter (les porte-parole des Etats-Unis) s'arrangent effectivement pour qu'on parle le moins possible, était imprécise et incertaine. *« Elle est plus faible que la nôtre »*, a résumé M. Mermaz.

M. Frans Andriessen, le vice-président de la Commission, qui est le principal porte-parole de la CEE, très sensible à l'ambiance de crise, voulait obtenir du conseil des Douze carte blanche pour modifier en cours de réunion l'offre communautaire. Le Royaume-Uni, les Pays-Bas, le Danemark auraient pu l'envisager mais la majorité des Etats membres a catégoriquement refusé. *A priori*, la Communauté n'envisagera des concessions supplémentaires que dans le cadre d'un mouvement général, si les Américains montrent qu'ils sont eux aussi prêts à bouger, sur l'agriculture comme sur les autres volets de la conférence. Mercredi soir, la Commission devait présenter aux Douze son *« évaluation générale de la négociation »*. Rien ne disait qu'elle sortirait alors de ses cartons les aménagements à l'offre agricole auxquels ont réfléchi ses experts. Elle pouvait en effet préférer attendre pour réagir à une proposition de compromis que devrait présenter, lorsqu'il estimera le moment venu, M. Arthur Dunkel, le directeur général du GATT.

PHILIPPE LEMAITRE

M. Camdessus juge souhaitable la réunion du G7

Le directeur général du Fonds monétaire international, M. Michel Camdessus, a jugé souhaitable une prochaine réunion des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales des sept principaux pays industrialisés (G7). *« Il est bon pour les ministres des finances de se réunir chaque fois que l'économie mondiale est à un tournant »*, a-t-il indiqué mardi 4 décembre à Bruxelles lors d'une conférence de presse en marge de la réunion ministérielle finale du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce).

M. Camdessus a jugé *« très spéciale »* la situation présente, marquée par des taux d'intérêt allemands plus élevés que les taux américains alors que l'inflation en Allemagne est plus faible qu'aux Etats-Unis.

Proposé par M. Rocard

Le « Grenelle » des retraites embarrasse les syndicats

Intarissables lors du débat sur la contribution sociale généralisée, la plupart des syndicats ont accueilli avec une grande discrétion l'invitation lancée par le gouvernement en vue d'un « Grenelle des retraites » dont l'objet serait d'assurer l'avenir incertain des régimes de base d'assurance-vieillesse.

La réserve paradoxale dont témoignent les syndicats – de toute évidence, la pérennisation des systèmes de retraite représente un enjeu qui dépasse celui de la CSG – est le reflet d'une certaine gêne face à la stratégie adoptée par le premier ministre. Soucieux de ne pas affronter *seul un dossier explosif*, M. Rocard tente en effet d'associer les partenaires sociaux à la préparation de décisions forcément impopulaires. L'ampleur de la seconde revalorisation des retraites par rapport aux prix – prévue pour le 1er juillet, après celle du 1er janvier – pourrait varier selon l'évolution des discussions.

Pour convaincre ses interlocuteurs, le premier ministre avait présenté le 15 novembre, lors du débat sur la motion de censure, une démarche en trois temps. Début *1991*, un *Livre blanc sera discuté au* Parlement sans que celui-ci soit appelé à voter une loi. Ensuite, le ministre des affaires sociales constituera un groupe de travail tripartite (Etat, patronat et syndicats) qui *« pourra, le moment venu, se transformer en une véritable instanse de négociation sociale débouchant sur un « Grenelle » des retraites »*.

S'il est balisé, le chemin promet aussi d'être parsemé d'embûches. Depuis plusieurs années, le dossier des retraites ressurgit périodiquement mais le débat, souvent drama*tisé, tourne en rond et ne débouche* sur aucune décision, ce qui, jusqu'à présent, ne paraissait pas préoccuper outre mesure les syndicats dont les plus « réalistes » hésitent encore à s'aventurer sur un terrain qu'ils savent miné. Quant au patronat, il souhaite une réforme mais n'a nullement l'intention de se porter au secours du gouvernement.

En rédigeant son Livre blanc, ce dernier entend surtout se livrer à une opération « pédagogique ». Ce document reprendra les travaux du Xe Plan qui considèrent que, dans l'hypothèse d'un maintien du taux de fécondité actuel, la proportion de plus de soixante ans passerait de 18 % aujourd'hui à 26 % en 2005 (date à laquelle la génération du « baby boom » commencerait à partir en retraite) et à 30 % en 2024. Pour compenser cette évolution, les effectifs salariés devraient s'accroître de 3,5 % par an dans les quinze prochaines années, alors que *la hausse* n'était que de 2 % de 1960 à 1973, en pleine période de croissance. De même, l'étude fort remarquée de l'INSEE concluant à la nécessité d'établir, dans le pire des cas, un prélèvement de 40 % sur les salaires pour financer les retraites (contre 16,3 % aujourd'hui) en 2040 sera reprise.

L'impact d'une croissance indéterminée

Pour l'essentiel, ce décalage entre dépenses et recettes est la conséquence du vieillissement de la population (faible taux de natalité, allongement de la durée de vie) mais aussi de la réduction du nombre de salariés (à cause du chômage ou du recours massif aux préretraites depuis quinze ans) et de la maturation du régime d'assurance-vieillesse (les nouveaux retraités ont plus souvent réalisé des carrières complètes).

Cependant, les prévisions ne prennent pas en compte l'impact de la croissance, une variable éminemment difficile à intégrer. Or, souligne à juste titre un rapport présenté par M. Bernard Barbier, sénateur (UREI, Saône-et-Loire), *« il suffit d'une croissance de 2,3 % par an pour doubler le revenu en trente ans : la problématique du partage du revenu national n'est pas indifférente au fait que la taille du « gâteau » à partager soit multipliée par deux »*. En dépit de cet élément d'incertitude, des ajustements – dont l'ampleur ne peut encore être évaluée – permettant de ralentir la hausse des dépenses paraissent inévitables. A moins d'accepter des prélèvements de *plus en plus lourds sur les revenus* d'activité.

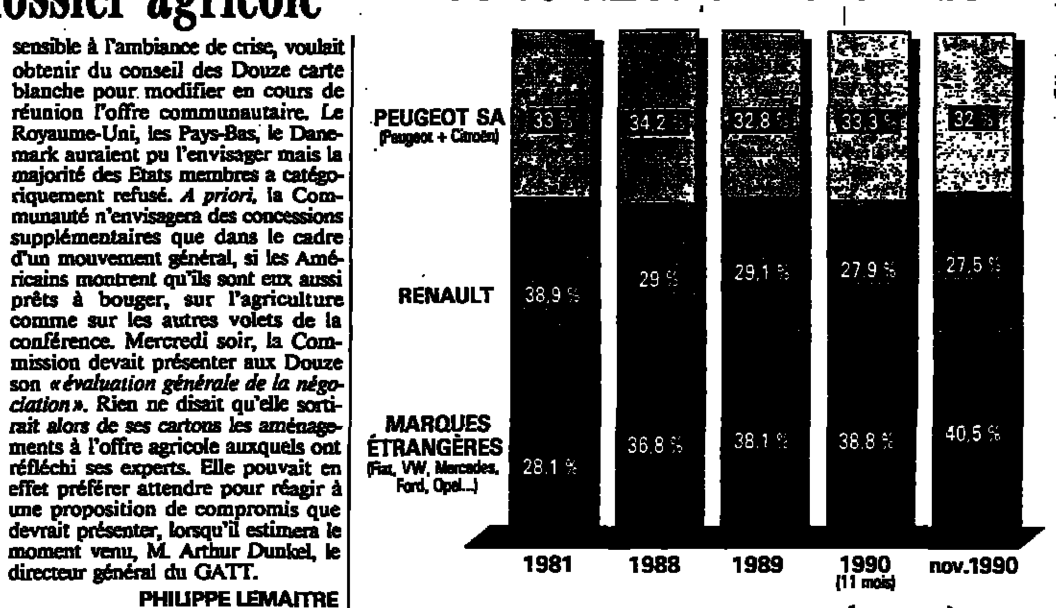
Dans ces conditions, le recours à la capitalisation peut apparaître comme une voie complémentaire par rapport aux systèmes fonctionnant selon la technique de la répartition mais non comme une solution alternative. La capitalisation présente des avantages (il s'agit d'une épargne qui permettrait de financer l'économie) mais aussi des lacunes car elle ne permet pas la solidarité entre catégories sociales et ne garantit pas la solidarité entre générations.

JEAN-MICHEL NORMAND

Lire la suite page 36

Morosité dans l'automobile

Baisse de 7,5 % des ventes de voitures en novembre



LA PROGRESSION DES MARQUES ÉTRANGÈRES
(parts de marché en %)

Le marché automobile français a enregistré une troisième baisse mensuelle consécutive en novembre avec 194 000 immatriculations (automobiles particulières) marquant un recul de 7,5 % par rapport à novembre 1989. Sur onze mois les ventes de 1990 restent toutefois encore supérieures de 1,6 % par rapport à la même période de l'an passé, compte tenu de l'excellent début d'année.

Dans ce contexte que l'on sait maintenant durablement plus difficile (les ventes devraient baisser de 3 % à 5 % en 1991), Peugeot a maintenu ses ventes en novembre, ce qui lui fait regagner un peu de parts de marché. Sur onze mois la marque du Lion a vendu 5,2 % de voitures, occupant 21,7 % du marché français. Citroën souffre d'une forte baisse de 18,8 % en novembre et de 2,4 % sur onze mois, ce qui ralentit la remontée de la part globale de marché de PSA. Celle-ci atteint 33,3 % contre 32,8 % sur l'ensemble de 1989. Inquiétude pour Renault qui accuse au contraire un retrait de ses ventes de 14,4 % en novembre et de 3,2 % sur onze mois. La part de la Régie revient de 29,1 % l'an passé à 27,8 % cette année. Ce recul s'accompagne d'une nouvelle progression des marques étrangères, qui passent de 38,1 % à 38,8 %.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ÉCONOMIE

CONSTRUCTION NAVALE

A La Ciotat

La Lexmar veut bénéficier de la procédure de redressement judiciaire

MARSEILLE

de notre correspondant régional

A la suite d'un recours déposé par la CGT, le conseil des prud'hommes de Marseille a rendu, mardi 4 décembre, un jugement condamnant la société Lexmar-France – candidate à la reprise des chantiers navals de La Ciotat – à payer les salaires qu'elle doit à ses cent vingt-six employés depuis le 1er juillet. A ces arriérés, représentant, avec les charges sociales, une somme d'environ 12 millions de francs, s'ajoutent des indemnités de congés payés et le prorata du 13e mois depuis le 1er janvier. Le conseil a, par ailleurs, prononcé la « résolution judiciaire » du contrat de travail (ayant valeur de licenciement) et accordé aux salariés de Lexmar 5 200 F par personne de dommages et intérêts en réparation du préjudice moral et matériel. M. Joseph Rodriguez, secrétaire général de la CGT des chantiers, a indiqué que son syndicat demanderait l'exécution de ce jugement bien que la Lexmar soit virtuellement en état de cessation de paiement.

Il a toutefois précisé que la CGT reverserait le montant des indemnités de dommages et intérêts (650 000 F) au conseil général des Bouches-du-Rhône *« pour l'aider à acquérir l'outillage des chantiers »* auprès de la société Unifal, filiale de la banque Worms, qui en est actuellement propriétaire. De son côté, M. Benoît Barthérotte, PDG de Lexmar-France, a déclaré que sa société allait déposer une requête devant le tribunal de commerce de Marseille afin de bénéficier de la procédure de redressement judiciaire. En attendant que le conseil général des Bouches-du-Rhône obtienne un engagement de vente ou de location de l'outillage, il lui a, par ailleurs, demandé d'acheter le matériel (d'une valeur de 10 millions de francs) que Lexmar-France a acheminé sur le site, ce qui permettrait à celle-ci d'apurer l'essentiel de son passif.

GUY PORTE

Incendie maîtrisé aux Chantiers de l'Atlantique

Les dégâts à bord du « Monarch-of-the-Seas » sont évalués à plusieurs centaines de millions de francs

Il aura fallu vingt-quatre heures et cent quatre-vingts pompiers pour venir à bout, le mardi 4 décembre, de l'incendie à bord du paquebot « Monarch-of-the-Seas » en armement aux Chantiers de l'Atlantique, nous indique notre correspondant à Saint-Nazaire. M. Jean-Noël d'Acremont, directeur général des Chantiers, a déclaré : *« Il ne reste pas grand-chose d'intact dans la partie avant du navire. On ne peut pas encore évaluer l'ampleur des dégâts, qui se chiffreront à plusieurs centaines de millions de francs. »* L'incendie figure au nombre des clauses de « force majeure » prévues dans le contrat d'achat. Celui-ci prévoit un « délai de grâce » de six mois par rapport à la date de livraison convenue (avril 1991) au-delà duquel l'armateur pourrait refuser le navire ou exiger le paiement de pénalités de retard.

Des géants précieux et vulnérables

C'est à un moment particulièrement délicat que l'incendie s'est déclaré à bord du paquebot *Monarch-of-the-Seas*. Les quelque deux mille ouvriers des Chantiers navals de Saint-Nazaire et des dizaines d'entreprises sous-traitantes venaient juste de terminer leur journée de travail et évacuaient le navire alors que les équipes de sécurité et de gardiennage prenaient à peine leurs fonctions. La transition d'une phase à l'autre exige alors une très grande vigilance, d'autant que le paquebot en construction, comme un immense immeuble, est percé de très nombreuses ouvertures sur ses flancs. A l'intérieur, toutes les portes pare-feu ne sont pas fixées. Le navire constitue par conséquent un vaste piège à courants d'air. Une étincelle, un court-circuit, un geste de négligence, des gaz ou fumées accumulés... et ce peut être le drame.

Un grand navire en construction constitue d'autre part un bien très précieux et vulnérable, étant donné tous les équipements stockés à bord. L'état d'avancement du *Monarch-of-the Seas* qui devait être livré à son armateur américano-norvégien au printemps prochain, en faisait un navire proche de l'achèvement. Les machines, les appareils de propulsion et de navigation, une bonne partie des aménagements intérieurs étaient quasiment en état de fonctionnement, mais les systèmes anti-incendie qui équipent tous les navires et notamment les ferries et les paquebots pendant leurs croisières ne fonctionnaient pas. Les essais en mer étaient prévus pour la fin de l'année.

Comme tous les grands chantiers, ceux de l'Atlantique à Saint-Nazaire (groupe GEC-Alsthom) sont couverts par une assurance pour les navires qu'ils construisent. Le constructeur reste juridiquement responsable et « dépositaire » des commandes qu'il a engrangées tant que n'a pas eu lieu la procédure commerciale de « remise » du bateau à son propriétaire, à travers le geste symbolique de l'échange des pavillons : le drapeau français (en l'occurrence celui de la nationalité du chantier) est alors amené tandis qu'est hissé celui du pays où sera immatriculé le bateau.

Les assurances rembourseront

Le prix de vente du *Monarch-of-the-Seas* est estimé à quelque 1,6 milliard de francs, auxquels il faut ajouter la subvention d'Etat (600 millions de francs environ) que les pouvoirs publics versent au constructeur, en plusieurs fois, au rythme d'avancement de la construction. En tout état de cause, les assurances auront, sauf disposition spécifique du contrat très improbable, à rembourser l'ensemble du devis, subvention d'Etat comprise.

Depuis 1985, les Chantiers de l'Atlantique ont réussi une remarquable conversion technique et commerciale, et ont notablement amélioré leur productivité. Ne pouvant lutter contre la concurrence acharnée des chantiers japonais et sud-coréens, imbattables sur le marché des navires relativement simples comme les super-pétroliers, les porte-conteneurs et les cargos transporteurs de charbon ou de céréales, il s'est spécialisé dans les navires à haute valeur ajoutée, au premier chef les paquebots de croisière, profitant d'une reprise vigoureuse de la demande mondiale, notamment dans la zone des Caraïbes. Fin 1987 était livré le *Sovereign-of-the-Seas*, l'un des plus prestigieux et le plus grand paquebot de tous les temps. Depuis trois ans, la « série rose » a été abondante puisque les chantiers ont construit quatre autres paquebots, dont deux pour des armateurs français. Le dernier paquebot en date, le *Nordic-Empress* a pris la mer en mai dernier à la grande satisfaction de son armateur, la Royal Caribbean Cruise Line (RCCL). Et c'est pour cette même société que le *Monarch* faisait l'objet des derniers préparatifs au moment où l'incendie l'a ravagé. Un autre navire identique devrait être livré au printemps 1992.

Mais le carnet de commandes de Saint-Nazaire ne s'arrête pas là. En juin 1990, en effet, la société norvégienne Kloster (celle qui exploite l'ex-*France* sous le nom de *Norway*) a été séduite par la réputation du chantier de Loire-Atlantique et lui a commandé deux paquebots.

De la sorte l'entreprise, que préside M. Alain Grill, est considérée par les armateurs de croisière du monde entier comme l'une des meilleures dans ce type de bateau (dont chaque unité vaut entre 1 et 2,5 milliards de francs), avec le finlandais Masa Yards, qui a pris la suite de Wartsila tombé en faillite, et l'allemand Meyer. Avec quatre frégates (et peut-être bientôt six pour la marine nationale), le bâtiment de suivi des missiles *Monge*, et une drague pour le Bangladesh, le chantier de Saint-Nazaire bénéficie d'un carnet de commandes garni jusqu'à l'été 1992.

Le boom des croisières

Le marché des croisières maritimes connaît un « boom » remarquable. Compte tenu des nouveaux navires en construction, une progression de l'offre de lits de 20 % d'ici à la fin 1991 est attendue essentiellement pour le marché américain au sens large (Alaska, Caraïbes, Amérique du Sud et Amérique centrale). L'année 1989 a aussi été marquée par deux phénomènes nouveaux : le développement des grands paquebots à voiles pour lesquels, là encore, les chantiers (et les armateurs) français tiennent une place importante et la percée des japonais sur le marché des petits paquebots de croisière pour des armateurs nippons ou pour le groupe de Hongkong, Swire.

« Le secteur de la croisière s'est, depuis dix ans, restructuré autour de quatre grandes sociétés d'armateurs dominant le marché américain, qui représente à lui seul 80 % du marché mondial », explique M. Pierre Jourdan Barry, président de Barry Rogliano Salles, l'un des courtiers maritimes les plus écoutés. Les eaux européennes (Méditerranée, Scandinavie) retrouvent leur attrait après une période de passage à vide liée, entre autres raisons, à la menace terroriste tandis que l'Asie en est encore aux balbutiements... Les prévisions de développement du marché pour la décennie qui commence sont dans l'ensemble optimistes tablant sur 10 à 15 millions de croisiéristes en l'an 2000... Si elles se réalisent, la flotte de grands paquebots devra s'accroître d'au moins 50 unités, soit cinq bateaux par an. L'entreprise de Saint-Nazaire a donc encore de beaux jours devant elle, quand sera passée et oubliée la nuit terrible du 3 au 4 décembre 1990...

FRANÇOIS GROSRICHARD

La préparation d'une réforme de l'Association pour la formation professionnelle des adultes

Un rapport met en lumière les déficiences de l'AFPA

Annoncée par M. André Laignel, secrétaire d'État chargé de la formation professionnelle, la réforme de l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes) est en marche. Deux réunions interministérielles de préparation ont déjà eu lieu, qui ont associé M. Guy Matteudi, directeur général de l'AFPA, aux travaux. Celui-ci sera chargé de mener les négociations nécessaires avec les partenaires sociaux, un peu dans l'esprit de ce qui a été fait récemment à l'ANPE. Selon ce schéma, M. Laignel présenterait ensuite une communication en conseil des ministres.

Dans ce cadre, le secrétaire d'Etat vient de rendre public le rapport qu'il avait demandé, en juin dernier, à M. Pierre Lepetit, inspecteur des finances, et à M. Bernard Hastoy, inspecteur général des affaires sociales. Le document avait pour objectif de fixer les problèmes qui se posent à l'AFPA et de faire le bilan, à la fois économique et social, de son activité. Il se termine par vingt-sept propositions, qui ne seront pas nécessairement toutes reprises. Notamment, l'AFPA doit retrouver *« la plénitude des pouvoirs et des obligations de son statut associatif »*, la tutelle doit être allégée *« pour redonner plus d'efficacité au contrôle »*, la régionalisation doit avancer. Surtout, l'institution doit mieux adapter l'offre de formation aux besoins des publics potentiels, reconstruire son dispositif de recrutement des stagiaires et se rapprocher des entreprises. Au passage, il lui faut mettre de l'ordre dans sa gestion comptable ou humaine et se débarrasser de ses fonctions d'hébergement ou de restauration, qui ont aggravé la baisse de la productivité de ses moyens financiers.

Sur le fond, le rapport dresse un constat en apparence sévère qui renvoie dos à dos les pouvoirs publics, les gouvernements et le service public de l'emploi, les partenaires sociaux, associés à la direction de l'AFPA, mais qui développent par ailleurs leur propre politique, ainsi que les conseils régionaux, également soucieux de leur nouvelle autonomie de décision.

Alors que sévissait la crise et le chômage, l'AFPA, en effet, a campé ces dernières années sur ses positions, sa spécialité étant la formation qualifiante des actifs à la recherche d'un emploi. Elle a peu pris en compte les nouvelles tâches, telles que l'insertion des jeunes en difficulté, les stages pour les chômeurs de longue durée. Parallèlement, le marché de la formation se développant, sa part relative a diminué. Les rapporteurs estiment, en conséquence, que l'AFPA s'est marginalisée et qu'elle doit retrouver une place plus conforme à son importance.

ALAIN LEBAUBE

SOCIAL

Le « Grenelle » des retraites

Suite de la page 35

Les moyens de parvenir à un ralentissement de la montée en charge des pensions sont connus : calcul des droits sur les vingt-cinq (et non plus les dix) meilleures années, pension à taux plein après quarante années d'activité (et non plus trente sept et demie), suppression d'un âge-plancher pour la cessation d'activité... Ces mesures concerneraient exclusivement les nouveaux retraités et n'entreraient en vigueur que progressivement mais ne permettraient d'engranger des économies qu'à moyen terme.

Trois confédérations – CFDT, CFTC et CFE-CGC – admettent la nécessité de réaliser ce qu'il faut bien appeler une remise en question d'avantages acquis. Un langage difficile à tenir. Pour M. Jean Kaspar, *« l'avenir des retraites est un dossier-clé des quinze prochaines années. Il faut l'aborder avec lucidité et responsabilité sans céder à la panique, mettre à plat tous les régimes de base, confirmer la primauté de la répartition et maintenir le principe de la retraite à soixante ans »*. Lors de son dernier congrès, la CFTC a rappelé qu'une réforme *« constitue un point de passage obligé »* alors que la CFE-CGC reconnaît qu'*« il faut très vite se réunir »* mais s'inquiète surtout d'un éventuel déplafonnement des cotisations vieillesse du régime général qui déstabiliserait le régime complémentaire des cadres.

A l'Etat de donner l'exemple

Par contre, la CGT n'entend pas revenir sur les règles de calcul. Elle préconise une taxation des revenus du capital à 13,6 %, comme c'est le cas pour les salaires, et un accroissement des prélèvements sur les entreprises. A FO, M. Jean-Claude Mallet, secrétaire confédéral, assure qu'*« il n'y a pas urgence »* et qu'il importe d'abord *« de savoir qui paie pour qui »*. Les régimes de non-salariés, notamment le régime agricole, sont dans le collimateur. Un « Grenelle des retraites » ? *« Le gouvernement a déjà arrêté les décisions à prendre, alors qu'il est impossible de prévoir ce que sera la situation en 2005-2010 »*, assure M. Mallet. *« D'ailleurs*, ajoute-t-il, *notre vocation n'est pas de cogérer les affaires de l'Etat. »* La centrale de M. Marc Blondel, qui ne manque pourtant jamais d'assurer que *« la Sécu, c'est FO »*, renvoie donc la balle aux pouvoirs publics.

Cette réaction est sans doute la plus tentante. Dans un contexte marqué par le recul de leur influence, les syndicats peuvent être enclins à mobiliser l'opinion sur le thème de *« la défense des acquis sociaux »*. Telle n'est pourtant pas l'option choisie, par exemple, par les syndicats allemands, qui, fort combatifs au demeurant, n'en ont pas moins accepté l'an passé de porter l'âge de la retraite de 63 à 65 ans pour les hommes en 2006. Pour les femmes et les chômeurs, il sera porté de 60 à 65 ans d'ici à 2012.

De son côté, le gouvernement serait bien inspiré de montrer l'exemple en acceptant une certaine transparence. Profitant de la publication du Livre blanc, l'Etat, qui assure la gestion des régimes spéciaux (fonctionnaires, entreprises publiques, notamment), devra enfin accepter de se livrer à une opération-vérité en publiant des données que l'on sait peu engageantes. D'après ce que l'on peut savoir, l'impasse budgétaire serait de plusieurs dizaines de milliards d'ici à l'an 2000...

JEAN-MICHEL NORMAND

□ **Fin de la grève à l'usine Renault de Flins.** – La situation est *« redevenue normale »*, mardi matin 4 décembre, à l'usine Renault de Flins-sur-Seine (Yvelines), où la production de la « Clio » avait été affectée, durant cinq jours, par des débrayages (*le Monde* daté 2-3 décembre). Le mouvement qui touchait essentiellement le département « sellerie-mécanique », avait démarré le 27 novembre à la suite de la décision de la direction de l'usine d'augmenter les cadences de 52 à 57 véhicules par heure à compter du 21 décembre. La grève suivie par un noyau de *« cent cinquante ouvriers sur deux cent quatre-vingts par équipe »*, selon les syndicats, s'était amenuisée au fil des jours.

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

SOCIAL

Les discussions dans les branches professionnelles

La CFDT établit « un premier bilan positif » des négociations sur les bas salaires

La CFDT s'estime satisfaite des négociations engagées dans soixante-trois branches professionnelles dont les rémunérations minimales conventionnelles sont inférieures au SMIC. Evoquant *« un premier bilan positif »*, Mme Nicole Notat, secrétaire générale adjointe de la CFDT, qui s'exprimait mardi 4 décembre à Paris devant deux cents responsables cédétistes, a indiqué que vingt-cinq branches ont conclu un accord, dont seize portent immédiatement les minima au moins au niveau du SMIC. Par contre, sept discussions ont déjà échoué.

Quelques jours avant l'échéance du 20 décembre, date à laquelle la Commission nationale de la négociation collective dressera un premier constat, Mme Notat a reconnu que, dans l'ensemble, le patronat *« n'a pas boudé »* ces discussions, qui, lancées à l'initiative du gouvernement en juin, doivent également aboutir avant fin 1992 à une révision des classifications afin d'offrir des perspectives de carrière aux bas et moyens salaires.

Sur ce dernier point, trois accords ont été signés et trente et une négociations sont en cours. La CFDT a décidé de faire *« une pression maximum sur sept branches professionnelles »* (bâtiment, textile, commerce de gros, alimentaire, métallurgie, nettoyage industriel et habillement).

Plus généralement, M. Jean Kaspar, secrétaire général de la CFDT, estime que la démarche engagée *« marque une rupture avec la manière dont le syndicalisme mais aussi le patronat abordaient jusque-là la question des bas salaires »*. *« En limitant notre intervention à la seule revalorisation du SMIC, le patronat a eu beau jeu de s'opposer à des revalorisations substantielles (...) en dehors des périodes conflictuelles »*, a-t-il estimé.

J.-M. N.

INDUSTRIE

Un entretien avec M. Thierry Lajoie

« Nos constructeurs sont des conquérants, aujourd'hui aux portes de l'Asie » nous déclare le président du Conseil supérieur de la navigation de plaisance

M. Thierry Lajoie préside le Conseil supérieur de la navigation de plaisance et des sports nautiques depuis le 12 juillet 1990. Cet organisme, dont la composition a été renouvelée à la fin septembre, est chargé de faire des propositions au gouvernement et au ministre de la mer, en particulier, M. Jacques Mellick. A l'occasion du Salon nautique du 1er au 10 décembre) à la porte de Versailles, il nous explique ses projets et le poids de la plaisance dans l'économie nationale.

« Vous présidez le Conseil supérieur depuis quelques mois. C'était un organisme assez académique, pour ne pas dire marginal. Comment comptez-vous lui donner du lustre et du poids ?

– Le Conseil supérieur est un bon outil pourvu qu'on le fasse vivre. Je m'y consacre, avec les Fédérations des sports de l'eau, les professionnels des industries nautiques, les responsables des ports de plaisance, les nombreux autres usagers de la mer et des voies et plans d'eau intérieurs, et les représentants de l'Etat qui le composent. Ensemble, nous entendons que le Conseil, renouvelé, doté de moyens nouveaux, bientôt plus largement ouvert, par exemple aux élus locaux, remplisse pleinement son rôle. Le Conseil supérieur est l'institution qui impulse des actions de ces secteurs et propose des politiques au gouvernement : réforme du permis de piloter les bateaux de plaisance à moteur, élaboration de statuts professionnels, par exemple pour les coureurs, amélioration de la sécurité des bateaux, de la navigation et des compétitions sportives, meilleure intégration des ports de plaisance dans leur environnement, harmonisation des règlements en Europe, cohabitation entre pêcheurs professionnels et pêcheurs plaisanciers.

– Tant pour ce qui concerne les compétitions sportives que pour les loisirs nautiques traditionnels, les questions de sécurité préoccupent de plus en plus l'opinion.

– L'engouement pour les loisirs et les sports nautiques, l'accroissement du parc des bateaux de plaisance, l'apparition de nouveaux engins comme les motos de mer, la surmotorisation de certaines vedettes posent en effet des problèmes de sécurité. Notre objectif doit être d'assurer une cohabitation sans risque des différents plaisirs de l'eau. Chacun s'y emploie, et le bilan de la dernière saison estivale, qui a vu le nombre de personnes malheureusement disparues ou décédées en mer diminuer, en est le témoignage encourageant. Allons plus loin : adaptons le permis de piloter, généralisons le balisage des plages créant des zones pour chaque activité, créons un label pour les loueurs, encourageons l'inscription des plaisanciers dans les clubs, et la sécurité progressera encore. Les compétitions sportives ne sont pour leur part autorisées que si la sécurité y est bien assurée. Bien sûr, personne n'est jamais à l'abri d'un accident exceptionnel, dû par exemple à l'imprudence. Mais prenez l'exemple de la dernière Route du rhum : suivi des bateaux par balise Argos via les satellites, liaisons radio, respect par les coureurs du harnachement quand cela est nécessaire ; les bateaux ont parfois cédé, les hommes et les femmes n'ont pas été en danger.

– Le ministre de la mer vous a demandé de lui faire des propositions pour modifier le permis de conduire les bateaux à moteur. Quelles sont les priorités à retenir dans cette perspective ?

– Le Conseil en délibère actuellement et communiquera sa proposition au ministre de la mer, Jacques Mellick, à la fin de l'année. Le permis de piloter les bateaux de plaisance à moteur, qui date de 1966, n'est plus adapté pour les raisons que j'ai précédemment citées. J'ai fixé une orientation : un permis mieux adapté aux réalités, davantage tourné vers la pratique, préparé par une formation de qualité, à même d'assurer une sécurité maximale de chacun, sans risque de freiner le développement de la pratique du bateau et compatible avec un futur permis européen.

– Le secteur de la plaisance et des loisirs nautiques, sur le plan économique, est un créneau « porteur ». A combien évaluez-vous le poids global de ce secteur ?

– Le secteur de la plaisance en France, c'est 7,6 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1989, et environ 30 000 emplois. La France compte 730 000 bateaux de plaisance. Le rythme d'immatriculation est de 25 000 par an. 50 000 permis nouveaux sont délivrés chaque année. Plus de 3 millions de Français sont plaisanciers. Il s'agit d'un secteur en développement, très exportateur, dont la France est leader en Europe. Nos constructeurs sont des conquérants, aujourd'hui aux portes de l'Asie. Notre image de qualité est exceptionnelle, entraînée par nos grands marins comme ma collègue et amie Florence Arthaud, dont le bateau victorieux de la Route du rhum, Pierre-Ier est issu des chantiers Jeanneau à Nantes.

Je citerai trois exemples de nature différente. Développer la technologie ? Je souhaite que les pouvoirs publics soutiennent un défi français pour la Coupe de l'America, qui en est un véritable creuset. Favoriser les investissements ? Tout en en corrigeant les effets pervers, je souhaite que la loi de défiscalisation dans les départements d'outre-mer, qui permet l'activité de plusieurs chantiers, soit maintenue. Aider la commercialisation ? Je voudrais que soit facilité le transport par la route des bateaux, et que soit instituée, comme pour l'automobile, une immatriculation provisoire de navires. A chaque fois, c'est l'innovation, le développement ou l'exportation qui seraient encouragés, et toujours l'emploi. »

Propos recueillis par
FRANÇOIS GROSRICHARD



COMMUNICATION

100 millions d'heures et 1,5 milliard d'appels en 1990

La télématique à l'âge de la maturité et de la croissance ralentie

Avec 1,5 milliard d'appels et 100 millions d'heures de connexion, la télématique continue de progresser en 1990, *mais moins* vite qu'auparavant. Cette arrivée à maturité s'accompagne d'usages plus diversifiés et plus professionnels, le pratique prenant le pas sur le ludique. Enfin, le trafic en provenance de l'étranger commence à décoller.

Après le cap des 5 millions de Minitel installés, franchi fin 1989 (*le Monde* du 17 février 1990), la télématique va dépasser en 1990 deux seuils tout aussi symboliques, celui des 100 millions d'heures de connexion et du milliard et demi d'appels, dont respectivement 20 millions d'heures et 600 millions d'appels pour l'annuaire électronique, selon les prévisions de M. Jean-Louis Debiesse, chef du service Télétel à France-Télécom.

C'est quasiment dix fois plus qu'en 1985 (155,6 millions d'appels, 13,8 millions d'heures). Mais, comparés aux 86,5 millions d'heures et 1,243 milliard d'appels de 1989, ces chiffres traduisent un net ralentissement de la croissance, que « l'effet parc » – la distribution massive de Minitel, au rythme de presque un million par an entre 1986 et 1988 – ne parvient plus à masquer. A l'emballement, succède l'« accalmie ».

La durée d'utilisation moyenne d'un Minitel est désormais rigoureusement stabilisée : 93 minutes par mois dont 18 minutes pour l'annuaire électronique, en décembre 1990, comme en décembre 1989. Chaque Minitel, à raison de 23 appels par mois de 4 minutes en moyenne, génère donc 58 francs de trafic par mois (à titre de comparaison, chaque ligne principale de téléphone génère 243 francs). Bref, le Minitel est parfaitement entré dans les mœurs des Français. Au temps de la découverte, et de l'utilisation en forte croissance, succède celui de l'habitude. Les nouveaux convertis sont moins nombreux, et sans doute moins « accros ». Comme celle d'autres industries sortant de leur prime jeunesse, la courbe de croissance de la télématique s'infléchit vers la stabilité après avoir grimpé très vite.

Pénurie organisée

Cette stabilité a plusieurs conséquences importantes : la croissance du trafic est désormais strictement parallèle à l'augmentation du parc de Minitel ; le développement rapide de nouveaux types de services implique la stagnation d'autres ; à défaut d'une croissance en volume, les fournisseurs recherchent une croissance « monétaire » en augmentant leurs tarifs ou leurs prestations.

Telle est semble-t-il la stratégie de France Télécom pour la distribution des Minitel : à peine plus d'un demi-million viennent s'ajouter cette année aux 5,062 millions déjà en place à Noël dernier. Mais, dans la même période, le pourcentage de Minitel « payants » aura presque doublé et leur nombre approchera le million. Peut-on expliquer ce bond par le seul engouement des foyers ou des entreprises pour les nouveaux terminaux (Minitel 2, 10 ou 12) dont les fonctions améliorées (« répondeur » télématique intégré, etc.) justifient un abonnement supplémentaire ? Qui veut obtenir un Minitel gratuitement le peut toujours, comme le répond l'administration à ses détracteurs. C'est vrai, mais mieux vaut le demander et s'armer de patience... Bref, la pénurie organisée de Minitel de base dans les agences locales de France Télécom n'est sans doute pas étrangère au succès du Minitel 2 à 20 francs par mois, distribué au rythme de 40 000 par mois.

Du côté des services, la prolifération continue : de 12 000 codes d'appel fin 1989, on passe à près de 15 000 aujourd'hui, dont 6 100 pour le kiosque 36-15, 1 700 pour le 36-16, et 4 800 pour les services en 36-14.

Cette inflation de l'offre s'accompagne d'usages plus diversifiés. Une enquête de la société MV2 Conseil (1) montre que seule la consultation des services de jeux est en baisse (de 20 % à 16 % des interviewés) d'une année à l'autre. Sinon, les particuliers se tournent plus volontiers qu'auparavant vers les services « pratiques » (vente par correspondance, transports, services bancaires figurent juste derrière l'annuaire électronique au palmarès des pourcentages de consultation). A titre d'exemple, un minitéliste sur cinq est déjà abonné à un service bancaire. Ces services représentent 10 % du trafic. Et les banques, optimistes, envisagent même 9 millions d'abonnés en 1995 – plus que les prévisions les plus roses de France-Télécom...

C'est un même souci d'efficacité immédiate qui semble dominer chez les utilisateurs du Minitel en entreprise, selon l'étude MV2. Après la vague des services « tout public » ou des applications internes à l'entreprise, ces utilisateurs mettent maintenant en avant la consultation de banques de données « verticales », consacrées à une profession, et plus adaptées à des besoins précis (transporteurs, notaires, etc.) que les services « horizontaux » par fonctions de l'entreprise.

Confirmant les tendances des enquêtes précédentes, ces évolutions d'attitude ont leur traduction chiffrée dans le trafic mesuré. Les services « professionnels » du kiosque télématique, comme les 36 - 17, 36-28, 36-29, connaissent les plus fortes augmentations, de même que les « numéros verts » télématiques (36-05, appel gratuit).

Le tassement du ludique

Le kiosque 36-15, le plus connu du grand public, connaît en revanche un tassement inquiétant pour beaucoup d'éditeurs. Ceux-ci peuvent certes, et ne s'en privent pas, changer de « palier » de tarification, en augmentant de 0,98 F à 1,25 F par minute le prix payé par le consommateur. Mais la concentration des appels autour de quelques services phares – notamment ceux liés aux télévisions – et la multiplication des services liés à des marques, donc sans besoin impératif de rentabilité directe, aiguisent la concurrence sur ce marché. L'érosion menace donc les plus fragiles des éditeurs.

Doivent-ils attendre leur salut... de l'étranger ? Non ! Mais, quasi inexistant il y a un an, le trafic télématique transfrontières atteindra 140 000 heures cette année, et pourrait doubler en 1991. Les Italiens, depuis l'adoption de la norme Télétel dans la péninsule, sont responsables pour moitié de cette expansion des consultations venues d'ailleurs. Comme les utilisateurs français d'il y a quelques années, nos néophytes voisins latins semblent surtout consulter nos services « ludiques » – désignation pudique des messageries érotiques ou des jeux. La maturité ne peut venir qu'avec les années...

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

(1) *Etude menée auprès de 4 300 possesseurs de Minitel en février-mars 1990 ; 1 500 professionnels et entreprises, 2 800 utilisateurs résidentiels.*

□ Le groupe Hersant prend une participation de 40 % dans un journal hongrois. – Le groupe Hersant a pris une participation de 40 % dans le quotidien hongrois *Magyar Nemet* (*la Nation hongroise*) qui tire à 140 000 exemplaires, ont annoncé les nouveaux associés vendredi 30 novembre à Budapest. Le groupe a également fait part de son intention d'investir 6 millions de dollars à partir de 1991 dans la construction d'une imprimerie moderne en Hongrie. – (AFP.)

Dans son rapport sur le budget de l'audiovisuel

M. Cluzel dénonce la pression du gouvernement sur les chaînes publiques

« Le cordon ombilical reliant le pouvoir politique à la télévision publique n'a jamais été aussi solide ! » Et jamais le sénateur Jean Cluzel (Union centriste, Allier) ne s'était fait aussi virulent pour dénoncer la politique audiovisuelle du gouvernement. Présentant mardi 4 décembre son rapport annuel, le rapporteur spécial du budget de la communication au palais du Luxembourg a dénoncé *« la forme insidieuse de tutelle »* mise en place par M. Jack Lang et Mme Catherine Tasca. Si la part de la redevance dans le financement du secteur public reste stable de 1988 à 1991 (de 68,7 % du total à 67,7 %), celle des subventions dont l'emploi est déterminé par l'Etat bondit dans la même période de 2,2 % à 7,8 %.

« Les sociétés et organismes de l'audiovisuel public doivent - pour survivre - sans cesse quémander auprès de l'Etat des subventions et des augmentations de leur capital », regrette M. Cluzel. Le sénateur déplore que le gouvernement n'ait pas, comme il l'avait pourtant décidé lors du conseil des ministres du 26 avril 1989, *« substitué une logique de gestion d'entreprise à une logique de gestion administrative »*. Antenne 2 et FR 3 sont donc, selon lui, incapables d'affronter la concurrence des chaînes privées, comme le montre l'érosion de leur audience totale : 43,6 % en 1987, 36,7 % en 1988, 33,1 % l'an dernier et 33,5 % seulement en octobre dernier.

Prenant la défense de M. Jean-Michel Gaillard, accusé d'avoir creusé le déficit d' Antenne 2, le sénateur estime *« impossible »* la gestion d'une société dont le directeur général n'a pas la maîtrise de ses recettes : redevance, dotations budgétaires et même recettes publicitaires. M. Cluzel regrette ainsi que le gouvernement ait imposé Mme Christiane Doré à la présidence des régies d'Antenne 2 et de FR 3 contre le vœu des dirigeants de ces deux chaînes. *« Jean-Michel Gaillard*, déplore-t-il, *n'a même pas obtenu l'autorisation de vendre ses stocks de programmes dans les conditions où il souhaitait le faire. »* Condamner la gestion du directeur général d'A 2 serait donc, selon lui, une *« injustice »*, et relèverait même de *« l'arbitraire »*.

Si le sénateur se félicite en revanche de l'effort budgétaire envisagé par le gouvernement en faveur de l'audiovisuel public pour l'an prochain (+ 5,14 %), il regrette que *« le lancinant problème des exonérations de la redevance et la fraude »* fassent perdre plusieurs milliards de francs au service public, laissant de nombreuses *« impasses budgétaires »*. Rien n'est en effet prévu pour financer les pertes prévisibles de la SFP et de TDF ou bien encore l'éventuelle diffusion hertzienne de la SEPT.

P.-A. G.

CORRESPONDANCE

Jung et « Hara-Kiri »

Nous avons reçu du docteur Denise Lyard, présidente de la Société française de psychologie analytique, la lettre suivante :

Dans *le Monde* du 16 novembre, un article intitulé *« Hara-Kiri tombe en d'étranges mains »* cite le Dr. Daniel Cosculluéla, *« psychiatre et psychanalyste jungien et surtout pas lacanien »*. Au nom de la Société française de psychologie analytique, seule habilitée en France à former des analystes jungiens par l'Association internationale de psychologie analytique fondée par C.-G. Jung et dont le siège est à Zurich, je démens formellement l'appartenance du Dr . Cosculluéla à notre société.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

TRIBUNAL DE COMMERCE DES ETATS-UNIS
DISTRICT SUD DE NEW YORK

Objet
THE DREXEL BURNHAM LAMBERT GROUP INC., ET AL.,
Débiteurs

Chapitre 11 Affaire n° 90 B 10421 (HCB)

NOTIFICATION DES CLIENTS DE DREXEL BURNHAM LAMBERT INCORPORATED:
OUVERTURE DE LA PROCEDURE DE REORGANISATION

VOUS ETES NOTIFIE PAR LA PRESENTE que, le 29 mai 1990, Drexel Burnham Lambert Incorporated ("Drexel") a déposé devant le présent Tribunal une demande volontaire de redressement judiciaire conformément au chapitre 11, titre 11 du Code des Etats-Unis (le "Code des faillites").

PROCEDURES DE PRESENTATION DES RECLAMATIONS DES CLIENTS

VOUS ETES NOTIFIE PAR LA PRESENTE que conformément à une décision du Tribunal en date due 29 août 1990, le Tribunal a ordonné les procédures à suivre par les Clients (tels que ci-après définis) aux fins de faire valoir leurs droits contre Drexel dans l'affaire ci-dessus mentionné relative au Chapitre 11 concernant les fonds et titres détenus ou susceptibles d'être reçus par Drexel pour le compte de ses anciens Clients, qui constitueraient des "Titres au nom du Client" ou des "Biens du Client" aux termes de la section 741 du Code des faillites ou 15 du Code de commerce des Etats-Unis, paragraphe 78111 et qui sont ségrégés par Drexel conformément à une décision du Tribunal en date du 29 mai 1990 (les "Biens ségrégés"). Les Biens ségrégés consistent généralement en des titres, dividendes, paiements d'intérêts et chèques non encaissés ayant trait aux produits de la vente de titres, dividendes ou paiements d'intérêts, lesquels, quels qu'ils soient, ont été ou auraient dû être portés au crédit des comptes du Client. SI VOUS NE PRESENTEZ PAS VOTRE RECLAMATION AUX FINS DE FAIRE VALOIR VOS DROITS DE LA MANIERE QUI A ETE ORDONNEE, VOS DROITS EN QUALITE DE CLIENT SERONT DEFINITIVEMENT PRESCRITS ET VOUS NE SEREZ FONDE A RECEVOIR AUCUNE DISTRIBUTION Y AFFERENTE.

Les Clients de Drexel qui souhaitent faire valoir leurs droits sont priés de le faire auprès de Drexel, soit a) en envoyant leurs titres par la poste à :

Drexel Customer Claims
c/o The United States Bankruptcy Court
for the Southern District of New York
Bowling Green Station
P.O. Box 64
New York, New York 10724

soit b) en faisant remettre lesdits titres au Greffier du Tribunal de commerce des Etats-Unis par porteur ou par service de messagerie (mais pas par la poste des Etats-Unis) à :

Clerk, U.S. Bankruptcy Court
Room 614
Old Custom House
One Bowling Green
New York, New York 10004

LES RECLAMATIONS DES CLIENTS NE SERONT CONSIDEREES COMME DEPOSEES QUE LORS DE LEUR RECEPTION A L'ADRESSE CI-DESSUS.

Les titres de créance des Clients devront être substantiellement conformes au formulaire de réclamation approuvé par le Tribunal. Lesdits formulaires pour le dépôt des réclamations des Clients sont envoyés à certains anciens Clients de Drexel, à leur nom et adresse tels qu'ils figurent dans les registres et archives de Drexel. Les anciens Clients qui ne reçoivent pas lesdits formulaires et qui estiment avoir des droits sur les Biens ségrégés peuvent obtenir les formulaires en écrivant à Drexel, à l'adresse suivante :

Drexel Burnham Lambert Incorporated
60 Broad Street
New York, New York 10004-2367
Attn.: Customer Service Dept. — 15th Floor

Le sens du terme "Client" est tel que défini par la section 741 (2) du Code des faillites. Il est restreint aux personnes qui ont des droits aux Biens ségrégés et inclut toute personne qui a des droits du fait de titres reçus, acquis ou détenus par Drexel dans le cadre de ses activités ordinaires en tant que courtier. Il inclut toute personne ayant des droits à faire valoir contre Drexel pour des titres ou des fonds se rapportant à des dividendes ou des intérêts d'obligations, au cas où ladite personne ne serait pas titulaire d'un compte-client chez Drexel. Le terme "Client" inclut toute personne ayant des droits à faire valoir contre Drexel du fait de ventes ou de conversions de tels titres, et toute personne ayant déposé des sommes en numéraire chez Drexel aux fins de l'achat de titres, mais n'inclut pas :

a) toute personne dans la mesure où les droits de ladite personne découlent de transactions réalisées avec une filiale étrangère de Drexel ; ni

b) toute personne dans la mesure où ladite personne a un droit de créance à une somme en numéraire ou à des titres qui, aux termes d'un contrat, accord ou entente, ou de par la loi, font partie du capital de Drexel, ou qui est subordonné aux droits de l'un des créanciers ou de tous les créanciers de Drexel.

Les dispositions du Code des faillites prévaudront s'il existe une quelconque contradiction ou divergence entre ce qui précède et la définition du terme "Client" telle qu'énoncée dans le Code des faillites.

La date limite à laquelle les réclamations des Clients doivent être présentées n'a pas été fixée et elle sera notifiée lorsqu'elle aura été fixée par le Tribunal. Toutefois, comme les réclamations des Clients seront traitées dans l'ordre de leur réception, les Clients sont fortement encouragés à présenter leurs réclamations dès que possible.

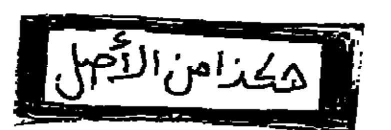
RECLAMATIONS DES AUTRES CREANCIERS

BIEN QU'IL N'AIT PAS ENCORE ETE FIXE DE DATE LIMITE QUANT AUX RECLAMATIONS DES CLIENTS, LA DATE DU 15 NOVEMBRE 1990 A ETE FIXEE COMME ETANT LA DATE LIMITE POUR LA PRESENTATION DES TITRES DE CREANCE POUR TOUS LES AUTRES CREANCIERS ET POUR LES ANCIENS CLIENTS N'AYANT PAS DE DROITS A FAIRE VALOIR SUR LES BIENS SEGREGES.

Lieu et date : New York, New York
29 août 1990

PAR ORDRE DU TRIBUNAL
HONORABLE HOWARD C. BUSHMAN, III,
JUGE DES ETATS-UNIS CHARGE DES LIQUIDATIONS
TRIBUNAL DE COMMERCE DES ETATS-UNIS
District Sud de New York
Old Custom House
One Bowling Green
New York, New York 10004-1408

WEIL, GOTSHAL & MANGES,
Avocats du Drexel Burnham Lambert Group, et al.
Débiteurs en possession
767 Fifth Avenue
New York, New York 10153
(212) 310-8000



PARIS/ILE-DE-FRANCE

Signature d'un accord de coopération entre l'Ile-de-France et Varsovie

Des entreprises de la région explorent le marché polonais

Le marché est vaste avec 38 millions d'habitants. L'argent viendra ; il faut le croire. Les possibilités paraissent immenses. La vingtaine de chefs d'entreprise de l'Ile-de-France qui atterrissaient fin novembre à Varsovie se doutaient bien que leur séjour en Pologne porterait quelques promesses. Elles ont dépassé leur intuition première.

VARSOVIE

de notre envoyé spécial

Pourtant, rien n'est gagné encore, même si des signatures ont précédé le retour à Paris. Car la coopération avec les entreprises polonaises ne se confond pas avec une promenade de santé. Un obstacle peut en cacher un autre et les difficultés s'emboîtent comme ces poupées russes que l'on vend aujourd'hui, place du Marché de la vieille ville, à l'effigie de M. Gorbatchev.

Des télécommunications archaïques

En organisant ce voyage pour conclure un accord de coopération entre la région Ile-de-France et la ville de Varsovie, le conseil régional a beaucoup facilité la tâche des entrepreneurs, patrons de PME-PMI pour la plupart, qu'il avait invités. La capitale polonaise avait, elle aussi, bien fait les choses, mettant, par exemple, à la disposition de chacun des patrons français une voiture et un interprète. Ainsi ont-ils pu nouer avec leurs homologues polonais des contacts individuels plus féconds, de leur propre aveu, que ne l'auraient été des conférences collectives.

Il n'en faudra pas moins pour obtenir des résultats. Le froid et l'épaisseur grise de l'atmosphère peuvent être chassés par la disponibilité, l'humour et le dynamisme des interlocuteurs polonais, au premier rang desquels le maire de Varsovie, le docteur Stanislaw Wyganowski, plein de distinction et d'émotion. Mais il n'empêche que dans ce pays les télécommunications sont dans un état préhistorique... Les liaisons internationales relèvent du hasard, faute de nécessité dans le régime d'avant 1989. Ce qui compliquera sérieusement la tâche des hommes d'affaires et des entrepreneurs étrangers. Dans l'immédiat, tout au moins, car les responsables polonais, conscients de cette carence, ont déjà pris des contacts, notamment avec Alcatel. Le marché des équipements en télécommunications apparaît substantiel.

Les Allemands font la démonstration que ces obstacles n'en sont pas. Alors que les plaies du passé brûlent encore les ennemis d'hier, les industriels et les commerçants d'outre-Oder-Neisse multiplient les rencontres. *« Les Français s'y mettent,* reconnaît pourtant l'ambassadeur de France, M. Alain Bry. *Mais les Allemands visitent les quarante-sept voïvodies* [le voïvode est l'équivalent du préfet en France]. *Ils donnent l'impression d'être partout et les Français nulle part. »*

Conséquence : près de la moitié des échanges de la Pologne se font avec l'Allemagne, loin devant... la Suède (3 %). Et 87 % des élèves polonais demandent à étudier l'allemand, après l'anglais. Il est vrai qu'une chaîne de télévision en allemand est captée sans grands frais à Varsovie ; aucune en français. Les livres distribués dans un lycée par la délégation du conseil régional n'étaient qu'un symbole.

La venue à Varsovie de M. Pierre-Charles Krieg, président (RPR) du conseil régional d'Ile-de-France, a permis aux chefs d'entreprise qui l'accompagnaient de tisser des liens, les premiers pour certains, mais aussi d'obtenir des rendez-vous avec des autorités politiques, pour d'autres. Des dossiers, seulement entrouverts jusqu'ici, ont ainsi avancé. Le PDG de Matra-Transport, M. Bernard Felix, a poussé la négociation d'un contrat qui confierait à sa société – forte d'une expérience à Budapest, ce qui parle en sa faveur – l'adaptation d'un système de guidage automatique aux rames du métro de Varsovie fabriquées par les Soviétiques.

L'un des responsables du groupe ACCOR, qui a construit six Novotel en Pologne, a pu rencontrer le vice-ministre chargé des privatisations dont les décisions peuvent ouvrir un marché très important. De même pour le directeur de la chaîne Campanile, dont les hôtels intermédiaires correspondent au besoin d'un pays comme la Pologne. La présence à Varsovie de M. Michel Elbel, vice-président (UDF) du conseil régional et spécialiste des problèmes d'assainissement et d'élimination des ordures, un sujet qui préoccupe les autorités de Varsovie, a placé Paris en bonne position pour la construction d'usines d'incinération.

Fourrures et engins mécaniques

Les patrons des PMI de l'Ile-de-France ont paru encore plus surpris par la découverte de possibilités qu'ils ne soupçonnaient pas. Une société de cartographie établira le cadastre des propriétés communales. Un négociant en pelleterie a enregistré une grosse commande de vêtements de fourrure qu'il importe lui-même de Chine et réexportera après les avoir « adaptés » au marché polonais. Plus tard, il ouvrira boutique à Varsovie. M. Pierre Trullas qui fabrique en France, sous licence américaine, des engins capables de creuser des tranchées en un temps record envisageait d'y construire une usine. Ses interlocuteurs polonais l'ont encouragé, mais en lui demandant d'abord de livrer cent trancheuses en 1991 – l'équivalent de quatre fois ses ventes actuelles – tant le besoin est urgent.

L'incertitude qui pèse encore sur cette coopération est évidemment liée à la situation du pays, politique autant qu'économique. Le gouvernement de Tadeusz Mazowiecki se proposait de privatiser la moitié des entreprises avant la fin de 1994. Le scrutin présidentiel de dimanche prochain ne devrait pas changer fondamentalement cette orientation. Les patrons franciliens ont découvert cette coexistence d'entreprises d'Etat, encore somnolentes, et d'entreprises privées naissantes, très dynamiques, trop peut-être, tant elles donnent l'impression, selon le patron d'une PMI, *« d'être prêtes à partir dans tous les sens ».* Il reste qu'avec une dette extérieure de plus de 40 milliards de dollars (*le Monde* du 8 novembre) et un PNB en chute de 10 % au cours des six premiers mois de l'année, la Pologne est encore en état de survie économique.

Raison de plus pour resserrer les liens. Le conseil régional avait, à l'aube même du voyage avec les chefs d'entreprise, engagé un programme de formation pour cent vingt cadres polonais. Et s'il fallait rappeler que la notion de coopération implique un échange dans les deux sens, un intérêt également partagé, le mot du voïvode de Varsovie lors de la signature de l'accord pourrait y suffire : *« Nous nous réjouissons que, par cet accord avec Varsovie, vous posiez une tête de pont pour coopérer avec d'autres pays de l'Europe de l'Est. »*

CHARLES VIAL

La réhabilitation d'un vieux quartier de Paris

Un projet de ZAC à Belleville divise la population et les élus

Juifs ashkénazes fuyant les pogroms de Russie et de Pologne au début du vingtième siècle, Arméniens débarqués en 1918 de leurs sables d'Anatolie, Grecs chassés de Turquie en 1920, républicains espagnols traqués par les franquistes, puis, plus récemment, Maghrébins, Africains, Portugais, Asiatiques... autant de minorités ethniques qui font de Belleville l'un des quartiers les plus hauts en couleur de la capitale.

Mais cette communauté bigarrée voit aujourd'hui se profiler une menace sous la forme d'une ZAC (zone d'aménagement concerté). Le Conseil de Paris a récemment décidé l'instauration d'un périmètre d'étude sur les bâtisses comprises entre la rue de Belleville, la rue Ramponeau, le boulevard de Belleville et les rues de Tourtille et Julien-Lacroix. Pour la Mairie de Paris, cette procédure est le préalable à la création d'une ZAC dont l'objectif avoué sera de remodeler le quartier.

Chez les riverains, les premiers jalons de cette ZAC sont ressentis comme une atteinte à leur environnement. *« Nous ne voulons pas que l'on aménage notre quartier. Nous voulons qu'on le ménage »,* plaide M. Nicolas Rialan, président de La Bellevilleuse, association créée en avril 1989, qui regroupe aujourd'hui près de trois cent soixante-dix familles. La menace, à leurs yeux, est d'autant plus réelle que, contrairement aux affirmations de M. Didier Bariani, maire du 20e arrondissement, les ateliers d'urbanisme de la Ville de Paris en sont déjà bien au-delà des premières esquisses.

« Deux projets successifs ont été ficelés par la SAEMAR Saint-Blaise, une société d'économie mixte présidée par le maire du 20e arrondissement, explique Nicolas Rialan. *Le dossier retenu est certes moins traumatisant que ce que l'on a pu craindre au départ. Il n'entraînerait la destruction que de la moitié environ du quartier... Mais il reste aberrant dans ses objectifs. »*

Sous-équipement commercial ?

La démolition de quatre cents logements pour créer un marché alimentaire, un village commercial, des galeries marchandes et un village d'artisans, dans un quartier où, sur le boulevard de Belleville, des commerçants viennent poser leurs tréteaux quatre fois par semaine, ne semble pas relever de la plus stricte nécessité aux yeux de La Bellevilleuse. Pour M. Bariani, pourtant, l'urgence est réelle : le quartier souffrirait d'un réel *« sous-équipement »* en matière de commerces.

Loin de nier, en revanche, le besoin évident d'une réhabilitation de Belleville – de nombreux logements ignorent les normes de confort les plus élémentaires et la moitié d'entre eux ne disposent pas de W.-C. intérieur, – l'association de défense entend servir de courroie de transmission entre les demandes des habitants et les services municipaux. *« Le problème,* s'insurge Nicolas Rialan, *c'est que M. Camille Cabana, adjoint au maire de Paris chargé de l'urbanisme, refuse par avance notre proposition de concertation en la qualifiant de volonté de « cogestion »* ...

Si M. Bariani se déclare prêt à voir *« chacun s'exprimer »* sur ce projet d'aménagement du bas Belleville, l'association dirigée par M. Rialan n'en est pas pour autant reçue à bras ouverts. Pour le maire du 20e arrondissement, victime, selon ses propres mots, de *« harcèlement épistolaire »* de la part de M. Rialan, La Bellevilleuse ne viserait qu'à répandre des *« rumeurs infondées, aux seules fins d'affoler la population. Ses intentions vont bien au-delà de la simple défense du quartier et de ses habitants »,* affirme M. Bariani. Une chose est certaine : La Bellevilleuse dérange. Au point d'avoir été interdite d'accès aux travées du public lors du conseil de Paris du 19 novembre 1990.

Pourtant, la présence d'un interlocuteur, capable de discuter de ce projet de ZAC en bordure du boulevard de Belleville ne devrait pas *a priori* importuner la Mairie de Paris. M. Jacques Chirac ne déclarait-il pas, le 13 décembre 1988, à l'occasion de l'inauguration du pavillon de l'Arsenal, que l'urbanisme de la capitale doit *« vivre et évoluer avec les Parisiens et les Parisiennes, en plein accord avec eux, en harmonie avec leurs aspirations »* ?

OLIVIER LUCAZEAU

POINT DE VUE

L'avenir de la région

Les risques de la dislocation

par Nicole Bricq

MAIS que veulent-ils ? *« Du pognon »,* ont dit les lycéens. Les bandes des banlieues ont donné leur réponse en cassant les vitrines, symboles à leurs yeux d'un monde riche qui les exclut.

Premiers signes d'explosion sociale d'une société en panne d'espoir ? Le pire n'est jamais sûr, mais la pente – dangereuse – est prise.

Deux mondes se tournent désormais le dos, marquant les limites d'un traitement purement social des quartiers les plus durs. Nous payons aujourd'hui les choix de l'urbanisme technocratique des années 60 dont le corollaire est l'absence de vie sociale et culturelle.

Les crédits importants engagés chaque année au développement social urbain et à la réhabilitation des quartiers dégradés ne suffisent pas à réparer le mal. On a trop oublié qu'emploi et logement sont des facteurs puissants d'intégration.

C'est une politique qui doit s'engager à partir d'interventions fortes et décloisonnées des services de l'Etat. Encore faut-il que la référence au marché, pour ne pas dire à l'argent, soit celle qui balaie toutes les autres. Est-il acceptable qu'en Ile-de-France, la traduction la plus concrète de la reprise économique ait été la flambée de l'immobilier et particulièrement du marché des bureaux ? La question mérite que l'on s'y attarde, à l'heure du réaménagement d'une région qui concentre 27 % de la richesse et 18 % de la population nationales.

Il est à cet égard symptomatique que la première grande opération, et en même temps la plus assurée de voir le jour rapidement, soit lancée à la Défense, symbole de l'opulence, grâce notamment à la vente d'une tour de bureaux.

La volonté de préserver de la spéculation les terrains de l'île Seguin, à Boulogne-Billancourt, résistera-t-elle aux pressions fortes qui ne manqueront pas de s'exercer ?

Réforme du foncier et des financements du logement

En tout état de cause, ces deux projets aspireront des financements que l'on ne retrouvera pas ailleurs et particulièrement à l'est de Paris. Le rééquilibrage spatial et donc social de l'agglomération doit être la priorité des actes et pas seulement celle des discours.

Renouer les fils d'une région en passe de dislocation n'est pas une tâche impossible. Mais il y faudra de la volonté, du temps et des financements colossaux. Raison de plus pour commencer vite et par le bon bout. C'est-dire qu'il faut s'attaquer d'abord au foncier.

Face à la rétention délibérée des terrains, il faut augmenter sensiblement les dotations budgétaires des opérateurs fonciers, qui peuvent ainsi se lancer dans une grande politique d'acquisition. Les mobiliser sera plus efficace que la fuite en avant qui consiste à urbaniser des champs pour réaliser une sixième ville nouvelle. Rien qu'à Paris et en petite couronne, ce sont 750 hectares que l'on pourrait dégager. Encore faut-il que les administrations et les sociétés nationales soient dégagées de la loi d'airain qui les conduit à rechercher le cours le plus haut du marché, afin, pour les unes, d'alimenter leur budget et, pour les autres, d'assurer leur rentabilité.

De leur côté, les communes sont aujourd'hui maîtresses de leur urbanisme. Trop peu d'entre elles, et parmi les plus riches, n'assument pas leur rôle en matière de logements, particulièrement de logements sociaux. Est-il aberrant de demander que leur POS soit assorti d'une politique locale de l'habitat avec l'obligation d'en réserver 30 % au logement social ? En cas de carence des communes, l'institution du droit de préemption urbain en faveur de l'Etat permettra d'y pallier.

Une arme de dissuasion

L'Etat dispose d'une arme de dissuasion grâce à la dotation globale d'équipement et fonctionnement qu'il attribue chaque année. A l'inverse, les communes qui jouent le jeu doivent être encouragées et aidées. J'entends d'ici les hurlements de la droite pour qui le discours sur l'autonomie communale sert de prétexte à l'égoïsme local, de certains élus communistes – pas tous heureusement – qui préfèrent le malthusianisme à la vitalité, avec la part de risque électoral qu'elle peut entraîner.

Enfin, on n'échappera pas à une réforme du système de financement des logements mis en place en 1977. Pour éviter une segmentation excessive du marché du logement, l'Etat doit instituer un logement aidé unique, dont il prendrait en charge le surcoût foncier à parité avec la région.

Quand une société est taraudée par l'incertitude et menace de se déchirer, il est urgent de remettre au goût du jour l'intérêt général.

► Nicole Bricq est conseiller régional d'Ile-de-France et vice-présidente du groupe socialiste.

Malgré ses 20 millions de visiteurs par an

Paris est menacé par la concurrence des capitales touristiques

Depuis onze ans, sans interruption, Paris est la capitale mondiale du tourisme d'affaires. En 1989, elle a accueilli 388 congrès internationaux. Plus que Londres, Genève, Bruxelles, Berlin, Madrid et Vienne. Première place au monde de Salons spécialisés, elle offre 550 000 mètres carrés de surfaces couvertes. 52 hôtels parisiens disposent de salles de 50 à 1 000 places.

Avec ses 20 millions de visiteurs chaque année, Paris est à vrai dire la capitale mondiale du tourisme tout court. Position enviée, mais qu'il ne faut pas croire inexpugnable, estime M. Bernard Plasait, adjoint au maire de Paris chargé du tourisme. M. Plasait soutient, avec raison, qu'il serait dangereux pour la capitale française de s'endormir sur ses lauriers.

L'enjeu est culturel, et même sentimental, bien sûr. Que 2,5 millions de jeunes et 10 millions d'étrangers fréquentent chaque année la capitale, ses musées, ses monuments, découvrent le mode de vie des Français, leurs traditions, leur patrimoine intellectuel, artistique, social, ne peut être indifférent pour l'avenir. L'économie aussi y trouve son compte. Le tourisme a induit l'an dernier un chiffre d'affaires de 60 milliards de francs, dont 20 milliards dans le seul secteur du tourisme d'affaires.

Pour tenir la gageure, M. Plasait organisait, mercredi 5 décembre, les Premières Assises du tourisme parisien, auxquelles étaient conviés tous les professionnels : hôteliers, techniciens, organisateurs de voyages, sociologues, etc. Objectif numéro un : établir un diagnostic de la situation, sans oublier d'analyser la concurrence et les perspectives d'avenir (l'accroissement vraisemblable de l'attraction qu'exercera Berlin dans les toutes prochaines années, par exemple).

La deuxième préocupation de ces Assises était de dégager des voies d'actions possibles. Le partenariat avec les professionnels du tourisme pourrait déboucher sur la création d'une commission extra-municipale, qui mènerait la bataille pour la promotion de la capitale. La Mairie de Paris se propose aussi de désigner un interlocuteur, au sein de la direction des finances et des affaires économiques de la Ville, pour aider les professionnels du tourisme à se développer et à créer des emplois. Enfin les installations de l'Office du tourisme et des congrès de Paris vont profiter de la rénovation des Champs-Elysées pour faire, elles aussi, peau neuve.

C. V.

Inauguration du Théâtre Jean-Vilar, à Suresnes

Le philanthrope

Si la chance sourit aux audacieux, elle devrait avoir une priorité pour Olivier Meyer et son équipe. Le défi de redonner au Théâtre Jean-Vilar de Suresnes (Hauts-de-Seine) ses lettres de noblesse est de taille. Ce lieu de divertissements a eu, tout d'abord, pour mission d'accueillir la fine fleur de la culture, au centre de la populaire « cité-jardins ». Cette volonté a été insufflée par Henri Sellier, ancien maire de Suresnes et qui fut l'instigateur des « cités-jardins ». Elle a été reprise ensuite par Jean Vilar.

En 1951, on s'était pressé aux portes du théâtre pour applaudir Gérard Philipe, parler avec lui et d'autres artistes, voire danser ensemble à l'issue du spectacle. Le créateur du Théâtre national populaire pouvait être satisfait : le contact entre comédiens de talent et public non initié était établi. Puis le TNP a émigré vers Paris. La situation à Suresnes, comme en Ile-de-France, a évolué. Le Théâtre Jean-Vilar est redevenu plus simplement une salle municipale. En 1986, il fermait pour inadaptation aux normes de sécurité, tandis qu'ailleurs, en banlieue, s'ouvraient des salles sous des houlettes prestigieuses.

Olivier Meyer, le nouveau directeur du Théâtre de Suresnes, n'est pas un débutant en matière d'organisation et de production de spectacles (1). Il a décidé de garder la marque du passé de la bâtisse en lui conservant ses murs d'enceinte en briques rouges. On voit rarement, c'est vrai, un espace culturel se fondre aussi bien dans son environnement puisque les immeubles adjacents sont construits dans le même matériau. En revanche, l'intérieur du site est métamorphosé (2). Tout a été repensé en plus grand, mais en gardant comme thème central la rencontre. Une salle de spectacles de 700 places voisinera avec un espace polyvalent où l'on pourra éventuellement danser après les représentations.

La programmation future est très variée. Priorité est donnée à la qualité et à la différence. Du théâtre classique oui, mais revu par des metteurs en scène méconnus. On trouve aussi du rock, de la danse, et de l'humour afin de faire revenir, entre autres, le public du voisinage. On sent, derrière ce nouveau calendrier, le désir d'accueillir des artistes internationaux au cœur des cités-jardins, intention illustrée, d'ailleurs, par l'organisation de soirées aux thèmes aussi vastes que « l'Inde » ou « Tango et Argentine ».

Cette variété délibérée fait l'originalité du théâtre par rapport à ses confrères environnants comme les Amandiers de Nanterre, où l'accent est mis, par exemple, sur l'art de Molière.

Voir grand et avec panache semble devenir une habitude dans cet Ouest parisien. Cyrano vit encore...

ADELINE CHENON

(1) Il a fondé en 1978 une société de production de spectacles responsable, entre autres, de l'organisation de la tournée de Jacques Higelin en Afrique et de la production de Carmina Burana au TMP Châtelet.

(2) Le budget global de travaux est de 70 millions de francs.

Brise de mer dans le métro

Cris de mouettes et bruits de vagues sur la ligne 12 du métro. Aux Parisiens *« qui ont retrouvé leur vie trépidante à l'entrée de l'hiver »,* la RATP veut offrir *« un peu de rêve pendant le trajet ».* Jusqu'au 10 décembre 1990, les stations Saint-Lazare, Madeleine, Sèvres-Babylone, Montparnasse, Pasteur et Porte-de-Versailles (où se tient le 30e Salon nautique) sont décorées et sonorisées aux couleurs de la mer. Des mouettes accrochées à la voûte se balancent au gré du passage des rames, sur fond sonore de vent, de vagues, et de cris d'oiseaux. La station Sèvres-Babylone accueille une exposition consacrée à la défense du littoral et la station Auber donne rendez-vous à tous les passionnés de la mer qui peuvent entrer en liaison directe avec les navigateurs du BOC Challenge (course en solitaire autour du monde en quatre étapes). Des animations photo et vidéo, des débats et tables rondes sur le rôle de la météo dans les courses complètent cette brise de mer qui souffle dans le métro.



CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES.

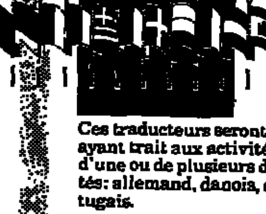
NRC HANDELSBLAD LE SOIR Le Monde Süddeutsche Zeitung CORRIERE DELLA SERA EL PAIS De Standaard THE INDEPENDENT





de l'International



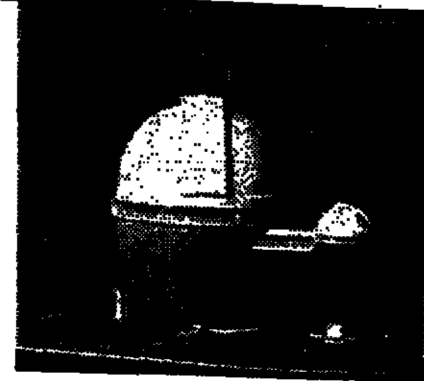


Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



Le Monde de l'International

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DU VLT



European Southern Observatory (ESO) est une organisation intergouvernementale chargée de recherches astronomiques dans l'hémisphère austral. Les huits Etats membres de l'ESO sont: la Belgique, le Danemark, la France, l'Italie, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Suède et la Suisse. ESO, principal centre européen de recherche astronomique, occupe une place de choix au sein de la communauté scientifique mondiale. Ses recherches sont utiles à bon nombre de sciences ainsi qu'à l'industrie.

Le Very Large Telescope (VLT), opérationnel dès la fin des années 1990, est le projet le plus récent de l'ESO. Constitué de quatre télescopes de 8m chacun, construits par l'industrie européenne et installés au Chili, ce projet représente un investissement de 400 MDM. L'ESO exécutera la conception générale, l'ingénierie et la construction de quelques parties essentielles; elle supervisera également l'ensemble du programme.

Les collaborateurs de l'ESO qui participeront à ce défi technologique auront l'occasion de faire preuve de tous leurs talents. Les conditions de développement de ce projet d'envergure: un environnement international, des technologies de pointe et une ambiance créative.

ESO souhaite s'adjoindre dès que possible pour la Division VLT de son siège de Garching près de Munich (Allemagne) les compétences d'un (m/f):

RESPONSABLE CONTRÔLE PROJET
(réf. EMP003)

Responsabilités:
le candidat choisi aura pour mission de définir et de mettre en œuvre le contrôle de projet du programme de construction VLT. Ce qui implique: établir les principes et les règles de gestion du programme et des contrats industriels; assurer la mise à jour de l'organigramme technique et la distribution des tâches; la création, le suivi et la mise à jour d'un calendrier du programme; suivre le calendrier des contrats industriels; veiller au suivi des développements internes et rédiger les rapports pour la Direction du programme.

Profil:
le candidat idéal est ingénieur ou possède un diplôme universitaire équivalent. Il bénéficie également d'une expérience de plusieurs années en matière de contrôle des moyens, des coûts et des calendriers dans un grand projet international. Une bonne pratique de l'utilisation des méthodes et des logiciels de contrôle de projet ainsi qu'une excellente maîtrise de l'anglais sont indispensables.

RESPONSABLE ASSURANCE PRODUIT
(ref. EMP002)

Responsabilités:
au sein du programme de construction VLT, le candidat choisi sera chargé de mettre en place et de gérer l'organisation de l'assurance produit, basée sur l'utilisation de consultants extérieurs. Il sera également responsable de l'organisation, de la réalisation et du contrôle de toute activité d'assurance produit du programme VLT, notamment: les aspects relatifs à la sécurité des installations et du site de l'opération ainsi que l'assurance de la qualité du produit et les inspections de qualité.

Profil:
le candidat idéal est ingénieur ou possède un diplôme universitaire équivalent et témoigne d'une pratique des méthodes de l'assurance produit. En outre, nous exigeons une expérience de plusieurs années en gestion de l'assurance produit de grands projets internationaux. Une excellente maîtrise de l'anglais et de l'espagnol est indipensable.

Rémunération:
la rémunération pour ces deux postes sera fonction de la qualification, de l'expérience et de la situation familiale du candidat. Le salaire mensuel de base, exempt d'impôts, pour chacune des deux fonctions proposées, se situera entre DM 5.548. et DM 9.227. A ce salaire de base, peuvent s'ajouter une indemnité de non-résidence de 9% (célibataire) ou de 12% (chef de famille) ainsi que diverses allocations.

Bien qu'une préférence soit accordée aux ressortissants des Etats membres de l'ESO, aucune nationalité n'est a priori exclue.

Les candidatures doivent être transmises en précisant la référence du poste à pourvoir, avant le 3 janvier 1991 à l'Administration du Personnel et des Services Généraux,
European Southern Observatory,
Karl-Schwarzschildstraße 2,
D-8046 Garching près de Munich,
Allemagne.
Tél.: (89) 320.06.219.

EUROPEAN SOUTHERN OBSERVATORY

SERVICES D'INSPECTION ET D'EXPÉDITION EUROPE

Société internationale fournissant des services d'inspection, d'analyse et d'expédition à travers le monde, recherche professionnel qualifié avec expérience dans les ingénieries suivantes : génie civil, génie mécanique, génie électrique, chaudières, soudure, matériels, etc. Pour projets en freelance à court terme. Des connaissances de procédés de fabrication manufacturière, de contrôle-qualité et de systèmes de garantie de qualité sont requises. Les postulants, ressortissants des pays européens, doivent être motivés, mobiles et posséderont une bonne maîtrise de l'anglais parlé et écrit. Toutes les candidatures seront étudiées dans la plus stricte confidentialité.
Ecrire en anglais à :

MR. P. R. SMITH
Manager European Operations
Robert W. Hunt Company
Lanebury Estates
102, Lower Guilford Road,
KNAPHILL – WOKING
SURREY GU21 2EP.
Tél. : 0483 797646.

Le Monde des Cadres

Organisme collecteur 1 % construction Paris recherche

CADRE JURIDICO-COMPTABLE

– Niveau bac + 4 ;
– situation évolutive ;
– libre rapidement ;
– 2 ans d'expérience professionnelle exigée.

Env. lettre manuscr., c.v. et copies de diplômes avec prét. Précisez la réf. 71786 : BLEU – 17, rue Lebel, 94306 Vincennes Cedex qui transmettra.

Organisme de formation de Branche recherche

ASSISTANT DE FORMATION

Sa mission consistera :
– à participer, en relation avec des organismes de formation, à la définition d'examens professionnels ;
– à assurer sur le plan pédagogique et administratif l'organisation des épreuves.

Ce poste conviendrait de préférence à un technicien possédant une expérience de la formation dans l'automobile.
De bonnes qualités sont requises.
La pratique de l'outil informatique est souhaitable.
Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions s/réf. 22194 à EUROMESSAGES BP 89 92105 BOULOGNE Cedex qui transmettra.

ETABLISSEMENT PUBLIC recherche

Rédacteur en chef technique
(+ 150 KF)

Collaborateur du directeur de la communication,
Il sera :
– le responsable du secrétariat de rédaction et des travaux graphiques des supports édités ;
– l'animateur du service PAO.

Vous avez une formation supérieure, une expérience de la presse et/ou de l'édition, une bonne maîtrise des outils PAO.

Adresser c.v., lettre manuscrite et photo à : le C.N.A.F. – BRS, 23, rue Daviel, 75013 Paris.

ADMINISTRATION

recherche

JEUNES ARCHITECTES

diplômés pour exercer fonction d'ingénieur secteur bâtiment
Postes à pourvoir à Paris

Tél. : (1) 42-76-55-67

DIRECTEUR

Chargé de la coordination des activités culturelles d'une agglomération de 80 000 habitants au sud de Paris

Adresser candidature avec c.v. sous nº 8163 : Le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Sociétés de produits spécifiques grandes collectivités en expansion offre un poste dans la vente pour VOTRE RÉGION

RESPONSABLE SECTEUR

HOMME OU FEMME

FIXE + FRAIS + PRIMES

– Salaire très motivant ;
– Expérience vente souh. ;
– Formation assurée ;
– Tous les soirs chez soi ;
– Voiture indispensable ;
– Possibilités évolution.

Téléphoner à Paris : (16-1) 40-31-11-33
Nous vous rappelerons

LE LABORATOIRE D'ARCHÉOLOGIE DES MÉTAUX de Jarville-Nancy recrute

UN RESTAURATEUR

Spécialisation : métaux anciens. Diplômé (France et étranger) ou expér. 6 ans.

Adresser candidature et CV avant le 31 décembre à : C.C.S.T.I.F.M., B.P. 15, 54140 JARVILLE.

LA VILLE DU BLANC-MESNIL (47 000 habitants) Seine-Saint-Denis recherche pour le service municipal de la jeunesse

DES ANIMATEURS VACATAIRES

pour les périodes de vacances scolaires : Noël 1990 – février – Pâques et été 1991.
Chargés de l'animation en direction des jeunes de 16 ans à 25 ans en milieu ouvert.
Encadrement de séjours court et week-ends.
Niveau BAFD ou en cours, expérience similaire souhaitée. 23 ans minimum.
Permis de conduire indispensable.

Adresser CV accompagné d'une lettre motivée à : Monsieur le maire, Place Gabriel-Péri, 93156 LE BLANC-MESNIL.

Etablissement enseignement supérieur Paris

recherche

SPÉCIALISTE FORMATION PROFESSIONNELLE COMMERCIALE

A temps partiel pour développement projets. Diplômé : grande école de commerce. Exp. 3 ans min. A terme, possibilités prise de participation et/ou forte évolution de carrière.
Ecrire avec c.v. détaillé, photo et prétentions sous réf. 8173 au :

Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
● INGENIEURS toutes spécialisations
● CADRES administratifs, commerciaux
● JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

H. 35 ans – INGÉNIEUR D'ÉTUDES (Sc. de la vie et la terre) – DEA (sc. économiques et sociales). Exp. : 6 ans encadrement du personnel (PME). 5 ans enseignement (université). 4 ans responsable commercial (bureautique). Connaissance en micro-informatique (systèmes, réseaux, maintenance - PC). Trilingue : français, anglais, arabe.
RECHERCHE : poste ingénieur commercial (sect. informatique). Disponibilité géographique.
ETUDIERAIT : toutes propositions. (Section BCO/HP 1853.)

DIRECTEUR RÉGIONAL – 37 ans. Trilingue anglais, espagnol, français. Management commercial. Gestion centre de profit. Sérieuses connaissances bureautique. Expérience commerciale, marketing et vente par correspondance. 12 ans dans les plus grandes multinationales US.
RECHERCHE : responsabilités similaires ou direction de filiale. (Section BCO/1854.)

RESPONSABLE GESTION PME – 44 ans, bilingue anglais, bonnes notions en espagnol, allemand, italien. 22 ans expérience commerciale et gestion (PME, multinationales), rompu à la création centres de profit et négoc. commerciales haut niveau, introduit milieux publics, consulaires, etc. Disponible.
PROPOSE : collaboration à responsable PME désirant créer ou développer centres de profit – France. (Section BCO/JCB 1855.)

CADRE EXPÉRIMENTÉ en gestion organisation, achats, approvisionnements en sous-traitance technique, gestion des stocks. Bonnes connaissances tech. dans le secteur aéronautique et industriel (domaine de l'électronique, hydraulique, électromécanique, optimisation, marketing, interface des services et clients, connaissance informatique. Anglais, tech., manager, rigueur, efficacité, goût contacts. Très disponible. (Section BCO/JV 1856.)

CHEF DE STUDIO – 15 ans expérience. Connaissance parfaite de la chaîne graphique. Expérience en agence médicale. Réalisation de plaquettes publicitaires, annonces presse recherche de packaging, édition devis et gestion des dossiers.
RECHERCHE : poste dans lequel je pourrais exprimer ces différentes fonctions. (Section BCO/JV 1857.)

J.H. JOURNALISTE – 28 ans.
RECHERCHE : poste de rédacteur rewriter ou correcteur. Spécialités : sports, critiques littéraires, cinéma (a collaboré à *Révolution, Politis, Murs murs, les Nouvelles de Moscou)*. Diplôme : maîtrise de lettres modernes. (Section BCO/HP 1858.)



ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

Homme 43 ans, architecte d'intérieur, 15 ans prof. libérale, ch. poste resp. de bureau d'études
Spécialités : stand d'expo., magasin, bureau, etc.
Ecrire sous nº 8175 Le Monde Publicité 5, rue de Monttessuy 75007 Paris

Cadre 43 ans DECS, exp. de direction et conseil PME-PMI, disponible rapidement. Tél. : 30-78-32-43

Allemand, installé à Paris, US business degree, fra., angl., esp., longue expérience réussie commerce inter., cherche direction exp. ou chef de zone.
Ecrire sous réf. 8172 Le Monde Publicité 5, rue de Monttessuy 75007 Paris

Anglaise, 24 ans, sérieuse, ch. emploi au pair avec famille française habitant au cœur de Paris. Tél. : 19-44-71-901 1675 ou 19-44-71-385 2290

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

1er arrdt

Louvre-Palais-Royal. 57 m². 2 PIÈCES avec mezzanine. Caractère. 3,90 m s/plafd. 1 735 000 F. 47-93-39-38.

2e arrdt

OPERA COMIQUE
Gd 3 p. 78 m² 4e ét. asc. bel imm. Directoire 42-72-40-19

3e arrdt

3e TEMPLE
2 beaux studios tt conf. kitch. équipée, parties communes refaites, digicode, interphone. 365 000 F et 410 000 F – 42-71-87-24

TEMPLE
Beau 4 P dble séjour, tt conf., cuis. équipée, dans imm. pierre de taille, idéal prof. lib. 4e étage, asc. 2 280 000 F – 42-71-87-24

BASTILLE BEAUMARCHAIS
Pptaire vend dans imm. asc. CHARMANT 3 P rénové, cuis. équipée, ch. centr. individuel – 45-04-24-30

ARCHIVES NATIONALES
Dans hôtel particulier 120 m² exceptionnels GROUPE PELEGE Tél. : 46-34-13-18

Mo ARTS-ET-MÉTIERS
Calme, baigné de soleil, en duplex. Grand living dble + 1 chbre + salle de bns. Tél. : 46-22-03-80 ou 43-59-68-04 p. 22.

RUE DE SAINTONGE
Grd 3 p., 125 m², poutres, cheminée, 2 chambres, 2 bains. Px : 3 700 000 F. Tél. : 42-76-01-58.

4e arrdt

ILE-ST-LOUIS
Charme. Caractère. Imm. 17e s. Environ 45 m². Living avec pte mezzanine + chambre, cuisine, salle de bns. Murs pierres apparentes, cheminée pierre 17e s. 3,30 m s/poutres, tomettes anciennes. 46-22-03-80 ou 43-59-68-04 p. 22.

QUAI DES CÉLESTINS. Immeuble d'exception. 4/5 P. 105 m², 6e ét. Vue. Calme. Soleil. Cave. Park. 5 800 000 F. MATIMO : 42-72-33-25.

MARAIS. Mo SULLY-MORLAND. Historique. 17e s. BEAU 2 P. + mezzanine. Confort possible. 650 000 F. Crédit total possible. 48-04-85-85.

MARAIS ST-PAUL Duplex
85 m² sur jardin. 5e asc. 2 950 000 F - 43-26-73-14

BEAU MARAIS
215 m² EXCEPTIONNELS Hôtel XVIIIe - Cour privat. EMBASSY - 45-62-16-40

5e arrdt

SQUARE ST-MEDARD. Ppr. vend dans imm. ravalé, asc. tapis. Beau 2-3 P rénové, cuis. équipée, tt cft. Ccial ou bourgeois – 45-04-24-30

RARE
Près MAUBERT. Neuf. Jamais habité, ancien imm. 17e s. réhabilité. APPART. haut de gamme. Env. 115 m², living : 50 m² + 2 chambres, s. de bains, salle d'eau. 46-22-03-80 ou 43-59-68-04 p. 22.

CENSIER-DAUBENTON
2e ét. Vue dégagée. 60 m² environ. 1 370 000 F. F. FAURE : 45-49-22-70.

ST-GERMAIN. Près QUAI TOURNELLE. Pierre de taille, belle pce, eau chde, esc. principal. Vue dégag. 225 000 F. Créd. tot. poss. 48-04-84-48.

BD SAINT-MICHEL
Près Luxembourg. 3 p., tt cft, 2e ét., asc., ensoleillé, balcon sur Bd. 4 500 000 F justifié. Tél. : 48-40-44-11.

DUPLEX STYLE MAISON
6/7 p., 2e et dernier étage square, calme, verdure, plein soleil, part. 8 500 000 F. 45-87-27-82, répondeur.

Jardin des Plantes, Face, part. vend 2 p., 55 m², r.-de-ch., sur verd., cuis., s. de bs, w.c., cave, 1 450 000 F. 43-31-15-48 ou 45-87-38-01.

SAINT-MARCEL vrai 3 P
70 m² environ, cuis. et salle de bains équipées, très bon état, 2e ét., bel imm., cave. 1 950 000 F – 45-53-92-39

Bd SAINT-MARCEL. 3/4 pièces 80 m², imm. pierre de taille, 4e ét., asc., tt cft., cave, charme, soleil, prof. lib. poss., possib. loc. parking. 3 000 000 F – 47-07-71-50

CONTRESCARPE PRÈS
Ptaire vd ds bel imm. asc. chf. cent. Beau studio, tt cft. 3e ét. s/rue, ref. nf. 43-46-37-00

6e arrdt

RUE D'ASSAS. 4e étage. Imm. pierre de t. 3 PCES + bureau. 2 130 000 F. F. FAURE : 45-49-22-70.

PROX. LUXEMBOURG
Imm. 17e Duplex 186 m² gd charme. Qualité exceptionnelle. Tél. : 43-26-73-14

SEVRES BABYLONE
BD RASPAIL 5 P.
BALC. SERV. 120 m² 4e ASC. BEL APPT RUE ET COUR PLURIMMO - 45-48-25-01

7e arrdt

VANEAU
STUDETTE tout confort 530 000 F STUDIO 690 000 F LA TRIBUNE – 45-66-43-43

AV. DE SUFFREN
Chbre non mansardée 7e étage, asc. VUE TOUR EIFFEL, dans magnifique imm. pierre de taille 315 000 F – 42-71-87-24

ALMA (PRÈS SEINE)
Beau dble-séjour + chbre. Vue dégagée. 1 580 000 F. F. FAURE : 45-49-22-70.

ECOLE-MILITAIRE. 2e étage. STUDIO rénové. 480 000 F. F. FAURE : 45-49-22-70.

INVALIDES
GD APT D'EXCEPTION 6 P., belles réceptions, s/gd bal., 6e ét., asc., superbe pierre de taille, VUE 7 600 000 F LA TRIBUNE DE L'IMMOBILIER 80, r. Sèvres – 45-66-43-43

AV. DUQUESNE
Duplex, r.-de-ch. + 1er étage + studio service. 11 000 000 F. Agence s'abst. 47-27-43-08 - 42-25-34-48.

Très bel imm. p. de t.
4 P : AV. SUFFREN
Vue Tour Eiffel. 45.54.23.87

Av. de Suffren bel anc. 4 p. tt cft 90 m² env. 3 700 000 F 43-35-18-36

8e arrdt

GARE ST-LAZARE
Pierre de taille. STUDIO Cuisine, w.-c. 330 000 F. CRÉDIT TOTAL POSSIBLE. Tél. : 48-04-84-48.

9e arrdt

RUE BRUXELLES
Beau studio tout confort, cuis. équipée, dans imm. pierre de taille, interphone 455 000 F – 42-71-87-24

9e. GRAND STUDIO
Cuis. séparée, sal. de bains. Belle situation. Secteur piétonnier. RUE CAUMARTIN 900 000 F. 45-66-43-43.

10e arrdt

GARE DU NORD. Chambre 12 m² environ. Balcon. Imm. pierre de taille. Quartier commerçant. 730 000 F.

3615 IMMOB
43-87-86-76.

Mo J.-BONSERGENT.
Prox. canal. BEAU STUDIO. Cuis., tt cft. 1er ét. Cave. 390 000 F. CRÉDIT TOTAL POSSIBLE. 48-04-85-85.

11e arrdt

METRO PARMENTIER
Gd studio, cuis. séparée, bains, WC, refait neuf. Prêt à hab. 2 fen./rue, clair, calme 560 000 F – 43-27-81-10

PRES NATION
Refait neuf 2 PIECES cuis., bains, WC, digicode, sur rue – 515 000 F CREDIT – 43-70-04-64

BASTILLE. LOFT
DUPLEX 160 m²
+ park. Récent standing. Prof. lib. 42-78-88-56.

Mo BREGUET-SABIN
BEAU STUDIO. Cuis., douche, w.-c. asc. 380 000 F. CRÉDIT TOTAL POSSIBLE. Tél. : 48-04-84-48.

SUR SQUARE MÉTRO VOLTAIRE
Part. vend 2 p., tt cft, calme, soleil, imm. ancien rénové. Tél. : 43-70-44-88.

Exceptionnel, 11e art. 6e ét., asc., 5 p. rénové architecte 88, plein ciel, vue panoramique, gd séjour, patio. Sup. volume. 48-05-88-90.

PÈRE LACHAISE
Ptaire vd ds imm. récent beau 2 p., tt cft, 4e s/rue Box s/sol 43-45-37-00

12e arrdt

METRO DUGOMMIER
A saisir beau 2 P cuis. am. équipée, bains, WC séparés, dble vitrage, raval. payé 730 000 F – 43-27-81-10

DAUMESNIL MAIRIE
appert. NEUF exceptionnel 6 P + 80 m² terrasse de plain-pied + box. Frais not. réduits. 46-34-13-18

NATION
Résidentiel. 3/4 P., tt cft. Imm. bourg. 2 100 000 F. LACUEE : 43-07-57-15.

Mo DAUMESNIL. Proche rue Taine. Superbe 2 PIÈCES s/rue. Plein Sud. Cuis. équip., s. de bns, w.-c. 745 000 F. Créd. tot. poss. 48-04-84-48.

MÉTRO DUGOMMIER
STUDIO coin cuis., w.-c., bains. VUE DÉGAGÉE. 367 000 F. CRÉDIT. Tél. : 43-70-04-64.

BASTILLE s/port plaisance Dble séjour, tt cft. Gde hauteur sous plafond. Caractère. Style petit LOFT. 725 000 F. Tél. : 42-71-87-24.

EXCEPTIONNEL, part. vend 5/6 pièces en duplex, vue sur bois, soleil, charme 43-45-09-84 ap. 18 h Prix : 2 200 000 F

63 m², 5 mn bois, 2-3 p. style, entrée, séjour 27 m², 2 wc, cuis. mré, chbre, s.dab. 4e ét., calme, clair, cave 1 640 000 F. Tél. 43-42-15-56

AV. ST-MANDÉ Bd Soult bel imm. pierre de t. 6e asc. vue beau séj. 2 chbres tt cft 2 bains, est-ouest parfait état. Urgent 1 985 000 F. - 45-98-03-07

14e arrdt

MONTSOURIS Près
Rare, studio, cuis, sal. d'eau, WC, vue dégagée, bon état, urgent, à saisir 485 000 F – 43-27-81-10

METRO ALESIA à saisir
Beau 2 P cuis. américaine équipée, entrée, gde salle de bains. Bon état. CHARME 1 150 000 F – 43-27-95-83

RUE DES PLANTES
à saisir 2 P cuis., bains, clair, calme, cheminée, parquet, bel immeuble – 820 000 F 43-27-81-10

PLAISANCE
2/3 PIÈCES sur jardin. Balcon, soleil, parking. 1 680 000 F. 42-26-32-25.

R. FROIDEVAUX 2 P.
45 m² 4e asc. Vue dégagée 1 200 000 F - 43-26-73-14

Denfert standing 2 p. tt cft 51 m². Bon plan 1 350 000 F à débattre Denfert bel ancien living 2 ou 3 chbres Alésia réc. liv. 4 chbres parking 43-35-18-36

15e arrdt

CONVENTION
5e ét. asc. BEAU 2 P cuis., salle de bains, baies vitrées s/bal., très clair, calme, sans vis-à-vis PRIX 1 560 000 F LA TRIBUNE – 45-66-43-43

Mo CONVENTION. Imm. stand., pierre de t. BEAU 2 P. Cuisine, tt cft. Gardien, digicode. 725 000 F. CRÉDIT. 43-70-04-64.

16e arrdt

AV. PAUL DOUMER Même imm. pierre de taille. Prop. vend dernier étage BEAU GD 2 P rénové. Bains, cuis. équipée – 45-04-23-15

16e NORD
Mo KLÉBER. Rare. Imm. récent. Env. 100 m². Grand living + 2 chbres + 2 salles de bains. Park. Immeuble. 4 410 000 F. 46-22-03-80 ou 43-59-68-04 p. 22.

100 M FOCH
6 PCES 226 m². Très belles boiseries + 2 serv. contiguës. Par marché immobilier des notaires. 46-61-34-34 : M. LINTZER.

16e RANELAGH
GRAND 5/6 P.
EN DUPLEX. Clair, calme. 4 400 000 F. LA TRIBUNE : 45-66-43-43.

EXCEPTIONNEL
16e Nord pche Etoile 6e ét. Soleil. Imm. ancien magnif. appt triple récept. + 4 ch. + 3 sdb + 1 sde 1 gde cuis. installée + appt de service + parking Prix élevé justifié 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

17e arrdt

PEREIRE
Dble séjour tt conf., bains, WC indépendants, cuisine équipée, gde haut. de plafond, baies vitrées, très clair 895 000 F – 42-71-87-24

SQUARE BATIGNOLLES Près
A saisir ravissant 2 pièces cuis. séparée, bains, WC clair, calme, imm. ravalé 580 000 F – 43-27-95-83

BONNE AFFAIRE
Porte Maillot (proche). APPARTEMENT bourgeois. Env. 115 m². Living dble 45 m² + 2 chbres + cuis. + s. de bns. Ch. de serv. avec ascens. 46-22-03-80 ou 43-59-68-04 p. 22.

PROCHE MAIRIE. Mo ROME
EXCEPTION. COQUET. 2 P. Cuis, s. de bns, w.-c. Soleil. Imm. ravalé. 560 000 F. Créd. tot. poss. 48-04-84-48.

PRÈS BATIGNOLLES
Beau 2 P. Cuis., tt cft. 3e ét. s/rue et cour. Chauff. ind., gaz. digicode. 635 000 F. Crédit. 43-70-04-64.

BROCHANT. Exceptionnel Pierre de t. 2 pces : entrée, cuisine, salle d'eau, w.-c. Cave, balcon. 569 000 F. Crédit total. 48-04-08-60.

Mo ROME. Exceptionnel. 4e ét., asc. 1 pce : entrée, cuisine, salle d'eau, w.-c. 529 000 F. Crédit total. Tél. : 48-04-08-60.

PORTE MAILLOT
Idéal étudiant ou investisseur. Studio tt cft. Clair, calme. 7e ét. Superbe imm. 520 000 F. 45-66-01-00.

18e arrdt

PROCHE MAIRIE 18e
Beau studio tout confort cuisine équipée, immeuble ravalé, TRES CLAIR 365 000 F – 42-71-87-24

METRO MARX DORMOY
GRAND 2 pièces, cuisine, WC, petits travaux. PLEIN SUD, calme, URGENT 520 000 F – 43-27-95-83

Mo ABBESSES
Exceptionnel. STUDIO s/rue. Douche. Petits travx. 270 000 F. Crédit total possible. 48-04-84-48.

EXCEPTIONNEL
45, rue MARX-DORMOY. Gd 2 P. s/gd balc. A rénover. 4e étage. Pierre de taille. 880 000 F à déb. 45-66-01-00.

19e arrdt

126/130, rue Compans Immeuble neuf de qualité. Du 2 au 5 pièces. Réalisation : PARK PROMOTION 42-03-71-22.

PARC BUTTES-CHAUMONT
Stand., asc. 2 PCES coin cuisine, w.-c., bains. Chauff. central, gardien, 585 000 F. Crédit. 43-70-04-64.

PRÈS PARC VILLETTE
RARE. Pierre de t., 40 m². 2 P., entrée, cuis., salle de bns, w.-c., cave. 659 000 F. CRÉDIT. 48-04-08-60.

80 m BUTTES-CHAUMONT
Exceptionnel : 2 pièces à rénover dans bon imm. BIEN SITUÉ. 535 000 F. 45-66-01-00.

20e arrdt

Particulier vend dans imm. pierre de taille, appart. F-3. Premier étage, tout confort. Proximité métro Pelleport. Tous commerces. Prix : 1 100 000 francs. Tél. : 43-60-82-44 apr. 19 h. Agences s'abstenir.

92 Hauts-de-Seine

GARE D'ASNIÈRES
2 PCES 50 m², état neuf. Confort. Nbreux placards. 5e ét., ensoleillé, asc. Vue dégagée. Terrasse. 3 min. gare Asnières, 8 min. Paris. 1,1 MF. 47-68-86-25 : 10 h-14 h, le soir apr. 19 h.

SCEAUX. CENTRE
3/4 PIÈCES. Résidence standing. Garage, cave. 2 316 000 F. Tél. : 69-20-84-91 de 9 h à 16 h.
DEMANDER M. CHUTET

NEUILLY. ROULE
BON IMMEUBLE. 2e étage. Living, 2 chbres. Tout conf., ch. service. 42-08-47-79.

BOURG-LA-REINE
Plein centre. Imm. stand. 130 m² dont studio, bains. 25 m² séparable, garage. 2 600 000 F. 46-61-30-25.

93 Seine-Saint-Denis

PANTIN près METRO
RARE, 2 P. entrée, cuis. salle d'eau, WC, cave. PRIX 439 000 F Crédit total – 48-04-08-60

94 Val-de-Marne

Particulier vend **VINCENNES-NORD** 5 pièces standing, 90 m², r.-de-ch. Box, cave. 1 600 000 F. Tél. : 43-98-00-98.

locations meublées offres

Paris

STUDIO, plein Marais 30 m², clair, charme, 1 P avec kitchen et salle de bains avec douche, WC, location à l'année. 4 000 F/mois. Visite 10, rue du Trésor, 75004 Paris, vendredi 7/12 de 16 h à 19 h et samedi 8/12 de 10 h à 12 h 30

Province

MEGEVE part. loue appt 110 m² entre pistes et village, gd conf., gd balcon sud Tél. : 48-73-44-96

ETRANGER

NEW-YORK. Specieux F 3 meublé, à louer 6 mois janv. à juin. Immeuble standing, gardien, dernier étage. Vue exceptionnelle. Près parc et Métro 6 000 F/mois. Tél. : 718-499-6068.

locations meublées demandes

Paris

RÉSIDENCE CITY
URGENT rech. pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons LUXUEUX APTS MEUBLÉS DURÉE 1 A 2 ANS LOYERS GARANTIS
Tél. : (1) 45-27-12-19

locations non meublées demandes

Paris

MASTER GROUP
rech. appartements vides ou meublés du studio au 7 pièces POUR CADRES ET DIRIGEANTS SOCIETES 47, rue VANEAU, Paris 7e 42-22-14-61 – 42-22-24-68

Collaborateur « Le Monde » recherche pour un de ses enfants un studio-kitchenette Paris ou proche banlieue. 1 700 F maximum. Tél. : 69-39-46-09 après 18 heures.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine 75008 PARIS recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS HOTELS PART. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST Tél. : (1) 45-62-78-99

J.F. Rech. STUDIO Paris 11e, 12e, 14e, 15e, 16e, 17e. Environ 3 000 CC. Références sérieuses. Laisser message au 43-03-29-11.

locations non meublées offres

Paris

CADET. Imm. ancien. 2 P. 35 m² environ sur cour. Digicode. Gardien. 3 480 F charges comprises.

3615 LOCAT
43-87-86-76.

RUE DE LILLE. 7e arrdt. Petit studio. 4e étage. 2 500 F net. 45-67-95-17.

Mo GOBELINS
Dans bel imm. de stand. Beau 2 P. avec terrasse et park. 7 230 F + 595 F ch. Beau 3 P. avec terrasse et box. 9 000 F + 650 F ch. 45-87-71-00 le matin.

L'ÉPARGNE DE FRANCE
Compagnie d'assurances Loue sans commission

SQ. MALESHERBES
7/9, rue Nicolas-Chuquet Paris 17e
Résidence neuve de gd stand. Balcons ou terrasses donnant sur espaces verts Gardien - Digicode
2 P. 8 000 F à 9 500 F
3 P. 9 000 F à 12 400 F
5 P. 15 000 F à 17 500 F
Prix HT. HC. hors parking
40-54-25-72

immobilier information

ACHETONS Paris et région Imm., apparts, commerces. Exclusivement à propriétaire ou leur mandataire. Tél. : 32-86-06-26. Fax : 42-96-02-65.

immeubles

INVESTISSEURS
ST-MAUR 94. Près RER Ptaire vd imm. récent de bureaux libres, R + 6, asc. 18 parks. 43-45-00-75

hôtels particuliers

EXCEPTIONNEL
Mo TOLBIAC, 250 m², 8/10 P. 4 800 000 F - 43-41-59-95

appartements achats

LA TRIBUNE
DE L'IMMOBILIER 80, rue de Sèvres, 75007 Paris rech. POUR SA CLIENTÈLE BEAUX APPTS 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e (45-66-91-91)

Rech. pour PIED A TERRE STUDIO ou 2 PIECES. Décision rapide, paiement comptant. M. MESNIL Tél. : 42-71-93-00

EMBASSY SERVICE
rech. pour CLIENTS ETRANGERS APPARTS à PARIS de 200 à 450 m²

EMBASSY BROKER
rech pour INVESTISSEURS ETRANGERS et INSTITUTIONNELS IMMEUBLES en totalité Paris-province commerciaux et habitations
Tél. : (1) 45-62-16-40
ou FAX : 42-89-21-54

CABINET KESSLER
78, Champs-Élysées, 8e Recherche de toute urgence
BEAUX APPTS DE STANDING
Petites et grandes surfaces
EVALUATION GRATUITE
Sur demande : 46-22-03-80 43-59-68-04 poste 22.

Rech. URGENT. 100 m² à 120 m² PARIS. Préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 9e. Paiement compt. 48-73-35-43.

pavillons

STE-GENEVIEVE-DES-BOIS (91) Pavillon 110 m², plain-pied, 4 chambres, séjour double, cheminée, exposition sud, cuisine et salle de bains équipées, entièrement rénové, chauffage fuel, garage double. Jardin arboré 700 m² Prix : 1 200 000 F Tél. : (1) 60-15-23-34

LE PERREUX Bord Marne Résid. Pavil. 4 P. cuis. W-C bains, refait neuf, garage, jardin. 995 000 F CREDIT – 43-70-04-64

villas

Particulier recherche grande ville ou terrain minimum 1 hectare, golfe de Saint-Tropez ou arrière-pays Tél. : 94-96-10-97

COMBS-LA-VILLE
VENDS PAVILLON BRIQUE (moyen, un côté) comprenant : entrée, cuisine, double séjour, w.-c., lav. rang. terrasse avec véranda. Etage : 3 chambres, placards, salle de bains, w.-c., gar (2 voit.), atelier, jardin clos 300 mètres carrés. PRIX : 770 000 F. Tél. : 60-60-17-33.

maisons individuelles

BOULOGNE
RÉSIDENTIEL. BOIS. Maison 1930. Rez-de-ch. + 2 étages + sous-sol. Triple réception, 4 chbres, sanitaire, garages, chambre de service. Charme, soleil, terrasses. 42-33-04-30.

FOSSES (95)
30 mn Châtelet-Les Halles par RER, 15 mn Roissy par la route. Quartier calme, proche RER et lycée, pavillon F5, 3 chambres, dressing + mezzanine, séjour double 32 m² avec grande cheminée, cuisine équipée, 2 salles de bains, 2 w.-c., sous-sol total, garage 2 voitures. Terrain clos de 280 m². 117 m² habitables. 760 000 F. (1) 34-71-83-56.

L'HAY-LES-ROSES
EXCEPT. MAISON 5 P
1 195 000 F
cuis. équipée, gar., véranda beau jard. clos. 45-66-01-00

COURBEVOIE
beaucoup de caractère pour cette mais. début de siècle séj. 4 ch., décoration impeccable
3 500 000
42-04-27-10

SURESNES
Gde mais. 9 p. pft état séj. triple s/ terrasse jardin, 5 chbres, prestations exceptionnelles
4 400 000
42-04-72-60

MAROLLES-EN-BRIE
VAL-DE-MARNE
Villa 7 P. sur 900 m² terrain, terrasse 200 m². RC : séj. dble cathédrale, cheminée, 2 chbres, s.d.bains, cuis. équipée, wc, buanderie. 1er ét. : 2 chbres, s.d.bains, dressing. Garage 2 voitures, quartier résident., proche comm., écoles, lycée, équip. sportifs, golf, tennis, centre équestre. Prix : 1 600 000 F à débattre Apr. 19 h : 45-98-12-78

manoirs

A SAISIR
1 h 30 direct Paris Sud RÉGION MONTARGIS 45
MANOIR
Excellent état 7 ha de parc clos, hall, salons, séj., bibliothèque, 12 chbres 5 bains, cave, chf. cent. 3 200 000 F. Com. comp. ACTIF IMMO. EUROPÉEN (16) 38-85-99-62 24 h/24

propriétés

25 KM ST-TROPEZ
Maison ancienne rénovée dans superbe hameau. Terrasses. Dépendances Petit jardin clos + 100 m² à aménager. 8 ha terrains à proximité. 1 250 000 F. PART. 45-20-47-76.

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
BIDACHE. Maison (1987). 120 m² habitables dans terrain de 960 m². Séjour avec cheminée + cuisine équipée 3 chambres, s. de bains + w.-c. Cellier, garage. 550 000 F. Tél. apr. 20 h 30 ou dim. : (16) 59-56-44-47.

EXCEPTIONNEL
15 km sud Montereau 77 Beau CORPS DE FERME restauré sur 1 ha. (Poss. 2 ha supp.) 10 p. (2 habt. possib.) 1 175 000 F. Crédit 100 % rembours. comme un loyer constant. Taux 9,85 %/10,85 % environ. AGCE LOING. Nemours 64-28-02-68. Ouv. dim.

PROCHE
ST-GERMAIN-EN-LAYE
RARE
Propriétés sur terrains de 4 500 m². Proximité futur golf de Joyenval et lycée international. 300 m², très bel. réception, 5 chambres, mezzanine, 3 salles de bains, cuisine, garage double, cave. Maisons modèles à visiter de 10 h à 19 h. « VALMONT » Angle route d'Aigremont et chemin St-Barthélémy 78240 CHAMBOURCY Tél. : 30-65-07-83.
KAUFMAN & BROAD

fermettes

Sortie Bourg, 165 km Sud Paris, fermette 12 P., 3 wc, dépend., grenier. 1 600 m². 400 000 F. (16) 86-74-08-12

terrains

ANTIBES
Bail à construire 3 400 m² (99 ans) sur axe zone activité. Situation 1er ordre. 1 500 000 F + 8 000 F/ms.
MAUD COLLIN (ORPI)
93-34-90-20.

AIX-EN-PROVENCE
Face à Sainte-Victoire dans 7 ha d'un domaine d'except., proche centre-ville, qq très beaux terrains pour demeures d'except.
SERITO – 94-31-01-01

AGENDA IMMOBILIER



IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux bureaux

Locations

A PARTIR DE 50 F HT/mois Votre ADRESSE COMMERCIALE PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e LOCATION DE BUREAUX INTERDOM 43-40-31-45

VOTRE SIEGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM Constitution de Sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques
43-55-17-50

VOTRE SIEGE SOCIAL
8e – LA BOETIE
BUREAUX TTES PRESTATIONS 42-56-12-03

MIROMESNIL 320 m² de bureaux sans reprise 3 500 F HT/m²/AN

36 15 BURCOM
Tél. : 43-87-89-29

Recherchons à ACHETER ou à LOUER 150 m² de bureaux en plateau de préférence ou 2 ou 3 grandes pièces. Axe République Levallois. Bon immeuble près métro. Faire offre à P.R.B. 101, rue Réaumur, Paris 2e

DOMICILIATION 8e BUREAUX, TELEX, TELECOPIE
AGECO 42-94-95-28

locaux commerciaux

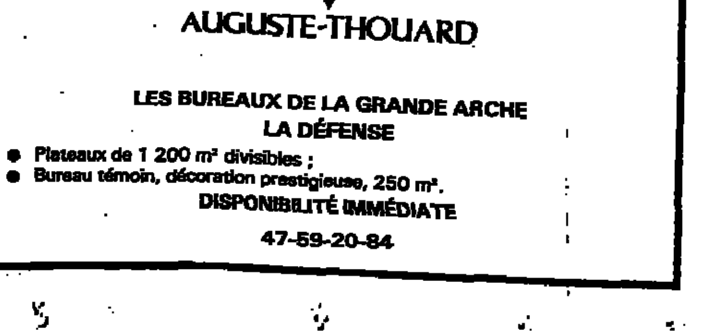
Locations

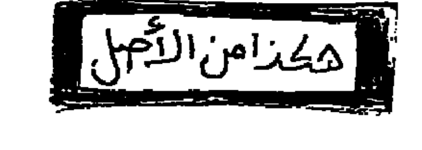
PLEIN CŒUR DU MARAIS
ANGLE RUE DU TEMPLE ET RUE CHAPON rénov. prestige. Divers locaux commerc. Excellente prestation. Toutes surfaces + parking à venir RESERVATIONS Etude INTERCONTINENTALE 42-86-02-23

8e – LOUE BOUTIQUE 200 m² r.d.c. – s/sol 150 m² – 1er ét. 100 m² soit total 450 m² 1 MF loyer HT par an Tél. : 30-82-01-26



Cette annonce concerne la vente d'un terrain à exploitation commerciale à 120 km au nord de Berlin





LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

1er ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES Parking, 80 m² 2e étage, refait neuf	7, rue Molière **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	9 600 + 2 119 6 831

5e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO 31 m², 5e ét., A 2	11, rue Tournefort **GCI 40-16-28-70**	4 650 + 355

11e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO MEUBLÉ 20 m² sur jardin	HOME PLAZZA NATION **HOME PLAZZA 40-09-40-00**	5 500 + 825
2 PCES MEUBLÉES 50 m² sur jardin	HOME PLAZZA BASTILLE **HOME PLAZZA 40-21-22-23**	8 500 + 1 275
3 PIÈCES Parking, 67 m² 1er étage	4, av. de Taillebourg **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	5 695 + 899 4 052
4 PIÈCES Parking, 92 m² 4e étage	5, rue des Nanettes **AGF 42-44-00-44** Frais de commission	6 900 + 780 4 910
4 PIÈCES Park., 100 m², 4e ét.	1, rue Pelée **LOC INTER 47-45-16-09**	8 864 836

12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES Parking, 40 m² 2e étage	7-15, rue Sidi-Brahim **LOC INTER 47-45-15-84**	3 850 + 425
4 PIÈCES Parking, 82 m² 5e étage	32, bd. de Picpus **SOLVEG 40-67-06-99** Frais de commission	7 597 + 1 414 6 098

16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES Park., 52 m², 3e ét. Balcon	185, boulevard Murat **LOC INTER 47-45-16-09**	5 874 + 501
4 PIÈCES 127 m² 4e étage	67-69, av. Victor-Hugo **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	18 034 + 1 799 12 833

17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 80 m², r.-de-c.	9, rue des Dardanelles **CGI 40-16-28-68**	7 600 + 1 369
4/5 PIÈCES 110 m², 2e étage Balcon 23 m²	15-17, r. Nicholas-Chuquet **L'ÉPARGNE DE FRANCE** **40-54-25-72**	16 000 + 1 400

19e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 77 m², parking, 3e ét. Immeuble neuf	*46 bis*, rue de Mouzaïa **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	6 650 + 859 4 732

20e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 79 m², parking, 4e ét.	19, rue des Balkans **AGIFRANCE 43-67-05-36**	5 056 + 876

78 - YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO Parking, 36 m² r.-de-chaussée	**ST-GERMAIN-EN-LAYE** 40, rue des Ursulines **AGF 42-44-00-44** Frais de commission	3 405 + 340 2 422
MAISON INDIVIDUELLE 5 pièces 124 m², garage	**ST-NOM-LA-BRETÈCHE** 9, r. A.-J.-de-Pommeran **SOLVEG 40-67-06-99** Frais de commission	8 821 + 479 7 016
PAVILLON Parking 4 pièces, 109 m² Jardin 506 m²	**VERNEUIL** 8, allée Frédéric-Chopin **AGIFRANCE 47-42-17-61** Frais de commission	5 000 + 372 3 913
3 PIÈCES Parking, 80 m² 4e étage, balcon	**VIROFLAY** 2, rue Joseph-Bertrand **CIGIMO 48-00-89-89** Honoraires de location	6 540 + 1 125 4 980

92 – HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4/5 PIÈCES Parking, 105 m² 1er étage Immeuble neuf	**ASNIÈRES** 25, av. d'Argenteuil **SAGGEL 47-78-15-85** Frais de commission	7 100 + 1 234 5 052
STUDIO Parking, 56 m² 1er étage	**BOULOGNE** 33-35, rue Anna-Jacquin **AGF 42-44-00-44** Frais de commission	4 000 + 1 140 2 846
3 PIÈCES Parking, 78 m² 1er étage	**GARCHES** 11, rue des Quatre-Vents **SAGGEL 46-08-80-36** **46-08-95-70** Frais de commission	4 280 + 1 099 3 046
DUPLEX Parking 127 m² 4e et 5e étage	**MEUDON** 68, rue de la République **SAGGEL 46-08-80-36** **46-08-95-70** Frais de commission	15 000 + 1 659 10 674
3 PIÈCES Parking 70 m² 2e étage	**MEUDON** 2, rue des Capucins **SAGGEL 46-08-80-36** **46-08-95-70** Frais de commission	6 350 + 835 4 519
3 PIÈCES Parking, 73 m² 1er étage Immeuble neuf	**MEUDON** 68-76, r. de la République **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	5 500 + 1 083 3 914
4 PIÈCES 2 parkings, 85 m² 3e étage Immeuble neuf	**MEUDON** 68-76, r. de la République **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	6 850 + 1 282 4 874
4/5 PIÈCES Parking, 107 m² 1er étage Immeuble neuf	**MEUDON** 68-76, rue de la République **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	8 200 + 1 592 5 835
4 PIÈCES Parking 100 m² 3e étage	**PUTEAUX** 16, av. Georges-Pompidou **AGF 42-44-00-44** Frais de commission	8 000 + 470 5 692
3 PIÈCES Park., 69 m² 2e étage	**SÈVRES** 31, Grande-Rue **SOLVEG 40-67-06-99** Frais de commission	5 600 + 830 4 600
4 PIÈCES Parking 80 m² 3e étage	**SÈVRES** 10, route des Postillons **SAGGEL 46-08-95-70** **46-08-80-36** Frais de commission	4 700 + 944 3 345
3 PIÈCES Parking 79 m², r.-de-chaussée Immeuble neuf	**SURESNES** 27, av. Georges-Pompidou **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	5 600 + 1 155 3 985
4 PIÈCES 2 parkings 93 m² 3e étage	**SURESNES** 27, av. Georges-Pompidou **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	6 700 + 1 375 4 768
5 PIÈCES Parking 127 m² 1er étage	**VANVES** 114, av. Victor-Hugo **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	8 128 + 1 699 5 784

93 – SEINE-SAINT-DENIS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 65 m² Parking 4e étage	**ÉPINAY** 2, avenue Gallieni **SAGGEL 47-78-15-85** Frais de commission	3 624 + 606 2 579
4 PIÈCES Parking 88 m² 7e étage	**ÉPINAY** 2, avenue Gallieni **SAGGEL 47-78-15-85** Frais de commission	4 800 + 811 3 416

94 – VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES Parking 88 m², 2e ét.	**CACHAN** 34, avenue Carnot **AGF 42-44-00-44** Frais de commission	5 720 + 810 4 070
3 PIÈCES Parking 68 m², 4e ét.	**CHARENTON** 160, rue de Paris **LOC INTER 47-45-15-84**	5 140 + 857
3 PIÈCES Parking 66 m², 3e ét.	**NOGENT-SUR-MARNE** 68, r. François-Rolland **SOLVEG 40-67-06-99** Frais de commission	6 690 + 827 5 418
2 PIÈCES Parking 55 m², 4e ét. Balcon	**SAINT-MANDÉ** 5, rue Fays **LOC INTER 47-45-15-71**	4 960 + 558
3 PIÈCES Parking 61 m², 2e ét. Balcon	**SAINT-MANDÉ** 32, avenue Quihou **LOC INTER 47-45-16-09**	5 100 + 757
4 PIÈCES Parking 86 m², 3e ét.	**SAINT-MANDÉ** 7, rue Fays **LOC INTER 47-45-15-71**	7 480 + 886
4 PIÈCES Parking 89 m², 5e ét.	**SAINT-MANDÉ** 31-33, avenue Joffre **LOC INTER 47-45-16-09**	6 875 + 1 039

95 – VAL-D'OISE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES Parking 48 m² 4e étage	**ENGHIEN** 101-103, av. du Général-de-Gaulle **SAGGEL 47-78-15-85** Frais de commission	4 200 + 632 2 989
3/4 PIÈCES Parking 82 m² 1er étage	**ENGHIEN** 101-103, av. du Général-de-Gaulle **SAGGEL 47-78-15-85** Frais de commission	6 000 + 942 4 270

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE



















MARCHÉS FINANCIERS

Un apport de 150 millions de francs

Le plan de redressement de Lectra Systèmes a été adopté

Après plus d'un mois d'incertitude, le plan présenté par la Compagnie financière du Scribe pour redresser Lectra Systèmes, leader mondial du robot de coupe destiné à l'industrie textile, a été définitivement adopté mardi 4 décembre par l'ensemble des banques de la société bordelaise. Accepté par l'ensemble des actionnaires la semaine dernière (*le Monde* du 30 novembre), ce plan prévoit notamment un apport en capital de 130 millions de francs, auxquels viendront s'ajouter 20 millions de quasi-fonds propres, et la restructuration et la consolidation de l'endettement du groupe (240 millions de francs).

Une PME qui a grandi trop vite

De cette société au bord du dépôt de bilan, M. François Mitterrand avait dit, à l'époque où elle était en plein développement, à l'automne 1982 : *« Ce que j'ai vu ici offre un bel exemple de résistance et de conquête. »* Le président de la République venait d'achever la visite de l'usine Lectra Systèmes de Cestas, en Gironde. Le futur leader mondial de la machine de découpe de tissus au laser et par ordinateur n'était encore qu'une *« PME bordelaise »*, mais M. Mitterrand en avait fait un symbole du renouveau industriel français. *« Résistance afin de sauvegarder notre industrie textile nationale face à la concurrence étrangère »*, avait-il commenté en ajoutant : *« Conquête de marchés à l'intérieur et à l'extérieur, à l'heure où le redressement de notre commerce international est la condition même de la réussite de la France. »* Aujourd'hui, la belle affaire bordelaise croule sous les dettes. Plusieurs financiers ont proposé des plans de redressement. Comment en est on arrivé là ?

La SARL au capital de 20 000 F créée en 1973 par les jumeaux Jean et Bernard Etcheparre atteint cette année-là 100 millions de chiffre d'affaires. Elle a créé six filiales à l'étranger depuis 1979. Aujourd'hui, 25 filiales commerciales ainsi que 44 agences ou bureaux emploient plus de la moitié de l'effectif (1 100 personnes au total). Plus de 80 % du chiffre d'affaires (820 millions de francs cette année) est réalisé hors de France. A l'origine de ce parcours fulgurant, une trouvaille de l'ingénieur électronicien (Jean) et du consultant en informatique (Bernard), le « lecteur-traceur » (Lec-Tra), un système capable de mémoriser une forme de vêtement, d'en tracer le patron et d'en commander la découpe au laser. Gain de temps et de précision, réduction notable des pertes de tissu, le système Lectra révolutionne la confection textile.

Le tournant de 1987

La stratégie de développement de Lectra sera aussi ambitieuse que sa machine est ingénieuse. *« Le marché de la découpe de tissus est mondial »*, dira Bernard Etcheparre. Il faut aller disputer les clients du concurrent américain Gerber (leader en termes de chiffre d'affaires, mais dépassé en nombre d'unités vendues).

A la faveur de la hausse du dollar, Lectra grignote des parts, jusqu'à représenter aujourd'hui un tiers du marché mondial. Le réseau commercial nécessité par ce déploiement sert aussi de réseau de maintenance. Car Lectra Systèmes, créatrice des technologies qu'elle vend, a joué la carte de l'indépendance en mettant au point son propre système d'exploitation informatique : depuis 1984, les calculateurs électroniques intégrés aux machines Lectra proviennent eux aussi des ateliers de Cestas. *« Résistance et conquête »*...

Le vent tourne en 1987. Le 16 juin, pourtant, le « chouchou » des milieux financiers est introduit en Bourse au second marché de Bordeaux. La presse parle de *« consécration »*. Six mois plus tard, le retournement est révélé : les 20 millions de profits annoncés pour l'année ne sont plus que 4 et le chiffre d'affaires n'a progressé que de 10,6 % (contre + 42 % en 1986 et + 67 % en 1985). Des résultats qui mettent en évidence *« les lacunes de gestion, en particulier l'absence de contrôle des frais généraux »*, selon une étude réalisée en 1989 par l'agent de change bordelais Jean-Louis Champeil.

Folie des grandeurs ? La même étude révèle que le poste « déplacements, missions, réceptions » atteint 40 millions de francs en 1988, *« soit quasiment le budget de recherche »*, et qu'il a progressé en 1986-1988 de 53 % ! De même, les effectifs se gonflent à un rythme accéléré (+ 15 % en 1988), surtout dans les filiales. En clair : Lectra a atteint une dimension internationale mais a conservé une gestion interne de PME, axée sur la croissance du chiffre d'affaires au détriment de la rentabilité.

« La réduction des frais généraux nécessite une profonde modification des habitudes au sein de l'entreprise », prévenait dès la mi-1989 l'étude déjà citée. Les efforts engagés dans ce sens n'auront pas suffi : il y a un mois, la société annonce un triplement de ses pertes au premier semestre 1990 et s'attend à un trou de 70 millions de francs sur l'année, pour 820 millions de chiffre d'affaires au lieu du milliard prévu. Le 19 novembre, la cotation du titre est suspendue.

Dans la tourmente, les frères Etcheparre s'en prennent pêle-mêle à la baisse de la devise américaine, véritable prime à leur concurrent Gerber sur ce marché où les prix sont fixés en dollars, et à l'ouverture des pays de l'Est, qui aurait gelé les marchés allemand et scandinave. Des obstacles sérieux, mais qui ne doivent pas cacher l'essoufflement de l'ancien joyau de l'industrie high-tech à la française : là où Gerber a su croître et assurer ses positions en rachetant son adversaire direct, l'américain Camsco, Lectra s'est épuisé à financer une politique d'innovation et un réseau mondial coûteux, trop coûteux sans doute pour permettre la rentabilité.

FRÉDÉRIC BÉGHIN

□ **GSI consolide ses positions aux Pays-Bas et en Allemagne.** – Le groupe GSI, société de services et d'ingénierie informatique française, renforce ses positions dans le domaine de l'informatisation des professions de transport. Par l'intermédiaire de sa filiale GSI Transport Tourisme, GSI (qui a réalisé l'an passé un chiffre d'affaires de 2 milliards de francs) vient en effet d'acquérir l'allemand Weber und Partner (environ 15 millions de francs de chiffre d'affaires en 1989) et le néerlandais Ucoms (36 millions de francs de chiffre d'affaires), deux spécialistes du développement de logiciels à l'usage des professions de la logistique et du transport. Cette double acquisition – dont le montant n'a pas été révélé – permet à GSI de parfaire son maillage européen dans le domaine des services informatiques.

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet

Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret

Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

NEW-YORK, 4 décembre ↑

La hausse s'accélère

Timidement réamorcé en début de semaine, le mouvement de hausse s'est accéléré mardi à Wall Street. Pourtant, la séance ne s'était pas ouverte sur une note très ferme. Mais progressivement, le marché reprenait son ascension, forçait le pas, à telle enseigne qu'en clôture, l'indice Dow Jones des industrielles s'établissait à 2 579,70 avec un gain de 14,11 points (+ 0,55 %). A un moment, il avait même atteint la cote 2 592,08. Sur 1 990 valeurs traitées, 906 ont monté, 634 ont baissé et 450 n'ont pas varié.

Les investisseurs ont surtout réagi à des informations données par la télévision britannique, selon lesquelles l'Irak s'apprêterait à formuler des propositions en vue de retirer ses troupes du Koweït. Cependant, aucune confirmation n'est venue conforter le sentiment que quelque chose commençait à bouger dans le Golfe. Cela n'a pas empêché les ordinateurs d'amorcer quelques programmes d'achat.

Autre facteur d'optimisme : la décision de la Réserve fédérale de supprimer certaines des réserves obligatoires des banques afin de leur permettre d'augmenter le volume de leurs prêts et de réduire la pression sur le crédit.

VALEURS	Cours du 3 décembre	Cours du 4 décembre
Alcoa	55	55
ATT	30 1/8	30 1/4
Boeing	45	45 1/4
Chase Manhattan Bank	11	11 1/2
Du Pont de Nemours	36 3/8	36 5/8
Eastman Kodak	42 7/8	41 1/8
Exxon	50 3/4	50 3/8
Ford	27 3/8	27 3/4
General Electric	54 3/8	55
General Motors	36 1/8	36 1/2
Goodyear	15 7/8	15 7/8
IBM	113 1/2	114 5/8
ITT	46	47 3/8
Mobil Oil	58 5/8	58 1/2
Pfizer	80	80 5/8
Schlumberger	55 3/8	58 1/8
Texaco	58 5/8	59
UAL Corp. ex-Allegis	99 3/8	101
Union Carbide	15 7/8	16
USX	31 1/8	31 1/4
Westinghouse	26 3/4	27
Xerox Corp.	34 1/8	34 1/2

LONDRES, 4 décembre ↓

Repli

Les cours des valeurs ont accentué leurs pertes en fin de séance, pour terminer en baisse mardi au Stock Exchange. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 16,4 points, à 2 146,2, soit un repli de 0,7 % par rapport à la veille. Malgré une amélioration, le volume des transactions est resté modeste avec 447,3 millions de titres échangés contre 324,4 millions lundi. L'ouverture en baisse de Wall Street ainsi que la diminution des chances d'une éventuelle réduction des taux d'intérêt avant Noël, suite à la publication la veille des chiffres décevants du crédit à la consommation, ont pesé sur la tendance. De nombreux secteurs se sont repliés, notamment les titres de la distribution, les textiles et les assurances.

PARIS, 5 décembre ↑

Net redressement

La Bourse de Paris était orientée à la hausse mercredi. Après avoir marqué une pause la veille, les valeurs françaises s'inscrivaient en nette progression de 0,89 % dès les premières transactions. En fin de matinée l'indice CAC 40 affichait une avance de 1,06 %. En début d'après-midi, la tendance se confirmait, les gains affichés par le baromètre de la place parisienne étaient de 1,38 %.

Deux événements ont contribué au raffermissement de la tendance rue Vivienne. Le premier est une rumeur selon laquelle Saddam Hussein serait d'accord pour quitter le Koweït. Le maître de Bagdad serait prêt à se retirer en compensation de champs pétrolifères et d'un accès à la mer, selon la chaîne de télévision britannique Sky Channel. Cette éventualité entraînait une légère détente des cours du baril de pétrole. Le prix du brent à Londres était de 29,40 dollars à l'ouverture contre 30 dollars la veille. Mais les intervenants ont surtout apprécié la décision de la Réserve fédérale d'assouplir le crédit en réduisant le montant des réserves obligatoires des banques.

Dans ce contexte, les plus fortes hausses étaient emmenées par CCMC, MMB et CGI Informatique. Eurotunnel continuait à être très recherché avec en début d'après midi 4,2 millions de titres échangés. Même tendance pour le titre Thomson CSF au lendemain de la signature de son contrat de 3,4 milliards d'armement pour l'Arabie saoudite. Du côté des baisses figuraient Salvépar, Auxiliaire d'entreprises et Groupe de la Cité.

TOKYO, 5 décembre ↑

Nette hausse

Après la forte baisse de mardi (–3,8 %), la Bourse de Tokyo a terminé en hausse mercredi, au terme d'une journée de transactions inconstantes, dominée par l'espoir d'une solution pacifique à la crise du Golfe. L'indice Nikkei s'est apprécié de 331,11 points, soit un gain de 1,51 % à 22 193,72. Le volume d'affaires a totalisé trois cent cinquante millions d'actions.

L'indice a débuté la séance en hausse, bénéficiant de la faiblesse du dollar et d'une rumeur provenant d'une chaîne de télévision britannique selon laquelle l'Irak allait se retirer du Koweït en échange de garanties territoriales. La cote s'est ensuite repliée devant les inquiétudes sur le ralentissement de l'économie au Japon. Rapidement, des achats sur indice en clôture ont permis aux valeurs de se reprendre.

VALEURS	Cours du 4 déc.	Cours du 5 déc.
Akai	479	480
Bridgestone	997	995
Canon	1 220	1 250
Fuji Bank	2 180	2 170
Honda Motors	1 280	1 270
Matsushita Electric	1 580	1 610
Mitsubishi Heavy	618	639
Sony Corp.	5 580	5 700
Toyota Motors	1 740	1 780

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Les actionnaires de la Kuwaiti French Bank pourraient se désengager.** – Faute de réussir à définir un projet commun pour le devenir de la Kuwaiti French Bank (KFB), les actionnaires de cet établissement, qui a connu des difficultés en 1989, pourraient se désengager rapidement. Trois possibilités sont à l'étude pour la KFB contrôlée à 80 % par des banques koweïtiennes et à 20 % par le CIC Paris. La première prévoit un statu quo temporaire si les deux actionnaires parviennent à se mettre d'accord sur le repositionnement de la banque avant de se retirer une fois le recentrage effectué. En cas de désaccord, les deux autres solutions sont le retrait du CIC Paris ou une cession globale. Quatre candidats se sont d'ores et déjà montrés intéressés en cas de vente totale ou partielle. Parmi eux figurent un promoteur immobilier, M. Vandale, et, à nouveau, M. Francis Lagarde, appuyé par Altus Finances.

□ **Concept SA : ouverture de l'OPA d'Altus Finance.** – Altus Finance va pouvoir procéder à son offre publique d'achat simplifiée sur la société de services informatiques Concept SA. La cotation des actions, suspendue depuis le 12 novembre, reprendra le 6 décembre, a indiqué mardi 4 décembre la société des Bourses française. L'OPA, qui sera réalisée du 6 au 19 décembre inclus, porte sur la totalité des actions au prix unitaire de 140 F pour un dernier cours coté de 98 F. Les initiateurs en sont les sociétés Batif Banque et Batif Developpement (filiales d'Altus Finances) et la société BLS et associés, au sein de laquelle sont réunis les associés-fondateurs de Concept. Ces trois sociétés, qui agissent de concert, détiennent directement et indirectemenmt plus de 4,5 millions d'actions de Concept SA, soit 79,32 % du capital.

□ **Waste Management va traiter les déchets chimiques à Hongkong.** – Waste Management, premier groupe mondial de collecte et de traitement des déchets, vient d'obtenir un contrat pour la construction et la gestion pendant quinze ans d'une installation de traitement de déchets chimiques à Hongkong. L'usine, d'un coût de 125 millions de dollars (725 millions de francs environ), qui fera appel à la fois à l'incinération et à des traitements chimiques et biologiques, sera construite par Envirospace Ltd, filiale de Waste Management. Elle sera exploitée par Waste Management International : le chiffre d'affaires sur quinze ans est évalué à 420 millions de dollars (2,1 milliards de francs environ).

□ **Les estimations financières de la nouvelle Montedison.** – M. Giuseppe Garofano, président de la nouvelle Montedison, issue de la fusion de Montedison et de Ferruzzi Agricola, estime que le bénéfice brut d'exploitation du groupe atteindra 1,55 milliard de dollars (7,75 milliards de francs) pour un chiffre d'affaires de 13,5 milliards de dollars (67,5 milliards de francs), dans lequel l'agro-industriel compterait pour 8,5 milliards de dollars (42,5 milliards de francs). Pour 1991, le bénéfice brut d'exploitation devrait monter à 1,9 milliard de dollars (9,5 milliards de francs) sur un chiffre d'affaires de 14,7 milliards de dollars (73,5 milliards de francs).

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associes	382 50	383	IDIA	338	330 60
Asystel	105	....	Idianova	112	116 50
B.A.C.	168	166 10	I.M.S.	899	905
B.I.C.M.	830	833	IN2	335	.
Boiron (Ly)	405	412 50	I.P.B.M.	123	120
Boisset (Lyon)	183	....	Loca investis.	300 20	.
Câbles de Lyon	3134	3138	Locamic	75	77 20
C.A.L.-de-Fr. (C.C.L)	900	864	Matra Comm.	118	122 50
Calberson	280	290 10	Molex	103	. . .
Cardif	428	435	Olivetti Logabax	590	599
C.E.G.E.P.	177 50	175	Prasbourg	90	83 80 o
C.F.P.I.	266	261	Publ.Filipacchi	250	240
C.N.I.M.	800	790	Razel	640	650
Codetour	288	281	Rhône-Alp.Ecu (Ly.)	308	301
Comareg	271	281 80	St-H. Matignon	181	175 60
Conforama	873	900	Select Invest (Ly)	85 40	79 80
Creeks	234	....	Serbo	439	439
Dauphin	380	387	S.M.T. Goupil	165 20	171 80
Delmas	691	688	Sopra	160	...
Demachy Worms Cie	500	500	Sopra	86 90	100
Desquenne et Giral	231 80	225 90	Thermador H. (Ly)	240	240
Devanlay	875	875	Unilog	168	170
Deville	405	400	Union Fin. de Fr.	332	.
Dolisos	191 20	194	Viel et Cie	82 40	83
Editions Belfond	216	216	Y. St-Laurent Groupe	823	836
Europ. Propulsion	385	372			
Finacor	124	123 50			
Frankoparis	160	156 90			
GFF (group.fon.f.)	343	331			
Grand Livre	410	409			
Gravograph	186	180 50			
Groupe Origny	442	474 d			
Guintoli	842	850			
I.C.C.	225	230			

Marché des options négociables le 4 déc. 1990

Nombre de contrats : 22 707

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Bouygues	440	16	29	–	–
CGE	560	14	–	17	–
Elf-Aquitaine	320	14	25	4,50	–
Eurotunnel SA-PLC	36	1,70	3,60	2,70	4,20
Euro Disneyland SC	90	8,50	–	–	–
Havas	487	12	–	16,50	–
Lafarge-Coppée	340	13,30	–	8,50	–
Michelin	60	12,30	–	1,09	3,10
Midi	960	39	–	17	–
Paribas	560	–	13	–	74
Pernod-Ricard	960	50	90	–	–
Peugeot SA	520	33	61	11	–
Rhône-Poulenc CI	240	6,45	18	8,20	–
Saint-Gobain	380	21	42	9	15,10
Source Perrier	1 200	–	–	21	46
Société générale	400	15	–	–	–
Suez Financière	300	11	25,90	–	14
Thomson-CSF	110	6,10	11,50	–	6

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 4 déc. 1990
Nombre de contrats : 71 289

COURS	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91	ÉCHÉANCES Juin 91
Dernier	99,90	99,92	100,08
Précédent	100,28	100,32	100,38

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS D'ACHAT Mars 91	OPTIONS DE VENTE Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Mars 91
100	1,25	1,82	1,23	1,70

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,0580 F ↓

Le dollar s'inscrivait en légère baisse, mercredi 5 décembre, cotant à Paris 5,0580 F contre 5,0870 F la veille à la cotation officielle. Mardi, la Réserve fédérale a décidé d'abaisser les réserves obligatoires des banques américaines, ce qui revient à assouplir le crédit. Le mark restait très ferme, à 3,3830 F contre 3,3813 F mardi au fixing.

FRANCFORT	4 déc.	5 déc.
Dollar (en DM)	1,5043	1,4958
TOKYO	**4 déc.**	**5 déc.**
Dollar (en yens)	134,95	133,42

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (5 décembre) .. 9 15/16 - 10 1/16 %
New-York (4 décembre) .... 7 7/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	3 déc.	4 déc.
Valeurs françaises	76,70	77
Valeurs étrangères	78,90	78,20
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	431,14	433
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 644,87	1 646,53

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	3 déc.	4 déc.
Industrielles	2 565,59	2 579,70

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	3 déc.	4 déc.
Industrielles	1 695,30	1 681,60
Mines d'or	157,60	152,30
Fonds d'Etat	82,56	82,58

TOKYO

	4 déc.	5 déc.
Nikkei Dow Jones	21 862,61	22 193,72
Indice général	1 622,65	1 639,13

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,0680	5,0700	+ 60	+ 70	+ 150	+ 170	+ 550	+ 610
$ can.	4,3528	4,3583	– 98	– 71	– 165	– 119	– 307	– 225
Yen (100)	3,8034	3,8077	+ 38	+ 53	+ 94	+ 118	+ 329	+ 392
DM	3,3798	3,3827	+ 6	+ 24	+ 23	+ 48	+ 100	+ 162
Florin	2,9962	2,9991	+ 12	+ 25	+ 30	+ 51	+ 126	+ 177
FB (100)	16,3378	16,3548	+ 101	+ 199	+ 220	+ 390	+ 597	+ 1039
FS	3,9609	3,9656	+ 25	+ 42	+ 68	+ 96	+ 265	+ 336
L (1 000)	4,4969	4,5027	– 136	– 87	– 212	– 148	– 479	– 370
£	9,7838	9,7927	– 361	– 317	– 620	– 552	– 1254	– 1090

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 7/16	7 11/16	8 5/16	8 7/16	8 1/16	8 3/16	7 13/16	7 15/16
Yen	7 13/16	8 1/16	8 7/16	8 9/16	8 1/4	8 3/8	8 1/4	8 3/8
DM	8 7/16	8 11/16	9 3/16	9 5/16	9 3/16	9 5/16	9 1/4	9 3/8
Florin	8 13/16	9 1/16	9 1/16	9 3/16	9 1/16	9 3/16	9 1/8	9 1/4
F.B. (100)	9 1/4	9 1/2	8 7/8	9 1/8	9	9 1/4	9 3/8	9 5/8
F.S.	8	8 1/4	8 11/16	8 13/16	8 5/8	8 3/4	8 5/8	8 3/4
L (1 000)	12	13	12 3/8	12 7/8	12 1/4	12 3/4	12 1/4	12 3/4
£	14	14 1/4	14	14 1/8	13 3/4	13 7/8	12 15/16	13 1/16
Franç.	9 13/16	10 1/16	9 3/4	9 7/8	9 7/8	10	10 1/8	10 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 5 DECEMBRE

Cours relevés à 13 h 49

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3810	C.N.E 3%	3825	3825	3850	+ 0 65
940	B.N.P. T.P.	940	940	940	....
970	Cr.Lyon. T.P.	970	971	971	+ 0 10
1226	Renault T.P.	1280	1261	1275	- 0 39
1450	Rhone Poul. T.P.	1460	1450	1480	....
1100	Saint Gobain T.P.	1101	....	....	....
860	Thomson T.P.	865	900	903	+ 4 39
705	ACCOR	693	695	702	+ 1 30
645	Air Liquide	640	641	649	+ 1 41
1550	Als.Superm.	1845	1850	1840	- 0 30
365	ALSPI	350	350 10	367 90	+ 5 11
1570	Arjom. Prioux	1590	1600	1630	+ 2 52
900	AGF Sat Centrale	916	924	924	+ 0 87
970	Aux. Entrepr.	1185	1169	1141	- 3 71
255	Avenir H. Média	240	242	247 70	+ 3 21
225	Axa Midi Ass.	241	244 50	244 50	+ 1 45
200	Bafip	189 90	188	186	- 2 05
129	Bail-Equipem.	127	127	127	....
810	Bail Investiss.	823	826	805	- 2 19
475	Bancaire	464 50	486 70	478 90	+ 3 10
645	Bazar H.-V.	699	690	700	+ 0 14
685	Beghin-Say	673	679	666	- 1 04
1210	Berger (M)	1215	1220	1220	+ 0 41
485	Bic	537	530	535	- 0 37
845	B.I.P.	850	....	....	....
270	BIS	295	288	312	+ 5 76
245	BNP (CI)	259 90	262	265 10	+ 2 00
770	Bolloré Tech.	763	760	762	- 0 13
2410	Bongrain	2490	2400	2485	- 0 20
710	Bon-Marché	720	718	735	+ 2 08
420	Bouygues	440	448 90	455 50	+ 3 52
90	BP France	95	93	93 50	- 1 58
756	BSN	729	739	740	+ 1 51
500	Canal Plus	879	880	878	- 0 11
380	Cap Gem.S.	355	359	365	+ 2 82
3450	Carrefour	3402	3450	3475	+ 2 15
134	Casino	135 50	137	138 50	+ 2 21
97	Casino ADP	99 50	100	102	+ 2 51
890	Castorama D.I.	885	885	887	+ 0 23
160	C.C.F.	164	164 50	166 40	+ 1 46
51	CCMC Ly	50	51	57	+ 1 40
310	C.D.M.E	311	311	312	+ 0 32
380	C.E.G.I.D.	360	365	360	....
220	Cerus (Ny)	220	222	225	+ 2 27
445	C.E.P. Comm.	448	448	456	+ 1 79
132	Cerus	128 10	129	129 70	+ 1 25
470	Cetelem	494	494	490	- 0 81
380	CFAO	377	377	378	+ 0 27
375	CF Int.	365	370	375	+ 2 74
555	CGE	558	561	567	+ 1 61
305	CGI Info	332	335	355	+ 6 93
860	CGIP	875	878	900	+ 2 86
520	CGP	503	505	503	....
775	Chargeurs S.A.	765	765	770	+ 0 65
530	CICA (M)	480	480	480	....
920	Ciments Franç.	995	992	1022	+ 2 71
430	Club Médit.	461	463	471	+ 2 17
109	CMB Packa.	111	113 50	114 40	+ 3 06
83	Codetel	95	95 40	96	+ 1 05
400	Colas	419 20	426	440	+ 4 96
255	Cpt. Entrep.	279	280	280 10	+ 0 39

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1140	Compt Mod.	1118	1089	1112	- 0 54
98	Concept S.A.	98	....	....	....
280	CPR (Paris Ré.)	245	251	252	+ 2 86
920	Créd. Foncier	882	895	907	+ 2 83
505	Cr Lyon (CI)	515	520	530	+ 2 91
930	Crédit Nat.	950	960	965	+ 1 58
178	CSEE	173	175	181 10	+ 4 68
1980	Damart	1975	1985	1975	....
420	Dassault Aviation	435	425	425	- 2 30
142	Dassault Electr.	142	142	145 10	+ 2 18
1380	De Dietrich	1584	1596	1601	+ 1 07
198	Dév.P.d.C.(Li)	203	202	205	+ 0 99
280	Dév.R.Sud-Est	278	270 20	270 20	- 2 81
360	DMC	358 10	358	361	+ 0 81
3750	Docks France	3890	3880	3865	- 0 64
2270	Eaux (Gle)	2245	2270	2271	+ 1 16
300	Ecco	306 80	309	319	+ 3 98
630	Elf Aquitaine	329	330 40	328 60	- 0 12
940	Epeda B.-F.	927	929	901	- 2 80
460	Esp-Elf (Certif.)	229 50	233 80	230 50	+ 0 44
285	Essilor	319	318	320	+ 0 31
162	Essil.Int.(DP)	162	164	162 10	+ 0 06
670	Esso	708	706	710	+ 0 28
1320	Eurafrance	1350	1350	1370	+ 1 48
650	Eurocom	653	652	680	+ 4 13
95	Eurodisneyland	97	98	99	+ 2 06
3160	Euromarché	3080	3080	3060	- 0 65
1030	Europe 1	1070	1073	1090	+ 1 87
33	Eurotunnel	34 25	36	35 90	+ 4 82
1320	Exor	1290	1280	1290	....
1330	Facom	1282	1282	1300	+ 1 40
132	Finextel	137	138	140	+ 2 19
205	Fives Lille	219	218	222	+ 1 37
1610	Fromager. Bel	1810	1782	1800	- 0 55
1790	Gal.Lafayette	1790	1760	1760	- 1 68
1680	G.A.N.	1700	1705	1740	+ 2 35
380	Gascogne (B)	380	380	381	+ 0 26
1020	Gaz et Eaux	1100	1100	1101	+ 0 09
960	Géophysique	930	920	910	- 2 15
450	Gerland Ly	415	414	419	+ 0 96
660	Groupe Cité	679	679	655	- 3 53
300	GTM-Entrep.	320	322	316 50	- 1 09
1070	Guyenne-Gas.	1050	1055	1055	+ 0 48
146	Hachette	162	160	163	+ 0 62
495	Havas	480 50	495	487 70	+ 1 50
500	Hénin (La)	490	492	518	+ 5 71
1120	Hutchinson	1135	1130	1158	+ 2 03
210	Imétal	227	229	235 90	+ 3 92
116	Immob. Phénix	126 50	126	127	+ 0 40
70	Ingénico	65 20	65 20	65 50	+ 0 46
3330	Inst. Mérieux	3225	3200	3210	- 0 47
415	Interbail	419	419	415	- 0 95
1010	Intertechnique	1059	1030	1060	+ 0 09
620	J. Lefebvre	668	669	700	+ 4 79
745	Labinal	880	880	896	+ 1 82
2970	Lab. Bellon	2500	2520	2500	....
345	Lafarge	345	347 80	348 10	+ 0 90
310	Lebon	335	339	339	+ 1 19

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3340	Legrand	3880	3890	3890	+ 0 27
1770	Legrand (DP)	1945	1935	1942	- 0 15
485	Legris Industries	486	488	487	+ 0 21
760	Locabail Imm.	716	716	715	- 0 14
435	Locafrance	467	468	472	+ 1 07
660	Locindus	675	685	677	+ 0 30
365	Luchaire	346	....	....	....
3760	L.V.M.H.	3680	3725	3719	+ 1 06
510	Lyon.Eaux/Dumez	508	513	517	+ 1 77
134	Majorette Ly	138	138	138	....
285	Mar. Wendel	277	279	280	+ 1 08
215	Matra	230	230 10	238	+ 3 48
465	Merlin-Gerin	475	470	494 50	+ 4 16
68	Metaleurop	76	77 90	79	+ 3 95
89	Métrologie In.	77 40	77 40	77 20	- 0 26
84	Michelin	70 50	71 40	72 20	+ 2 41
940	Midi (Cie)	990	1010	1005	+ 1 52
75	Midl. Bk Sa *	79 90	78	78	- 2 38
320	Min. Salsig (Ms)	309	301	301	- 2 59
75	MMB	79	80 20	85 30	+ 7 97
77	Moulinex	79 60	81	81 90	+ 2 89
1180	Navig. Mixte	1148	1121	1150	+ 0 17
121	Nord-Est	123 10	124	125	+ 1 54
340	Nordon (Ny)	365	365	375	+ 2 74
660	Nouv Galeries	774	765	775	+ 0 13
550	Occid. (Gle)	563	575	583	+ 3 55
1620	Omn. F. Paris	1490	1480	1458	- 2 15
275	Olipar	258	260	260	+ 1 56
510	Oréal	494	508	505	+ 2 23
500	Paribas	492	495	500	+ 1 63
1300	Pechelbronn	1302	1301	1300	- 0 15
120	Pechiney Int.	135 50	138 60	139	+ 2 58
285	Pechiney (CP)	272	274	284	+ 4 41
450	Penhoet	450	455	455	+ 1 11
985	Pernod Ricard	994	1001	1003	+ 0 91
505	Peugeot	544	545	545	+ 0 18
320	Pinault	324	318	320	- 1 23
205	Plastic-Omn.	260 50	254 50	263	+ 0 96
425	Poliet	445	441	456	+ 2 47
985	Prétabail-Sic.	1015	995	1020	+ 0 49
625	Primagaz	645	630	648	+ 0 47
570	Printemps	567	567	570	+ 0 53
1970	Promodès	2020	2018	2050	+ 1 49
350	Radiotechn.	388	384	380	- 2 06
2850	Redoute (La)	3010	3000	3010	....
285	Rémy et Associés	278	280	282 50	+ 1 62
230	R. Poulenc CP	240	241	244	+ 1 67
335	Robur Franc.	327	327	327	....
56	Rochette (La)	63 60	64 60	66 65	+ 4 96
1880	Roussel Uclaf	2020	2040	2080	+ 2 97
3000	R. Impl.Ly *	2920	2915	2915	- 0 17
180	Sade (Ny)	194	190	190	- 2 06
1320	Sagem	1448	1410	1410	- 2 62
370	Saint Gobain	395	401	400	+ 1 27
1290	Saint Louis	1318	1320	1328	+ 0 76
1200	Salomon Ly	1396	1380	1385	- 0 79
420	Salvepar (Ny)	400	395	380	- 5 00
855	Sanofi	880	878	875	- 0 57

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1680	S.A.T.	1566	1566	1550	- 1 02
276	Saul. Chât.	252	254	260	+ 3 17
1220	Saupiquet (Ny)	1225	1230	1245	+ 1 63
840	Schneider	690	700	708	+ 2 61
15 50	SCOA	14 85	14 60	14 50	- 2 36
1150	S.E.B.	1300	1300	1298	- 0 15
445	Sefimeg	459	454	451 10	- 1 72
530	Sextant A.	514	514	528	+ 2 72
880	SFIM	899	899	930	+ 3 45
159	S.G.E.	170 50	173	177 50	+ 4 11
545	Simco	532	548	532	....
695	Sk. Rossignol	800	832	855	+ 6 88
840	Sligos	845	830	850	+ 0 59
400	Société Géné.	408	411 10	414 70	+ 1 64
120	Sodexho (B)	124	124	124	....
152	Sodero (Ny)	148 50	148	145	- 1 02
510	Sodexho	504	505	505	+ 0 20
73	Sogenal (Ny)	73 20	73 20	75	+ 2 46
410	Sogerap	409	400 70	405	- 0 98
1270	Sommer-Allib.	1180	1188	1245	+ 5 51
1220	Source Perrier	1230	1237	1250	+ 1 63
525	Sovac	564	565	561	- 0 53
375	SPEP	408	408	416	+ 1 96
390	Spie-Batignol.	452	453	456	+ 0 88
1060	Strafor	1015	1015	1037	+ 2 17
310	Suez	307 50	310	310 80	+ 1 07
630	Synthélabo	614	615	613	- 0 16
103	Thomson CSF	113 60	115 90	119	+ 4 75
635	Total	684	681	686	+ 0 29
109	– (certif.)	114	117	115	+ 0 88
205	Trailor Fin.	200	200	200 10	+ 0 05
565	U.A.P.	546	552	553	+ 1 28
205	UFB Locab.	201	203	201 20	+ 0 10
790	UIC	760	765	765	+ 0 66
810	UIF	615	623	616	+ 0 16
770	UIS	760	760	760	....
745	Unibail	754	756	754	....
147	U.C.B.	158	155	162	+ 2 53
355	Valéo	376 90	375	385 50	+ 2 28
220	Vallourec	237 60	239	238	+ 0 17
365	Via Banque	371	370	369	- 0 54
915	Zodiac	955	970	1018	+ 6 60
1400	Elf Gabon	1439	1426	1435	- 0 28
91	Amax	95 10	98	98	+ 3 05
98	Amer. Express	105 20	107 50	106 90	+ 1 62
163	A.T.T.	153 80	153 10	153 10	- 0 46
135	Anglo Amer.C.	135 80	139 10	139	+ 2 36
330	Amgold	341	344	345	+ 1 17
240	Banco Santander	247	245	245	- 0 81
680	B.A.S.F.	696	712	712	+ 2 30
735	Bayer	715	727	730	+ 2 10
89	Buffelsfont.	70	69 50	69 50	- 0 71
52	Chase Manh.	58 90	58 90	58 90	....
89	De Beers	98 50	100 40	101	+ 2 54
2100	Deutsche Bank	2055	2083	2091	+ 1 75
1280	Dresdner Bank	1232	1251	1251	+ 1 54
52	Driefontein	54 25	54 40	54 40	+ 0 28
177	Du Pont-Nem.	186 80	187 50	187 50	+ 0 37

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
210	Eastman Kodak	214	213	213	- 0 47
21	East Rand	21 90	21	21 05	- 3 88
40	Echo Bay	40 70	39 20	39 20	- 3 69
113	Electrolux	142	142	142	....
183	Ericsson	169	172	172	+ 1 78
255	Exxon Corp.	260 90	258	258	- 1 11
137	Ford Motor	139	139 30	139 30	+ 0 22
45	Freegold	46	45 10	45 10	- 1 96
13	Gencor	13 20	14	14 05	+ 6 44
285	Gén. Elect.	280	280 30	280 30	+ 0 11
180	Gén. Motors	186 60	186 80	186 80	+ 0 11
315	Gén. Belgique	306	307	307	+ 0 33
58	Gd. Métropol.	58 10	59	59 20	+ 1 89
72	Guinness	71 90	73	73	+ 1 53
19	Hanson PLC	19 35	19 50	19 50	+ 0 78
35	Harmony Gold	36 30	36	36 50	+ 0 55
143	Hewlett Packard	155 40	157 70	157 70	+ 1 48
43	Hitachi	39 15	39 65	39 65	+ 1 28
645	Hoechst	665	682	685	+ 3 01
82	Homestake	85 50	84 90	85 40	- 0 12
86	Imp. Chemical	85 85	86	86	+ 0 17
575	I.B.M.	581	586	585	+ 0 69
230	I.T.T.	242	241	241	- 0 41
144	Ito Yokado	131 40	132	132	+ 0 46
63	Matsushita	60	60 30	60 30	+ 0 50
13 50	[illegible]	14 80	14 90	14 90	+ 0 68
141	Mc Donald's	148 50	149 50	149 50	+ 0 67
425	Merck	435 90	437	437	+ 0 25
405	Minnesota M.	424	424	424	.
295	Mobil corp.	299	299	299	...
200	Morgan J.P.	212 70	219 90	219 90	+ 3 39
29170	Nestlé	29700	29950	29930	+ 0 77
158	Norsk Hydro	161	159	159	- 1 24
104	OFSK	105 70	105 90	105 90	+ 0 19
1580	Pétrofina	1645	1639	1639	- 0 36
240	Philip Morris	247 80	249 50	250	+ 0 89
66	Philips	63 70	63 50	63 50	- 0 31
71	Placer Dome	73 40	73 10	73 10	- 0 41
285	Quilmès	272	272	272	..
21	Randfontein	22 20	22 60	22 60	+ 1 80
385	Royal Dutch	398	395 50	395 50	- 0 63
44	R.T.Z.	42 60	42 10	42 10	- 1 17
3 50	Saat.& Saatchi	3 52	3 50	3 50	- 0 57
41	St Helena	42	41 15	41 15	- 2 02
270	Schlumberger	283 10	285	284 90	+ 0 64
43	Shell transp.	45 05	44 65	44 65	- 0 89
2140	Siemens	2017	2083	2070	+ 2 63
1020	Siemens Nixdorf	1008	1014	1014	+ 0 60
225	Sony	210	213 80	213 80	+ 1 81
65	Sumitomo Bank	63 90	66 20	66 20	+ 3 60
169	T.D.K.	163 50	163 50	163 50	...
43	Telefonica	43 90	44 10	44 10	+ 0 46
27	Toshiba	25 75	25 60	26	+ 0 97
440	Unilever	441	442 10	442 10	+ 0 25
225	Unit.Techn.	237 50	241 50	241 50	+ 1 68
310	Vaal Reefs	310	308 10	308 10	- 0 61
178	Volvo	198	193 50	193 60	- 2 27
159	West. Deep.	159 70	160	160	+ 0 19
169	Xerox Corp.	176 40	177 30	177 30	+ 0 51
110	Yamanouchi	87 05	99 50	99 50	+ 14 3
1 70	Zambia Cop.	1 69	1 72	1 72	+ 1 78

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	119 20	4 72
Emp.Etat 9,8%78	99 45	3 92
10,80% 79/94	101 20	2 72
Emp.Etat 13,25%80	100	13 17
Emp.Etat 16%82	100 01	15 95
Emp Etat 14,6% 83	100 82	11 48
Emp.Etat 13,4%83	108 28	12 81
Emp.Etat 12,2% 84	103 55	1 93
Emp.Etat 11% 85	105	8 64
10,26% mars 86	100 16	7 53
OAT 10% 5/2000	100 10	5 26
OAT 9,8% 12/1997	100 20	9 68
OAT 9,8% 1/1996	99	8 29
PTT 11,2% 85	103	0 27
CFF 10,30% 86	96	8 10
CNB Bques 5000F	100	4 16
CNB Paribas 5000F	100 20	4 16
CNB Suez 5000F	100 15	4 16
CNE 11,5% 85	101 70	5 24
CNI 1/82 5000F	100	4 16
CNT 9 % 86	89 80	5 37
CRH 10,90% déc.85	102 10	9 13
CHARB FCE 3% 100	141	....
CNCA	973	....
Carus	....	....
CGE 6 janv. 89/99	569	....
Drouot Ass.8%86cv	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (sté fin.)	796	800
Applications Hydr.	1404	....
Arbel	659	669
Astorg	268 50	268 50
Bains C.Monaco	805	781
B.Hypoth.Europ.	355	....
B.N.P. Intercont.	233	231
Beghin-Say (C I)	580	....
Bénédictine	3680	3680
Blanzy Ouest	3599	3455 o
B T P	70 90	71
Cambodge	590	....
Carbone Lorraine	604	610
Case Poclain	9 50	9 25
C.E.G.F (Frigor.)	370	373
Centenaire Blanzy	540	547
Cerabati	88	....
Champex Ny	132 60	130
CIC (CIP)	153	152
C.I.M.	800	793
C.I.T.R.A.M. (B)	2304	....
Clause	405	438
Cofimeg	256	....
Cofradel	830	....
Cogifi	376	384
Comiphos	450	450
Cie Industrielle	4328	....
Cpt Lyon Alemand	400	401
Concorde	760	750
Constr.Mét.Prov.	33 20	34 10
Crédit Gén.Ind.	305	305
Cr Universel (Cie)	547	547
Créditel	117	120
Darblay	670	....
Degremont	1165	1168
Delalande	1751	1780
Delmas Vieljeux	4200	4200
Didot Bottin	1100	1070
Eaux Bassin Vichy	2440	2343
Eaux Vittel	990	990
Ecia	217	218 50
Electro-Finan.	774	....
Electro-Banque	319	331 80
E.L.M. Leblanc	702	706
Ecofi Bretagne	500	500
Ent.Mag. Paris	4000	....
Eurex (ex. Eternit)	1456	1436
Europ Soutres Ind.	16 90	15 70o
Finalens	240	241
F.I.P.P.	135	....
F.N.A.C.	1860	1850
Foncière (Cie)	652	650
Fonc.Lyonnaise	856	831
Foncina	490	501
Fougerolle	690	700
France I.A.R.D.	740	740
France SA (La)	1115	1120
From. Paul-Renard	2500	....
Gaumont	980	970
Genefim	285	285 10
Gévelot	570	....
G.F.C.	401	401
G.F.I.I.	286	285
Grds Moulins Paris	1450	....
Groupe Victoire	1500	1545
G.T.I (Transport)	519	523
Immobail	378	378
Immobanque	687	689
Im.Marseillaise	5020	5040
Imm. Plaine-Monceau	369	370
Immofice	453 50	445
Invest.(Sté Cle.)	3051	3040
Jaeger	42 90	42
Lambert Frères	360	350
Lille Bonnières	1590	1582
Loca-Expansion	308	302
Locafinancière	496	495
Locatel	209 80	218 10
Louis Vuitton	696	722
Louvre	3830	3800
Lucia	1660	1650
Machines Bull	33 95	34
Mag.Uniprix	168	165 10
Magnant	620	615
Métal Déployé	610	....
Mors	120	120
Navigation (Nle)	225	....
Opcorg	315	315
Ordel (Cl)	230	....
Origny-Desvroise	1020	....
Palais Nouveauté	1000	1018
Paluel Marmont	590	....
Parfinance	193 90	189
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	223 50	217
Paris Orléans	260	252 20
Parthena Invest	293	296
Pathé Cinéma	1000	624 o
Piper Heidsieck	1920	1920
PLM	315	315
Porcher	716	737
Promodès (CI)	1395	....
Publicis	620	620
Rochefortaise	120	121 60
Rosario	268	268
Rougier	476	461
S.A.C.E.R.	270	274
S.A.F.A.A.	370	....
S.A.F.I.C Alcan	154 80	161 d
SAFT	933	930
Saga	232	232
Saint Dominique (F.)	....	....
Salins du Midi	623	630
Saturne	65	67 60d
Savoisienne M.	149	....
S.C.A.C.	776	775
Senelle Maubeuge	362	354 50
S.Eaud.Part. (M)	148 70	148 70
Silic	621	635
Sinvim	295	296 50
S.I.P.H.	328 60	325
S.M.C.I.	220	220
Sofal	480	470
Soffo	490	495
Sofical	1160	1170
Sofragi	1368	1368
Sophia-Bail	394	394
Sopagri	160	165
Soudure Autogène	800	810
Sovabail	443	437
Spemi	725	....
Suez (CIP)	217	223 50
Taittinger	3640	3560
Télémécanique Elect.	3249	3340
Testut-Aequitas	815	815
Tour Eiffel	210	210
Ufiner	940	940
U.T.A.	2300	2300
Vicat	340	338
Vinipix	1844	1800
Virax	147	....
Maroc Sté Brasserie.	265	275 60d

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	680	705
Akzo Nv Sico	205	....
Alcan Aluminium	87	90
American Brands	202	....
Arbed	470	....
Asturienne Mines	164 50	....
Banco Popular Espa.	488	465
B.Reglements Int.	24500	24500
Can.Pacifique	79	....
Chrysler Corp.	57	....
C.I.R.	11 60	....
Commerzbank	707	....
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	232 50	....
GBL (Brux Lamb.)	540	....
Gevaert	1070	....
Glaxo Holdings Ltd	80	80 50
Goodyear Tire	75	....
Grace and Co (WR)	116	114 50
GTE Corp.	140	....
Honeywell Inc.	448	453
Johannesburg	1445	....
Kubota	24 10	....
Latonia	310	310
Midland Bank	18	....
Noranda Mines	61 10	....
Olivetti priv.	10 90	11
Pakhoed hold.	590	....
Pfizer Inc.	405 50	....
Procter Gamble	400 10	....
Rhone Poulenc Rorer	318	323 20
Ricoh	27 10	....
Robeco	256 10	....
Rodamco NV	143 70	144 60
Rolinco	238	....
Saipem	7 50	....
Sema Group	45	42 80
SKF Aktiebolaget	61 50	....
Tenneco Inc.	210	230 d
Thorn Electrical	63 50	64
Toray Ind.	20 90	20 20
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1010	....
West Rand Cons.	11	11 15

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	251	....
Buitoni	815	....
Calciphos	172	163
C G H Cogenhor	62	....
C. Occid. Forestière	180	....
Chambourcy (M)	978	....
Cochery Bourdin	360	....
Coparex	630	620
Drouot Assurances	345	....
Elf Antargaz	1900	1768 o
Europ. Accum.	65 50	....
Gachot S.A.	71	70 10
Groupe Expansion	68	....
Guy Degrenne	370	....
Haribo Ricqles Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Lecteurs du Monde	325	....
Nicolas	925	....
Paternelle RD	1251	1350
Particip. Perrier	391	390
Quadral	240	....
Rorento N.V.	178 50	....
St-Gobain-Emballage	2001	....
[illegible] Metra	210	....
S.E.P.R.	1600	....
S.P.R. act. B	348	....
Ulinex	390	....
Waterman	1600	....
Whitman Corp.	85	....
Wonder	968	765 o

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/12	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 087	5 058	4 880	5 310
Ecu	6 954	6 963	....	....
Allemagne (100 dm)	338 130	338 510	326 500	347 500
Belgique (100 F)	16 349	16 358	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl)	299 730	300 110	289	309
Italie (1000 lires)	4 496	4 501	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	88 060	88 040	84	92
Gde.Bretagne (1 L)	9 811	....	9 450	10 250
Grèce (100 drachmes)	3 273	....	4 050	4 050
Suisse (100 f)	395 590	....	383	408
Suède (100 krs)	90 270	....	86 500	94 500
Norvège (100 k)	86 450	....	82 500	90 500
Autriche (100 sch)	48 080	....	46 300	49 400
Espagne (100 pes)	5 311	....	5 050	5 600
Portugal (100 esc)	3 839	....	3 400	4 200
Canada (1 $ can)	4 367	....	4 170	4 570
Japon (100 yens)	3 803	....	3 660	3 660

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/12
Or fin (kilo en barre)	62000	61500
Or fin (en lingot)	62100	61800
Napoléon (20f)	391	391
Pièce Fr (10 f)	420	.....
Pièce Suisse (20 f)	420	421
Pièce Latine (20 f)	356	354
Souverain	468	465
Pièce 20 dollars	2170	2190
Pièce 10 dollars	1200	1195
Pièce 5 dollars	750	.....
Pièce 50 pesos	2350	2340
Pièce 10 florins	380	377

SICAV (sélection) 4/12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	963 60	940
Actilion	193 54	188 36
Agepargne	718 43	687 49
Ageplacement	7106 50	7106 50
Agepremière	109 10	108 77
AGF Actions ex CIP	988 22	973 87
A.G.F. 5000	572 93	558 96
AGF ECU	1017 38	1007 31
AGF Foncier	111 69	108 97
AGF Invest Sicav	101 14	98 67
AGF Interfonds	412 34	402 28
AGF Oblig	1092 27	1086 84
AGF Sécurité Sicav	11112 53	11112 53
A.G.F.I.M.O.	610 14	596 26
AMERI-GAN	5778 02	5565 79
Amplitude	570 34	553 73
Arbitrages Court.T.	6277 44	6264 90
Associc	1142 59	1142 59
Atout Futur	333 54	325 40
Aurecic	1094 55	1062 67
Avenir Alizés	1559 99	1529 40
Avenir CIC	102 19	99 21
Axa Capital	144 47	138 26
Axa Europe	118 56	113 45
Axa Investments	108 28	103 62
Axa NPL	95 78	91 66
Axa Valeurs PER	114 49	109 56
Capimonétaire	5541 50	5535 96
Capioblig	5840 07	5558 72
Capitacic	1130 54	1113 83
Capital-Monde	332 59	324 48
Cardan Pierre	29 21	28 50
Coexia	1152 27	1124 17
Comptavalor	6133 13	6123 94
Convertimmo	363 30	349 33
Credistar	436 82	424 10
Credit Mutuel Capital	1122 54	1100 53
C.T.A. Plus	5011 60	5011 60•
Diese	1119 57	1082 26
Drouot France	757 28	724 67
Drouot Investiss.	872 60	835 02
Drouot Sécurité	232 62	222 60
Drouot Sélection	139 73	133 71
Ecucic	1062 42	1036 87•
Ecupar	121 83	116 58
Ecureuil Capitalisation	2220 38	2198 40
Ecureuil Invest	367 31	356 61
Ecureuil Monepremière	58331 08	58331 08
Ecureuil Monétaire	34383 78	34383 78
Ecureuil Trésorerie	2131 88	2131 88
Ecureuil Trimestr.	1958 98	1939 58
Elicash	427955 38	427955 38
Energia	261 54	249 68
Eparcic	3136 15	3136 15
Eparcourt-Sicav	4370 46	4359 56
Epargne Associat.	25406 36	25368 31
Epargne Capital	9169 49	9078 70
Epargne Court Terme	591 68	591 68
Epargne Croissance	1488 52	1448 68
Epargne Industrie	86 25	82 97
Epargne J.	61011 46	61011 46
Epargne Long Terme	185 59	180 62
Epargne Monde	1108 66	1078 99
Epargne Obligat.	189 59	184 52
Epargne Première	12721 32	12628 62
Epargne Quatre	1098 76	1067 41
Epargne-Unie	1214 01	1184 40
Epargne Valeurs	413 77	402 70
Epsilon	1168 92	1157 35
Eufinvest	583 39	566 40•
Eurocic Leaders	938 25	910 92
Eurodyn	1072 78	1046 61
Euro Gan	6351 82	6107 52
Euronatif	27 05	26 65
Fonsicav	12509 32	12509 32
FRANCE-GAN	8629 33	8297 43
France Garantie	285 95	285 42
France Index Sicav	97 75	94 89
France Investiss.	439 69	428 97•
France Oblig.	463 16	458 57
Francic	401 92	390 21
Francic Pierre	105 19	102 13
Francic-Régions	1135 70	1102 62
Fructi-Association	31 14	31 14
Fructi-Capi	36 13	35 60
Fructi Court	124054 92	124054 92
Fructidor	230 61	227 20
Fructi-Epargne	29 26	28 56
Fructifrance	777 13	758 18
Fructimmo	27 82	27 14
Fructi-Première	10584 01	10427 60
Fructivar	4754 36	4742 50
Futuroblig.	1224 65	1194 98
Gestilion	12804 60	12740 90
Gest.Associations	147 58	144 33
Gest. F. Sécur.	10624 57	10118 64
Horizon	1100 59	1068 53
Interépar	101871 72	98904 58
Interoblig.	11981 67	11620 84
Intersélection Fce	495 43	481
Japacic	141 42	137 30•
Jeunepargne	250 56	246 86
Laffitte Amérique	184 71	177 18
Laffitte Europe	238 04	228 34
Laffitte Expan.	230 81	221 40
Laffitte France	301 39	289 10
Laffitte Immobil.	228 99	219 65
Laffitte Japon	385 13	369 43
Laffitte Oblig.	134 92	129 42
Laffitte Rendement	179 40	172 09
Laffitte Tokyo	322 86	309 70
Latitude	5926 92	5918 04
Lozal C.T.	11041 91	11041 91
Lozal L.T.	6046 78	5870 66
Lion Association	11573 19	11573 19
Lion Institution	26341 22	25278 02
Lionplus	844 32	827 78
Lion Trésor	2142 23	2121 02
Lion 20 000	23115 97	23115 97
Livret Bourse Inv.	494 06	479 67
Livret Portefeuil.	626 18	607 94
Méditerranée	168 52	161 26
Mensuel CIC	10074 58	9973 83
Mondial Investissem.	384 64	367 20
Monecic	5469 77	5469 77
Monédan	59030 77	59030 77
Mone.J.	63686 88	63686 88
Monévalor	71622 43	71622 43
Mutualité dépôts	11816 83	11783 24
Mutuelle Unie Sél.	140 88	134 81
Natio Court Terme	247532 00	247532
Natio-Epargne	15356 88	15204 64
Natio-Ep. Ret.	115 94	112 84
Natio Eparg.Trésor	6792 24	6778 68
Natio-Immo	1151 61	1120 79
Natio-Inter	1182 01	1150 37
Natio-Monétaire	22288 38	22288 38
Natio Obligations	511 68	497 99
Natio-Patrimoine	1357 59	1321 26
Natio-Placements	66511 45	66511 45
Natio-Revenu	994 78	984 83
Natio Sécurité	11475 30	11475 30
Natio-Valeurs	768 84	748 26
Nippon-Gan	5344	5138 46
Nord Sud Dévelop.	1289	1286 43
Obli-Associations	127 64	126 28
Oblicic-Mondial	2314 46	2280 26
Oblicic-Régions	1028 51	1011 34
Oblig. tres caté.	165 34	153 04
Oblilion	1142 43	1131 12
Oblisécurité	11238 61	11238 61
Optimat	31814 26	30887 63
Oraction	941 95	918 98
Orvalor	5446 19	5249 34
Paribas Capitalisation	1242 33	1223 97
Paribas Epargne	18128 35	18092 17
Paribas Opportunités	110 29	105 79
Paribas Patrimoine	508 01	487 30
Paribas Revenus	89 73	88 84
Patrimoine Retraite	193 50	189 71
Parvalor	612 76	594 91
Phénix Placement	290 02	281 57
Phénix Sécurité	10246 47	10246 47
Pierre Investissements	697 29	680 28
Placement A.	1197 15	1173 68
Placements C T	7832 57	7816 94
Placement J.	6310 63	6298 03
Placement Premier	5764 86	5743 37
Pléiade	117 14	114
Poste Gestion	57200 27	57200 27
Première Oblig.	10976 11	10965 14
Prév. Ecureuil	108 29	107 22
Privassociation	25720 02	25720 02
Proficic	1071 05	1044 93
Quartz	117 10	114 24
Réalvalor	812 58	788 91
Rentacic	157 03	154 71
Revenus Trimestr.	5238 02	5186 16
Revenu-Vert	1130 95	1114 24
St Honoré Bio-Alim.	847 65	809 21
St Honoré Global	232 93	222 37
St Honoré Mat Plac.	188 09	179 56
St Honoré Pacifique	527 62	503 69
St Honoré PME	478 67	456 98
St Honoré Réel	13104 98	13062 77
St Honoré Services	457 72	440 12
St Honoré Techno	689 74	658 48
Sécuricic	1536 11	1536 11
Sécuri-Gan	13308 98	13049 01
Sécuri-Taux	1221 12	1221 12
Sicasden	688 98	678 80
Sicav Associations	1624 04	1621 61
S.F.I. fr. et étr.	605 76	588 12
Sicav 5 000	384 82	374 52
S.I. Est	1284 83	1229 50
Silvafrance	601 46	585 36
Silvarg	385 94	375 61
Silvarente	208 02	203 94
Silvinter	394 19	383 64
S.N.I.	1051 55	1020 92
Sogépargne	309 68	298 49
Sogérac	53495 47	51937 35
Sogever	986 27	941 55
Soginter	1169 50	1116 47
Soleil Investissements	491 18	472 29
Solstice	2108 82	2103 56
Stratégie Actions	783 20	753 08•
Stratégie Rendement	1228 54	1189 87
Technocic	955 07	927 25
Techno-Gan	5542 76	5329 58
Thesora	568 60	562 97
Transplus	134 97	129 16
Trésor Avenir	108 86	105 80
Trésor Plus	1119 86	1108 57
Trésor Réel	12563 30	12553 30
Trésoricic	112755 35	112755 35
Trilion	5119 86	5069 17
U.A.P.Investiss.	406 86	391 96
U.A.P. Act. F.	533 18	513 91
U.A.P. Act. Sél.	579 47	558 53
U.A.P. Asdif	607 62	585 86
U.A.P. Altefi	202 53	195 21
U.A.P Alto	165 84	159 85
UAP Moyen Terme	120 38	116 04
Uni-Associations	119 35	119 35
Uni-Foncier	1288 08	1256 66
Unifrance	527 61	514 74
Uni-Garantie	1342 95	1319 20
Uni Régions	1347 72	1314 85
Unirente	2456 43	2396 52
Univar	209 48	209 48
Univers Actions	1164 74	1136 33
Univers-Obligation	1624 20	1584 59
Valorem	489 01	477 08•
Valorg	1817 03	1815 21
Valrea	46661 84	46638 52
Vauban	25276 57	25251 29

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

A la suite des incidents d'Agen et de Perpignan

M. Rocard installe une « mission de réflexion sur la communauté rapatriée d'origine nord-africaine »

Conformément aux engagements pris en octobre par le ministre de la solidarité nationale, M. Claude Evin, à l'égard des familles d'anciens harkis de Bias (Lot-et-Garonne), dont les revendications s'étaient traduites par des incidents à Agen et à Perpignan (*le Monde* du 31 octobre), le premier ministre, M. Michel Rocard, a installé, mardi 4 décembre, à l'hôtel Matignon une « mission de réflexion sur la communauté rapatriée d'origine nord-africaine ».

L'art de gouverner, quand on est premier ministre, consiste d'abord à remettre sans cesse sur le métier l'ouvrage de ses prédécesseurs. M. Michel Rocard s'est scrupuleusement acquitté de cette tâche en apportant sa pierre, mardi soir, à un chantier ouvert à la fin de la guerre d'Algérie mais toujours en panne : l'insertion dans la communauté nationale des rapatriés d'origine nord-africaine, au premier rang desquels se trouvent les familles d'anciens harkis.

Le premier ministre a dit ce qu'il convenait de dire en installant la « mission de réflexion » qui sera chargée, sous le parrainage du médiateur de la République, M. Paul Legatte, de formuler, au plus tard le 1er mars 1991, *« des propositions concrètes et réalistes pour enfin mettre un terme aux phénomènes de marginalisation, voire d'exclusion, dont souffrent nos compatriotes rapatriés d'origine nord-africaine »*. Au-delà des revendications matérielles, le chef du gouvernement a souligné la dimension psychologique du *« mal-être et mal-vivre »* qu'expriment aujourd'hui, en particulier, les enfants des anciens supplétifs de l'armée française qui ont grandi dans des camps : *« Il est temps que le gouvernement rende hommage aux harkis, à leurs familles, à tous ceux qui éprouvent le sentiment d'avoir été les victimes de l'Histoire et, malgré ou à cause du sang versé, d'un certain silence. Gardiens d'une mémoire à la fois familiale et nationale, les jeunes vivent mal leur différence et la subissent, alors qu'elle est une richesse pour la communauté française. En quête de leur identité, ils ont plus que d'autres besoin de la reconnaissance de leurs compatriotes. » « Mais, par-delà cette solidarité*, a conclu M. Rocard, *j'entends que la nation sache assurer à nos compatriotes rapatriés d'origine nord-africaine la dignité et la reconnaissance auxquelles leur passé, c'est-à-dire notre passé commun, leur donne droit. »*

S'il sonne juste, ce propos n'est pas nouveau. On ne compte plus, depuis vingt-huit ans, les déclarations compatissantes à l'égard des rapatriés de confession islamique. En revanche, la composition de la « mission de réflexion » permet d'espérer des résultats novateurs. Forte de quinze membres, dont onze issus de la communauté d'origine nord-africaine, elle rassemble des hommes et des femmes aux talents et aux itinéraires personnels si divers que M. Rocard et son délégué aux rapatriés, M. Maurice Benassayag, sont en droit d'en attendre une gamme de suggestions harmonieuses plutôt qu'un concours cacophonique (1). Cet aréopage travaillera sous la houlette d'un secrétaire général, M. Philippe Loiseau, qui connaît bien le dossier pour avoir joué un rôle déterminant, à l'époque où il était préfet de la région Picardie, dans le règlement intelligent, il y a quelques mois, d'une situation difficile à Amiens, avec le concours des élus locaux toutes tendances *politiques confondues.*

Le seul risque de fausse note réside peut-être dans la mise à l'écart de M. Boussad Azni, le *turbulent porte-parole des jeunes de* Bias, auquel les autorités publiques reprochent quelques antécédents judiciaires mais qui a toutefois été officieusement promu « expert » auprès de la mission.

Quelles que soient les propositions de celle-ci, pourtant, le plus dur restera à faire : la mise en musique sur le terrain. Ce ne sera pas une question d'argent. De 1986 à 1990, comme le souligne M. Benassayag, l'effort financier de l'Etat en faveur des anciens harkis est passé de 181 à 500 millions de francs et, apparemment, les principaux intéressés ne s'en aperçoivent pas. Ce sera surtout affaire de volonté collective devant une communauté dont les enfants se sentent doublement exclus et interpellent les autres Français en ajoutant aux violences des exclus de Vaulx-en-Velin et d'ailleurs, dont ils partagent le désarroi explosif, une revendication d'une singulière résonance : la « préférence nationale »...

ALAIN ROLLAT

(1) Y siégeront, en effet, le secrétaire général du Conseil national des Français musulmans, le colonel Abdelaziz Meliani (qui coprésidera la mission en compagnie de M. Rémy Leveau, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris) ; deux représentants des familles de Bias, MM. Abdelkader Bentaleb et Abdelkader Djouad ; le président de l'Association des jeunes Français musulmans rapatriés de Jouques (Bouches-du-Rhône), M. Slimane Djera ; le président de l'association « Deuxième génération » d'Amiens, M. Yacin Mokadem ; un enseignant de Strasbourg, M. Ali Bouamana ; un jeune normalien, M. Djamel Oubechou ; le président des commerçants de Lodève (Hérault), M. Hadj Madani ; un gérant de sociétés de Mulhouse (Haut-Rhin), M. Mehdi Rouizzi ; une infirmière, Mme Houria Bouregba ; un fonctionnaire du ministère de la justice, Mme Rachida Touahria.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde :*
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 5 décembre 1990 a été tiré à 536 586 exemplaires.

Sept agents EDF contaminés à la centrale du Blayais (Gironde)

Sept agents EDF de la centrale nucléaire du Blayais (Gironde) ont été contaminés accidentellement, mardi 4 décembre. Selon la direction, l'accident s'est produit lors du remplacement d'un joint d'étanchéité défectueux sur un conteneur étanche destiné au transport du combustible irradié au centre de retraitement de la Hague.

Une douzaine d'éléments combustibles venaient d'être chargés dans ce conteneur, quand *« un contrôle a mis en évidence un défaut d'étanchéité du joint de couvercle, qu'il a fallu remplacer »*, précise la direction. Au cours de cette opération, un flexible s'est déboîté, dégageant de l'air contaminé. D'après les examens médicaux menés à la centrale, cinq agents ont reçu environ un trentième de la dose annuelle maximale admissible, et les deux autres un dixième. Tous ont repris le travail. Cet accident n'a eu *« aucune conséquence sur l'environnement extérieur au site »*, affirme EDF.

Deux mille sept cents ans ans avant le tunnel sous la Manche

A Jérusalem, « pic contre pic »

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Quand Français et Britanniques ont réalisé, leur jonction sous la Manche M. Teddy Kollek, maire de la ville, s'est souvenu que l'Ancien Testament donnait Jérusalem pour la cité ayant abrité le plus ancien tunnel du monde.

Dans une lettre adressée au premier ministre britannique, M. John Major, et au président Mitterrand, M. Kollek écrit : *« En apprenant la nouvelle de la jonction, j'ai été amené à penser à l'exploit du roi Ezéchias à Jérusalem, premier constructeur de tunnel rapporté dans l'histoire biblique »* (deuxième livre des Rois, ch. 20, v. 20) (1). Il s'agit d'un tunnel qui fut aussi creusé par les deux bouts, aux alentours de 700 avant l'ère chrétienne, et qui relie la source de Guihôn au réservoir de Siloé, dans la vallée du Cédron, à l'est de la vieille ville.

« Quand ce tunnel a été redécouvert en 1880, poursuit le maire, *une inscription en hébreu ancien y a été trouvée exprimant la joie des ouvriers qui venaient de réaliser leur jonction, exactement selon leur calcul ». « Pic contre pic ».*

A. F.

(1) Voir aussi le premier Livre des rois, 1,33, et la note p. 506 dans l'édition du « Livre de Poche ».

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Préparons les fêtes

C'EST pas pour les désobliger, mais je trouve pas ça tellement mérité, ce prix des deux mecs les plus misogynes de l'année à l'ami Kersauson et à son copain Jean Yanne, pour la façon dont ils nous traitent, nous les nanas, aux « Grosses Têtes ». La poulette en cocotte, ils trouvent ça délicieux, et ils en reprennent volontiers, à condition qu'elle soit appétissante, croustillante et bien dorée. Si vous leur servez du gibier ou trop faisandé ou mal conservé, si la date limite de consommation est dépassée, ils font la fine gueule, normal. Ils sont pas les seuls.

Déjà que, sur le marché du sexe, les produits frais restent trop souvent à l'étal, à moins de se laisser plumer, une volaille sous cellophane, sortie du congélateur et mal emballée a peu de chances de trouver preneur. Feuilletez n'importe quel magazine féminin, surtout là, à l'approche des fêtes, c'est un livre de recettes. Comment réveillonner en beauté : Enlevez le gras du croupion en le faisant réduire à la vapeur, nappez le corps de la bête avec une crème nourrissante et parfumée et garnissez la tête, dont vous aurez retiré les tendons, de rondelles de concombre liées au jaune d'œuf. Sans oublier, très important, les mille et une manières d'accommoder vos restes.

Pareil dans tous les domaines. J'entendais ce matin, à la radio, le rédac'chef de l'*Equipe* – lui, il a carrément raflé le premier prix – remercier avec émotion et modestie les membres du jury. D'accord, il a du mérite à ne jamais étaler en première page les exploits d'une sportive de haut niveau, mais faut bien reconnaître que, sorti d'une Longo ou d'une Arthaud, les femmes sont trop discrètes, trop effacées, pour l'y obliger. Il aurait tort de ne pas en profiter.

Autre exemple d'humilité, cette façon de rester parquées entre soi, ce goût atavique du gynécée. D'ici un mois, de *Newsweek* au *Spiegel*, dans le monde entier, les hebdos les plus prestigieux auront désigné l'homme de l'année. Et la femme ? En France, pas la peine, c'est déjà fait. S'agit de la patronne de la mondaine. Choisie par qui ? Cherchez pas, par ses sœurs, par *Biba*. Continuez comme ça, et, sauf à établir des quotas, jamais nous n'arriverons à franchir la ligne qui nous sépare des petits mecs blancs.

CHAMPIONNAT DU MONDE
NEW-YORK-LYON
1990

Seizième partie : victoire de Kasparov

Une exécution magistrale

Karpov savait-il ? Lui, ses secondants, ses ordinateurs avaient-ils vu dès dimanche soir, après le second ajournement, qu'il y avait un plan de gain imparable pour les Blancs ? Ou bien, mardi 4 décembre, est-il venu au Palais des congrès de Lyon, confiant, certain comme tous les analystes, les grands maîtres, les chroniqueurs, que cette seizième partie était nulle, archi-nulle et que Kasparov voulait juste le fatiguer, l'empêcher de préparer sereinement la suite du match ?

Et Kasparov ? Selon un de ses proches, le maître international espagnol, Ricardo Calvo, il avait trouvé la ligne gagnante devant l'échiquier, dimanche, avant de mettre son quatre-vingt-neuvième coup sous enveloppe. Le *time out* qu'il avait pris lundi a été uniquement consacré à analyser toutes les défenses possibles des Noirs.

Le champion du monde était si sûr de sa victoire qu'à la reprise, mardi, il arriva avec huit minutes de retard. Si le quatre-vingt-neuvième coup (Ta7) ne laisse rien deviner de la suite, 91 : Ta3, 92 : Té3 donnent la clé de la victoire : faire passer le Roi blanc sur la huitième rangée, redescendre la Tour, repousser le Roi noir en g8, prendre le contrôle de f7 et le mat suit. Une exécution magistrale en trente et une minutes, alors que Karpov va agoniser sans pouvoir jouer un seul coup actif pendant plus d'une heure. L'horreur.

La plus longue partie jamais jouée entre eux, tant par le nombre de coups que par le temps passé devant l'échiquier (douze heures et seize minutes), s'est donc terminée par la victoire méritée de Kasparov qui a maintenant un point d'avance (8,5-7,5). Karpov est-il fini ? Il lui reste huit parties (et donc quatre avec les Blancs), pour remonter le lourd handicap de deux points, le match nul permettant à Kasparov de garder son titre. A Leningrad, en 1986, il avait aligné trois victoires d'affilées (dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième) alors qu'il était mené de 3 points. Exploit hors du commun que le Karpov de 1990 ne paraît pas en mesure de rééditer.

Mercredi 5 décembre, la dix-septième partie, justement, montrera si le challenger à surmonté sa défaite, à moins qu'à son tour il prenne un deuxième *time out*, reportant la partie à samedi. Ce serait compréhensible.

B. de C.

Blancs : KASPARAOV
Noirs : KARPOV
Seizième partie

Positionnement à l'ajournement :
BLANCS : Rç6,Té7, Fé5, Pg6
NOIRS : Rf8, Ff5, Ch5, Pg6.

89. Ta7 c.s.e. (352)		96. Fç3	Ff5
	Fg4 (291)	97. Té7+	Rf8
90. Rd6	Fh3	98. Fé5	Fd3
91. Ta3	Fg4	99. Ta7	Fé4
92. Té3	Ff5	100. Tç7	Fb1
93. Rç7	Rf7	101. Fd6+	Rg8 (353)
94. Rd8	Fg4	102. Ré7 (383)	aband.
95. Fb2	Fé6		

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps total de réflexion de chaque joueur depuis le début de la partie.

□ **Amarrage du vaisseau Soyouz TM-11 à la station Mir.** – L'équipage soviéto-japonais du vaisseau spatial Soyouz TM-11 a réussi, mardi 4 décembre, sa jonction avec la station orbitale Mir. Le journaliste-cosmonaute japonais, Toyehiro Akiyama, va donc pouvoir passer environ une semaine à bord de la station d'où il diffusera plusieurs reportages en direct. L'essentiel de la mission concerne cependant les deux cosmonautes de Mir, Guennadi Strekalov et Guennadi Manakov, en orbite depuis le 1er août. Ils vont en effet laisser la place à Moussa Manarov et Viktor Afanassiev qui resteront à bord de Mir jusqu'au mois de mai. – *(AFP, Reuter, Tass.)*

BULGARIE

M. Beron reconnaît avoir travaillé pour les services de renseignement

Le président démissionnaire du principal rassemblement d'opposition bulgare, l'Union des forces démocratiques (UFD), M. Petar Beron, a reconnu mardi 4 décembre avoir collaboré avec les services de renseignement bulgares, mais a démenti avoir été un informateur de la police politique. Dans une interview accordée par téléphone depuis Budapest. M. Beron a admis avoir fourni aux services de renseignement des données sur les étrangers qui étaient en contact avec l'institut de zoologie de l'Académie des sciences.

Au conseil des ministres

La France souhaite la création d'un « gouvernement économique » des Douze

Le conseil des ministres, réuni mercredi 5 décembre, a entendu la communication habituelle de M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, sur la situation internationale. M. Dumas a notamment évoqué la *« période grise »* dans laquelle la crise du Golfe est entrée jusqu'au 15 janvier prochain, à la suite de la résolution de l'ONU. Au sujet des événements du Tchad, le ministre a relevé *« avec satisfaction les déclarations apaisantes de M. Déby, notamment en ce qui concerne le maintien des bonnes relations avec la France »*, a indiqué M. Claude Evin, ministre des affaires sociales, qui rendait compte de la réunion du conseil.

M. Dumas a présenté d'autre part le projet de loi autorisant la ratification du traité signé le 22 septembre dernier à Moscou sur l'Allemagne. *« Ce traité*, a-t-il dit, *ouvre une page nouvelle dans l'histoire de l'Allemagne comme dans celle de l'Europe, dans la perspective de nouvelles relations entre les Etats, sur la coopération et sur la volonté de poursuivre la construction européenne. »*

Outre la communication de *M. Evin sur la réforme hospitalière (lire p. 13)*, le conseil des ministres a entendu une communication de M. Pierre Bérégovoy sur les progrès vers l'union économique et monétaire. Le ministre de l'économie et des finances a rappelé que la deuxième étape de cette union repose sur le principe selon lequel *« la responsabilité ultime des décisions reste aux autorités nationales »*. Elle tend à *« la généralisation de l'accord de changes du système européen conduisant progressivement vers des parités fixes »*. M. Bérégovoy a souligné que la troisième étape sera *« un élément de l'union politique de l'Europe »* et qu'elle sera marquée par *« une monnaie unique, l'écu »*, et *« une politique monétaire unique conduisant à l'initiative d'une Banque centrale européenne, indépendante des Etats »*. Il a précisé que la France considère que l'instauration d'une monnaie unique ne pourra se faire que si est créé, en même temps, entre les Douze, « un gouvernement économique fort et pleinement démocratique. » *« L'entrée dans cette troisième étape*, a déclaré M. Bérégovoy, *est pour la France une décision majeure qui présente nombre d'avantages, parmi lesquels le poids de la Communauté et celui de l'écu sur la scène mondiale. »* Le ministre a précisé que la France *« souhaite que le passage à la troisième étape intervienne aussi vite que possible »*.

M. Jack Lang a présenté, d'autre part, une communication sur la Cité de la musique et de la danse de La Villette à Paris, dont la première partie doit être inaugurée le 7 décembre par le président de la République. M. Lang a précisé que ce chantier *« avance conformément aux prévisions et sera achevé au cours de l'année 1993 »*. Il a indiqué aussi, selon M. Evin qu'il n'y avait pas eu de *« dérapage budgétaire constaté dans la réalisation de cette première partie »*.

M. Sautter préfet de Paris et de l'Ile-de-France

M. Christian Sautter a été nommé par le conseil des ministres préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris. Il remplace à ce poste M. Olivier Philip, qui a été, sur sa demande, admis à la retraite. Né le 9 avril 1940 à Autun (Saône-et-Loire), polytechnicien, inspecteur général des finances, militant socialiste, M. Sautter était secrétaire général adjoint de la présidence de la République depuis 1988, poste qu'il avait déjà occupé de 1982 à 1985.

M. Alain Christnacht haut-commissaire à Nouméa

Le conseil des ministres a nommé, mercredi 5 décembre, un nouveau haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie en la personne de M. Alain Christnacht, directeur de cabinet du ministre des DOM-TOM, qui succède à M. Bernard Grasset. Ce dernier assumait ces fonctions depuis 1988 et est nommé préfet de la région Picardie, en remplacement de M. Philippe Loiseau, appelé à la présidence du conseil d'administration des houillères du bassin de Lorraine.